

DOCUMENTS & MÉTHODES

SYSTÈME DESCRIPTIF DE L'ARCHITECTURE

Sous la direction de

Monique Chatenet et Hélène Verdier

par

Jeannette Ivain, Xavier de Massary

avec la collaboration de

Marie-Hélène Bénetière, Catherine Chaplain, Fabienne Chaudesaigues,
Georges Costes, Jean Davoigneau

Maquette : François Corbineau, Françoise Cosler
Relecture : Renaud Benoit-Cattin, Jean-Daniel Pariset
Saisie : Françoise Cosler, Anne-Marie Emmanuelli

FRANCE. DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE.

Système descriptif de l'architecture,

par JEANNETTE IVAIN, XAVIER DE MASSARY ET AL.

photographies : Inventaire Général.

Paris : INVENTAIRE GENERAL, E.L.P., Éditions du patrimoine 1999.

304 P. ILLUSTRATIONS NOIR ET BLANC ; 27 CM.

Documents et Méthodes, 5 ; ISSN 1150-1383 ;

ISBN 2-11-091636-2 ; ISBN 2-85-822-336-X

Dépôt légal : septembre 1999

SOMMAIRE

INTRODUCTION		5
Avertissement		9
CHAPITRE I : REFERENCES DOCUMENTAIRES		
REF	Référence informatique	12
RENV	Numéro de renvoi au domaine MH ou au domaine INVENTAIRE	13
ARCHEO	Référence dans la base Patriarche	14
DENQ	Date de l'enquête	15
COPY	Copyright	16
DBOR	Date de rédaction de la notice	17
NOMS	Noms des rédacteurs de la notice et du dossier	18
ETUD	Cadre de l'étude	19
DOSS	Type de dossier	21
CHAPITRE II : DESIGNATION		
DENO	Dénomination	26
GENR	Genre du destinataire	40
PDEN	Précision sur la dénomination	48
VOCA	Vocable	52
APPL	Appellation et titre	54
ACTU	Destinations successives et actuelle	56
TICO	Titre courant	58
PART	Parties constituantes	62
REFP	Références des parties constituantes étudiées	73
COLL	Décompte des oeuvres recensées	75
CHAPITRE III : LOCALISATION		
REG	Région	78
DPT	Département	79
COM	Commune	80
INSEE	Numéro INSEE de la commune	81
PLOC	Précision sur la localisation	82
AIRE	Aire d'étude	85
CANT	Canton	87
LIEU	Lieu-dit ou secteur urbain	88
ADRS	Adresse	90
EDIF	Edifice de conservation	92
REFE	Référence de l'édifice de conservation	94
CADA	Référence cadastrale	95
ZONE	Zone Lambert ou autres	97
COOR	Coordonnées Lambert (ou autres) d'un point	98
COORM	Coordonnées Lambert (ou autres) multiples	99
IMPL	Milieu d'implantation	101
HYDR	Cours d'eau	103

CHAPITRE IV : **HISTORIQUE**

SCLE	Datation des campagnes principales de construction	106
SCLD	Datation des campagnes secondaires de construction	109
DATE	Datation en années	110
JDAT	Justification de la datation	111
AUTR	Auteur de l'oeuvre	113
JATT	Justification de l'attribution	116
PERS	Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre	117
REMP	Remploi	119
DEPL	Partie déplacée	120
HIST	Commentaire historique	122

CHAPITRE V : **DESCRIPTION**

MURS	Matériau du gros-oeuvre et mise en oeuvre	129
TOIT	Matériau de la couverture	132
PLAN	Parti de plan	134
ETAG	Vaisseau et étage	136
VOUT	Type et nature du couvrement	138
ELEV	Parti d'élévation extérieure	140
COUV	Type de la couverture	142
ESCA	Emplacement, forme et structure de l'escalier	144
ENER	Source de l'énergie	146
VERT	Couvert et découvert de jardin	148
DESC	Commentaire descriptif	150
TECH	Technique du décor des immeubles par nature	154
REPR	Représentation	156
PREP	Précision sur la représentation	163
DIMS	Dimensions	164
TYPO	Typologie	165
ETAT	Etat de conservation	166

CHAPITRE VI : **INTERET ET PROTECTION**

PROT	Nature de la protection MH	170
DPRO	Date de la protection MH	172
PPRO	Précisions sur la protection MH	173
APRO	Nature de l'acte de protection MH	174
MHPP	Eléments protégés MH	175
SITE	Site, secteur ou zone de protection	189
INTE	Intérêt de l'oeuvre	191
REMA	Eléments remarquables	193
OBS	Observations	199

CHAPITRE VII : **STATUT JURIDIQUE**

STAT	Statut de la propriété	202
PSTA	Précisions sur le statut de la propriété	204
AFFE	Affectataire	206
PAFF	Précisions sur l'affectataire	208
VISI	Ouverture au public	209

CHAPITRE VIII : GESTION DOCUMENTAIRE		
RFPA	Identifiant Patrimoine	212
DMIS	Date de chargement dans la base MERIMEE	213
DMAJ	Date de mise à jour	214
MICR	Numéro de microfiche	215
MFICH	Accès microfiche	216
INDEX		217
ANNEXES		
Caractéristiques techniques des champs		259
Notice minimum		263
Exemples		265

Cette nouvelle version du *Système descriptif de l'architecture* est une évolution du premier système publié par Jean-Marie Pérouse de Monclos en 1977. Elle s'appuie sur l'expérience des services régionaux de l'Inventaire général qui ont apporté une aide constante à sa mise à jour.

Bruno Girveau, Jean Marx et Jannie Mayer ont animé la réflexion nécessaire à la mise en place du domaine Monuments historiques.

INTRODUCTION

Le présent système descriptif fait suite à deux précédentes versions, la première établie en 1977, la deuxième en 1989. Il sert de mode d'emploi pour la rédaction des notices de la base Architecture, devenue en 1994 la base Mérimée.

La base Mérimée, base de données documentaires nationale sur le patrimoine architectural, est constituée de notices sur les ensembles architecturaux, édifices et édifices de toute nature étudiés par l'Inventaire général (domaine Inventaire), et de notices sur les immeubles classés ou inscrits au titre de la loi sur les Monuments historiques (domaine MH).

Le “ domaine Inventaire ” est alimenté, pour l'essentiel, par deux types de recensements systématiques : l'inventaire topographique et les opérations thématiques, le repérage du patrimoine industriel étant la plus importante. Les principes et normes de ces opérations sont définis dans le *Guide de l'Inventaire topographique*¹. Le “ domaine MH ” contient les notices des immeubles classés ou inscrits.

Certains édifices, étudiés par l'Inventaire et bénéficiant d'une protection au titre de la loi sur les Monuments Historiques font pour l'instant l'objet d'une notice dans chacun des deux domaines mentionnés ci-dessus. Des champs de renvoi ont été créés pour faciliter le repérage de ces notices doubles.

Contenu de la base Mérimée

Nature des oeuvres étudiées

Le patrimoine étudié par l'Inventaire comprend à la fois :

- des oeuvres existantes, protégées ou non au titre des MH,
- des oeuvres conservées à l'état de vestiges,
- des oeuvres détruites, disparues ou restées à l'état de projet, lorsqu'elles sont connues par des documents figurés suffisamment explicites pour permettre aux chercheurs d'en restituer les dispositions².

Limites chronologiques

Celles-ci ne concernent que les oeuvres étudiées par l'Inventaire général.

Les édifices antérieurs à l'an 400 ne sont retenus que lorsqu'ils présentent encore un parti architectural ou lorsqu'ils font partie d'une oeuvre plus récente, elle-même sélectionnée. Les oeuvres réalisées depuis moins de trente ans ne sont susceptibles d'être recensées que lorsqu'elles relèvent de l'architecture “ majeure ”.

Nature des informations

Les notices de la base Mérimée sont constituées à la fois de champs à mots-clés destinés à normaliser la rédaction, et donc à faciliter l'interrogation, et de champs à texte libre destinés à rendre la lecture des notices plus claire dans les produits d'édition, qu'ils soient électroniques (Internet) ou sur support papier (Indicateurs du Patrimoine).

Quel que soit l'usage de la base, un certain nombre d'informations sont obligatoires pour pouvoir constituer une notice, concernant la désignation, la localisation et la datation de l'oeuvre.

¹ France. Direction du patrimoine. L'Inventaire topographique : guide. Paris : Inventaire général, 1991. 74 p. dans l'attente de la publication de Principes, méthode et conduite de l'Inventaire général.

² Les seuls documents cadastraux ne sauraient en tenir lieu.

L'information des champs à mots-clés demeure essentielle car eux seuls permettent de comparer les oeuvres entre elles, à partir de données de même nature, consignées dans un vocabulaire normalisé. Les champs de commentaires en texte libre (HIST, DESC, PREP, OBS) permettent de relier entre elles les informations contenues dans les champs à mots-clés ou d'en préciser le contenu. Les informations figurant dans les champs à mots-clés ne sont pas obligatoirement reprises dans les champs à texte libre : cela est obligatoire pour les données historiques, mais non pour les données descriptives afin de ne pas alourdir le texte. Les champs de commentaire permettent par ailleurs de donner des informations complémentaires qui ne trouvent pas leur place dans les champs à mots-clés.

Liens et distinctions entre les bases de données de l'Inventaire MERIMÉE et PALISSY

Les décors portés par un édifice ainsi que les objets qui y sont contenus peuvent donner lieu, en fonction de leur intérêt et du programme d'enquête, à des notices dans la base Palissy.

Lorsque le décor porté par un édifice ne mérite pas de notice spécifique, il est sommairement analysé grâce aux champs TECH, REPR et PREP de la base Mérimée.

Inversement, il est possible d'ouvrir une notice Palissy pour un décor dont l'édifice ou l'édicule qui le supporte n'est pas étudié³.

Les monuments funéraires ou commémoratifs sont des oeuvres mobilières s'ils sont situés à l'intérieur d'un édifice, des oeuvres d'architecture s'ils sont situés en plein air et possèdent des fondations. Les édicules déposés (par exemple dans un dépôt lapidaire) deviennent des oeuvres mobilières.

Les statues de plein air, le mobilier de jardin et le mobilier urbain sont traités dans la base Palissy.

Un lien entre les bases est créé par la saisie dans le champ REFA de Palissy du contenu du champ REF de Mérimée.

Types de notices

Dans le domaine MH, une notice correspond en principe à une oeuvre protégée. Il n'y a pas de différence de traitement entre les notices des oeuvres classées parmi les Monuments historiques et celles des oeuvres inscrites sur l'inventaire supplémentaire.

Dans le domaine Inventaire, les notices correspondent aux dossiers de l'Inventaire topographique, du repérage du patrimoine industriel et des autres opérations thématiques. Elles ne constituent au sens propre que les fiches signalétiques de ces dossiers d'inventaire, qui comprennent par ailleurs des illustrations, éventuellement une bibliographie, des textes descriptifs et des annexes.

Il existe trois types de notices :

- les notices des dossiers de généralités,
- les notices des dossiers collectifs,
- les notices des dossiers individuels, c'est-à-dire des notices d'oeuvres⁴.

L'oeuvre peut elle-même être :

- un ensemble,
- un édifice,
- un édicule ou un ouvrage d'art.

Les notices des dossiers de généralités⁵

³ Attention : le bas-relief ou la statue décorant une fontaine ou un monument aux morts ne sont en eux-mêmes ni une fontaine ni un monument aux morts ; il vaut donc mieux éviter de leur donner cette dénomination dans la base Palissy.

⁴ Voir le champ **DOSS**.

⁵ Pour l'Inventaire topographique, les dossiers, auxquels renvoient les notices, de **généralités d'aire d'étude** et **généralités communales**, constituent les tables des matières de la documentation et contiennent la bibliographie générale, la cartographie, voire des textes de présentation d'ordre historique ou géographique.

Les notices de dossiers de généralités contiennent relativement peu d'informations, limitées pour l'essentiel aux commentaires historique et descriptif. Dans les enquêtes thématiques de l'Inventaire, seules les notices de généralités d'aire d'étude sont requises.

Champs à remplir :

Références documentaires	DENQ-DBOR-NOMS-COPY-ETUD-DOSS
Désignation	DENO
Localisation	REG-DPT-COM-AIRE-ZONE-COORM
Historique	HIST-DESC (éventuellement)
Protection	SITE

- Les champs ZONE et COORM contiennent les coordonnées Lambert de la commune ou de l'aire d'étude.

- Le commentaire historique HIST des généralités d'aire d'étude ou des généralités thématiques doit servir à signaler les limites retenues, en relation avec la topographie et le découpage administratif. Ce commentaire peut également servir à présenter les conditions de l'enquête.

Dans les notices de généralités communales, on peut signaler un regroupement récent de communes ou tout autre renseignement d'ordre strictement administratif indispensable à la compréhension du classement de la documentation.

Un dossier de généralités n'a rien à voir avec un dossier d'ensemble ville, et l'histoire du bâti ne doit en aucune manière y figurer. En revanche, les informations concernant la géographie, l'économie et l'histoire du territoire étudié peuvent figurer dans les champs de commentaires HIST et DESC des notices généralités, mais non dans les champs à mots-clés qui, constitués pour l'analyse architecturale, se prêtent mal à la consignation de données de cet ordre.

Les notices des dossiers collectifs ⁶

Une notice de dossier collectif d'aire d'étude présente, à travers les champs de commentaires HIST et DESC, le résumé des observations générales effectuées sur une famille architecturale et développées dans le dossier.

Champs à remplir :

Références documentaires	DENQ-DBOR-NOMS-COPY-ETUD-DOSS
Désignation	DENO-COLL
Localisation	REG-DPT-COM-AIRE-ZONE-COORM
Historique	SCLE-AUTR-HIST
Description	DESC-TYPO
	MURS-TOIT (éventuellement)

1. Notices collectives de l'aire d'étude

Ces notices doivent refléter le caractère synthétique des observations générales. Les champs à mots-clés s'y prêtent mal. Les matériaux les plus répandus peuvent néanmoins être notés dans les champs MURS et TOIT, de même que les types identifiés dans le champ TYPO.

⁶ Les ensembles, édifices ou édicules portant la même dénomination forment une " famille " au sein de l'aire d'étude. Toute " famille architecturale " peut donner lieu, par aire d'étude, à l'ouverture d'un dossier collectif permettant de rassembler informations textuelles, cartographie et illustration sur des oeuvres ne justifiant pas une notice. Pour les " familles nombreuses " (la demeure et ses sous-genres : la maison, l'immeuble, la ferme, etc.) on procède généralement par la méthode de repérage et sélection (voir France. Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France. *Livret Architecture*. Paris : Inventaire général, 1978).

L'étude d'une famille comprend nécessairement un dossier collectif d'aire d'étude contenant des " tableaux de recensement " et des " observations générales " où sont analysées les caractéristiques historiques et typologiques de la famille considérée. Ces observations générales sont plus ou moins développées en fonction de l'importance du corpus.

Dans le cas des " familles nombreuses ", le dossier collectif d'aire d'étude est complété par des dossiers collectifs communaux afin de pouvoir localiser avec précision les oeuvres repérées. Il n'y a normalement pas d'observations générales dans le dossier communal, sauf s'il se confond avec celui de l'aire d'étude (par exemple dans le cas d'une étude urbaine).

En revanche, il faut traiter avec une attention particulière les commentaires historique (HIST) et descriptif (DESC) qui servent de chapeau introductif au dossier et offrent un bref résumé des caractéristiques historiques et typologiques de la famille étudiée, sous une forme adaptée au nouveau type de publication que constitue la mise à disposition des notices sur Internet.

2. Notices collectives communales

Les dossiers collectifs communaux étant, sauf cas particulier, de simples dossiers de renvoi servant à localiser les œuvres repérées, la notice correspondante doit être la plus brève possible. Il n'y a pas lieu, en principe, d'utiliser les champs HIST et DESC. Il faut éviter d'y faire figurer les listes des dates portées. En revanche on y porte le nom des maîtres d'œuvre des édifices repérés si ceux-ci ne sont pas sélectionnés.

Les notices des dossiers individuels d'ensembles

Les notices de dossier ensemble concernant une agglomération (ville, village, secteur urbain, etc.) ont pour sujet un paysage bâti et son histoire. Les champs du chapitre descriptif de la base, conçus pour décrire des édifices, sont dans ce cas inadaptés. On reportera donc l'essentiel des observations dans le commentaire descriptif (DESC). Il en est de même pour les ensembles "réseaux". En revanche, pour les ensembles concertés (place à programme, cité-jardin, etc.) il est important d'informer les différents champs à mots-clés de la description.

Le champ HIST doit résumer les grandes périodes d'évolution (extension, récession, modification) de l'ensemble.

Le champ PART peut être utilisé avec profit pour signaler les éléments constitutifs essentiels, que ces parties constituantes fassent ou non l'objet d'un sous-dossier.

Les notices des dossiers individuels d'édifices, d'édicules ou d'ouvrages d'art ⁷

La base Mérimée est conçue avant tout pour constituer la fiche d'identité des œuvres architecturales (édifices, édicules, ouvrages d'art) au travers d'un certain nombre de rubriques (ou champs) regroupées en six chapitres : désignation, localisation, historique, description, intérêt et protection, propriété. Deux autres chapitres (références documentaires et gestion documentaire) servent quant à eux essentiellement à la gestion.

L'ensemble des champs de la notice sont susceptibles d'être remplis en fonction des informations dont on dispose sur l'œuvre (à l'exception du champ COLL réservé aux notices de dossiers collectifs). Le mode de rédaction des notices doit permettre des recherches précises, qu'elles soient effectuées de manière ponctuelle ou dans un but comparatif, sur la localisation, l'historique, la description des œuvres d'architecture.

⁷ L'unité du dossier individuel est constituée par le fonds portant l'édifice ou l'édicule. Le fonds est toujours celui de l'époque la plus significative pour l'histoire de l'édifice : époque de construction primitive, ou époque de la plus grande extension.

On admet que deux dossiers distincts renvoient à un même fonds lorsqu'il s'agit d'édifices successifs situés sur un fonds loti ou remembré, le fonds de l'édifice le plus ancien ne correspondant pas à celui du plus récent. Il est toutefois recommandé de n'utiliser ce procédé que pour des édifices complexes ou des fonds transformés de manière radicale.

Les édifices, édicules et ouvrages d'art parties constituantes d'un ensemble peuvent faire l'objet d'un dossier.

Les parties constituantes d'un édifice peuvent également faire l'objet d'un sous-dossier, mais à condition d'être un bâtiment, corps de bâtiment ou un espace libre (par exemple un logis abbatial ou un jardin mais non une crypte). Des sous-dossiers d'édifices ne doivent être ouverts qu'avec discernement, et pour des édifices complexes, où il serait difficile, dans le cadre d'une notice unique, de rapporter les différentes informations à chacune des parties constituantes concernées.

AVERTISSEMENT

Organisation

Pour chaque champ, sont précisés :

- les caractéristiques techniques,
- le contenu,
- la forme et l'usage, illustrés par des exemples¹.

Pour certains champs, sont également indiqués :

- les relations avec les autres champs,
- le lexique (champs à mots-clés).

Certains champs sont générés automatiquement (RFPA, INSEE).

Consignes de rédaction

Les notices sont rédigées en typographie minuscule accentuée. Suivant le contenu du champ la syntaxe diffère :

- pour les champs à lexique (ou mots-clés) : le contenu correspond à une liste de descripteurs utilisant quelques séparateurs : le point-virgule, la virgule, les deux-points ou les parenthèses. Par convention, il a été décidé que tous les descripteurs seraient en minuscules, y compris le premier descripteur d'un champ, à l'exception bien entendu des noms propres. Tous les mots proposés comme descripteurs lorsque le terme souhaité n'existe pas dans les lexiques doivent être tirés de dictionnaires de la langue française (Larousse, Robert, à défaut du Dictionnaire de l'Académie française).

Les lexiques des champs DENO, PART et REMA renvoient à un thésaurus qui vient compléter le présent système descriptif. Ce thésaurus donne, pour chaque descripteur, l'environnement lexical, une courte définition renvoyant au besoin à un ouvrage de référence, enfin les termes équivalents en anglais.

- pour les champs à texte libre : le contenu est rédigé en respectant les règles typographiques usuelles : majuscules en début de phrase, point en fin de phrase, etc.

Quel que soit le champ, les règles typographiques suivantes sont observées :

- le point-virgule et les deux points sont précédés et suivis d'une espace,
- la virgule et le point sont suivis d'une espace,
- la parenthèse ouvrante est précédée d'une espace et la parenthèse fermante suivie d'une espace, de même pour les crochets et pour les guillemets,
- le trait d'union est un ligateur, il est utilisé dans les mots composés (en particulier, il est très utilisé dans les champs ADRS, VOCA),
- les majuscules ne doivent pas être accentuées,
- la livre (£) permet de passer à un autre paragraphe,
- la barre oblique n'est ni précédée ni suivie d'une espace.

¹ Certains de ces exemples ont été extraits de notices existant dans la base, d'autres ont été créés pour les besoins de la démonstration, en particulier pour les champs nouvellement introduits.

Présentation des lexiques

Les conventions suivantes ont été adoptées pour la présentation des lexiques :

- les descripteurs sont habituellement rangés par ordre alphabétique des termes génériques, puis par ordre alphabétique des spécifiques à l'intérieur des génériques ; dans le cas d'une organisation différente, celle-ci est indiquée dans la présentation du champ.
- les termes entre chevrons (< >) : termes autorisés uniquement pour l'interrogation, mais non utilisés dans la rédaction des notices.
- le signe égal : dans les lexiques, le signe égal (=) indique un synonyme autorisé à la saisie, sauf s'il figure entre chevrons.

CHAPITRE I

Références documentaires

REF	Référence informatique
RENV	Numéro de renvoi au domaine MH ou au domaine INVENTAIRE
ARCHEO	Référence dans la base archéologique (Patriarche)
DENQ	Date de l'enquête
COPY	Copyright
DBOR	Date de rédaction de la notice
NOMS	Noms des rédacteurs de la notice et du dossier
ETUD	Cadre de l'étude
DOSS	Type de dossier

Contenu du chapitre :

Le chapitre **Références documentaires** regroupe un ensemble d'informations :

- . d'ordre technique (références d'identification de la notice et liens avec d'autres notices)
- . donnant les conditions de l'enquête (date, noms des rédacteurs, cadre de l'étude)
- . et documentaires (copyright, type de dossier)

REF

Référence informatique

Intitulé du champ : **REF**

Domaines : Inventaire, MH.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique, **obligatoire**, monovaleur, avec contrôle syntaxique et contrôle de cohérence.

- *Lexique* : liste ouverte.

Contenu :

Numéro d'immatriculation de la notice.

Forme et usage :

Numéro d'ordre donné par le chercheur lors de l'ouverture du dossier. Il est composé de deux lettres (IA pour Inventaire Architecture, PA pour Protection Architecture) suivies de huit chiffres : 2 pour le département, 6 pour l'oeuvre. Cette numérotation se fait par départements. Elle est gérée par le Service régional.

Cette référence permet d'établir le lien entre les différents domaines de la base Mérimée ainsi qu'avec les autres bases de la direction du Patrimoine (Palissy, Mémoire, etc.).

Cette référence est reprise dans le champ **REFA** de la base Palissy afin d'établir le lien entre l'édifice contenant et ses objets mobiliers étudiés. Elle est également reprise dans le champ MERIM de la base Illustration.

REF IA74001280

REF PA74001510

N.B. Il est vivement recommandé de tenir un registre afin d'éviter d'utiliser deux fois le même numéro.

RENV

Numéro de renvoi au domaine MH ou au domaine Inventaire

Intitulé du champ : **RENV**

Domaines : Inventaire, MH.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique, avec contrôles syntaxique et de cohérence.

Séparateur : le point-virgule.

- *Lexique* : liste ouverte.

Contenu :

Ce champ a pour but de créer un lien entre deux notices concernant la même oeuvre et relevant de domaines différents : pour l'Inventaire, c'est la référence (**REF**) de la même oeuvre dans le domaine MH ; pour les MH, la référence (**REF**) de la même oeuvre dans le domaine Inventaire.

Relation avec les autres champs :

Dans le domaine Inventaire, ce champ est obligatoirement rempli si **PROT** et **DPRO** le sont.

Forme et usage :

Reprendre la référence **REF** de la notice dans l'autre domaine.

- Inventaire :

Lorsque une oeuvre fait l'objet de plusieurs notices MH, on reporte les différentes références¹.

DENO **abbaye**

RENV PA38000040 ; PA38000042 ;
PA38000054

COM Crémieu

PART église ; logis abbatial ; cloître ;
portail

PPRO Rez-de-chaussée et escalier du
logis abbatial classés par arrêté
du 11/09/1906 ; église classée par
arrêté du 06/07/1907 ; cloître
classé par arrêté du 19/10/1961

¹ On n'indique pas les références de la base Agrippa, propre aux Monuments historiques.

ARCHEO

Référence dans la base Patriarche

Intitulé du champ : **ARCHEO**

Domaine : MH.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique.

Séparateur : le point-virgule

- *Lexique* : liste ouverte.

Contenu :

Référence du dossier archéologique correspondant dans la base Patriarche.

Forme et usage :

Référence à la même oeuvre dans la base Patriarche (champ à l'usage des Monuments Historiques seulement).

DENO dolmen

PPRO dolmen numéro 2 du Bois des

Géantes : classement par liste de

1900

ARCHEO 07 042 3 AP

DENQ

Date de l'enquête

Intitulé du champ : **DENQ**

Domaines : Inventaire, MH.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : numérique, **obligatoire**, monovaleur, avec contrôle syntaxique.

Séparateur : le point-virgule.

- *Lexique* : liste ouverte.

Contenu :

Année durant laquelle a débuté l'étude de l'oeuvre. Cette date sert aussi pour le copyright.

Forme et usage :

- *Inventaire* :

Si la notice est rédigée plusieurs années après le début de l'enquête, le rédacteur indiquera la date correspondant aux premières campagnes photographiques.

DENQ 1998

- *Monuments historiques* :

Année de l'établissement du dossier de protection.

COPY

Copyright

Intitulé du champ : **COPY**

Domaines : Inventaire, MH.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique, **obligatoire**, avec contrôle lexical.

Séparateur : le point-virgule.

- *Lexique* : liste hiérarchisée.

Contenu :

Année du copyright, qui correspond à celle du début de l'enquête.

Forme et usage :

Le copyright apparaît sous la forme : **(c) Inventaire général** ou **(c) Monuments historiques**, suivi, après une virgule, de l'année de l'enquête (champ **DENQ**).

COPY (c) Inventaire général, 1991

COPY (c) Monuments historiques, 1991

Il peut être fait ici mention d'un double copyright lorsque la documentation a été établie dans le cadre d'une convention avec d'autres partenaires.

LEXIQUE COPY

- (c) Inventaire général, 1998
- (c) Inventaire général, 1999
- *etc.*
- (c) Monuments historiques, 1998
- (c) Monuments historiques, 1999
- *etc.*

DBOR

Date de rédaction de la notice

Intitulé du champ : **DBOR**

Domaines : Inventaire, MH.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : numérique, **obligatoire**, avec contrôle syntaxique.

Séparateur : le point-virgule.

- *Lexique* : liste ouverte.

Contenu :

Année de rédaction de la notice (appelée « bordereau » lorsqu'elle était remplie manuellement, ce qui explique l'intitulé **DBOR**).

Relations avec les autres champs :

L'année de rédaction de la notice ne peut, logiquement, être antérieure à celle de réalisation de l'enquête sur le terrain (**DENQ**).

Forme et usage :

On indique ordinairement une seule année. Néanmoins lorsque l'étude d'une oeuvre est reprise dans un autre cadre, on ajoute l'année de la dernière enquête.

DBOR 1996

DBOR 1988 ; 1996

*ETUD inventaire topographique ;
patrimoine industriel*

NOMS

Nom(s) des rédacteurs de la notice et du dossier

Intitulé du champ : NOMS

Domaines : Inventaire, MH.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique.

Séparateur : le point-virgule.

- *Lexique* : liste ouverte.

Contenu :

Nom(s) des auteurs de la notice et du dossier.

Forme et usage :

Le nom est suivi du prénom. Plusieurs réponses sont possibles.

NOMS Mercier Marie ; Dupont Norbert

ETUD

Cadre de l'étude

Intitulé du champ : **ETUD**

Domaines : Inventaire, MH.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique, **obligatoire**, avec contrôle lexical.

Séparateurs : le point-virgule, les parenthèses, la virgule et les deux points.

- *Lexique* : liste hiérarchisée avec affixes et synonymes.

Contenu :

Cadre dans lequel l'oeuvre a été recensée par les services de la Direction de l'Architecture et du Patrimoine ou sous leur contrôle.

Forme et usage :

- *Inventaire* :

Le descripteur retenu pour la notice généralités de l'aire d'étude définit le cadre de l'étude pour l'ensemble de l'aire.

ETUD inventaire topographique

ETUD patrimoine industriel

Pour les études ne répondant pas aux normes actuelles de l'inventaire topographique (absence des champs obligatoires), s'assurer auprès du bureau de la Méthodologie qu'elles seront acceptées dans Mérimée. Pour une **enquête thématique régionale**, indiquer en affixe l'intitulé précis de l'enquête : chaque nouvelle enquête thématique fera l'objet d'une demande d'introduction de terme dans le lexique.

*ETUD enquête thématique
départementale (églises d'Ille-et-
Vilaine)*

C'est aussi dans ce champ que l'on précise, le cas échéant, que l'étude d'un édifice, déjà entreprise dans un premier cadre d'enquête, l'est ensuite dans une seconde approche. On ne doit en aucun cas ouvrir une nouvelle notice.

DBOR 1988 ; 1996

*ETUD inventaire topographique ;
patrimoine industriel*

DENO scierie

Dans le cadre des opérations thématiques, on peut envoyer un lot cohérent de documents (par exemple un arrondissement pour une opération départementale de repérage du patrimoine industriel), même si l'opération n'est pas achevée ; on emploie alors l'affixe : (**enquête partielle**) suivi de la précision sur le lot de notices concerné.

*ETUD patrimoine industriel (enquête
partielle, Communauté urbaine Le
Creusot-Montceau-les-Mines)*

DOSS dossier généralités thématiques

DENO généralités

AIRE Saône-et-Loire

On opère de la même manière l'archivage de lots de notices d'une aire d'étude laissée inachevée, en indiquant dans le commentaire historique de la notice **généralités** les raisons de son inachèvement et son degré de complétude.

ETUD

- *Monuments historiques* :

Champ généré automatiquement (recensement immeubles MH). Ne pas remplir.

LEXIQUE ETUD

- < enquête de l'Inventaire > = < Inventaire >
- < enquête topographique de l'Inventaire > = < topographique >
- étude d'inventaire ¹ = < inventaire fondamental >
- inventaire topographique ² = < pré-inventaire normalisé >
- inventaire préliminaire ³
- pré-inventaire ⁴
- < enquête thématique de l'Inventaire > ⁵ = < thématique >
- < enquête thématique nationale > ⁶
- patrimoine industriel ⁷ = < repérage du patrimoine industriel > = < recensement du patrimoine industriel >
- patrimoine de la villégiature ⁸ = < recensement du patrimoine de la villégiature >
- enquête thématique régionale
- enquête thématique départementale
- < opération ponctuelle de l'Inventaire >
- opération ponctuelle
- opération d'urgence
- < enquête des Monuments historiques > = < MH >
- liste immeubles protégés MH = recensement immeubles MH
- < affixes >
- - enquête partielle
- - enquête externe
- - églises d'Ille-et-Vilaine
- - canaux de la région Centre, etc.

¹ **Une étude d'inventaire** est l'approfondissement d'un inventaire topographique, sur la totalité ou une partie seulement des oeuvres recensées (famille, thème, etc.). Ce genre d'étude est l'héritier de l'ancien inventaire fondamental, par la recherche documentaire, la méthode d'analyse et l'importance accordée aux relevés. La nouveauté par rapport à l'inventaire fondamental réside dans les possibilités offertes par l'informatique de traitements statistiques et cartographiques de l'information.

² **L'inventaire topographique**, recensement exhaustif de caractère scientifique, consiste, dans le cadre d'une aire géographique donnée (canton, secteur urbain, etc.), à localiser et à identifier les édifices ou les objets mobiliers et à établir une sélection raisonnée d'oeuvres sur lesquelles sont réunies les données essentielles.

³ **L'inventaire préliminaire** peut constituer la première étape d'un inventaire topographique. Son contenu est allégé par rapport à celui-ci et se borne pour l'essentiel à identifier et localiser les oeuvres et à en préparer la sélection.

⁴ **Le pré-inventaire** est une enquête topographique, généralement sommaire, réalisée sous la direction de l'Inventaire général par des enquêteurs extérieurs.

⁵ **Une enquête thématique** est limitée à un domaine ou à une famille d'oeuvres, étudiées de manière systématique et selon une progression topographique.

⁶ **Le repérage du patrimoine industriel** est un recensement exhaustif du patrimoine industriel mené dans le cadre des départements. Le contenu et la présentation des dossiers répondent aux normes de l'inventaire topographique.

⁷ **Le recensement du patrimoine de la villégiature** (balnéaire, thermal, rural, etc.) est mené dans un cadre communal ou pluri-communal. Le contenu et la présentation des dossiers répondent aux normes de l'inventaire topographique.

⁸ **Les enquêtes thématiques régionales ou départementales** sont définies au niveau régional ou inter-régional et portent sur certains domaines ou familles d'oeuvres. L'aire d'étude est également définie au niveau régional pour chaque enquête.

DOSS

Type de dossier

Intitulé du champ : DOSS

Domaines : Inventaire, MH.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique, **obligatoire**, avec contrôle lexical et contrôle de cohérence.

Séparateur : le point-virgule.

- *Lexique* : liste hiérarchisée avec synonymes.

Contenu :

Catégorie de dossier (dossier de recensement, dossier individuel ou collectif, ensemble, sous-dossier), et, pour l'Inventaire seulement, cadre géographique concerné (aire d'étude, département, commune par défaut). Ce champ est utile au tri des notices.

Relations avec les autres champs :

Pour tout sous-dossier doivent être remplis les champs **EDIF** et **REFE**, et pour tout dossier comprenant un ou plusieurs sous-dossiers les champs **PART** et **REFP**.

Le descripteur dossier individuel d'aire d'étude désigne un dossier d'édifice sans adresse précise, localisable seulement à l'aire d'étude. Il doit toujours être accompagné de la mention localisation inconnue dans le champ **PLOC**.

Forme et usage :

- *Inventaire* :

Un sous-dossier peut être ouvert dès lors qu'une partie constituante d'un ensemble ou d'un édifice présente, en elle-même, suffisamment d'intérêt pour mériter une notice distincte (exemples : la porte de ville de fortifications d'agglomération, la fabrique d'un parc, l'église d'une abbaye). Cela permet en outre d'éviter les notices trop longues et de rédaction confuse.

Ensemble contenant



REF IA46140600
DOSS ensemble ; avec sous-dossier
DENO **ensemble cathédral**
PART cathédrale (étudiée) ; hôtel
(étudié)
REFP IA46140601 ; IA46140602
REG Midi-Pyrénées
DPT 46

Sous-dossier

REF IA46140601
DOSS sous-dossier
DENO **cathédrale**
EDIF ensemble cathédral
REFE IA46140600

DOSS

COM Cahors
Edifice contenant
→

REF IA94000150
DOSS individuel ; avec sous-dossier
DENO **demeure**
PART parc ; fabrique de jardin (étudiée)
REFP IA94000151

Sous-dossier

REF IA94000151
DOSS sous-dossier
DENO **fabrique de jardin**
EDIF demeure ; dans le parc
REFE IA94000150

Ensemble contenant

→

REF IA83000810
DOSS ensemble ; avec sous-dossier
DENO **ensemble d'industrie céramique**
TICO ensemble d'industrie céramique
Fenal frères
PART tuilerie (étudiée) ; briqueterie ;
four industriel
REFP IA83000811

Sous-dossier

REF IA83000811
DOSS sous-dossier
DENO **tuilerie**
ADRS Usine (rue de l') 8
EDIF ensemble d'industrie céramique
Fenal frères
REFE IA83000810

Pour une ville, un quartier, un hameau, etc., les liens avec les ensembles et les édifices contenus sont créés grâce aux champs topographiques **COM** et **LIEU**. Les descripteurs **sous-dossier** et **avec sous-dossier** ne sont employés que si les champs de localisation ne permettent pas d'exprimer le lien d'inclusion. Dans l'exemple ci-dessous, le lotissement du Pont-Royal se trouve naturellement rangé sous le quartier des Lumières, puisque le lien de dépendance se trouve exprimé par le champ **LIEU**. Mais la relation unissant le lotissement à l'une de ses maisons doit, quant à elle, être exprimée par les champs **DOSS**, **PART**, **REFA**, **EDIF** et **REFP**.

Ensemble
→

REF IA94000348
DOSS ensemble
DENO **quartier**
LIEU Lumières (quartier des)

Ensemble contenant
→

REF IA94000349
DOSS ensemble ; avec sous-dossier
DENO **lotissement**
TICO lotissement du Pont-Royal
PART maison (étudiée) ; maisons
REFP IA94000350
LIEU Lumières (quartier des)

Sous-dossier

REF IA94000350
DOSS sous-dossier
DENO **maison**
EDIF lotissement du Pont-Royal
REFE IA94000349
LIEU Lumières (quartier des)

Les dossiers **ensemble régional**, **ensemble départemental** ou **ensemble d'aire d'étude** renvoient à des ensembles du génie civil (canaux, aqueducs, voies ferrées), non à des édifices ou à des ensembles "polygonaux", même à cheval sur deux régions, départements ou communes.

DOSS ensemble départemental
DENO **canal de navigation**
REG Centre
DPT 45

DOSS

Les sous-dossiers d'ensembles peuvent être eux-mêmes des ensembles (bien qu'en pratique cela soit peu fréquent), et bien sûr des édifices ou des édicules.

<i>Ensemble contenant</i> →	<i>Ensemble contenant et sous-dossier</i> →	<i>Sous-dossier</i>
<i>REF IA78001320</i> <i>DOSS ensemble ; avec sous-dossier</i> <i>DENO ensemble castral</i> <i>PART parc de chasse (étudié) ; couvent (étudié) ; château (étudié)</i> <i>REFP IA78001321 ; IA78001326 ; IA78001327</i> <i>COM Saint-Germain-en-Laye</i>	<i>REF IA78001321</i> <i>DOSS ensemble ; sous-dossier ; avec sous-dossier</i> <i>DENO parc de chasse</i> <i>PART rendez-vous de chasse (étudié) ; maison; croix de chemin (étudiée)</i> <i>REFP IA78001322 ; IA78001323</i> <i>EDIF ensemble castral</i> <i>REFE IA78001320</i> <i>COM Saint-Germain-en-Laye</i>	<i>REF IA78001322</i> <i>DOSS sous-dossier</i> <i>DENO croix de chemin</i> <i>EDIF parc de chasse</i> <i>REFE IA78001321</i> <i>COM Saint-Germain-en-Laye</i>

Si l'œuvre est contenue dans un édifice ou un ensemble non étudié, on utilise le descripteur dossier **individuel** et on indique dans le champ **CADA** la dénomination de l'édifice ou de l'ensemble contenant (voir le champ **CADA**). Il peut cependant être préférable d'ouvrir un dossier d'ensemble, même si celui-ci présente en lui-même peu d'intérêt, car il permet de regrouper un certain nombre d'informations. Ainsi pour le **cimetière**, dont le plan permettra de mieux localiser les chapelles et les tombeaux étudiés.

DOSS individuel
DENO chapelle funéraire
CADA 1961 G 355 ; dans le cimetière non étudié

CAS PARTICULIER

Pour le patrimoine industriel, le descripteur **sous-dossier** et le champ **EDIF** sont utilisés en particulier pour les notices d'usines ou de parties industrielles contenues dans des édifices non industriels étudiés dans le cadre topographique.

<i>Edifice contenant</i> →	<i>Sous-dossier</i>
<i>REF IA16000836</i> <i>ETUD inventaire topographique</i> <i>DOSS individuel ; avec sous-dossier</i> <i>DENO ferme</i> <i>PART distillerie (étudiée) ; cour</i> <i>REFP IA16000837</i>	<i>REF IA16000837</i> <i>ETUD patrimoine industriel</i> <i>DOSS sous-dossier</i> <i>DENO distillerie</i> <i>EDIF ferme ; dans la cour</i> <i>REFE IA16000836</i>

- *Monuments historiques* :

Généralement on utilise le descripteur **dossier de protection**.

1. S'il s'agit de la **notice de renvoi** d'un édifice situé sur plusieurs communes, on porte alors dans le champ **DENO** le descripteur **oeuvre sur plusieurs communes**. La dénomination réelle ainsi que le type de dossier de l'édifice n'apparaissent qu'à la commune principale (cf. le champ **PLOC**).

DOSS dossier de protection *DOSS notice de renvoi*

DOSS



DENO pont

TICO pont de la Bellassière

HYDR Blaise (la)

COM Crécy-Couvé

PLOC édifice sur plusieurs communes :
Saulnières

CADA non cadastré

PPRO Pont enjambant la rivière de la
Blaise sur le chemin
départemental n° 310 dit de la
Bellassière : inscription par arrêté
du 8 janvier 1993

DENO oeuvre sur plusieurs communes

TICO pont de la Bellassière

HYDR Blaise (la)

COM Saulnières

PLOC édifice sur plusieurs communes :
Crécy-Couvé

CADA non cadastré

PPRO voir commune de Crécy-Couvé

2. Il s'agit de la notice d'un édifice non protégé individuellement, mais situé dans un ensemble protégé en tant que tel : se conformer aux consignes générales indiquées ci-dessus.

3. Il s'agit de la notice de renvoi d'un ensemble non protégé en tant que tel : si l'on veut faire apparaître l'ensemble, par exemple le sol d'une place qui n'est pas protégée, mais dont les immeubles la bordant le sont, on crée une notice intitulée **notice de renvoi** dans le champ **DOSS**. Il s'agit d'une notice fictive qui ne sera pas comptabilisée lors des statistiques, mais qui pourra éventuellement être utilisée pour les mises à jour des listes départementales. Dans le contenu des champs **DENO**, **APPL** et **COM** on indique des précisions sur l'ensemble et, dans l'historique, on liste les appellations associées éventuellement à l'adresse de chaque partie protégée.

DOSS notice de renvoi

DENO place

TICO place Bellecour

COM Lyon

LEXIQUE DOSS

- < dossier Inventaire >
- - généralités régionales
- - généralités départementales
- - généralités d'aire d'étude
- - généralités = < généralités communales >
- - collectif régional
- - collectif départemental
- - collectif d'aire d'étude = < collectif cantonal >
- - collectif = < collectif communal >
- - ensemble régional
- - ensemble départemental
- - ensemble d'aire étude = < ensemble cantonal >
- - ensemble = < ensemble communal >
- - individuel d'aire d'étude = < individuel cantonal >
- - individuel
- - sous-dossier = < dossier partie constituante >
- - avec sous-dossier
- < dossier Monuments historiques > = < dossier MH >
- - dossier de protection
- - notice de renvoi

CHAPITRE II

Désignation

DENO	Dénomination
GENR	Genre du destinataire
PDEN	Précision sur la dénomination
VOCA	Vocable
APPL	Appellation et titre
ACTU	Destinations successives et actuelle
TICO	Titre courant
PART	Parties constituantes
REFP	Références des parties constituantes étudiées
COLL	Décompte des oeuvres recensées

Contenu du chapitre :

Le chapitre **Désignation** définit l'oeuvre traitée dans la notice et le dossier correspondant. Il ne concerne que des oeuvres existantes ou restituables (pour l'Inventaire) et des édifices bénéficiant d'une mesure de protection (pour les MH). Il définit l'oeuvre étudiée dans sa ou ses fonctions d'origine, le statut social de son ou ses destinataires initiaux, ses appellations usuelles anciennes ou récentes, ses destinations successives, ses principales parties et, pour le patrimoine industriel, la source d'énergie utilisée.

Les oeuvres ou parties constituantes non restituables n'apparaissent pas dans ce chapitre, mais sont signalées dans le chapitre historique (champ HIST).

Dénomination

Intitulé du champ : **DENO**

Domaines : Inventaire, MH.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique, **obligatoire**, avec contrôle lexical.

Séparateur : le point-virgule.

- *Lexique* : liste hiérarchisée avec synonymes.

Contenu :

La dénomination désigne l'oeuvre à l'époque de sa création. Lorsque plusieurs oeuvres se sont succédé ou sont associées sur le même fonds, le dossier individuel porte plusieurs dénominations.

Les dénominations multiples peuvent concerner indifféremment des constructions simultanées (ex : **mairie ; école**) ou successives (ex : **château fort ; château**). Ne sont concernées que les oeuvres existantes ou restituables par la documentation figurée, ou protégées au titre des MH.

La dénomination au singulier désigne une oeuvre d'architecture. La dénomination au pluriel renvoie soit à un dossier collectif d'oeuvres de la même famille, soit à une série d'oeuvres.

Une mutation de l'utilisation n'ayant pas entraîné de modification importante de la construction n'est pas portée dans ce champ mais dans le champ **ACTU**.

Organisation :

Outre les généralités, le lexique comprend 18 sections principales correspondant à la fonction de l'oeuvre.

- < urbanisme >
- < architecture religieuse >
- < architecture funéraire ou commémorative ou votive >
- < architecture de l'administration ou de la vie publique >
- < architecture judiciaire ou pénitentiaire ou de police >
- < architecture fiscale ou financière >
- < architecture hospitalière ou d'assistance ou de protection sociale >
- < architecture scolaire >
- < architecture de culture recherche sport loisirs >
- < architecture militaire >

DENO

- < architecture domestique >
- < architecture agricole >
- < architecture commerciale >
- < architecture artisanale >
- < architecture industrielle >
- < génie civil >
- < architecture de jardin >

A l'intérieur de chaque section, les oeuvres sont distribuées en ensembles, édifices et édicules ou ouvrages d'art, les spécifiques venant se ranger sous les génériques. L'organisation des descripteurs d'édifices de l'architecture industrielle correspond aux branches d'activité définies par l'INSEE.

Certains descripteurs pourraient être rangés sous plusieurs sections, mais ne se trouvent qu'à une seule place du lexique, afin de ne pas alourdir celui-ci. Il est toujours possible, par recours à l'index, ou mieux, au thesaurus, de retrouver le terme recherché.

Extrait du lexique montrant son organisation :

- < **architecture religieuse** >
- ensemble religieux
- édifice religieux
- édifice religieux chrétien
- église
- cathédrale
- < édicule religieux >
- < partie d'édifice religieux >

Relations avec les autres champs :

Tous les champs de ce chapitre concourent à la désignation de l'oeuvre en complément de la dénomination.

Maison d'artisan
DENO maison
GENR d'artisan

Eglise troglodytique
DENO église
PDEN église troglodytique

Eglise Saint-Roch
DENO église
VOCA Saint-Roch

Hospice Gournot
DENO hospice
APPL fondation Gournot

Motte féodale
DENO édifice fortifié
PART motte

DENO

Monuments historiques :

DENO **église**
TICO *église Saint-Roch*

Dans les cas de dénominations multiples, le commentaire historique (**HIST**) établit le lien entre les descripteurs. Il complète aussi la dénomination en mentionnant les édifices détruits non restituables ayant occupé le même emplacement.

Les lexiques des champs **DENO**, **PART** et **REMA** ont la même construction hiérarchique. Tous les descripteurs du premier sont susceptibles de se trouver dans le deuxième, car tous les édifices peuvent être partie constituante d'un plus grand édifice ou d'un ensemble.

Si la dénomination correspond à un ensemble, le champ **DOSS** porte **ensemble**.

Si la dénomination correspond à un édifice ou un édicule, le champ **DOSS** porte **individuel**.

Si la dénomination correspond à une famille architecturale, le champ **DOSS** porte **collectif**, et le descripteur de **DENO** est au pluriel. Si ce descripteur est au pluriel mais que le contenu du champ **DOSS** est **individuel**, alors il s'agit d'une série d'édifices.

Forme et usage :

- Consignes générales :

Les descripteurs sont employés au singulier ou au pluriel : dans ce dernier cas, il s'agit soit d'œuvres en série¹, soit de dossiers collectifs sur des familles d'œuvres.

DOSS *individuel*
DENO **maisons**
PDEN *maisons en série (série de 5)*

DOSS *collectif*
DENO **maisons**
COLL *1500 bâti INSEE ; 250 repérées ;
24 étudiées*

Si le terme adéquat ne figure pas dans le lexique, les noms proposés comme descripteurs doivent être tirés de dictionnaires de la langue française (Larousse, Robert, à défaut du Dictionnaire de l'Académie française). S'il n'existe pas de terme pour désigner la fonction de l'œuvre étudiée, on choisit dans le lexique le générique qui s'en approche le plus et on indique dans le champ **PDEN** le mot ou l'expression adéquat.

DENO **maison**
PDEN *maison de villégiature*

DENO **établissement conventuel**
PDEN *refuge monastique*

DENO **usine d'extraction**
PDEN *usine d'ocre*

Les dénominations successives sont notées par ordre chronologique, les dénominations simultanées par ordre d'importance. Dans les deux cas, le commentaire **HIST** permet de préciser la simultanéité ou la succession des fonctions.

DENO **ermitage ; usine de ferblanterie**

DENO **mairie ; école**

La dénomination de l'édifice le plus ancien établi sur le fonds n'est pas notée dans le champ **DENO** si l'édifice concerné est détruit et n'est pas restituable. En revanche, elle doit apparaître dans le champ **HIST**.

¹ Une série de maisons ne constitue pas un ensemble, à la différence d'un lotissement concerté (Livret Architecture, p. 5 et 9).

DENO

Pour les dénominations successives, ne pas confondre dénomination et destination. Une dénomination (**DENO**) correspond à une structure architecturale ; une destination (**ACTU**) à une mutation de l'utilisation n'ayant pas entraîné de modification importante de l'architecture : un remaniement de la distribution intérieure, l'ajout d'un ouvrage ou d'un corps de bâtiment sans intérêt architectural n'entraînent pas une nouvelle dénomination.

- Inventaire :

Quelques descripteurs hiérarchisés sous < édicule... > font aussi partie du lexique des dénominations de la base Palissy². Néanmoins, aucune œuvre ne peut être traitée, sous la même dénomination, à la fois dans les deux bases. Ainsi un monument aux morts est traité :

1 - Dans la base Palissy uniquement s'il est situé à l'abri d'un édifice.

Notice Palissy

DENO monument aux morts

*EDIF hôtel de ville ; dans le hall
d'entrée*

TECH sculpture

REPR groupe de figures

2 - Dans la base Mérimée lorsqu'il est situé en plein air. Dans ce dernier cas :

Notice Mérimée

DENO monument aux morts

TECH sculpture

*REPR palme : symbole funéraire ; coq :
symbole patriotique*

a - seule l'architecture est intéressante, et il n'y a pas de notice dans

Palissy

b - le décor est intéressant, et l'on remplit alors deux notices (cela est préférable même si seul le décor semble mériter l'attention) :

Notice Mérimée

REF IA92001821

DENO monument aux morts

*TECH sculpture (étudiée dans la base
Palissy)*

Notice Palissy

REF IM92000329

DENO groupe sculpté

EDIF monument aux morts

REFA IA92001821

- Monuments historiques :

La dénomination désigne l'œuvre dans son ensemble. Si seule une partie de l'édifice est protégée (par exemple le cloître d'un couvent), noter :

DENO couvent

MHPP cloître

DENO fortification d'agglomération

MHPP tour

² Ces descripteurs sont : banc public, borne, borne fontaine, borne routière, calvaire, croix de chemin, croix de cimetière, croix monumentale, fontaine de dévotion, grotte de Lourdes, horloge publique, lanterne des morts, mont calvaire, montjoie, monument, monument aux morts, monument sépulcral, polissoir, portail, porte, tombeau, trophée.

LEXIQUE DENO

- **généralités**

- < **urbanisme** > = < ensemble urbain >
- agglomération = < habitat >
- bourg
- bourg castral
- civitas = < cité romaine > = < cité antique >
- écart = < hameau > = < lieu-dit >
- oppidum
- palafitte = < cité lacustre >
- station de villégiature = < village de vacances >
- station balnéaire
- station de sports d'hiver
- station thermale = < ville d'eau >
- village
- ville
- ville nouvelle = < ville neuve >

- < espace libre urbain >
- place
- esplanade

- secteur urbain
- ensemble d'édifices à cour commune
- ensemble d'édifices derrière façade
- faubourg
- forum
- îlot
- lotissement
- lotissement concerté
- cité = < grand ensemble >
- cité jardin
- cité ouvrière
- cité universitaire
- village olympique
- quartier
- < secteur urbain concerté >
- zone d'aménagement concerté = < ZAC >
- zone d'urbanisation prioritaire = < ZUP >

- voirie
- passage couvert = < passage >
- rue
- avenue
- boulevard
- promenade

- < **architecture religieuse** >

- ensemble religieux
- ensemble canonial = < cloître (ensemble) >
- ensemble culturel
- mont calvaire = < chemin de croix >
- ensemble cathédral = < groupe cathédral >

- < édifice religieux > = < sanctuaire >
- < édifice religieux chrétien >
- baptistère
- église = < église catholique > = < église orthodoxe > = < église luthérienne >
- basilique
- cathédrale = < primatiale >
- chapelle = < église dite chapelle >
- collégiale
- église paroissiale
- temple = < temple protestant >
- établissement conventuel = < monastère >
- abbaye
- béguinage
- commanderie
- couvent
- ermitage
- grange monastique
- prieuré
- édifice religieux non chrétien
- mosquée
- synagogue
- temple païen = < temple antique >
- fanum

- < édicule religieux >
- < édicule religieux chrétien >
- calvaire = < croix calvaire > = < calvaire extérieur >
- croix monumentale = < croix > = < croix votive > = < croix de mission >
- croix de chemin
- croix de cimetière
- fontaine de dévotion
- grotte de Lourdes
- oratoire = < ouradour >
- reposoir

- < partie d'édifice religieux >
- bâtiment conventuel
- cloître
- lavabo de cloître
- hôtellerie

--- logis abbatial
 --- logis prieural

 - < **architecture funéraire, commémorative ou votive** >
 -- ensemble commémoratif
 -- ensemble funéraire
 --- alignement = < alignement de menhirs >
 --- cimetière = < nécropole >
 --- cromlech
 --- enclos funéraire

 -- < édifice funéraire >
 --- charnier
 --- mausolée = < martyrium >
 --- morgue
 --- ossuaire

 -- monument = < monument funéraire > = < édicule
 commémoratif > = < édicule votif > = < monument
 commémoratif > = < édicule funéraire >
 --- arc monumental = < arc commémoratif > =
 < arc funéraire >
 ---- arc de triomphe
 --- colonne monumentale = < colonne commémorative >
 = < colonne votive > = < colonne funéraire >
 = < pilier monumental > = < pilier funéraire >
 --- four crématoire = < crématorium >
 --- lanterne des morts
 --- mégalithe
 ---- allée couverte
 ---- dolmen = < arca > = < caxa > = < cibournié >
 ---- menhir = < peulvan > = < peulven >
 ---- roche ornée
 ---- trilithe = < lichaven >
 --- monument aux morts
 --- monument sépulcral = < sépulcre >
 ---- chapelle funéraire
 ---- tombeau = < tombe > = < dalle funéraire >
 --- obélisque = < obélisque de jardin >
 --- pierre des morts
 --- trophée
 --- tumulus = < barrow > = < montissel >
 ---- galgal = < cairn >

 - < **architecture de l'administration ou de la vie publique**
 > = < architecture publique >
 -- < édifice de l'administration ou de la vie publique >
 = < édifice public >
 ---- ambassade
 ---- consulat
 --- beffroi = < beffroi communal >
 --- entrepôt public
 ---- grenier public

--- établissement administratif = < service administratif >
 ---- établissement administratif communal
 ---- intendance
 ---- ministère
 ---- préfecture
 ---- sous-préfecture
 --- hôtel de département = < conseil général >
 --- hôtel de région = < conseil régional >
 --- mairie
 ---- échevinage
 ---- hôtel de ville
 ---- maison commune
 ---- maison consulaire
 --- < siège d'association ou d'organisation >
 ---- bourse du travail
 ---- cercle = < club >
 ---- maison du peuple
 ---- siège d'organisation internationale
 ---- siège de parti politique
 ---- siège syndical

 -- < édicule de l'administration ou de la vie publique >
 --- banc public
 --- horloge publique = < horloge édicule >
 = < horloge architecturale >
 --- latrines
 --- lavoir
 --- remise de matériel d'incendie = < remise de pompiers >
 = < remise de la pompe d'incendie >

 - < **architecture judiciaire, pénitentiaire ou de police** >
 -- < édifice judiciaire, pénitentiaire ou de police >
 --- chancellerie
 --- commissariat de police = < poste de police >
 --- prison = < maison d'arrêt > = < prison centrale >
 ---- bagné = < pénitencier >
 ---- camp de concentration
 ---- colonie pénitentiaire
 --- sergenterie
 --- tribunal = < justice de paix >
 ---- bailliage
 ---- officialité
 ---- palais de justice
 ---- parlement = < cour de parlement >
 ---- présidial
 ---- prévôté = < viguerie > = < vicomté >
 ---- sénéchaussée

 -- < édicule judiciaire, pénitentiaire ou de police >
 --- gibet
 --- mirador
 --- pilori

- < **architecture fiscale ou financière** >

- < ensemble fiscal ou financier >
- octroi
- < édifice fiscal ou financier >
- banque de France
- bureau d'octroi
- cour des comptes
- douane = < hôtel des douanes > = < bureau de douane >
- établissement financier
- banque
- caisse d'épargne
- mont de piété
- poste = < bureau de poste >
- hôtel des monnaies
- perception = < trésorerie > = < hôtel des impôts >
- bureau des finances
- grenier à sel
- maison aux dîmes
- grange aux dîmes
- station de péage = < péage >
- < édicule fiscal ou financier >
- poids public

- < **architecture hospitalière, d'assistance ou de protection sociale** >

- < édifice hospitalier, d'assistance ou de protection sociale >
- < édifice d'assistance ou de protection sociale >
- atelier de charité
- aumônerie
- bureau d'embauche
- caisse de retraite
- colonie de vacances = < centre aéré >
- dépôt de mendicité
- établissement de bienfaisance = < maison de charité > = < établissement de charité >
- foyer = < foyer de travailleurs > = < foyer de jeunes filles >
- garderie d'enfants = < crèche >
- institution pour les handicapés physiques
- maison de retraite
- orphelinat
- ouvroir
- édifice hospitalier = < établissement hospitalier >
- établissement médical = < centre médical > = < institut médical >
- dispensaire
- hôpital
- asile d'aliénés = < hôpital psychiatrique >
- hôpital général

- hospice = < hospice de vieillards >
- hôtel-Dieu
- maladrerie
- léproserie
- lazaret
- maternité
- sanatorium = < préventorium >
- < édifice d'une institution philanthropique >
- loge maçonnique

- < **architecture scolaire** >

- < ensemble scolaire >
- campus universitaire
- < édifice scolaire > = < édifice d'enseignement >
- école
- école maternelle = < jardin d'enfants >
- école primaire
- école secondaire
- collège
- lycée
- école professionnelle = < école technique > = < lycée technique >
- école d'agriculture
- école d'art = < école artistique >
- conservatoire = < conservatoire de musique > = < école de théâtre >
- école de danse
- école de commerce = < école commerciale >
- école militaire
- groupe scolaire
- noviciat
- pensionnat = < internat >
- salle d'asile
- séminaire
- petit séminaire
- < édifice d'enseignement supérieur >
- collège universitaire
- école normale = < école normale d'instituteurs >
- école supérieure = < grande école >
- université

- < **architecture de culture, recherche, sport ou loisir** >

- < ensemble de culture, recherche, sport ou loisir >
- centre de loisirs = < club de loisirs > = < club de vacances >
- complexe sportif
- parc d'exposition
- plage artificielle
- < édifice de culture, recherche, sport ou loisir >
- académie
- archives
- bibliothèque

--- casino = < salle de jeu >
 --- édifice sportif
 ---- boudrome = < jeu de boule >
 ---- établissement nautique
 ---- établissement de tir = < tir >
 ----- arquebuse
 ---- jeu d'arc
 ---- golf
 ---- gymnase = < salle de sport >
 ---- hippodrome = < champ de courses >
 ---- jeu de paume
 ---- manège
 ---- patinoire
 ---- pelote basque
 ---- piscine
 ---- stade = < terrain de sport > = < stade de football >
 = < terrain de rugby > = < stade d'athlétisme >
 ---- tennis
 ---- vélodrome
 --- établissement de bains
 ---- bains publics
 ----- bains douches
 ---- établissement thermal
 --- < lieu d'exposition >
 ---- galerie d'art
 ---- pavillon d'exposition = < palais d'exposition >
 --- institut de recherche
 ---- laboratoire d'essais = < soufflerie aérodynamique >
 ---- observatoire
 ----- abri d'instrument équatorial
 ----- abri d'instrument méridien
 ----- station météorologique
 --- < lieu de production intellectuelle >
 ---- établissement de production audiovisuelle
 ---- siège de presse
 ---- studio de cinéma
 ---- studio d'enregistrement
 --- maison de la culture
 --- musée
 --- salle de billard = < billard >
 --- établissement de danse = < salle de danse >
 = < dancing > = < salle de bal >
 --- salle de spectacle = < lieu de spectacle >
 ---- amphithéâtre
 ----- arène = < place de taureaux >
 ---- cabaret = < café concert > = < music-hall >
 ---- cinéma = < salle de cinéma >
 ---- cirque
 ---- opéra
 ---- salle de concert
 ---- théâtre
 --- salle des fêtes = < salle polyvalente >

-- < édicule de culture, recherche, sport ou loisir >
 --- cabine de bain
 --- mire = < mire astronomique >
 --- poste d'affut
 --- table d'orientation

 - < **architecture militaire** >
 -- < ensemble militaire >
 --- champ de bataille
 --- ensemble fortifié
 ---- fortification d'agglomération = < rempart de ville >
 = < enceinte de ville >
 ----- ceinture de forts
 ---- ligne fortifiée
 ---- place forte
 --- polygone de tir = < champ de tir >

 -- édifice militaire
 --- édifice fortifié
 ---- camp
 ---- château fort
 ---- fort
 ---- forteresse = < blocus >
 ----- citadelle
 --- édifice logistique
 ---- arsenal
 ---- caserne
 ----- gendarmerie
 ----- quartier de cavalerie
 ---- corps de garde = < poste de garde >
 ---- magasin de fourrage
 = < entrepôt militaire de fourrage >
 ---- magasin de munitions = < entrepôt de munitions >
 = < dépôt de munitions >
 ---- poudrière

 -- < ouvrage militaire > = < édicule militaire >
 --- < ouvrage fortifié > = < édicule fortifié >
 ---- batterie
 ---- blockhaus
 ---- donjon
 ---- double caponnière
 ---- mur défensif
 ---- ouvrage avancé
 ----- redoute
 ---- ouvrage d'entrée = < châtelet d'entrée >
 = < châtelet >
 ----- porte de ville
 ---- ouvrage Maginot
 ----- ouvrage d'artillerie
 ----- ouvrage d'infanterie
 ----- ouvrage mixte
 ---- position

- - - poste d'observation = < observatoire d'artillerie >
 = < mirador >
 - - - rampe de lancement

 - - < partie d'édifice militaire >
 - - - mess

 - < **architecture domestique** >
 - - < ensemble domestique >
 - - - ensemble castral

 - - < édifice domestique > = < édifice d'habitation >
 - - - abri
 - - - - abri sous roche
 - - - - abri troglodytique
 - - - - cabane = < borie > = < chibotte > = < cadole >
 = < orry > = < hutte >
 - - - - grotte = < grotte préhistorique >
 - - - - - grotte ornée
 - - - - - souterrain
 - - - - - - souterrain refuge
 - - - demeure = < habitation >
 - - - - bastide
 - - - - château = < maison de plaisance >
 - - - - hôtel = < hôtel particulier >
 - - - - immeuble = < immeuble d'habitation >
 - - - - - immeuble à logements
 - - - - - maison = < maison d'habitation >
 - - - - - maison forte
 - - - - - manoir = < maison noble > = < maison seigneuriale >
 - - - - - palais
 - - - - - - évêché = < palais épiscopal >
 - - - - - - - archevêché
 - - - - presbytère = < cure > = < maison curiale >
 - - - - rendez-vous de chasse = < pavillon de chasse >
 - - - - villa = < villa antique >

 - - < partie d'édifice domestique >
 - - - communs
 - - - - chenil
 - - - - écurie
 - - - - logement
 - - - - - conciergerie = < porterie >
 - - - - - remise
 - - - - - - garage = < remise automobile >
 - - - - - - remise à bateau
 - - - - resserre = < entrepôt domestique >
 - - - logis

 - < **architecture agricole** >
 - - ensemble agricole
 - - - ensemble pastoral
 - - - installation aquicole = < exploitation conchylicole >

 = < exploitation ostréicole >
 = < exploitation piscicole >
 - - - polder
 - - - terrasse agricole = < terrasse de culture >

 - - édifice agricole
 - - - entrepôt agricole
 - - - - coopérative agricole
 - - - - - coopérative vinicole
 - - - ferme = < exploitation agricole >
 - - - haras
 - - - magnanerie
 - - - silo

 - - < partie d'édifice agricole >
 - - - abreuvoir
 - - - cellier
 - - - - chai
 - - - étable
 - - - - bergerie
 - - - - étable à chevaux
 - - - - étable à vaches = < toril >
 - - - - porcherie
 - - - grange
 - - - hangar agricole = < hangar >
 - - - pigeonnier = < fuie >
 - - - - colombier = < pigeonnier à pied >
 - - - poulailler
 - - - pressoir
 - - - remise agricole
 - - - séchoir
 - - - - séchoir à chanvre
 - - - - séchoir à châtaignes
 - - - - séchoir à chicorée
 - - - - séchoir à fromages
 - - - - séchoir à houblon
 - - - - séchoir à tabac
 - - - toit à porcs = < soue >
 - - - vivier

 - < **architecture commerciale** >
 - - < ensemble commercial >
 - - - centre commercial
 - - - champ de foire

 - - édifice commercial = < édifice privé commercial >
 - - - auberge
 - - - bourse
 - - - - bourse de commerce
 - - - chambre de commerce
 - - - - siège de corporation = < siège de confrérie >
 - - - débit de boissons
 - - - - café = < bar >

DENO

- salon de thé
- entrepôt commercial
- dock
- hôtel de voyageurs = < hôtel de tourisme >
- immeuble de bureaux
- magasin de commerce
- échoppe
- galerie marchande
- grand magasin
- hypermarché
- magasin coopératif
- superette
- supermarché
- maison close = < bordel >
- marché
- halle
- parc de stationnement = < parking >
- refuge de montagne = < refuge >
- relais de poste = < poste aux chevaux >
- restaurant
- brasserie (restaurant)
- salle des ventes
- syndicat d'initiative = < office du tourisme >

- < architecture artisanale >

- < édifice artisanal >
- abattoir
- boucherie
- atelier
- blanchisserie
- boulangerie
- forge
- fournil
- fromagerie
- garage de réparation automobile
- station service
- laiterie
- poterie

-- < édicule artisanal >

- four
- four à chanvre
- four à pain
- polissoir
- travail à ferrer = < maréchalerie >

- < architecture industrielle >

- ensemble industriel
- ensemble générateur d'énergie
- ensemble d'industrie extractive
- ensemble métallurgique
- ensemble de fabrication des métaux
- ensemble de transformation des métaux

- ensemble de construction mécanique
- ensemble de construction automobile
- ensemble de construction aéronautique
- ensemble de construction navale
- ensemble de petite métallurgie
- ensemble de mécanique de précision
- ensemble de construction électrique
- ensemble de construction électronique
- ensemble d'industrie céramique
- ensemble d'industrie verrière
- ensemble de fabrication de matériaux de construction
- ensemble d'industrie chimique
- ensemble textile
- ensemble d'industrie agro-alimentaire
- = < ensemble d'industrie alimentaire >
- ensemble d'industrie du bois
- ensemble d'industrie du papier

-- usine = < édifice industriel >

- moulin = < moulin édicule > = < moulin à eau >
- = < moulin à vent >

--- usine génératrice d'énergie

- centrale électrique
- centrale hydroélectrique
- usine marémotrice
- centrale nucléaire = < centrale atomique >
- centrale solaire
- centrale thermique
- station d'air comprimé
- usine à gaz

--- usine d'extraction

- carrière
- ardoisière
- carrière souterraine
- usine de taille de matériaux de construction
- usine de taille de pierre pour la joaillerie et l'industrie
- mine
- mine à ciel ouvert
- usine de préparation de produit minéral
- puits de pétrole
- puits de gaz naturel
- saline
- marais salant

--- usine métallurgique

- usine de fabrication des métaux
- aciérie
- affinerie
- bas fourneau
- forge anglaise

DENO

----- forge catalane
----- haut fourneau
----- usine électrométallurgique
---- usine de traitement thermique des métaux
---- usine de traitement de surface des métaux
---- usine de transformation des métaux
----- fenderie
----- fonderie
----- grosse forge
----- usine d'emboutissage
----- usine d'estampage
----- laminoir
----- martinet
----- platinerie
----- tréfilerie

--- usine de construction mécanique
---- usine d'appareils de levage et de manutention
---- usine d'armes
---- usine de construction aéronautique
---- usine de construction automobile
---- usine de construction métallique
---- usine de construction navale = < chantier naval >
---- usine de cycles
---- usine de matériel agricole
---- usine de matériel d'équipement industriel
---- usine de matériel ferroviaire

--- usine de petite métallurgie
---- coutellerie
---- robinetterie
---- usine de chaudronnerie
---- usine de décolletage
---- usine de ferblanterie
---- usine de quincaillerie
---- usine de serrurerie
---- usine de taillanderie

--- usine de mécanique de précision
---- usine d'horlogerie
---- usine d'instruments de mesure
---- usine d'instruments de musique
---- usine de matériel de bureau
---- usine de matériel médicochirurgical
---- usine de matériel optique
----- usine de lunetterie
----- usine de matériel photocinématographique
---- usine de roulements

--- usine de construction électrique
---- câblerie
---- usine de matériel électrique industriel
---- usine de matériel électroménager

---- usine de matériel radioélectrique
---- usine de petit matériel électrique

--- usine de construction électronique
---- usine de composants électroniques
---- usine de matériel électroacoustique
---- usine de matériel informatique
---- usine de matériel de télécommunication

--- usine de céramique
---- briqueterie
---- faïencerie
---- tuilerie
---- usine de grès
---- usine de porcelaine
---- usine de poterie

--- verrerie
---- cristallerie
---- usine de fibre de verre
---- usine de verre creux
----- usine de flaconnage
----- usine de verre destiné à la chimie
---- usine de verre plat
----- glacerie
---- usine de verres optiques

--- usine de fabrication de matériaux de construction
---- cimenterie
---- plâtrière
---- usine d'agglomérés
---- usine de chaux
---- usine d'éléments préfabriqués

--- usine de produits chimiques
---- parfumerie
----- usine de cosmétiques
---- raffinerie de pétrole
---- usine d'acide sulfurique
---- usine de caoutchouc
----- usine d'articles en caoutchouc
----- usine de pneumatiques
---- usine de colles
---- usine d'engrais
---- usine de produits explosifs = < usine d'explosifs >
----- usine d'allumettes
---- usine de fabrication et distillation des goudrons
---- usine de fibres artificielles et synthétiques
---- usine de gaz comprimés
---- usine de matières colorantes synthétiques
----- usine d'encres
----- usine de peintures et vernis
---- usine de matières plastiques

DENO

----- usine d'articles en matière plastique
----- usine d'éléments en matière plastique pour le bâtiment
----- usine d'emballages en matière plastique
----- usine d'ouvrages en matière plastique
----- usine de pièces détachées en matière plastique
---- usine d'ouvrages en amiante
---- usine de produits électrochimiques
---- usine de produits d'entretien
---- usine de produits organiques de synthèse
---- usine de produits pharmaceutiques
---- usine de produits photographiques et cinématographiques
---- usine de produits phytosanitaires
---- usine de soufre
---- usine de traitement des corps gras
----- savonnerie
----- stéarinerie
----- usine de bougies
----- usine de détergents

--- usine de produits agro-alimentaires
= < usine de produits alimentaires >
---- brasserie
---- brûlerie
---- chocolaterie
---- cidrerie
---- confiserie
---- conserverie
---- distillerie
---- établissement vinicole
----- établissement de vins spéciaux
---- féculerie
---- fromagerie industrielle
---- huilerie
---- laiterie industrielle
---- malterie
---- minoterie
---- moulin à farine
----- moulin à blé
---- moulin à huile
---- sucrerie
----- raffinerie de sucre
----- râperie
---- usine de boissons non alcoolisées
----- usine de mise en bouteilles
----- usine de mise en bouteilles des eaux minérales
---- usine de boulangerie
----- biscotterie
----- biscuiterie
---- usine frigorifique
----- usine à glace
---- usine de moutarde

---- usine de pâtes alimentaires
---- usine de produits pour l'alimentation animale
---- usine de sélection de semences
---- usine de tabac
---- vinaigrerie

--- usine textile
---- blanchisserie industrielle
---- corderie
---- filature
----- moulinerie
---- tissage
----- usine de passementerie
----- usine de sparterie
---- usine d'apprêt des étoffes
----- moulin à foulon
----- usine de blanchiment
----- usine de feutre
----- usine de moirage
---- usine de bonneterie
---- usine de broderie mécanique
---- usine de dentelle mécanique
---- usine d'impression sur étoffes
---- usine de produit textile non tissé
----- usine d'ouate
---- usine de teinturerie

--- usine de peausserie
---- chamoiserie
---- corroierie
----- mégisserie
----- moulin à tan
---- tannerie
---- usine de boyauderie
---- usine de délainage
---- usine de maroquinerie
----- usine de gainerie
---- usine de pelleterie

--- usine d'habillement
---- ganterie
---- usine de boutons
---- usine de chapellerie
---- usine de chaussures
---- usine de confection
---- usine de parapluies et cannes

--- usine liée au travail du bois
---- brosserie
---- scierie
---- tonnellerie
---- usine de bimmeloterie
---- usine de boissellerie

DENO

- usine de contre-plaqué
- usine d'ébénisterie
- usine de fibre de bois
- usine de menuiserie
- usine de meubles
- usine de tabletterie
- usine de traitement du bois
- usine de transformation du liège
- usine de bouchons

- usine de papeterie
- cartonnerie
- moulin à papier
- usine à papier
- usine de pâte à papier
- usine de cellulose
- usine d'emballage et conditionnement

- usine d'impression sur papier
- imprimerie
- usine de papiers peints

- < édicule industriel >
- four à chaux

- < partie d'édifice industriel >
- établissement administratif d'entreprise
- logement patronal
- logement de contremaître
- logement d'ouvriers

- < **génie civil** >
- ensemble du génie civil
- aqueduc
- canal
- canal de navigation
- bief = < bief de navigation >
- gare d'eau
- chenal = < chenal de navigation >
- canal d'irrigation
- chaîne d'écluses
- chemin de halage
- < équipement urbain >
- égout
- métropolitain = < métro >
- réseau urbain des eaux = < système d'adduction d'eau >
- système d'éclairage urbain
- tramway
- port
- avant-port
- réseau de navigation
- rivière aménagée

- route = < voie >
- site d'écluse
- téléphérique
- voie ferrée = < chemin de fer > = < rail >
- funiculaire
- voie navigable

- < édifice du génie civil >
- central téléphonique
- dépôt de tramways
- établissement aéronautique
- aéroport = < aérogare > = < aérodrome >
- hangar aéronautique = < remise aéronautique >
- établissement des eaux
- station de captage
- station d'épuration
- station de pompage
- établissement élévateur des eaux = < usine élévatrice des eaux >
- établissement portuaire
- gare = < gare de chemin de fer >
- gare maritime
- station de métro
- gare routière
- phare
- remise ferroviaire = < rotonde ferroviaire >
- station de traitement des déchets
- station d'incinération des déchets = < usine d'incinération des déchets >

- < ouvrage d'art > = < ouvrage du génie civil >
- = < édicule du génie civil >
- aiguillage = < poste d'aiguillage >
- ascenseur à bateau = < élévateur à bateau >
- = < écluse à sas mobile >
- ascenseur indépendant
- bac
- barrage = < barrage fixe >
- barrage mobile = < barrage à fermettes >
- = < portereau >
- bassin de port
- bassin à flot = < bassin de chasse >
- bassin d'échouage
- borne = < borne frontalière > = < borne de juridiction >
- borne routière
- milliaire = < borne milliaire >
- montjoie
- digue
- écluse = < écluse à sas >
- échelle d'écluses
- émetteur radio
- gué

- < ouvrage lié à l'alimentation en eau >
- conduite forcée
- éolienne
- fontaine = < fontaine monumentale >
- borne fontaine = < fontaine en borne >
- noria
- pont aqueduc
- puits
- regard
- réservoir
- château d'eau
- citerne
- passage à niveau
- pente d'eau
- pont
- passerelle
- pont mobile
- viaduc
- pont canal
- quai
- station d'autobus = < abri bus > = < station d'autocar >
- télégraphe
- sémaphore
- transformateur
- tunnel

- < **architecture de jardin** >
- jardin
- jardin d'agrément
- cour jardin
- espace vert
- jardin alpin
- jardin d'attractions = < parc de loisirs >
- jardin d'eau
- jardin en couverture
- jardin public
- square
- jardin botanique = < arboretum >
= < jardin de collection >
- < jardin d'utilité >
- jardin fleuriste
- jardin ouvrier = < jardin familial >
- jardin de plantes médicinales
- jardin potager
- jardin maraîcher
- pépinière
- verger = < jardin fruitier >
- jardin zoologique = < zoo >
- parc
- parc de chasse = < grand parc >
- petit parc
- roseraie

- < construction de jardin >
- fabrique de jardin
- fabrique en belvédère
- kiosque = < kiosque à musique >
- folie
- glacière
- hameau de jardin
- maison rustique
- ménagerie
- muette
- nymphée
- orangerie
- pavillon de jardin
- serre

- < **descripteurs communs à toutes les oeuvres** >
- ensemble non identifié
- site archéologique

- édifice non identifié

- édicule non identifié = < ouvrage non identifié >

- < divisions >
- < escalier >
- escalier isolé = < escalier indépendant >
- -mur de clôture
- -mur de soutènement
- porte
- portail

- oeuvre sur plusieurs communes

Genre du destinataire

Intitulé du champ : GENR

Domaines : Inventaire, MH.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique, avec contrôle lexical.

Séparateur : le point-virgule.

- *Lexique* : liste hiérarchisée avec synonymes.

Contenu :

Qualité des personnes pour qui l'oeuvre a été construite ou transformée. Pour des destinataires religieux, indication de la religion ou de l'ordre. Pour des laïcs, mention d'une profession ou d'un statut social particulier.

Le genre du destinataire (ordre, société, profession, dignité) n'est pris en considération que lorsque sa mention précise utilement la dénomination de l'oeuvre.

Organisation :

Pour les ordres religieux :

Trois critères dirigent la hiérarchie des ordres religieux :

- a) pour les ordres masculins, l'ordre canonique : moines, chanoines, hospitaliers, mendiants, ...
- b) pour les ordres féminins, l'exigence de vie religieuse : clôture ou absence de clôture.
- c) pour un groupe défini canoniquement, la date d'apparition de l'ordre et de sa réforme interne.

Les synonymes prennent en compte plusieurs cas :

- a) appellations populaires : moines noirs, moines blancs, franciscains, dominicains...
- b) appellations limitées à un espace géographique : johannites, jacobins, cordeliers...
- c) changement de nom intervenu par l'évolution de l'ordre : hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, puis hospitaliers de Saint-Jean-de-Rhodes, puis chevaliers de Malte.

GENR

Organisation générale du lexique :

- < **appartenance religieuse** >

-- de juifs

.....

-- d'orthodoxes

-- de catholiques

--- de religieux

---- de moines

---- de chanoines

---- d'hospitaliers

---- de religieux mendiants

---- de clercs réguliers

--- de religieuses

---- de moniales

---- de religieuses non cloîtrées

--- de laïcs

--- de pénitents

-- de protestants

.....

-- de musulmans

- < **dignité religieuse** >

-- de rabbin

.....

- < **profession** >

-- d'artiste

.....

- < **dignité civile** >

-- impérial

.....

Relations avec les autres champs :

Les descripteurs du champ **GENR** complètent ceux du champ dénomination (**DENO**). Ainsi l'expression "maison de vigneron" est traitée sur les deux champs ; la présence du descripteur **de vigneron** dans le champ **GENR** implique l'existence de parties constituantes ou de pièces inhérentes à cette activité : cellier, cuvage, pressoir, etc.

Dans les cas complexes ou ambigus, les champ **HIST** et **TICO** font le lien entre les descripteurs :

DENO couvent ; gendarmerie

GENR de clarisses capucines

*TICO couvent de clarisses capucines ;
gendarmerie*

*HIST Couvent de clarisses capucines
fondé en 1683. Une gendarmerie
y est installée en 1835.*

DENO couvent

GENR de barnabites ; de visitandines

*HIST Couvent de barnabites de 1610 à
1630, puis de visitandines à
partir de 1643.*

GENR

Forme et usage :

Les descripteurs sont des noms, précédés de **de** ou **d'**. Les destinataires religieux ou militaires sont au pluriel ; les fonction, profession ou statut social des laïcs sont au singulier :

DENO maison
GENR de maître

DENO hôtel
GENR de gouverneur
APPL palais du gouverneur

Pour les dignités civiles, on emploie l'adjectif :

DENO palais
GENR ducal
APPL palais des ducs de Bourgogne

On ne mentionne que les destinataires correspondant à des constructions (parties existantes ou restituables), non ceux appelés par une réaffectation, qui sont simplement mentionnés dans le commentaire historique (**HIST**). Les commanditaires ou habitants célèbres sont mentionnés dans les champs **HIST**, **PERS** et **INTE**.

DENO maison
GENR de notaire
DESC Le rez-de-chaussée de la maison est constitué par l'étude.

On ne mentionne pas les destinataires formant en quelque sorte pléonasme avec la dénomination :

- on ne note pas de **paysan** ou **d'agriculteur** pour une ferme ;
- on ne note pas **de catholiques** pour une église paroissiale, mais on note **d'orthodoxes** ou de **luthériens** pour les églises n'appartenant pas, ou plus, au rite catholique.

GENR

LEXIQUE GENR

- < appartenance religieuse >

-- d'anglicans
-- d'apostoliques arméniens
-- de catholiques
--- < de religieux >
---- de moines
----- de basilien
----- de bénédictins
----- de bénédictins de la congrégation de saint
= de mauristes
----- de bénédictins de la congrégation de saint Vanne
----- de camaldules
----- de célestins
----- de cisterciens = de moines blancs
----- de clunisiens = de moines noirs
----- de fontevristes
----- de grandmontains
----- de feuillants
----- de trappistes
----- de guillemites = de guillemites
----- d'olivétains
----- de sylvestrins = de bénédictins bleus
----- de vallombrosains
----- de chartreux
----- de hiéronymites = de jérôminites
= d'ermites de saint Jérôme
----- de paulins = de moines de saint Paul premier ermite

---- de chanoines
----- de chanoines réguliers
----- de chanoines de Prémontré = de prémontrés
----- de chanoines réguliers de saint Augustin
----- de chanoines de la congrégation de Saint- Ruf
----- de chanoines de la congrégation de Saint-Victor
----- de chanoines réguliers du Grand-Saint-Bernard
----- de croisiers = de chanoines réguliers de la Sainte-
Croix
----- de génovéfains = de chanoines réguliers de
Sainte-Geneviève
----- de gilbertins

---- d'hospitaliers
----- de chevaliers de la milice du Temple = de templiers
----- de chevaliers du Saint-Sépulcre
----- de chevaliers teutoniques
----- d'hospitaliers croisiers = d'hospitaliers porte-croix

----- d'hospitaliers de la Sainte-Trinité et de la
rédemption des captifs = de mathurins

= de trinitaires
----- de trinitaires déchaussés
----- de trinitaires réformés
----- d'hospitaliers de saint Antoine = d'antonins
----- d'hospitaliers de saint Augustin
----- d'hospitaliers de Saint-Jacques-de-l'Epée
----- d'hospitaliers de saint Michel
----- d'hospitaliers de saint Jean-de-Dieu = de billettes =
de frères de la Charité
----- d'hospitaliers de sainte Brigitte
----- d'hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem
= d'hospitaliers de Saint-Jean-de-Rhodes
= de chevaliers de Malte = de johannites
----- d'hospitaliers de Saint-Lazare-de-Jérusalem
----- d'hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel
----- d'hospitaliers du Saint-Esprit
= de frères de la colombe
----- d'hospitaliers pontifes = de frères pontifes

---- de religieux mendiants
----- d'ermites de saint Augustin = d'augustins
----- d'augustins du Val-des-Ecoliers
----- d'augustins récollets
----- de grands augustins = d'augustins déchaussés
----- de petits augustins = d'augustins de la reine
Marguerite
----- de cellites
----- de frères de la Merci = de mercédares
----- de mercédares déchaussés
----- de frères de Notre-Dame du Mont-Carmel
= de carmes
----- de carmes déchaussés
----- de grands carmes
----- de frères mineurs = de franciscains = de cordeliers =
de frères de la Pénitence
----- de capucins
----- de conventuels
----- d'alcantarins
----- d'observants
----- de colletins
----- d'observants déchaussés
----- de récollets
----- de frères prêcheurs = de dominicains = de jacobins
----- de jeanbonites
----- de minimes
----- de servites = de blancs-manteaux

---- de clercs réguliers
----- de camilliens
----- de clercs réguliers de la compagnie de Jésus
= de jésuites

GENR

- | | |
|---|--|
| <p>----- de clercs réguliers de la Mère de Dieu</p> <p>----- de clercs réguliers de saint Paul = de barnabites</p> <p>----- de clercs réguliers des écoles pies = de pauvres
clercs réguliers de la Mère de Dieu = de piaristes
= de scolopes</p> <p>----- de clercs réguliers mariens = de mariens</p> <p>----- de clercs réguliers mineurs = de caracciolins</p> <p>----- de clercs réguliers théatins = de théatins</p> <p>----- de somasques</p>
<p>---- de congrégationistes</p> <p>----- de frères de la congrégation des hommes</p> <p>----- de frères des écoles chrétiennes</p> <p>----- de frères réguliers du tiers-ordre de saint François
= de tiercelins</p> <p>----- de frères de Picpus</p> <p>----- de lazaristes = de prêtres de la congrégation de la
Mission</p> <p>----- de montfortains = de frères de la congrégation de
Marie</p> <p>----- d'oratoriens</p> <p>----- d'eudistes</p> <p>----- de petits frères de Marie = de frères maristes</p> <p>----- de prêtres de la Doctrine chrétienne
= de doctrinaires</p> <p>----- de rédemptoristes = de liguoristes</p> <p>----- de salésiens</p> <p>----- de spiritains</p>
<p>--- de religieuses</p> <p>---- de moniales</p> <p>----- d'adoratrices du très précieux sang</p> <p>----- d'adoratrices du Verbe incarné</p> <p>----- d'augustines</p> <p>----- d'ambrosiennes = d'ermites ambrosiennes</p> <p>----- d'augustines déchaussées</p> <p>----- d'augustines récollettes</p> <p>----- de baptistines = d'ermites baptistines</p> <p>----- de brigittines</p> <p>----- de brigittines du très Saint-Sauveur</p> <p>----- de brigittines récollettes</p> <p>----- de jérômines</p> <p>----- d'ursulines</p> <p>----- de basiliennes</p> <p>----- de bénédictines</p> <p>----- de bénédictines camaldules</p> <p>----- de bénédictines de l'adoration perpétuelle du Saint-
Sacrement</p> <p>----- de bénédictines missionnaires</p> <p>----- de bénédictines olivétaines</p> <p>----- de bénédictines vallombrosaines</p> <p>----- de célestines</p> <p>----- de cisterciennes = de bernardines</p> <p>----- de cisterciennes réformées = de trappistines</p> | <p>----- de feillantines</p> <p>----- de fontevristes</p> <p>----- de carmélites</p> <p>----- de carmélites déchaussées</p> <p>----- de carmélites de la primitive observance</p> <p>----- de chanoinesses</p> <p>----- de chanoinesses régulières de saint Augustin</p> <p>----- de chanoinesses régulières de saint Laurent
Justinien = de justiniennes</p> <p>----- de chanoinesses régulières du Saint-Sépulcre de
Jérusalem</p> <p>----- de chanoinesses régulières de Saint-Victor</p> <p>----- de chanoinesses de Prémontré = de prémontrées
= de norbertines</p> <p>----- de chartreuses</p> <p>----- de commandatrices</p> <p>----- de dominicaines</p> <p>----- de dominicaines du Rosaire perpétuel</p> <p>----- de franciscaines</p> <p>----- d'annonciades</p> <p>----- d'annonciades célestes = de filles bleues</p> <p>----- d'annonciades turquines</p> <p>----- de clarisses = de cordelières = de pauvres dames
= de soeurs mineures</p> <p>----- de clarisses capucines = de filles de la Passion</p> <p>----- de clarisses collettines</p> <p>----- de clarisses urbanistes</p> <p>----- de franciscaines conceptionnistes</p> <p>----- de franciscaines du très Saint Sacrement</p> <p>----- de franciscaines missionnaires de Marie</p> <p>----- de pénitentes récollettes de saint François</p> <p>----- de tertiaires régulières franciscaines
= de tiercelines</p> <p>----- de tertiaires franciscaines élisabéthaines</p> <p>----- de mercédares</p> <p>----- de mercédares déchaussées</p> <p>----- de minimes</p> <p>----- de moniales de l'ordre de Notre-Dame de la Charité-
du-Refuge</p> <p>----- de moniales de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem
= < de johannites ></p> <p>----- de moniales de l'ordre du très saint Sacrement et de
Notre-Dame</p> <p>----- de nouvelles catholiques</p> <p>----- de passionistes</p> <p>----- de purificandines</p> <p>----- de rédemptoristines</p> <p>----- de sacramentines</p> <p>----- de servites</p> <p>----- de soeurs de la Visitation = de visitandines</p> <p>----- de trinitaires</p> <p>----- de trinitaires déchaussées</p>
<p>---- de religieuses non cloîtrées</p> |
|---|--|

GENR

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ----- de filles de la Charité de saint Vincent de Paul = de
 soeurs de saint Vincent de Paul = de soeurs grises ----- de filles de saint Thomas ----- de filles de saint François ----- de filles de l'Union chrétienne ----- d'hospitalières = de filles Dieu ----- d'hospitalières de saint François ----- d'hospitalières de saint Joseph de la Flèche ----- d'hospitalières de sainte Marthe ----- de petites soeurs de l'Assomption ----- de petites soeurs des pauvres ----- de soeurs compassionistes ----- de soeurs de Jeanne de Lestonnac ----- de soeurs de la Compassion de la très Sainte
 Vierge ----- de soeurs de Notre-Dame de la Compassion ----- de soeurs de l'Assomption ----- de vincentines ----- de soeurs de Jeanne Antide Thouret ----- de soeurs de la Charité ----- de soeurs de la Charité de saint Charles ----- de soeurs de la congrégation de la croix dite de saint
 André ----- de soeurs de la congrégation de Notre-Dame ----- de soeurs de la congrégation de saint Joseph ----- de soeurs de la congrégation de saint Joseph de
 Cluny ----- de soeurs de la congrégation des femmes ----- de soeurs de la Doctrine chrétienne
 = de doctrinaires ----- de soeurs de l'Education chrétienne ----- de soeurs de la Miséricorde ----- de filles de la Miséricorde ----- de soeurs de la Nativité ----- de soeurs de l'ordre de Notre-Dame du Calvaire
 = de calvairiennes ----- de soeurs de la Providence ----- de soeurs de la Providence de Peltre ----- de soeurs de la Providence de Portrieux ----- de soeurs de la Providence de saint Jean-de-Bassel ----- de soeurs de la Providence de saint Vincent-de-
 Paul ----- de soeurs de la Providence de Saintes ----- de soeurs de sainte Anne de la Providence ----- de soeurs de la Sagesse ----- de soeurs de la Sainte-Famille ----- de soeurs de la Sainte-Union du Sacré-Coeur ----- de soeurs de Marie-Joseph et de la Miséricorde ----- de soeurs de saint Charles d'Angers ----- de soeurs de saint Paul de Chartres ----- de soeurs de saint Régis ----- de soeurs de saint Roch ----- de soeurs de saint Thomas de Villeneuve ----- de soeurs des écoles chrétiennes | <ul style="list-style-type: none"> ----- de soeurs du Bon Pasteur ----- de soeurs du Bon-Secours de Paris ----- de soeurs du précieux sang ----- de soeurs du Sacré-Coeur ----- de soeurs du Sacré-Coeur de Jésus et de Marie ----- de soeurs du Saint-Coeur de Marie ----- de soeurs du Saint-Nom de Jésus ----- de soeurs du très Saint-Sauveur
 --- < de laïcs catholiques > ---- de béguines ---- de dames blanches ---- de pénitents ----- de pénitents blancs ----- de pénitents blancs de l'ordre de Notre-Dame de
 Gonfalons ----- de pénitents bleus ----- de pénitents du tiers ordre de saint François ----- de pénitents gris ----- de pénitents noirs ---- de pénitentes ---- de recluses ----- de repenties
 -- d'orthodoxes
 -- de protestants --- de calvinistes --- d'évangélistes ---- d'adventistes du septième jour --- de luthériens --- de mennonites --- de méthodistes
 -- de juifs
 -- de musulmans
 - < de titulaire d'une fonction religieuse > -- d'abbé -- de chapelain -- de doyen -- de pasteur -- de prêtre -- de prier -- de rabbin -- épiscopal = d'évêque
 - < de professionnel > -- d'agriculteur --- d'arboriculteur --- de berger --- de cultivateur --- d'horticulteur |
|--|---|

GENR

--- de jardinier	---- de négociant en vin
--- de maraîcher	-- de coopérateurs
--- de vigneron	-- de domestique = de domestiques
-- d'artisan	--- de concierge
--- de barbier	--- de gardien = de gardiens
--- de boucher	--- de portier
--- de boulanger	-- de garde
--- de bourrelier	--- de garde-barrière
--- de charpentier	--- de garde-chasse
--- de charron	--- de garde-côte
--- de cloutier	--- de garde forestier
--- de cordonnier	--- de garde-frontière
--- de fondeur	--- de garde-vigne
--- de forgeron	-- d'industriel
--- de foulon	--- de brasseur
--- de maçon	--- de manufacturier
--- de maréchal ferrant	--- de minotier
--- de mécanicien	-- de juriste
--- de menuisier	--- de magistrat
---- d'ébéniste	--- de notaire
--- de mercier	---- de tabellion
--- de meunier	-- de médecin
--- de potier	-- de militaires
--- de sabotier	--- de douaniers
--- de sellier	--- de fantassins
--- de taillandier	--- de gendarmes
--- de tailleur	--- d'officier = d'officiers
--- de tailleur de pierre	--- de pompiers
--- de tanneur	-- d'ouvrier
--- de tapissier	--- de cantonnier
--- de tisserand	--- de carrier
--- de tonnelier	--- de chauffournier
--- de tuilier	--- de cheminot
--- de vinaigrier	--- de forgeron d'armes
-- d'artiste	--- de journalier = d'ouvrier agricole
--- d'architecte	--- de mineur
--- d'artiste dramatique	-- de professionnel de la forêt
--- d'écrivain	--- de bûcheron
--- de musicien	--- de charbonnier
--- de peintre	--- de forestier
--- de sculpteur	-- de professionnel de la mer et du fleuve
-- de cadre	--- de batelier
--- d'ingénieur	--- d'éclusier
-- de chasseur	--- de marinier
-- de commerçant	--- de marins
--- d'apothicaire = de pharmacien	--- de pêcheur
--- d'armateur	--- de pisciculteur
--- de banquier	-- de savant
--- de cabaretier	-- de sportif
--- de drapier	--- d'alpiniste
--- d'entrepreneur	
--- d'entrepreneur de roulage	- < statut social administratif ou politique >
--- de marchand forain	-- communal = communale
--- de négociant	-- comtal = comtale

GENR

- delphinal = de dauphin
- ducal = ducale
- impérial = impériale = d'empereur
- princier = princière
- royal = royale
- seigneurial = seigneuriale = banal
- de bailli
- de corsaire
- de filles¹
- de garçons¹
- de gouverneur
- de maître = de notable
- de parlementaire
- de prévôt
- de sénéchal

¹ Pour l'architecture scolaire

Précision sur la dénomination

Intitulé du champ : **PDEN**

Domaines : Inventaire, MH.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique.

Séparateur : le point-virgule.

- *Lexique* : liste ouverte.

Contenu :

Précision sur la fonction de l'oeuvre lorsque le lexique du champ dénomination paraît insuffisamment précis. Le champ **PDEN** peut également être utilisé pour les termes régionaux correspondant à une typologie spécifique, assez largement répandue dans la région.

Organisation :

Liste ouverte de termes, sans article introductif.

Relations avec les autres champs :

Précise la fonction architecturale définie par la dénomination (**DENO**), à la différence de l'appellation (**APPL**) qui donne le nom usuel de l'édifice.

Le champ **PDEN** est repris dans le titre courant (**TICO**) sous forme d'affixe suivant la dénomination.

Forme et usage :

On répète si nécessaire la dénomination :

DENO fonderie
PDEN fonderie de cuivre

On ne mentionne pas ici de destinataire (voir le champ **GENR**). On ne doit pas non plus employer de nom propre (voir le champ **APPL**). On ne relie pas les termes par "et" (préférer une double dénomination), "puis" (voir le champ **ACTU**), "dit" (voir le champ **APPL**), etc.

Le champ doit être utilisé notamment pour les maisons jumelles ou en série, les édifices troglodytiques, les ponts, les tribunaux, les édifices ayant une occupation saisonnière, les édifices religieux :

DENO maisons
PDEN maisons jumelles

DENO maisons
PDEN maisons en série (série de 5)

DENO maison
PDEN maison troglodytique

PDEN

DENO pont mobile
PDEN pont tournant

DENO tribunal
PDEN justice de paix

DENO maison
PDEN maison de villégiature balnéaire

DENO fromagerie
PDEN fromagerie d'estive

DENO abbaye
GENR de chartreux
PDEN chartreuse

Ce champ permet également d'utiliser une typologie régionale (qu'il convient de distinguer du champ TYPO, lequel permet d'indiquer les variantes au sein d'une famille architecturale, à partir des observations générales des dossiers collectifs) :

DENO croix monumentale
PDEN bildstock
REG Alsace

DENO cité ouvrière
PDEN coron
REG Nord-Pas-de-Calais

Pour préciser la dénomination, on peut employer certains synonymes interdits (figurant entre crochets) du lexique **DENO** :

DENO colonne monumentale
PDEN colonne votive

DENO cimetière
PDEN nécropole

Dans le cas des dénominations multiples (simultanées ou successives), inscrire si nécessaire les descripteurs plus précis du champ **PDEN** dans le même ordre que ceux du champ **DENO**. Pour plus de clarté, les expliciter dans le champ **HIST** :

DENO tissage ; école primaire
PDEN tissage de coton
HIST Tissage de coton établi en 1810, détruit en partie par un incendie en 1870. Une école primaire s'y installe en 1890, pour laquelle on construit un nouveau bâtiment en 1912.

LISTE D'EXEMPLES

abris en série (série de 3)	dalles funéraires jumelles
affinerie de fer	dépositaire
ateliers en série (série de 4)	distillerie d'eau-de-vie de cognac
avenue	école de charité
baignade	école double
bassin de fontaine	église de pèlerinage
bateau lavoir	fabrique d'indienne
bildstock	fenderie de fer
borderie	fermes en série(série de 3)
borie	fermes jumelles
borne de justice	ferme semi-troglodytique
bureau des aides	ferme troglodytique
cabane à outils	filature de coton
carderie	filature de lin
carrière de granite	fonderie d'aluminium
carrière de pierre	fonderie de canons
carrière de plomb argentifère	fonderie de cloches
caserne des douanes	fonderie de cuivre
castelnaud	fonderie de fer
castera	fonderie de métaux non ferreux
castrum	fontaines en série (série de 4)
caveau provisoire	fort maritime
cénotaphe	fours à chaux en série (série de 2)
chai d'expédition	fromagerie d'estive
chai à eau-de-vie	grand séminaire
chalet d'estive	grange cistercienne
chapelle castrale	granges en série (série de 4)
chapelle de pèlerinage	gratte-ciel
chapelle des morts	greffe
chapelles funéraires en série(série de 4)	guinguette
chartreuse	halle à l'avoine
châteaux d'eau en série(série de 2)	halle au beurre
château troglodytique	halle au blé
colonne votive	halle aux avoines
conservatoire de musique	halle aux grains
conserverie de champignon	halle aux houblons
conserverie de poisson	halle aux poissons
coopérative céréalière	hameau d'estive
coopérative fruitière	hôtels jumeaux
cour des aides	immeubles en série (série de 2)
coron	impasse
croix de carrefour	justice de paix
croix de dévotion	kiosque à musique
croix de jubilé	mail
croix de mission	maison d'arrêt
croix hosannière	maison de villégiature
dalle funéraire	maisons en série (série de 4)

PDEN

maisons jumelles	usine de chaussures en caoutchouc
maison prébendale	usine de dentifrice
maison tour	usine de drap
maison troglodytique	usine de fabrication d'émaux
marbrerie	usine de feutre pour papeterie
médiathèque	usine de feux d'artifice
mine de fer	usine d'aliments surgelés
mine de plomb argentifère	usine de machines à coudre
mine de potasse	usine de pantoufles
mines de houille	usine de parquets
monuments sépulcraux en série (série de 2)	usine de pianos
moulin à chanvre	usine de pointes et clous
moulin à châtaignes	usine de produits pyroligneux
moulin à garance	usine de produits réfractaires
moulin à lin	usine de quinine
moulin à plâtre	usine de sabots
moulin à poudre	usine de salaison
moulin communal	usine de sièges
nécropole	usine de tapisserie
orphelinat militaire	villa balnéaire
piscine découverte	village semi-troglodytique
pont basculant	
pont de chemin de fer	
pont levant	
pont routier	
pont tournant	
pressoir à battage	
prieuré cure	
refuge	
retorderie	
retranchement	
rouisserie de lin	
simultaneum	
tissage de coton	
tissage de toiles de lin	
tombeaux en série (série de 6)	
tournerie	
tribunal d'instance	
usine à papier couché	
usine à papier à cigarettes	
usine à papier paille	
usine à papier sulfurisé	
usine d'agglomérés en béton	
usine d'aiguilles	
usine d'alcool de bois	
usine d'ocre	
usine de bâches	
usine de carton ondulé	
usine de chaînes	
usine de chaises	
usine de chapeaux de paille	

VOCA

Vocable

Intitulé du champ : VOCA

Domaine : Inventaire.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique.

Séparateur : le point-virgule.

- *Lexique* : liste ouverte.

Contenu :

Le vocable est le nom du saint sous le patronage duquel est placé un lieu de culte ou de pèlerinage chrétien. Il peut exprimer aussi une dévotion spéciale au Christ, à la Vierge Marie, à la Trinité, etc. Il est parfois complété par une indication annexe (toponyme, lieu de dévotion...).

Relations avec les autres champs :

Ce champ donne le vocable de l'édifice cultuel mentionné dans la dénomination (**DENO**). Les vocables de parties constituantes (chapelle d'un château ou d'un hôpital) ne sont mentionnés que dans le champ **HIST**. Les vocables d'autels d'une église trouvent leur place dans la base Palissy (si les autels en question y sont étudiés).

Dans les cas complexes, le champ **HIST** assure le lien entre les descripteurs.

Pour le domaine MH, qui n'utilise pas ce champ, le vocable apparaît dans le champ **APPL**.

Forme et usage :

Les descripteurs suivent les règles typographiques usuelles, sans utiliser les abréviations telles que St ou Ste, mais en respectant la graphie localement en usage.

DENO église paroissiale
VOCA Notre-Dame-de-Lorette

DENO église paroissiale
VOCA Saint-Paul-Hors-les-Murs

DENO fontaine de dévotion
VOCA Saint-Elouan

Dans le cas de vocables successifs ou simultanés, inscrire les vocables par ordre chronologique ou dans l'ordre usuel, en séparant les descripteurs par des points-virgules :

VOCA Saint-Pierre ; Saint-Paul

VOCA

Lorsqu'il y a plusieurs vocables, le commentaire historique **HIST** doit mentionner la simultanéité ou la succession des vocables. Lorsqu'il ne subsiste rien de visible ou de restituable de l'édifice portant le vocable ancien, celui-ci ne doit figurer que dans le champ **HIST**.

DENO **église paroissiale**
VOCA *Saint-Pierre ; Saint-Paul ; Notre-Dame-de-Lourdes*
TICO *église paroissiale Saint-Pierre et Saint-Paul puis Notre-Dame-de-Lourdes*
HIST *Eglise Saint-Pierre et Saint-Paul, fondée au 12e siècle. Partiellement reconstruite en 1924, elle prit à cette époque le vocable Notre-Dame-de-Lourdes.*

Ne pas confondre le vocable et l'appellation de l'église.

DENO **église paroissiale**
VOCA *Saint-Michel*
APPL *église du Haisel*
TICO *église paroissiale Saint-Michel du Haisel*

Lorsqu'une école ou un établissement hospitalier porte le nom d'un saint, celui-ci doit figurer en appellation et non en vocable, car il ne s'agit pas d'un lieu de culte (ou du moins seule la chapelle, qui est une partie constituante, est lieu de culte).

DOSS *individuel ; avec sous-dossier* → **DOSS** *sous-dossier*

DENO **école**
APPL *collège Saint-Joseph*
PART *chapelle (étudiée)*

DENO **chapelle**
VOCA *Saint-Joseph*
EDIF *école, collège Saint-Joseph*

Appellation et titre

Intitulé du champ : **APPL**

Domaine : Inventaire.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique.

Séparateurs : le point-virgule, les parenthèses, la virgule, l'espace.

- *Lexique* : texte libre indexé mot à mot.

Contenu :

Nom sous lequel est localement connu un édifice. L'appellation se rapporte à l'ensemble de l'édifice, non à une partie seulement.

Relations avec les autres champs :

L'appellation se rapporte aux descripteurs des champs **DENO** et **ACTU** et non à ceux du champ **PART**. Dans les cas complexes, le champ **HIST** assure le lien entre les termes.

Les appellations qui précisent un type architectural (ex : **chartreuse**, **tour salle**) doivent être notées de préférence dans le champ **PDEN**.

Forme et usage :

On évitera les lourdeurs de style, en particulier de faire précéder le descripteur de l'adjectif **dit** ou **dite**.

DENO maison

PDEN maison de villégiature balnéaire

APPL chalet Marie-Louise

DENO hospice

APPL fondation Gournot

DENO tissage

PDEN tissage de drap

APPL manufacture des Rames

APPL

Les appellations multiples sont, suivant les cas, précédées par les termes **et, ou, puis, actuellement**.

DENO **stade**
APPL *stade olympique de Colombes ou Yves du Manoir*

DENO **hôtel ; école**
APPL *hôtel Jacques Cormier, puis école du Sacré-Coeur, actuellement musée Beaudoin*
ACTU *musée*

DENO **brasserie ; usine de construction aéronautique**
APPL *brasserie de la Pomme rouge, puis de la Cigogne, actuellement usine d'avions Rocher*

La notion de style est trop floue, surtout en architecture, pour figurer dans le champ **APPL**. Si l'on souhaite la faire apparaître, il vaut mieux utiliser le champ commentaire historique (**HIST**).

Pour le patrimoine industriel, on n'indique là que les raisons sociales les plus importantes pour l'histoire de l'entreprise. Les autres peuvent être notées dans le champ **HIST**.

Destinations successives et actuelles

Intitulé du champ : ACTU

Domaines : Inventaire, MH.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique.

Séparateur : le point-virgule.

- *Lexique* : liste ouverte.

Contenu :

On appelle destinations successives et actuelles les mutations de la fonction de l'édifice n'ayant pas entraîné une transformation de l'architecture (voir **DENO**).

Relations avec les autres champs :

La destination actuelle concerne l'ensemble de l'édifice (**DENO**). Dans les cas de destinations successives ou concomitantes, le champ **HIST** assure le lien entre les termes et apporte les compléments d'information nécessaires. Les champs **GENR**, **VOCA** et **PDEN**, qui se rapportent exclusivement à la dénomination (**DENO**), ne précisent pas le champ **ACTU**. En revanche l'appellation (**APPL**) peut être liée à une des destinations successives.

Forme et usage :

- *Consignes générales*

Utiliser si possible les descripteurs des champs **DENO** et **PDEN**. Sinon, employer des mots au singulier sans article introductif.

Afin de ne pas multiplier les synonymes, éviter d'utiliser des termes "passe-partout" tels que : **local**, **bâtiment**, **annexe de**, **bureau de**, **maison de**, **dépendance de**, **communal**.

Ne pas utiliser les mots **et**, **ou**, **puis**, **actuellement**, mais séparer les descripteurs successifs par des points-virgules.

Pour des **vestiges** (champ **ETAT**), ne donner aucune information dans le champ **ACTU**.

- *Inventaire* :

Toutes les destinations successives ne sont pas mentionnées, mais seulement celles qui sont utiles pour identifier l'oeuvre (la destination actuelle et les destinations passées qui permettent de l'identifier dans les documents).

Les destinations successives sont indiquées entre points-virgules dans l'ordre chronologique. Dans le cas de plusieurs descripteurs, on rédige un commentaire historique **HIST**.

DENO couvent

ACTU mairie ; école primaire

HIST Couvent de visitandines construit au 17^e siècle, utilisé comme mairie et école primaire depuis 1880.

ACTU

Pour un édifice revenu à sa destination primitive, ne pas répéter la dénomination dans le champ **ACTU**. Dans le cas d'une **maison** devenue **presbytère**, puis redevenue **maison**, écrire :

DENO maison
ACTU presbytère
HIST Maison construite dans le 1er quart du 19e siècle. Elle a servi de presbytère de 1858 à 1950.

Pour le patrimoine industriel, dans le cas d'un site désaffecté, la dernière destination mentionnée correspond à la dernière activité de l'établissement avant sa fermeture.

L'information **établissement industriel désaffecté** est à mentionner dans le champ **ETAT**. Si elle est connue, la date de cessation d'activité est à noter dans le champ **HIST**.

DENO filature
ACTU usine de menuiserie
HIST Filature créée en 1850. A partir de 1930 les bâtiments ont abrité une usine de menuiserie qui a fermé ses portes en 1977.
ETAT établissement industriel désaffecté

- *Monuments historiques* :

Seule l'utilisation actuelle de l'édifice est indiquée.

La destination actuelle concerne l'ensemble de l'édifice (**DENO**) ; il peut y avoir plusieurs utilisations actuelles pour le même édifice. Si seule une partie de l'édifice a une utilisation particulière, voir le champ **PPRO**.

TICO ancien couvent de visitandines
DENO couvent ; mairie
ACTU école primaire
HIST Couvent de visitandines construit au 17e siècle. Utilisé comme mairie à la Révolution, puis comme école primaire depuis 1880.

TICO

Titre courant

Intitulé du champ : **TICO**

Domaines : Inventaire, MH.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique, **obligatoire**.

Séparateurs : le point-virgule, les parenthèses, la virgule, l'espace.

- *Lexique* : texte libre indexé mot à mot.

Contenu :

- *Inventaire* :

Titre courant de l'oeuvre regroupant les descripteurs des champs à mots-clés de la désignation (dénomination, genre du destinataire, précision sur la dénomination, vocable et appellation). Le contenu de chacun de ces champs figure dans l'ordre indiqué, sans ponctuation, à l'exception de la précision sur la dénomination qui est entre parenthèses.

- *Monuments historiques* :

Le titre courant est la désignation de l'édifice telle qu'elle figure sur l'arrêté de protection (**PPRO**). Il est éventuellement complété par une ou plusieurs autres appellations usuelles, l'appellation actuelle et le nom du quartier ou du faubourg (secteur urbain).

Relations avec les autres champs :

- *Inventaire* :

Le titre courant reprend le contenu des champs **DENO**, **GENR**, **VOCA**, **PDEN**, **APPL**. Le contenu du champ **ACTU** est repris de manière facultative.

Forme et usage :

- *Inventaire* :

Le titre courant est composé automatiquement par certains logiciels de saisie utilisés (MICRO-DOCUM, RAO, SAMI) mais pas par Texto Windows. Il correspond au titre courant des "cartex" d'illustrations du dossier de l'édifice étudié.

DENO maison
GENR de vigneron
TICO maison de vigneron

DENO monument aux morts
APPL de la guerre de 1914-1918
TICO monument aux morts de la guerre de 1914-1918

¹ Bien entendu, même avec ces logiciels d'aide à la saisie, il est possible de saisir directement le titre courant.

TICO

Le champ **ACTU** n'ayant pas été pris en compte dans le titre courant, il peut être ajouté s'il est utile à l'identification de l'oeuvre.

DENO **usine d'impression sur étoffes**
APPL manufacture de toiles de Jouy
ACTU musée
TICO usine d'impression sur étoffes,
manufacture de toiles de
Jouy, actuellement musée
Oberkampf

Le titre courant proposé automatiquement devra parfois être réorganisé ou simplifié par le chercheur afin d'en faciliter la lisibilité. Cette lisibilité est très importante pour les produits d'édition. Il faudra en particulier séparer la dénomination de l'appellation par une virgule.

DENO **prieuré ; château**
GENR de bénédictins
APPL château de la Motte
Sortie automatique
TICO prieuré, château de bénédictins
château de la Motte
Réorganisation
TICO prieuré de bénédictins, château
de la Motte

Exemples de réorganisation du titre courant :

DENO **usine de teinturerie ; usine
d'apprêt des étoffes ; usine de
feutre ; usine de petit matériel
électrique**
APPL usine de teinturerie Houpin ; puis
usine de feutre Haehnlé et Cie ;
actuellement usine de petit
matériel électrique GTE
ACTU verrerie
Sortie automatique
TICO usine de teinturerie ; usine
d'apprêt des étoffes ; usine de
feutre ; usine de petit matériel
électrique usine de teinturerie
Houpin ; puis usine de feutre
Haehnlé et Cie ; actuellement
usine de petit matériel électrique
GTE
Réorganisation
TICO usine de teinturerie et d'apprêt des
étoffes Houpin, puis usine de
feutre Haehnlé et Cie, puis
verrière, actuellement usine de
petit matériel électrique GTE

Dans certains cas, il peut être utile d'employer les adjectifs **dit (dite)** ou **appelé (appelée)** pour structurer l'information et faciliter la compréhension.

DENO **commanderie ; ferme**
GENR d'hospitaliers de Saint-Jean-de-
Jérusalem
APPL commanderie de Mortesaigne
Sortie automatique
TICO commanderie, ferme d'hospitaliers
de Saint-Jean de Jérusalem,
commanderie de Mortesaigne
Réorganisation
TICO commanderie d'hospitaliers de
Saint-Jean-de-Jérusalem dite
commanderie de
Mortesaigne, ferme

TICO

Lorsque le contenu du champ **PDEN** reprend celui du champ **DENO**, il doit lui être substitué dans le titre courant :

DENO pont
PDEN pont de chemin de fer
APPL dit pont d'Asnières
Sortie automatique
TICO pont (pont de chemin de fer), dit
pont d'Asnières
Réorganisation
TICO pont de chemin de fer d'Asnières

DENO filature
PDEN filature de lin
Sortie automatique
TICO filature (filature de lin)
Réorganisation
TICO filature de lin

Lorsque le contenu du champ **PDEN** ne reprend pas celui du champ **DENO**, il ne peut figurer qu'à la suite de celui-ci dans le titre courant .

DENO usine de taille de matériaux de construction ; usine d'éléments préfabriqués
PDEN marbrerie
TICO usine de taille de matériaux de construction (marbrerie), usine d'éléments préfabriqués

DENO usine d'instruments de musique
PDEN usine de pianos
APPL dite usine Gaveau
TICO usine d'instruments de musique (usine de pianos Gaveau)

- *Monuments historiques* :

On reprend les termes de désignation de l'édifice à l'arrêté de protection :

DENO hôtel
TICO hôtel de Beauvais, dit aussi hôtel de Caumartin ou d'Anvers

Si seule une partie ou un vestige de l'édifice est protégé, noter l'appellation de l'ensemble de l'édifice dans le champ **TICO** et la partie protégée dans le champ **PPRO** :

TICO ancien couvent des augustins
HIST La tour des augustins est la seule partie subsistante de l'ancien couvent des augustins.
PPRO Tour des augustins ou clocher des augustins : classement par arrêté du 15 février 1953.

Ce champ sera utilisé pour la réédition des listes des immeubles protégés ; il faut donc ne conserver que les appellations utiles (les autres appellations seront notées dans le champ **HIST**).

¹ Il est en effet impératif, pour les indexations de produits d'édition, que le titre courant reprenne la dénomination de l'œuvre.

TICO

L'adjectif ancien doit être enregistré sur les notices MH quand il figure sur l'arrêté : il faut le conserver, même s'il n'indique pas un changement de fonction de l'édifice.

TICO ancienne église

Si la fonction d'origine est différente de la fonction actuelle, faire figurer les deux fonctions dans ce champ :

DENO église

ACTU préfecture

*TICO ancienne église, actuellement
préfecture*

DENO gare

ACTU musée

*TICO ancienne gare d'Orléans, puis
d'Orsay, actuellement musée
d'Orsay*

N.B. Si seule une partie de l'édifice a une fonction particulière, le noter dans le champ **PPRO** (voir ce champ).

Pour les édifices religieux, le vocable est indiqué dans ce champ. Ne pas utiliser d'abréviations. Dans le cas de vocables successifs ou simultanés, inscrire les vocables par ordre chronologique ou dans l'ordre usuel.

*TICO église Sainte-Claire, puis Sainte-
Berthe*

PART

Parties constituantes

Intitulé du champ : **PART**

Domaine : Inventaire.

(Pour le domaine MH, voir le chap. VII, protection, champ **MHPP**).

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique avec contrôle lexical.

Séparateur : le point-virgule, les parenthèses.

- *Lexique* : liste hiérarchisée avec synonymes.

Contenu :

Principales parties composant l'édifice ou l'ensemble et permettant de préciser ses fonctions. Ces parties peuvent être indifféremment des édifices (pour les ensembles), bâtiments, corps de bâtiment, pièces, édicules ou ouvrages. Elles peuvent être détruites, mais en ce cas, elles sont connues par des documents permettant de les restituer.

Ainsi, le terme **lavoir** peut être employé pour signaler un bâtiment, un corps de bâtiment ou une simple pièce. Mais il ne doit pas désigner un lavoir détruit connu par un texte ne permettant pas d'en restituer les dispositions (ce lavoir peut être signalé dans le commentaire historique **HIST**).

Organisation :

Le lexique du champ **PART** a la même organisation que celui du champ **DENO**. Ses principales divisions sont :

- < urbanisme >
- < architecture religieuse >
- < architecture funéraire ou commémorative ou votive >
- < architecture de l'administration ou de la vie publique >
- < architecture judiciaire ou pénitentiaire ou de police >
- < architecture fiscale ou financière >
- < architecture hospitalière ou d'assistance ou de protection sociale >
- < architecture scolaire >
- < architecture de culture recherche sport loisirs >
- < architecture militaire >
- < architecture domestique >
- < architecture agricole >
- < architecture commerciale >
- < architecture artisanale >
- < architecture industrielle >
- < génie civil >
- < architecture de jardin >
- < descripteurs communs à toutes les oeuvres >

PART

Relations avec les autres champs :

Les lexiques des champs Dénomination (**DENO**) et Parties constituantes (**PART**) ont la même organisation et se recoupent partiellement. Tous les descripteurs du premier sont susceptibles de se trouver dans le second, car tous les édifices peuvent être partie constituante d'un ensemble. En revanche, tous les descripteurs du second ne sont pas susceptibles d'apparaître dans le premier. Il y a aussi de nombreux recouvrements avec le lexique du champ Eléments remarquables (**REMA**).

Le champ **REFP** permet d'établir un lien avec les parties constituantes qui font l'objet d'un sous-dossier. Dans ce cas le champ **DOSS** comprend le descripteur **avec sous-dossier**.

Les champs **GENR, PDEN, VOCA, ENER, APPL, ACTU**, qui se rapportent exclusivement à la dénomination (**DENO**), ne peuvent qualifier des parties constituantes.

Dans les cas complexes, le champ **HIST** assure le lien entre les descripteurs. Les précisions et descriptions architecturales des parties constituantes doivent figurer dans les champs **HIST** et **DESC**.

Forme et usage :

Tous les descripteurs du lexique **DENO** peuvent être utilisés, même s'ils ne figurent pas dans le lexique **PART**.

Les parties constituantes faisant l'objet d'un sous-dossier sont suivies de l'affixe (**étudié**).

DOSS individuel ; avec sous-dossier
DENO ferme
*PART grange ; étable à chevaux ;
colombier (étudié)*
REFP IA02001524

Lorsqu'il ne reste que quelques parties constituantes d'un édifice, il faut noter la mention **vestiges** dans le champ **ETAT**, en veillant à ce que les parties subsistantes figurent en **PART** et non en **DENO**.

DENO château
PART communs
*HIST Logis castral construit en
1631, démoli à la Révolution.
Seuls les communs édifiés dans le
3e quart du 18e siècle sont
toujours en place.*
ETAT vestiges

Quand deux fonctions ou plus coexistent dans un même bâtiment, les faire figurer en parties constituantes.

DENO minoterie
*PART atelier de fabrication ; logement
patronal*
*DESC Le logement patronal occupe le
premier étage de l'atelier de
fabrication.*

PART

Ne sont pas mentionnées, en revanche, les parties constituantes formant en quelque sorte pléonasme avec la dénomination (à moins d'être suivies de l'affixe : étudié), c'est-à-dire :

1° Les parties correspondant à la fonction principale d'un édifice ou d'un ensemble.

2° Les parties habituellement associées à une famille d'édifices (il suffit alors d'interroger sur la dénomination), par exemple :

- On ne note pas **logis** pour une **demeure** ; mais on note **logement** pour une **demeure** ayant un logement secondaire en plus du logis principal.

- On ne note pas **logis** et **parties agricoles** pour une **ferme**, (toutes les fermes présentant les deux fonctions) pas plus que **cour** ou **jardin potager**. Mais on précise éventuellement **logement, grange, étable, puits**, etc.

- On ne note pas **préau d'école** pour une **école**.

- On ne note pas **parties industrielles** pour une **usine**.

- On ne note pas **clocher** et **sacristie** pour une église, car l'immense majorité des églises possèdent les deux éléments.

- On ne note pas **maisons** pour un lotissement.

N. B. Toutes les parties constituantes mentionnées dans le champ **PART** doivent être localisées sur le plan-masse du dossier et illustrées dans la mesure du possible.

CAS PARTICULIERS

1° Pour un **établissement conventuel**, on note toutes les parties constituantes restituables, même si cela forme pléonasme avec la dénomination, de manière à les distinguer de celles qui ne le sont pas.

2° On n'utilisera pas le champ **PART** pour un dossier d'ensemble **ville, village, agglomération**, etc.

3° Pour un dossier collectif communal, on ne remplit pas le champ **PART**. Pour un dossier collectif d'aire d'étude, on ne nomme que les parties constituantes les plus caractéristiques. Celles-ci doivent faire l'objet d'un commentaire et d'illustrations dans le dossier.

4° Pour le patrimoine industriel, on peut utiliser les descripteurs du lexique des parties constituantes non industrielles. Mais on ne prend pas en compte un bureau installé à l'intérieur d'un atelier.

DENO chocolaterie
PART atelier de fabrication ; bâtiment
d'eau ; canal ; crèche

PART

LEXIQUE PART

- < **urbanisme** >

-- agglomération

--- oppidum

-- < espace libre urbain >

--- place

-- secteur urbain

--- forum

--- lotissement

---- lotissement concerté

----- cité = < grand ensemble >

----- cité ouvrière

-- voirie

--- passage couvert = < passage >

--- rue

---- promenade

- < **architecture religieuse** >

-- ensemble religieux

--- ensemble canonial

--- ensemble cultuel

---- mont calvaire = < chemin de croix >

-- < édifice religieux > = < sanctuaire >

--- < édifice religieux chrétien >

---- baptistère

---- église = < église catholique > = < église orthodoxe >

= < église luthérienne >

----- cathédrale = < primatiale >

----- chapelle = < église dite chapelle >

----- collégiale

----- temple = < temple protestant >

---- établissement conventuel = < monastère >

----- abbaye

----- commanderie

----- couvent

----- ermitage

----- prieuré

--- édifice religieux non chrétien

---- synagogue

---- temple païen = < temple antique >

-- < édicule religieux >

--- < édicule religieux chrétien >

---- calvaire = < croix calvaire > = < calvaire extérieur >

---- croix monumentale = < croix > = < croix votive > =
< croix de mission >

----- croix de chemin

----- croix de cimetière

---- fontaine de dévotion

---- grotte de Lourdes

---- oratoire = < ouradour >

---- reposoir

---- sanctuaire de plein air

-- < partie d'édifice religieux >

--- bains rituels

--- bâtiment conventuel = < partie conventuelle >

---- cloître

---- lavabo de cloître

---- salle capitulaire

--- hôtellerie

--- logis abbatial

--- logis prieural

--- < partie d'église >

---- crypte

---- parvis

- < **architecture funéraire, commémorative ou votive** >

-- ensemble funéraire

--- cimetière = < nécropole >

-- < édifice funéraire >

--- charnier

--- mausolée = < martyrium >

--- ossuaire

-- monument = < monument funéraire > = < édicule

commémoratif > = < édicule votif > = < monument

commémoratif > = < édicule funéraire >

--- arc monumental = < arc commémoratif >

= < arc funéraire >

---- arc de triomphe

--- colonne monumentale = < colonne commémorative >

= < colonne votive > = < colonne funéraire >

= < pilier monumental > = < pilier funéraire >

--- four crématoire = < crématorium >

--- lanterne des morts

--- mégalithe

---- dolmen = < arca > = < caxa > = < cibournié >

---- menhir = < peulvan > = < peulven >

--- monument aux morts

--- monument sépulcral = < sépulcre >

---- chapelle funéraire

PART

----- tombeau = < tombe > = < dalle funéraire >
= < épitaphe >
--- tumulus = < barrow > = < montissel >

- < **architecture de l'administration ou de la vie publique** >
= < architecture publique >
-- < édifice de l'administration ou de la vie publique >
= < édifice public >
--- beffroi = < beffroi communal >
--- entrepôt public
---- grenier public
--- établissement administratif
---- préfecture
----- sous-préfecture
--- mairie
---- hôtel de ville
--- < siège d'association ou d'organisation >
---- maison du peuple

-- < édicule de l'administration ou de la vie publique >
--- horloge publique = < horloge édicule >
= < horloge architecturale >
--- lavoir
--- remise de matériel d'incendie = < remise de pompiers >
= < remise de la pompe d'incendie >

- < **architecture judiciaire, pénitentiaire ou de police** >
-- < édifice judiciaire, pénitentiaire ou de police >
--- commissariat de police = < poste de police >
--- prison = < maison d'arrêt > = < prison centrale >
--- tribunal = < justice de paix >
---- bailliage
---- palais de justice
---- sénéchaussée

-- < édicule judiciaire, pénitentiaire ou de police >
--- gibet

-- < partie d'édifice judiciaire ou pénitentiaire ou de police >
->
--- salle d'audience = < auditoire > = < prétoire >

- < **architecture fiscale ou financière** >
-- < édifice fiscal ou financier >
--- bureau d'octroi
--- douane = < hôtel des douanes >
= < bureau de douane >
--- < établissement financier >
---- banque
---- bourse
---- caisse d'épargne
--- perception = < trésorerie > = < hôtel des impôts >

---- grenier à sel
---- maison aux dîmes
----- grange aux dîmes
--- poste = < bureau de poste >

-- < édicule fiscal ou financier >
--- poids public

- < **architecture hospitalière, d'assistance ou de protection sociale** >
-- < édifice hospitalier, d'assistance ou de protection sociale >
--- < édifice d'assistance ou de protection sociale >
---- aumônerie
---- foyer = < foyer de travailleurs >
= < foyer de jeunes filles >
---- garderie d'enfants = < crèche >
---- orphelinat
--- édifice hospitalier = < établissement hospitalier >
---- établissement médical = < centre médical >
= < institut médical >
---- dispensaire
---- infirmerie
---- hôpital
----- asile d'aliénés = < hôpital psychiatrique >
----- hospice = < hospice de vieillards >
----- hôtel-Dieu
----- maladrerie
----- léproserie
----- lazaret
--- < édifice d'une institution philanthropique >
---- loge maçonnique

-- < partie d'édifice hospitalier, d'assistance ou de protection sociale >
--- pharmacie = < apothicairerie >

- < **architecture scolaire** >
-- < édifice scolaire > = < édifice d'enseignement >
--- école
---- école maternelle = < jardin d'enfants >
---- école primaire
---- école secondaire
----- collège
----- lycée
---- école professionnelle = < école technique >
= < lycée technique >
---- groupe scolaire
---- noviciat
---- pensionnat = < internat >
---- salle d'asile
---- séminaire
--- < édifice d'enseignement supérieur >
---- université

PART

- < partie d'édifice scolaire >
- amphithéâtre universitaire
- préau

- < **architecture de culture, recherche, sport ou loisir** >
- < ensemble de culture, recherche, sport ou loisir >
- plage artificielle

- < édifice de culture, recherche, sport ou loisir >
- archives
- bibliothèque
- casino = < salle de jeu >
- édifice sportif
- boudodrome = < jeu de boule >
- établissement nautique
- établissement de tir = < tir >
- arqebuse
- jeu d'arc
- stand de tir
- golf
- gymnase = < salle de sport >
- hippodrome = < champ de courses >
- jeu de paume
- manège
- patinoire
- pelote basque
- piscine
- stade = < terrain de sport > = < stade de football > = < terrain de rugby > = < stade d'athlétisme >
- tennis
- vélodrome
- établissement de bains
- bains publics
- bains douches
- établissement thermal
- institut de recherche
- observatoire
- laboratoire d'essais = < soufflerie aérodynamique >
- < lieu d'exposition >
- galerie d'art
- salle d'exposition
- maison de la culture
- musée
- salle de billard = < billard >
- salle des fêtes = < salle polyvalente >
- salle paroissiale
- salle de spectacle = < lieu de spectacle >
- amphithéâtre
- arène = < place de taureaux >
- cinéma = < salle de cinéma >
- salle de concert
- théâtre

- < édicule de culture, recherche, sport ou loisir >
- cabine de bain
- mire = < mire astronomique >

- < partie d'édifice de culture, recherche, sport ou loisir >
- piste d'athlétisme
- salle d'armes
- tribune du public

- < **architecture militaire** >
- < ensemble militaire >
- ensemble fortifié
- fortification d'agglomération = < rempart de ville > = < enceinte de ville >

- édifice militaire
- édifice fortifié
- château fort
- fort
- forteresse = < blocus >
- citadelle
- édifice logistique
- arsenal
- caserne
- gendarmerie
- corps de garde = < poste de garde >
- magasin de fourrage = < entrepôt militaire de fourrage >
- magasin de munitions = < entrepôt de munitions > = < dépôt de munitions >
- poudrière

- < ouvrage militaire > = < édicule militaire >
- ouvrage fortifié = < édicule fortifié >
- basse-cour
- baile
- batterie
- bloc
- casemate
- blockhaus
- demi-lune
- donjon
- enceinte = < rempart >
- éperon barré
- fossé
- douves
- motte
- mur défensif
- ouvrage avancé
- redan
- redoute

PART

----- ouvrage d'entrée = < châtelet d'entrée >
= < châtelet >
----- porte de ville
----- ouvrage Maginot
----- ouvrage d'artillerie
----- ouvrage d'infanterie
----- ouvrage mixte
----- position
----- réduit
--- poste d'observation = < poste de guet >
= < observatoire d'artillerie > = < mirador >

-- < parties d'édifice militaire >
--- mess

- < **architecture domestique** >

-- < édifice domestique > = < édifice d'habitation >
--- abri
---- abri sous roche
---- abri troglodytique
---- cabane = < borie > = < chibotte > = < cadole >
= < orry > = < hutte >
---- grotte = < grotte préhistorique >
----- grotte ornée
---- souterrain
----- souterrain refuge
--- demeure = < habitation >
---- bastide
---- château = < maison de plaisance >
---- hôtel = < hôtel particulier >
---- immeuble = < immeuble d'habitation >
----- immeuble à logements
---- maison = < maison d'habitation >
---- maison forte
---- manoir = < maison noble >
= < maison seigneuriale >
---- presbytère = < cure > = < maison curiale >
---- rendez-vous de chasse = < pavillon de chasse >
---- villa = < villa antique >

-- < partie d'édifice domestique >
--- communs
---- buanderie
---- bûcher = < séchoir à bois >
---- chenil
---- écurie
---- logement
----- conciergerie = < porterie > = < loge du concierge >
---- remise
----- garage = < remise automobile >
----- remise à bateau

---- resserre = < entrepôt domestique >
---- sellerie
---- volière
--- logis

- < **architecture agricole** > = parties agricoles
-- ensemble agricole
--- installation aquicole = < exploitation conchylicole >
= < exploitation ostréicole >
= < exploitation piscicole >
--- polder
--- terrasse agricole = < terrasse de culture >

-- édifice agricole
--- entrepôt agricole
---- silo
--- ferme = < exploitation agricole >
--- haras
--- magnanerie

-- < partie d'édifice agricole >
--- abreuvoir
--- aire à battre
---- aire à battre couverte
--- aire à sécher
--- cellier
---- chai
--- cuvage = < cuvier >
--- hangar agricole = < hangar >
--- remise agricole
---- charretterie
--- étable
---- bergerie
---- étable à chevaux
---- étable à vaches = < toril >
--- porcherie
--- faisanderie
--- fenil
--- grange
--- pigeonnier = < fuie >
---- colombier = < pigeonnier à pied >
--- poulailler
--- pressoir
---- pressoir à cidre
---- pressoir à huile
---- pressoir à vin
--- rucher
--- séchoir
---- séchoir à chanvre
---- séchoir à châtaignes
---- séchoir à chicorée
---- séchoir à fromages
----- pièce d'affinage
---- séchoir à houblon

PART

- séchoir à maïs
 - séchoir à peaux
 - séchoir à tabac
 - toit à porcs = < soue >
 - vivier

 - < **architecture commerciale** > = parties commerciales
 - édifice commercial = < édifice privé commercial >
 - auberge
 - bourse
 - chambre de commerce
 - siège de corporation = < siège de confrérie >
 - débit de boissons
 - café = < bar >
 - salon de thé
 - entrepôt commercial
 - dock
 - hôtel de voyageurs = < hôtel de tourisme >
 - magasin de commerce
 - magasin coopératif
 - marché
 - halle
 - restaurant
 - brasserie (restaurant)

 - < partie d'édifice commercial >
 - boutique

 - < **architecture artisanale** > = parties artisanales
 - < édifice artisanal >
 - abattoir
 - boucherie
 - atelier
 - blanchisserie
 - boulangerie
 - forge
 - fournil
 - fromagerie
 - garage de réparation automobile
 - laiterie
 - poterie

 - < édicule artisanal >
 - four
 - four à chanvre
 - four à pain
 - four à prunes
 - travail à ferrer = < maréchalerie >

 - < **architecture industrielle** > = parties industrielles
 - usine = < édifice industriel >
 - moulin = < moulin à eau > = < moulin à vent >
- usine génératrice d'énergie
 - centrale électrique
 - centrale hydroélectrique
 - centrale thermique
 - usine à gaz

 - usine d'extraction
 - carrière
 - carrière souterraine
 - mine
 - usine de préparation de produit minéral
 - puits de pétrole
 - saline
 - marais salant

 - usine métallurgique
 - usine de fabrication des métaux
 - aciérie
 - affinerie
 - haut fourneau
 - usine de transformation des métaux
 - fonderie
 - grosse forge
 - laminoir
 - martinet

 - usine de construction mécanique
 - usine d'armes
 - usine de construction automobile
 - usine de construction aéronautique

 - usine de petite métallurgie
 - robinetterie
 - usine de chaudronnerie

 - usine de céramique
 - briqueterie
 - faïencerie
 - tuilerie
 - usine de poterie

 - verrerie
 - usine de verre creux
 - usine de flaconnage

 - usine de produits chimiques
 - raffinerie de pétrole
 - usine de matières colorantes synthétiques
 - usine de peintures et vernis
 - usine de traitement des corps gras
 - savonnerie

PART

- usine de produits agro-alimentaires
= <usine de produits alimentaires >
- brasserie
- distillerie
- huilerie
- malterie
- minoterie
- moulin à farine
- moulin à blé
- usine de boulangerie

- usine textile
- corderie
- filature
- moulinerie
- tissage
- usine d'apprêt des étoffes
- moulin à foulon
- usine de blanchiment
- usine de teinturerie

- usine de peausserie
- tannerie
- moulin à tan

- < usine liée au travail du bois >
- scierie
- tonnellerie
- usine de menuiserie

- usine de papeterie

- usine d'impression sur papier
- imprimerie

- < édifice industriel >
- four à chaux

- < partie d'édifice industriel >
- aire de concassage
- aire de fabrication
- aire de lavage
- aire de séchage
- aire de stockage du combustible
- aire de triage
- aire des déchets
- aire des matières premières
- aire des produits manufactures
- atelier de conditionnement
- atelier de fabrication
- atelier de réparation

- bassin de décantation
- bassin de retenue
- bâtiment d'eau
- bâtiment de la machine d'extraction
- bâtiment de recette
- bâtiment de la soufflerie
- bâtiment administratif d'entreprise
- bureau = < bureau d'usine >
- bureau d'études
- cantine
- chambre froide
- chaufferie
- cheminée d'usine
- chevalement
- tour d'extraction
- cokerie
- derrick = < tour de forage >
- entrepôt industriel
- excavation
- four industriel
- galerie maçonnée
- gazomètre
- hangar industriel
- laboratoire
- lampisterie
- local du comité d'entreprise
- local syndical
- logement de contremaître
- logement d'ouvriers
- logement patronal = < logis patronal >
- magasin industriel
- pièce de séchage
- pièce de stockage du combustible
- pont bascule
- poste de chargement
- puits d'aérage
- puits d'extraction
- puits de service
- puits de sondage
- réservoir industriel
- salle des machines
- stationnement
- teruil
- tour de réfrigération
- transporteur automatique par câbles
- vestiaire d'usine
- < **génie civil** >
- < ensemble du génie civil >
- aqueduc
- canal
- canal de navigation
- bief = < bief de navigation >
- gare d'eau
- chenal = < chenal de navigation >

PART

----- canal d'irrigation
--- chemin de halage
--- port
----- avant-port
--- voie ferrée = < chemin de fer > = < rail >

-- < édifice du génie civil >
--- établissement aéronautique
----- aéroport = < aérogare > = < aérodrome >
----- hangar aéronautique = < remise aéronautique >
--- établissement des eaux
----- station d'épuration
----- station de pompage
----- établissement élévateur des eaux
--- gare = < gare de chemin de fer >
--- phare
--- remise ferroviaire = < rotonde ferroviaire >

-- < ouvrage d'art > = < édifice du génie civil >
= < ouvrage du génie civil >
--- aiguillage = < poste d'aiguillage >
--- ascenseur à bateau = < élévateur à bateau >
= < écluse à sas mobile >
--- barrage = < barrage fixe >
----- barrage mobile = < barrage à fermettes >
= < portereau >
--- bassin de port
----- bassin à flot
----- bassin d'échouage
----- bassin de radoub = < radoub >
= < forme de radoub > = < cale sèche >
--- borne = < borne frontalière >
= < borne de juridiction >
--- cale
----- cale de construction
--- déversoir de fond
--- déversoir de superficie = < épanchoir >
--- digue
--- écluse = < écluse à sas >
----- échelle d'écluses
--- embarcadère
--- émetteur radio
--- jetée = < môle >
--- < ouvrage lié à l'alimentation en eau >
----- bief de dérivation = < bief de moulin >
----- conduite forcée
----- éolienne
----- fontaine = < fontaine monumentale >
----- borne fontaine = < fontaine en borne >
----- noria
----- pont aqueduc
----- puits
----- regard

----- réservoir
----- château d'eau
----- citerne
----- rigole d'alimentation
----- vanne
--- pente d'eau
--- piste d'atterrissage
--- pont
----- passerelle
----- pont mobile
----- viaduc
--- pont canal
--- quai
--- station d'autobus = < abri bus > = < station d'autocar >
--- télégraphe
----- sémaphore
--- transformateur
--- tunnel

- < architecture de jardin >
- - jardin
- - - jardin d'agrément
- - - - cour jardin
- - - - espace vert
- - - - jardin alpin
- - - - jardin d'attractions = < parc de loisirs >
- - - - jardin d'eau
- - - - jardin en couverture
- - - - jardin public
- - - - - square
- - - - terrain de jeu
- - - - jardin botanique = < arboretum >
- - - < jardin d'utilité >
- - - - garenne
- - - - jardin fleuriste
- - - - jardin ouvrier = < jardin familial >
- - - - jardin de plantes médicinales
- - - - jardin potager
- - - - - jardin maraîcher
- - - - pépinière
- - - - verger = < jardin fruitier >
- - - - jardin zoologique = < zoo >
- - - - parc
- - - - - parc de chasse = < grand parc >
- - - - - petit parc
- - - - - roseraie

- - < construction de jardin >
- - - fabrique de jardin = < fabrique >
- - - - aquarium de jardin = < aquarium >
- - - - colonnade de jardin = < colonnade >
- - - - fabrique de treillage
- - - - - tonnelle

PART

- fabrique en belvédère = < belvédère >
- grotte artificielle = < grotte de jardin >
- kiosque = < kiosque à musique >
- parnasse de jardin
- pergola
- portique de jardin
- rocher artificiel
- rotonde de jardin
- ruine artificielle = < ruine >
- temple de jardin
- tente de jardin
- théâtre de jardin
- théâtre de verdure
- tour de jardin
- folie
- glacière
- maison rustique
- ménagerie
- muette
- nymphée
- orangerie
- pavillon de jardin
- pont de jardin = < pont décoré >
- serre
- jardin d'hiver

- < eaux de jardin >
- buffet d'eau
- chute d'eau
- cascade
- étang
- fausse rivière
- jeu d'eau
- lac de jardin
- naumachie
- pièce d'eau
- bassin
- canal de jardin
- goulotte de jardin
- miroir d'eau
- parterre d'eau
- rivière artificielle

- < clôture et circulation de jardin >
- allée = < allée de jardin >
- allée couverte
- allée régulière
- allée irrégulière
- mail
- avenue de jardin
- chemin de jardin
- allée cavalière
- clôture de jardin

- fossé de clôture de jardin
- entrée de jardin
- pas = < pas japonais >

- < relief artificiel de jardin >
- belvédère
- butte artificielle
- île artificielle
- montagne artificielle
- terrasse en terre-plein = < terrasse >
- vallon artificiel

- < **descripteurs communs à toutes les oeuvres** >
- < divisions >
- cour = < cour d'honneur >
- enclos
- mur de clôture
- atrium
- escalier indépendant = < escalier isolé >
- rampe d'accès = < rampe d'accès indépendante >
- < porte >
- portail

- < **affixe** >
- étudié
- étudiée

Références des parties constituantes étudiées

Intitulé du champ : **REFP**

Domaines : Inventaire, MH.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique avec contrôles syntaxique et de cohérence.

Séparateur : le point-virgule.

- *Lexique* : liste ouverte.

Contenu :

Dans la notice de l'édifice ou de l'ensemble contenant, numéro de référence des notices des parties constituantes.

Relations avec les autres champs :

REFP est rempli lorsque une ou plusieurs parties constituantes (**PART**) sont étudiées. **DOSS** comporte alors le descripteur **avec sous-dossier**.

Forme et usage :

La rédaction du champ **REFP** est identique à celle du champ **REF**. Toutes les parties constituantes d'un ensemble peuvent donner lieu à un sous-dossier, mais il convient de n'utiliser le champ **REFP** qu'à bon escient, lorsque les champs de localisation (**COM, LIEU**) ne suffisent pas à exprimer les liens d'inclusion (pour des explications plus détaillées, voir champ **DOSS**).

Les parties constituantes d'un édifice peuvent donner lieu à un sous-dossier si elles correspondent à un bâtiment, corps de bâtiment, édicule ou bien à un jardin, mais non un simple espace intérieur (crypte, nef, cage d'escalier).

Edifice contenant



REF IA35001392
DOSS individuel ; avec sous-dossier
DENO **ferme**
PART grange (étudiée)
REFP IA35001393

Sous-dossier

REF IA35001393
DOSS sous-dossier
DENO **grange**
EDIF ferme ; dans la cour
REFE IA35001392

Edifice contenant



REF IA47000705
DOSS individuel ; avec sous-dossier
TICO ganterie, le gant Rigaudy
PART atelier de fabrication ; bureau ;
 logement patronal (étudié)

Sous-dossier

REF IA47000674
DOSS sous-dossier
DENO **logement patronal**
EDIF ganterie, le gant Rigaudy
REFE IA47000705

REFP

REFP IA47000674

Ensemble contenant

REF IA75002430
DOSS *ensemble ; avec sous-dossier*
TICO *place des Vosges*
PART *immeuble (étudié)*
REFP IA75002431

→ Sous-dossier

REF IA75002431
DOSS *sous-dossier*
DENO **immeuble**
ADRS *Vosges (place des)17*
EDIF *place des Vosges*
REFE IA75002430

Ensemble contenant



REF IA47000684
DOSS *ensemble ; avec sous-dossier*
TICO *ensemble métallurgique, Société
métallurgique du Périgord*
PART *atelier de fabrication ; bâtiment de la
soufflerie ; château d'eau ;
bureau ; logement patronal ; cité
ouvrière (étudiée)*
REFP IA47000590

Sous-dossier

REF IA47000590
DOSS *sous-dossier*
DENO **cité ouvrière**
ADRS *Usine (avenue de l') 1*
EDIF *ensemble métallurgique, Société
métallurgique du Périgord*
REFE IA47000684

Décompte des oeuvres recensées

Intitulé du champ : COLL

Domaine : Inventaire.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique avec contrôles syntaxique et de cohérence.

Séparateurs : le point-virgule, l'espace.

- *Lexique* : liste ouverte.

Contenu :

Utilisé uniquement pour les dossiers collectifs, ce champ comporte :

- le chiffre **INSEE** du bâti (ce chiffre fournit un ordre de grandeur pour la proportion des repérés).

- le nombre des oeuvres **repérées** (c'est-à-dire celles qui ont servi à établir le dossier collectif, qu'elles fassent ou non l'objet d'une notice individuelle).

- le nombre des oeuvres **étudiées** (c'est-à-dire celles qui font l'objet d'une notice individuelle) .

Relations avec les autres champs :

Seules les notices collectives étant concernées par ce champ, elles comportent une dénomination au pluriel dans le champ **DENO** et le descripteur **dossier collectif** dans le champ **DOSS**.

Forme et usage :

On ne remplit ce champ que pour un dossier collectif.

Il est divisé en trois parties :

- nombre des immeubles au dernier recensement de l'INSEE
- nombre des oeuvres repérées
- nombre des oeuvres étudiées

DENO maisons

*COLL 1500 bâti INSEE ; 250 repérées ;
24 étudiées*

Le chiffre INSEE donné est habituellement le plus récent. Dans les zones urbaines de peuplement récent, ce chiffre n'a à vrai dire pas grand sens, non plus que dans les zones rurales fortement dépeuplées, pour lesquelles il peut être plus judicieux (en le justifiant dans le champ **HIST**) d'avoir recours à un recensement ancien.

Pour les aires d'étude urbaines ne correspondant pas à une division administrative, on calcule le total du bâti en additionnant les chiffres INSEE donnés par îlot (en

¹ La proportion des oeuvres repérées par rapport à la totalité du bâti est fonction de la problématique de repérage ; la proportion des oeuvres étudiées dépend, quant à elle, de la richesse et de la variété de la famille architecturale considérée, sans qu'il soit pertinent de tenter d'établir un ratio par rapport au chiffre des oeuvres repérées. Voir le livret méthodologique Principes, méthode et conduite de l'Inventaire général (sortie prévue : 1999).

COLL

précisant le mode de calcul dans le dossier).

Le bâti INSEE n'est indiqué que pour les dossiers collectifs de demeures (maisons, fermes, immeubles, hôtels). Dans les notices établies sur d'autres familles architecturales, on peut indiquer, lorsque l'on dispose de l'information, le nombre d'oeuvres ayant existé et connues par la documentation. Le champ **HIST** doit bien évidemment donner l'origine de l'information.

LEXIQUE COLL

- < nombre des immeubles au dernier recensement de l'INSEE >
- - bâti INSEE¹ =< bâti >
- < nombre d'oeuvres repérées >
- - repéré² = repérée
- - = repérés = repérées
- < nombre d'oeuvres étudiées >
- - étudié³ = étudiée
- - = étudiés = étudiées

¹ **Bâti** (pour les dossiers collectifs de **demeures, maisons, fermes, immeubles** seulement) : nombre des "immeubles" du canton ou de la commune figurant au dernier recensement de l'INSEE.

² **Repéré** : nombre des oeuvres repérées dans l'aire d'étude, le canton ou la commune, **oeuvres étudiées comprises**.

³ **Étudié** : nombre des oeuvres sélectionnées pour étude dans l'aire d'étude (dossier collectif d'aire d'étude), ou la commune (dossier collectif communal).

CHAPITRE III

Localisation

REG	Région
DPT	Département
COM	Commune
INSEE	Numéro INSEE de la commune
PLOC	Précision sur la localisation
AIRE	Aire d'étude
CANT	Canton
LIEU	Lieu-dit ou secteur urbain
ADRS	Adresse
EDIF	Edifice de conservation
REFE	Référence de l'édifice de conservation
CADA	Référence cadastrale
ZONE	Zone Lambert (ou autre système de référence)
COOR	Coordonnées Lambert (ou autres) d'un point
COORM	Coordonnées Lambert (ou autres) multiples
IMPL	Milieu d'implantation
HYDR	Cours d'eau

Contenu du chapitre :

Le chapitre **Localisation** regroupe tous les éléments permettant la localisation précise de l'oeuvre (région, département, adresse, références cadastrales, coordonnées géographiques...).

REG

Région

Intitulé du champ : REG

Domaines : Inventaire, MH.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique, **obligatoire**, monovaleur, avec contrôle lexical¹.
- *Lexique* : liste hiérarchisée

Contenu :

Région où est située l'oeuvre au moment de la rédaction de la notice.

Relations avec les autres champs :

Lorsqu'une oeuvre est située sur plusieurs régions, l'information figure dans le champ **PLOC**².

Forme et usage :

On respecte l'orthographe en usage, en particulier pour l'emploi des majuscules et des tirets.

REG Pays de la Loire

REG Nord - Pas-de-Calais

¹ Ce champ et les deux suivants sont issus de la division de l'ancien champ LOCA et reprennent les mêmes informations.

² Il n'est pas possible, pour des questions de tris et de recherche sur les notices, de faire figurer une double localisation dans le champ REG.

DPT

Département

Intitulé du champ : DPT

Domaines : Inventaire, MH.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphaphanumérique, **obligatoire**, monovaleur, avec contrôle lexical.
- *Lexique* : liste.

Contenu :

Département où est située l'oeuvre au moment de la rédaction de la notice.

Relations avec les autres champs :

Lorsqu'une oeuvre est située sur plusieurs départements, l'information figure dans le champ **PLOC**¹.

Forme et usage :

Le numéro du département comprend toujours deux chiffres pour la métropole, un chiffre et une lettre pour les départements corses et trois chiffres pour les départements d'outre-mer.

DPT 41

DPT 2A

¹ Il n'est pas possible, pour des questions de tris et de recherche sur les notices, de faire figurer une double localisation dans le champ DEPT.

COM

Commune

Intitulé du champ : COM

Domaines : Inventaire, MH.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique, monovaleur, avec contrôle lexical.
- *Lexique* : liste hiérarchisée.

Contenu :

Commune où est située l'oeuvre au moment de la rédaction de la notice.

Relations avec les autres champs :

Le lexique est commun aux champs **COM** et **INSEE** (numéro INSEE de la commune).

Lorsqu'une oeuvre est située sur plusieurs communes, l'information figure dans le champ **PLOC**¹. Celui-ci permet également d'enregistrer un ancien nom de commune.

Forme et usage :

L'orthographe de référence est celle de l'édition la plus récente du code INSEE.

Pour les communes dont le nom est précédé d'un article, placer en tête le terme qui commande le classement alphabétique (ce qui permet d'obtenir un classement alphabétique correct des notices dans les éditions²). L'article précédant le nom d'une commune prend une majuscule et figure entre parenthèses. Les noms des communes ne prennent des majuscules qu'aux substantifs et aux adjectifs. Les mots les composant sont liés par des traits d'union, à l'exception de l'article initial.

COM Mont-Dore (Le)

COM Issy-les-Moulineaux

COM Verdun-sur-le-Doubs

Pour les grandes villes divisées en arrondissements, ceux-ci sont portés dans le champ **COM**.

COM Lyon 6e

- *Inventaire* :

Pour un dossier d'aire d'étude (généralités, collectif), ou pour un dossier départemental ou régional on ne porte pas de nom de commune, à moins que l'aire d'étude ne se confonde avec un territoire communal.

¹ Il n'est pas possible, pour des questions de tris et de recherche sur les notices, de faire figurer une double localisation dans le champ COM.

² Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale. Paris : Imprimerie nationale, 1990, p. 90.

INSEE

Numéro Insee de la commune

Intitulé du champ : INSEE

Domaines : Inventaire, MH.

Caractéristiques techniques :

- Champ : alphanumérique, **obligatoire**, monovaleur avec contrôle lexical, et contrôle de cohérence.
- Lexique : liste hiérarchisée avec synonymes.

Contenu :

Numéro INSEE de la commune en cinq chiffres.

Relations avec les autres champs :

Lexique commun avec le champ **COM**.

Forme et usage :

Champ généré automatiquement à partir des champs **DPT** et **COM**. Ne pas remplir.

Précisions sur la localisation

Intitulé du champ : PLOC

Domaines : Inventaire, MH.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique avec contrôle lexical.

Séparateurs : le point-virgule, les deux points, la virgule.

- *Lexique* : liste hiérarchisée pour les termes introducteurs, liste ouverte de termes non hiérarchisés pour les noms géographiques.

Contenu :

Ce champ est utilisé pour apporter des précisions d'ordre géographique sur :

- 1) une oeuvre située dans une commune dont le nom a été modifié après inventaire ou protection (commune renommée, fusionnée, séparée...), dans un quartier dont le nom a changé,
- 2) une oeuvre à cheval sur plusieurs communes, départements ou régions (pont, canal...),
- 3) une oeuvre dont l'emplacement exact n'est pas connu.

Forme et usage :

Consignes générales :

Pour une oeuvre située sur une commune ayant changé de nom depuis l'enquête d'inventaire ou de protection, employer le terme introducteur convenable suivi de l'ancien nom de la commune sous lequel l'oeuvre avait été inventoriée ou protégée.

DENO maison
COM Alba-la-Romaine
PLOC changement du nom de la commune après inventaire ; commune inventoriée sous le nom : Alba

Pour une oeuvre située sur plusieurs communes, employer le descripteur **oeuvre située en partie sur la commune de** (ou **les communes de**) suivi du nom de la (ou des) commune(s) non mentionnée(s) dans le champ **COM**, ainsi que du numéro du département s'il est différent de celui de la commune principale.

DOSS individuel
DENO pont
HYDR Seine (la)
REG Ile-de-France
DPT 94
COM Ivry-sur-Seine
PLOC oeuvre située en partie sur la commune : Charenton-le-Pont

Pour une oeuvre située sur plusieurs départements ou régions, employer le descripteur **oeuvre située en partie sur le département (la région)**, suivi du nom de la région non mentionné dans le champ **REG** ou du numéro du département non mentionné dans le champ **DPT**. Ce cas est fréquent pour les ensembles "réseaux".

Notice principale
DOSS ensemble départemental
DENO canal de navigation
DPT 45
PLOC oeuvre située en partie sur le département : 89

PLOC

Pour une oeuvre dont la localisation est inconnue, on emploie le descripteur : **localisation inconnue** (la localisation d'une oeuvre est inconnue quand on ne peut identifier la parcelle cadastrale ou déterminer son emplacement par deux coordonnées Lambert). Cela est fréquent pour les oeuvres publiées dans les revues ou recueils d'architecture, non retrouvées sur place. Dans l'ignorance du destin de cette oeuvre (destruction, projet abandonné ?), indiquer l'incertitude dans le champ **HIST**, et donner les références bibliographiques précises dans la documentation jointe au dossier.

DOSS ensemble
DENO lotissement concerté
COM Courbevoie
PLOC localisation inconnue
HIST Lotissement non retrouvé, publié en 1899 comme étant réalisé à Courbevoie.

En revanche, si l'on a la certitude que l'oeuvre n'a pas été réalisée, on se contente d'indiquer dans le champ **ETAT** : **oeuvre non réalisée**.

- *Monuments historiques* :

La notice complète, placée à la commune principale, doit contenir l'ensemble des informations.

Une (ou des) notice(s) de renvoi sont créées, qui ne doi(ven)t contenir que les champs indispensables pour identifier l'oeuvre : **DOSS, DENO, TICO, REG, DPT, COM, PLOC, CADA, PPRO**.

Notice principale



DOSS dossier de protection

DENO canal

TICO canal Saint-Martin

COM Paris 10e

PLOC oeuvre située en partie sur l'arrondissement : Paris 11e

PPRO Ensemble allant de la place Stalingrad (Paris 10e) à la place de la Bastille (Paris 11e)...

Notice de renvoi

DOSS notice de renvoi

DENO oeuvre sur plusieurs communes

TICO canal Saint-Martin

COM Paris 11e

PLOC oeuvre située en partie sur l'arrondissement : Paris 10e

PPRO voir : Paris 10e

PLOC

LEXIQUE PLOC

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">- anciennement commune de- anciennement quartier de- autrefois sur commune de- changement du nom de la commune après inventaire- commune fusionnée après inventaire- commune inventoriée sous le nom- commune rattachée à- commune rattachée après inventaire- communication de l'adresse interdite- division de la commune après inventaire | <ul style="list-style-type: none">- localisation inconnue- nouvelle commune = nouvelles communes- oeuvre située en partie sur le pays- oeuvre située en partie sur la région- oeuvre située en partie sur le département- oeuvre située en partie sur le canton- oeuvre située en partie sur la communeoeuvre située en partie sur les communes- oeuvre située en partie sur l'arrondissement |
|---|---|

Aire d'étude

Intitulé du champ : AIRE

Domaine : Inventaire.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique, **obligatoire**, monovaleur, avec contrôle lexical.
- *Lexique* : liste hiérarchisée.

Contenu :

Nom du canton, de la ville, du "pays", etc., objet de l'enquête. L'aire d'étude habituelle de l'inventaire topographique est le canton (voir le champ **DOSS**), mais d'autres aires d'étude peuvent être définies et s'appuyer au choix sur :

- un découpage administratif ou politique,
- une donnée de la géographie physique ou humaine,
- un périmètre quelconque défini de concert entre les partenaires de l'opération d'inventaire.

On doit cependant veiller à ce que les limites de l'aire d'étude s'appuient sur des limites communales, la seule exception possible étant constituée par les villes. Mais dans ce dernier cas, la somme des aires d'étude couvrant une ville doit néanmoins correspondre à la commune ou à l'ensemble des communes formant l'agglomération.

Pour le repérage du patrimoine industriel, l'aire d'étude est le département.

Quand une opération de repérage du patrimoine industriel est réintégrée dans l'inventaire topographique, l'aire d'étude est modifiée et devient celle de l'inventaire topographique.

Relations avec les autres champs :

Le champ **ETUD** précise s'il s'agit d'un inventaire topographique ou d'une opération thématique. Le champ **HIST** de la notice **généralités d'aire d'étude** indique les limites de chaque aire d'étude et ses rapports avec le découpage administratif.

AIRE Montpellier centre

AIRE Montpellier faubourg

Forme et usage :

Lorsqu'une ville est découpée en plusieurs aires d'étude, on emploie dans la mesure du possible les descripteurs **centre** et **faubourg** lorsqu'elles sont au nombre de deux, ceux de **centre**, **faubourg** et **périphérie** lorsqu'elles sont au nombre de trois. L'aire **centre** correspond en général à l'ancienne ville intramuros, l'aire **faubourg** au reste de la commune principale.

AIRE Montpellier périphérie

AIRE

Lorsque l'aire d'étude comporte un article introducteur, celui-ci est rejeté à la fin entre parenthèses, comme pour les noms de communes.

REG Bretagne
DPT 22
AIRE Chèze (La)

Les très grandes villes qui ne peuvent être étudiées en trois aires d'étude (Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Strasbourg...) font l'objet de découpages particuliers.

CANT

Canton

Intitulé du champ : CANT

Domaine : Inventaire.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique, monovaleur.

- *Lexique* : liste ouverte.

Contenu :

Pour toutes les études thématiques (repérage du patrimoine industriel, patrimoine balnéaire...), nom du canton où est située l'oeuvre étudiée.

Forme et usage :

Ce champ n'est obligatoire que pour les études thématiques. Pour l'inventaire topographique, l'information est facultative, et même inutile si l'aire d'étude correspond à un canton, ce qui est généralement le cas en milieu rural.

ETUD enquête thématique
régionale (brasseries du Nord -
Pas-de-Calais)

DENO **brasserie ; malterie**

REG Nord - Pas-de-Calais

DPT 62

COM Wast (Le)

AIRE Nord - Pas-de-Calais

CANT Desvres

LIEU

Lieu-dit ou secteur urbain

Intitulé du champ : LIEU

Domaines : Inventaire, MH.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique.

Séparateurs : le point-virgule, la virgule, les parenthèses, l'espace.

- *Lexique* : texte libre indexé mot à mot.

Contenu :

En milieu rural, nom du lieu-dit (hameau, édifice isolé). En milieu urbain, nom du quartier ou du faubourg.

Relations avec les autres champs :

Le champ **LIEU** précise les champs **IMPL** et **COM**, soit pour indiquer un quartier dans une agglomération, soit pour différencier des lieux-dits. Lorsque **IMPL** comporte les descripteurs **en écart** ou **isolé**, **LIEU** doit obligatoirement être renseigné. Pour le domaine MH, les noms de secteurs urbains sont éventuellement notés dans le champ **APPL**.

Forme et usage :

- *Consignes générales* :

En milieu urbain, il est souvent intéressant (mais nullement obligatoire) d'informer ce champ pour y indiquer les secteurs urbains ou quartiers. Tous les édifices et ensembles qui y sont situés seront de la sorte regroupés sans qu'il soit nécessaire d'effectuer de chaînages au moyen de sous-dossiers.

A la différence des noms de communes, l'article précédant un lieu-dit ou un quartier d'agglomération conserve une minuscule¹ et il est rejeté à la fin entre parenthèses. En milieu urbain les termes **faubourg** et **quartier** figurent en affixe :

REG Picardie
DPT 02
COM Laon
AIRE Laon faubourgs
LIEU Neuville (faubourg de la)

Lorsque l'édifice se trouve en écart ou isolé, se référer au toponyme de la carte IGN. En l'absence de toponyme IGN, prendre le toponyme du cadastre.

LIEU Moulinsart (près de)

Pour les lieux sans toponyme, utiliser le toponyme le plus proche suivi de (**près de**).

N.B. Dans le cas d'un écart sans toponyme sur la carte IGN, penser à reporter sur

¹ Lexique des règles typographiques..., p. 90.

LIEU

celle-ci (carte du dossier **généralités**) le toponyme cadastral.

-Inventaire :

Avec le tri automatique, pour un lot de notices portant l'information **en ville** ou **en village** dans le champ **IMPL**, les notices qui portent dans le champ **LIEU** le nom d'un secteur urbain ou d'un écart sont classées après les notices d'oeuvres n'ayant pas d'information dans le champ **LIEU**.

Ainsi, dans la commune de **Meudon**, toutes les notices portent l'information **en ville** dans le champ **IMPL**, la notice de l'église portant au champ **LIEU** le descripteur **Val-Fleury (le)** est classée après toutes les notices d'oeuvres de la commune de **Meudon** dont le champ **LIEU** n'est pas rempli.

- Monuments historiques :

Ce champ est surtout utilisé pour les sites archéologiques.

ADRS

Adresse

Intitulé du champ : ADRS

Domaines : Inventaire, MH.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique.

Séparateurs : le point-virgule, la virgule, les parenthèses, l'espace.

- *Lexique* : texte libre.

Contenu :

Nom de la rue et numéro dans la rue. En cas d'absence de numérotation officielle, numérotation artificielle effectuée si nécessaire par l'auteur de la notice pour distinguer les oeuvres d'une même localité ou d'une même rue ayant une même désignation.

Forme et usage :

- *Consignes générales* :

Trois informations figurent habituellement pour chaque oeuvre, dans l'ordre suivant :

1 - nom de la voie

2 - type de la voie (entre parenthèses)

3 - numéro dans la voie

Pour une oeuvre existante, on fait toujours figurer le nom actuel de la voie où elle est située.

ADRS Maréchal-Leclerc (place du) 3, 5

Pour un édifice donnant sur plusieurs rues, l'adresse multiple est mentionnée si nécessaire :

ADRS Héloïse (avenue) 140 ; Abélard (boulevard) 23

Dans ce cas, le tri se fait sur la première adresse.

Noter le nom de la voie et le type de voie de façon complète (place, boulevard, faubourg...) et se conformer aux styles typographiques en vigueur .

Quand le type de la voie est inclus dans le nom de la voie, la syntaxe suivante est adoptée :

ADRS Grand Rue () 3

¹ Lexique des règles typographiques..., p. 156-157.

ADRS

Pour les types de voies, on n'utilise habituellement pas d'abréviations, les seules exceptions étant faites pour :

- R.N. (route nationale)
- R.D. (route départementale)
- C.D. (chemin départemental)
- V.C. (voie communale)
- C.V. (chemin vicinal)
- C.C. (chemin communal)
- R.S. (route stratégique)
- C.G.C. (chemin de grande communication).

ADRS R.N. 10

Pour une oeuvre détruite située sur une voie détruite et dans le cas seulement où il est impossible de se référer à la voirie actuelle, on adopte la syntaxe suivante :

ADRS Sainte-Zénobie (ancienne rue) 4

Pour une notice d'ensemble, l'information est facultative.

- Inventaire :

En l'absence de nom ou de numérotation de rue, on utilise une numérotation artificielle pour distinguer les oeuvres étudiées.

ADRS Général-de-Gaulle (place du) 2e maison

ADRS Moulin (route du) 1ère usine de papeterie

ADRS 1ère ferme

Edifice de conservation

Intitulé du champ : **EDIF**

Domaine : Inventaire.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique.

Séparateurs : le point-virgule, la virgule, les parenthèses, l'espace.

- *Lexique* : texte libre indexé mot à mot.

Contenu :

Pour les notices **sous-dossier** (champ **DOSS**) nom de l'édifice ou de l'ensemble contenant.

Relations avec les autres champs :

Le chaînage des notices est indiqué au moyen des champs **DOSS**, **REFP** et **REFE**. La dénomination de la partie constituante étudiée est portée dans le champ **PART** de l'édifice ou de l'ensemble contenant.

Forme et usage :

Pour chaque sous-dossier, noter dans **EDIF** le titre courant (voir champ **TICO**) de l'ensemble ou de l'édifice contenant puis, séparé par un point-virgule, son emplacement dans ce dernier. Pour la tombe d'un cimetière, indiquer, lorsque cela est possible, la section dans laquelle elle est située :

Edifice contenant



REF IA52000077
DOSS individuel ; avec sous-dossier
TICO couvent de capucins
PART puits (étudié)
REFP IA52000078

Sous-dossier

REF IA52000078
DOSS sous-dossier
DENO puits
EDIF couvent de capucins ; dans le
cloître
REFE IA52000077

Ensemble contenant



REF IA75002430
DOSS ensemble ; avec sous-dossier
TICO place des Vosges
PART immeuble (étudié)
REFP IA75002431

Sous-dossier

REF IA75002431
DOSS sous-dossier
DENO immeuble
ADRS Vosges (place des) 17
EDIF place des Vosges
REFE IA75002430

EDIF

Ensemble contenant



REF IA83000810
DOSS ensemble ; avec sous-dossier
TICO ensemble d'industrie céramique
Fenal frères
PART tuilerie (étudiée) ; briqueterie ;
four industriel
REFP IA83000811

Sous-dossier

REF IA83000811
DOSS sous-dossier
DENO tuilerie
ADRS Usine (rue de l') 8
EDIF ensemble d'industrie céramique
Fenal frères
REFE IA83000810

Pour les parties constituantes d'un édifice non étudié (par exemple, tombeaux d'un cimetière, si celui-ci ne fait pas l'objet d'une notice), l'édifice ou ensemble contenant est porté dans le champ **CADA** et non dans le champ **EDIF**.

Il arrive qu'un édifice ou un édicule puissent être rattachés à plusieurs édifices ou ensembles successifs. On utilise alors les champs **EDIF** et **REFE** pour les relier à l'édifice ou ensemble le plus ancien, le commentaire historique permettant de faire également le lien avec l'ensemble ou l'édifice contenant le plus récent .

Référence de l'édifice de conservation

Intitulé du champ : REFE

Domaine : Inventaire.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique, monovaleur, avec contrôle syntaxique et contrôle de cohérence.
- *Lexique* : liste ouverte.

Contenu :

Référence de la notice de l'édifice ou de l'ensemble contenant, permettant d'établir le lien avec eux.

Relations avec les autres champs :

Si le champ **REFE** est rempli, le champ **EDIF** l'est obligatoirement, et le champ **DOSS** doit comprendre le descripteur **sous-dossier**.

Forme et usage :

Cette référence est indiquée uniquement dans les notices **sous-dossier** et reprend la référence (**REF**) de la notice de l'édifice ou de l'ensemble contenant :

Edifice contenant



REF IA35001392
DOSS individuel ; avec sous-dossier
TICO ferme
PART croix monumentale (étudiée)
REFP IA35001393

Sous-dossier

REF IA35001393
DOSS sous-dossier
*DENO **croix monumentale***
EDIF ferme ; dans la cour
REFE IA35001392

Référence cadastrale

Intitulé du champ : CADA

Domaines : Inventaire, MH.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique.

Séparateur : le point-virgule, la virgule, l'espace.

- *Lexique* : texte libre indexé mot à mot.

Contenu :

Références cadastrales de l'oeuvre étudiée. Vient en premier lieu la référence du cadastre dit napoléonien lorsque l'oeuvre y figure déjà, puis celle du cadastre actuel, pour lequel on donne la date de la mise à jour (c'est la date la plus récente portée sur la feuille cadastrale).

Forme et usage :

- *Consignes générales* :

Les références cadastrales sont obligatoires pour tous les édifices cadastrés, sauf ceux portant la mention **localisation inconnue**.

Trois informations doivent figurer pour chaque oeuvre dans l'ordre suivant :

- 1 - année de confection du cadastre (ou année de mise à jour pour le cadastre actuel)
- 2 - lettre(s) de la section cadastrale
- 3 - numéro de la parcelle

Dans le cas où l'oeuvre est située sur plusieurs parcelles, voire plusieurs sections, celles-ci sont portées sous la forme suivante :

CADA 1810 J 27, 28 ; 1988 AB 49 à 56, 59 ; 1988 AC 32, 63

Les sections uniques sans lettres sont notées sous la forme SU (section unique) :

CADA 1888 SU 24

Pour les oeuvres non cadastrées, ou bien figurant sur des parcelles non numérotées, indiquer l'année du cadastre, la lettre de la section suivie de la mention **non cadastré** ou **non numéroté** et, si c'est le cas, **domaine public** ou **domaine public maritime**.

*DENO monument aux morts
CADA 1956 AJ non cadastré ; domaine public*

- *Inventaire* :

Lorsque le fonds d'un édifice a été loti, donner si possible les références cadastrales anciennes et actuelles correspondant à toute l'étendue du fonds historique (lotissement du parc d'un château). Il en est de même pour les édifices détruits. Pour une notice d'ensemble, il n'est pas nécessaire de remplir le champ **CADA**.

CADA

Pour les notices de **sous-dossier** d'édifices ou de l'ensemble cimetière, le champ **CADA** n'est rempli que si la partie constituante étudiée possède un numéro cadastral propre au sein de l'édifice ou de l'ensemble contenant :

Edifice contenant



DOSS individuel ; avec sous-dossier
DENO **abbaye**
PART église (étudiée) ; cloître ; bâtiment conventuel
CADA 1845 B 12 ; 1989 C 125 à 134

Sous-dossier

DOSS sous-dossier
DENO **église**
EDIF abbaye ; au nord de l'enclos
CADA 1989 C 129

Ensemble contenant



REF IA92000320
DOSS ensemble ; avec sous-dossier
DENO **cimetière**
PART croix de cimetière (étudiée) ; chapelles funéraires (étudiées)

REFP IA92000321 ; IA92000322 ;
IA92000323 ; IA92000324 ;
IA92000325
CADA 1987 AB 12

Sous-dossier¹

REF IA92000322
DOSS sous-dossier
DENO **chapelle funéraire**
EDIF cimetière ; section 3
REFE IA92000320

Les notices d'édicules ou de parties industrielles contenues dans des oeuvres non étudiées portent les références cadastrales de l'édifice ou de l'ensemble contenant, suivies de la mention : **dans** < dénomination de l'édifice > **non inventorié(e)**.

DOSS individuel
DENO **chapelle funéraire**
CADA 1982 F 3 ; dans le cimetière non inventorié

DOSS individuel
DENO **distillerie**
CADA 1961 G 355 ; dans une ferme non inventoriée

- Monuments historiques :

Si l'année du cadastre ou la révision du cadastre est inconnue, noter l'année de l'élaboration du dossier de recensement par la CRMH ou celle de l'arrêté de protection.

Pour les extensions de protection, si le cadastre a changé, conserver l'ancien cadastre suivi du nouveau cadastre.

CADA 1970 AB 8 à 12 ; 1993 A
250, 258 à 260

¹ Dans ce sous-dossier, le champ CADA n'est pas rempli.

ZONE

Zone Lambert ou autres

Intitulé du champ : **ZONE**

Domaine : Inventaire, MH.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique, monovaleur, **obligatoire**, avec contrôle lexical.
- *Lexique* : liste hiérarchisée.

Contenu :

Désignation de la zone Lambert locale pour la France métropolitaine, ou d'un autre système de référence et de projection pour les DOM (Gauss Laborde à La Réunion par exemple).

Relations avec les autres champs :

Les chiffres des coordonnées sont mentionnés dans le champ **COOR** ou le champ **COORM**.

Forme et usage :

Pour le Lambert2 étendu, indiquer **Lambert0**. Par commodité, on relève de préférence les coordonnées en Lambert local, plutôt qu'en Lambert2 étendu.

ZONE Lambert2

LEXIQUE ZONE

- < **zone** >
- Lambert0 = < Lambert2 étendu >
- Lambert1
- Lambert2
- Lambert3
- Lambert4
- Gauss Laborde

COOR

Coordonnées Lambert (ou autres) d'un point

Intitulé du champ : COOR

Domaine : Inventaire, MH.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : numérique, **obligatoire** (si COORM non rempli), contrôle syntaxique.

Séparateur : le point-virgule.

- *Lexique* : liste ouverte.

Contenu :

Coordonnées cartographiques d'un point en X (longitude, abscisse) et en Y (latitude, ordonnée) dans la zone Lambert (ou un autre système de projection) mentionnée dans le champ **ZONE**.

Forme et usage :

Pour chaque oeuvre, on relève une coordonnée X et une coordonnée Y déterminant un point de référence situé approximativement au centre de la composition.

Les coordonnées en X se mesurent positivement d'ouest en est, et en Y du sud vers le nord. Les coordonnées sont données sur 7 chiffres : millier, centaine, dizaine de kilomètres, kilomètre, hectomètre, décamètre, mètre.

Les coordonnées en X n'atteignent le millier de kilomètres que dans certaines zones du nord-est du pays : le plus souvent donc le millier de km ("1er chiffre") est égal à 0.

Les coordonnées en Y n'atteignent jamais le millier de kilomètres dans aucune des zones 1, 2, 3 et 4. On notera en lieu et place du chiffre des milliers de kilomètres le numéro de la zone Lambert à partir de laquelle sont relevées ces coordonnées (premier chiffre qui figure sur les cartes éditées par l'IGN après 1972), ceci par commodité et par conformité aux programmes de conversion qui intègrent généralement ce chiffre. Les lettres X et Y n'apparaissent plus à la fin de chaque coordonnée¹.

*ZONE Lambert3
COOR 0413560 ; 3339350*

Cet exemple signifie en X (longitude) : 413 km 560 m et en Y (latitude) : 339 km 350 m dans la zone Lambert3.

On ne peut atteindre la précision du mètre (7ème chiffre) que sur des plans d'échelle égale ou supérieure à 1/5000.

¹ Comme c'était le cas dans la version du Système descriptif de l'Architecture de 1990.

Coordonnées Lambert (ou autres) multiples

Intitulé du champ : COORM

Domaine : Inventaire, MH.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : numérique, **obligatoire** (si COOR non rempli), contrôle syntaxique.

Séparateurs : le point-virgule, la barre oblique, £.

- *Lexique* : liste ouverte.

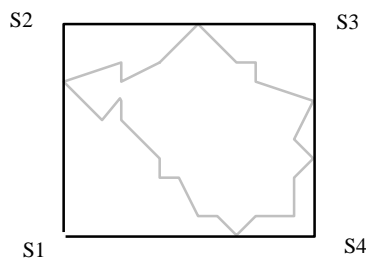
Contenu :

Coordonnées cartographiques d'une suite de points définissant les sommets d'un rectangle (ou éventuellement d'une ou plusieurs lignes, ou d'un polygone) en X (longitude, abscisse) puis en Y (latitude, ordonnée) dans la zone Lambert mentionnée au champ **ZONE**, ou autres coordonnées correspondant à un autre système de projection mentionné en champ **ZONE**.

Forme et usage :

Le relevé et la notation des coordonnées suivent les mêmes règles que le champ **COOR**. Ce champ est obligatoire lorsque la plus grande dimension du fonds est supérieure à 250 m (et donc systématiquement pour les dossiers généralités et les dossiers collectifs).

Calcul des points d'un rectangle dans lequel s'inscrit l'oeuvre.



On note successivement les coordonnées des sommets S1, S2, S3, S4 et à nouveau S1 pour fermer le rectangle : les valeurs de X et Y sont séparées par un point-virgule, les couples "XY" par une barre oblique.

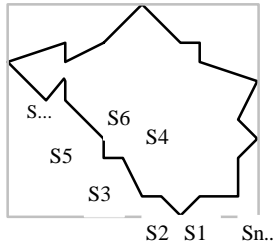
ZONE Lambert3

*COORM 0401500 ; 3334500/0401500 ;
3335200/0402320 ;
3335200/0402320 ;
3334500/0401500 ; 3334500*

Cette méthode permet éventuellement (à condition de disposer pour cela des outils cartographiques adéquats) de suivre plus précisément des tracés complexes.

Possibilité de définir un polygone qui suit au plus près le contour du fonds.

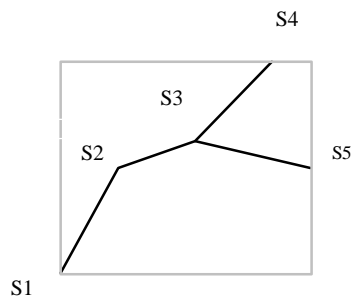
COORM



De la même manière que précédemment, on notera les coordonnées des sommets S1, S2, S3, S4, S5, S6, S..., Sn, et à nouveau S1 pour fermer le polygone.

Possibilité de définir une ligne (ou plusieurs) représentant le tracé d'une oeuvre linéaire.

Exemple d'un réseau de canaux.



On notera les coordonnées des sommets de la première ligne (S1, S2, S3 et S4) de la même manière que dans les deux cas précédents, puis, à la suite du séparateur d'entité (£), les coordonnées des sommets de la seconde ligne (S3 et S5).

COORM : 0401500 ;
3334500/0401700 ;
3334850/0401950 ;
3334950/0402200 ;
3335200£0401950 ;
3334950/0402320 ; 3334850

Milieu d'implantation

Intitulé du champ : **IMPL**

Domaines : Inventaire, MH.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique avec contrôle lexical.

Séparateur : le point-virgule.

- *Lexique* : liste hiérarchisée.

Contenu :

Milieu d'implantation urbain ou rural de l'oeuvre au moment de l'enquête ou de l'arrêté de protection. Pour les Monuments historiques, on note éventuellement la nature des abords.

Forme et usage :

- *Consignes générales* :

Ce champ, qui permet de distinguer le patrimoine rural du patrimoine urbain, sert à opérer le classement des documents dans plusieurs éditions.

Selon la convention établie par l'INSEE, une ville est une agglomération (commune ou chef-lieu de commune) de 2000 habitants ou plus, un village une agglomération de moins de 2000 habitants. Il peut donc y avoir des édifices typiquement ruraux par leur fonction au moment de leur construction se retrouvant aujourd'hui en ville (on indiquera alors dans le champ **IMPL en ville**), et vice-versa.

Un écart (ou hameau) est une agglomération secondaire d'une commune rurale. Par convention, le village est l'agglomération où se trouve la mairie ; si cette agglomération n'est pas la plus importante de la commune, utiliser le descripteur **en écart** pour toutes les agglomérations d'une commune rurale.

- *Inventaire* :

Remplir dans toutes les notices, à l'exception des **généralités communales** et des dossiers **collectifs communaux**. Dans les notices **généralités d'aire d'étude**, l'information permet de distinguer les études urbaines et les études rurales.

DOSS généralités d'aire d'étude
DENO généralités
AIRE Laon centre
IMPL en ville

- *Monuments historiques* :

Champ à remplir en fonction des données disponibles, de façon à préciser la situation urbaine ou rurale de l'édifice (statistiques sur l'architecture rurale), ainsi que la densité des abords (rayon de 500 m).

IMPL en village ; bâti dense

Ne préciser la densité des abords que si le milieu d'implantation est indiqué.

IMPL

LEXIQUE IMPL

- < en agglomération >
- - en ville
- - en village
- - en écart
- isolé

- < densité du bâti des abords >¹
- - bâti dense
- - bâti lâche
- - bâti isolé

¹ Pour les MH.

HYDR

Cours d'eau

Intitulé du champ : **HYDR**

Domaines : Inventaire, MH.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique.

Séparateurs : le point-virgule, la virgule, les parenthèses, l'espace.

- *Lexique* : texte libre indexé mot à mot.

Contenu :

Nom du cours d'eau pour les moulins, usines, ponts, lavoirs, et autres édifices implantés sur un cours d'eau. Pour les notices de jardins ou d'ensembles urbains, ce champ permet de noter le cours traversant ou bordant le territoire considéré.

Relations avec les autres champs :

Les commentaires descriptifs **HIST** et **DESC** permettent d'indiquer le rôle du cours d'eau par rapport à l'œuvre.

Forme et usage :

On indique le nom du cours d'eau suivi de son article entre parenthèses :

DENO **jardin d'agrément**
EDIF *château de Méréville*
REG *Ile-de-France*
DPT *91*
COM *Méréville*
HYDR *Juine (la)*
DESC *Jardin irrégulier aménagé dans un vallon naturel traversé par la rivière Juine dont le cours a été remodelé sur une partie du jardin.*

Pour l'orthographe des noms des cours d'eau, se référer à la carte IGN.

Pour un cours d'eau sans nom, indiquer la rivière dans laquelle il se jette, suivi de : **affluent de** ou **du** ou **bras de** ou **dérivation de** entre parenthèses.

HYDR *Cher (affluent du)*

HYDR *Eure (dérivation de l')*

CHAPITRE IV**Historique**

SCLE	Datation des campagnes principales de construction
SCLD	Datation des campagnes secondaires de construction
DATE	Datation en années
JDAT	Justification de la datation
AUTR	Auteur de l'oeuvre
JATT	Justification de l'attribution
PERS	Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre
REMP	Remploi
DEPL	Partie déplacée
HIST	Commentaire historique

Contenu du chapitre :

Ce chapitre contient les conclusions du chercheur sur l'histoire de l'oeuvre. Le commentaire historique **HIST** reprend les informations contenues dans les différents champs à mots-clés et les articule entre elles. En dehors du commentaire historique, ce chapitre ne concerne, comme celui sur la Désignation, que les oeuvres ou parties constituantes existantes ou restituables.

Datation des campagnes principales de construction

Intitulé du champ : SCLE

Domaines : Inventaire, MH.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique, **obligatoire**, avec contrôle lexical.

Séparateurs : le point-virgule, les parenthèses, la virgule.

- *Lexique* : liste hiérarchisée avec affixe.

Contenu :

Datation des campagnes principales de construction. Le lexique donne avec une précision maximale de 25 ans la datation des parties existantes ou restituables de l'édifice. Il concerne exclusivement les constructions et non les destructions, lesquelles ne sont mentionnées que dans le champ **HIST**.

Même si elles ne sont pas décrites, les parties constituantes construites récemment (depuis moins de trente ans au moment de l'enquête) peuvent éventuellement être datées.

Pour les dossiers **ville, secteur urbain, village**, etc., ce champ concerne les principales périodes de croissance de l'agglomération.

L'affixe **détruit** qualifie les datations de parties disparues mais restituables.

L'affixe (?) introduit la notion d'incertitude.

Organisation :

Descripteurs autorisés pour les périodes historiques :

- Préhistoire
- - Paléolithique
- - - Paléolithique ancien
- - - Paléolithique moyen
- - - Paléolithique supérieur
- - - Epipaléolithique
- - Mésolithique
- - Néolithique
- - - Néolithique ancien
- - - Néolithique moyen
- - - Néolithique récent
- - - Chalcolithique
- Protohistoire
- - Age du bronze
- - - Age du bronze ancien
- - - Age du bronze moyen

SCLE

- Age du bronze final
- Age du fer
- Age du fer 1
- Age du fer 2
- Antiquité < 6e siècle av. J.C. au 5e siècle ap. J.C. >
- Gallo-romain
- République romaine < 2e siècle et 1er siècle av. J.C >
- Haut-Empire < 1er siècle au 3e siècle >
- Bas-Empire < 4e siècle au 5e siècle >
- Moyen Age
- Haut Moyen Age < 6e siècle au 10e siècle >
- Milieu du Moyen Age < 11e siècle au 13e siècle >
- Fin du Moyen Age < 14e siècle et 15e siècle >
- Temps modernes < 16e siècle au 18e siècle >
- Epoque contemporaine < 19e siècle et 20e siècle >

Descripteurs autorisés par siècles et fractions de siècles (extrait) :

- | | |
|----------------------------------|------------------|
| --- limite 15e siècle 16e siècle | (de 1475 à 1524) |
| -- 16e siècle | (de 1500 à 1599) |
| --- 1ère moitié 16e siècle | (de 1500 à 1549) |
| ---- 1er quart 16e siècle | (de 1500 à 1524) |
| ---- 2e quart 16e siècle | (de 1525 à 1549) |
| --- milieu 16e siècle | (de 1525 à 1574) |
| --- 2e moitié 16e siècle | (de 1550 à 1599) |
| ---- 3e quart 16e siècle | (de 1550 à 1574) |
| ---- 4e quart 16e siècle | (de 1575 à 1599) |
| --- limite 16e siècle 17e siècle | (de 1575 à 1624) |
| -- 17e siècle | (de 1600 à 1699) |

Relations avec les autres champs :

Ce champ peut être complété par une date précise dans le champ **DATE** et des justifications concernant la datation dans le champ **JDAT**. Les campagnes secondaires de construction sont notées dans le champ **SCLD**. L'évolution de l'oeuvre est expliquée dans le commentaire historique (**HIST**).

Forme et usage :

Ce champ est obligatoire pour toutes les notices, à l'exception de celles consacrées aux généralités, pour lequel il est sans objet.

Les siècles sont toujours exprimés en chiffres arabes. Une campagne principale de construction correspond au moins à l'édification d'un corps de bâtiment (à l'exception de ceux ne présentant aucun intérêt architectural).

A une campagne de construction doit correspondre, en règle générale, un seul descripteur. Dans le cas d'une datation incertaine, ce descripteur peut être une période historique, un siècle ou une partie de siècle. Les descripteurs commençant par **milieu** ou **limite** couvrent des périodes de 50 ans. Pour un édifice construit

SCLE

entre 1480 et 1515, choisir le descripteur **limite 15e siècle 16e siècle**.

Dans certains cas, il peut être nécessaire, pour définir une campagne de construction, d'utiliser deux descripteurs suivis de (?). Indiquer les deux datations en les séparant par une virgule. Ne pas abuser de cette syntaxe qui complique la lecture.

DENO **église paroissiale**

SCLE 2e moitié 12e siècle, 1ère moitié 13e siècle (?); 15e siècle

HIST Abside construite à une date indéterminée entre 1162 et 1234. Nef du 15e siècle.

Les affixes (**détruit**) et (?) sont notés entre parenthèses après la datation : **12e siècle (?)** ou **12e siècle (détruit)**. Lorsqu'on utilise les deux affixes, on les sépare par une virgule : **12e siècle (?, détruit)**.

DENO **chapelle**

SCLE 12e siècle (?, détruit)

HIST Chapelle, peut-être du 12e siècle, détruite à la Révolution.

L'affixe (?) ne permet pas de qualifier l'incertitude. Le descripteur **16e siècle (?)** peut indiquer une hésitation entre 3 siècles consécutifs (du 15e au 17e siècle), ou entre le 16e siècle et un pastiche du 19e siècle. Une datation certaine sur une époque plus large est préférable à une datation incertaine suivie de l'affixe (?). Le commentaire historique **HIST** permet de préciser les raisons de l'incertitude.

N'utiliser l'affixe **détruit** à la suite d'une datation de construction que pour une partie détruite restituable. Si l'oeuvre est détruite en totalité, on mentionne la datation sans l'affixe **détruit** et on indique la destruction dans le champ **ETAT : détruit**.

Datation des campagnes secondaires de construction

Intitulé du champ : SCLD

Domaines : Inventaire, MH.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique, avec contrôle lexical.

Séparateurs : le point-virgule, les parenthèses, la virgule.

- *Lexique* : liste hiérarchisée avec affixe.

Contenu :

Datation des campagnes secondaires de construction. On emploie aussi ce champ pour dater un ouvrage d'architecture (porte, escalier, etc.), un corps de bâtiment de petite taille ou sans intérêt architectural. Ce champ peut également servir à indiquer une importante campagne de restauration.

Organisation :

Lexique identique à celui du champ **SCLE**.

Relations avec les autres champs :

Le texte du commentaire historique (**HIST**) reprend et explicite les informations contenues dans ce champ. Les datations des campagnes de construction principales sont mentionnées dans le champ **SCLE**. Comme pour ce champ, la date précise de réalisation des travaux peut, lorsqu'elle est connue, figurer dans le champ **DATE**, avec sa justification dans le champ **JDAT**.

Forme et usage :

La syntaxe est identique à celle du champ **SCLE**.

DENO **église paroissiale**

SCLE 17e siècle

SCLD 4e quart 19e siècle (?)

HIST Eglise construite au 17e siècle. La façade a probablement été remaniée à la fin du 19e siècle.

DENO **château**

SCLE 19e siècle

SCLD 16e siècle (?)

HIST Château reconstruit au 19e siècle. Une cheminée et une porte surmontées d'armoiries datent probablement du 16e siècle.

DATE

Datation en années

Intitulé du champ : **DATE**

Domaines : Inventaire, MH.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : numérique avec contrôle syntaxique.

Séparateur : le point-virgule.

- *Lexique* : liste ouverte.

Contenu :

Date inscrite sur l'oeuvre, ou date précise de construction, principale ou secondaire, connue par des sources. On indique également ici la date portée sur un projet de construction, à défaut de la date précise de construction. Les dates de destruction ne sont pas indiquées.

Relations avec les autres champs :

Les champs **JDAT** et **HIST** permettent de préciser l'origine de la date. Les champs **SCLE** et **SCLD** reprennent la date, exprimée en quart de siècle, en vue de la consultation de la base.

Forme et usage :

Les dates révolutionnaires sont portées telles quelles dans le champ **HIST**, mais sont transcrites dans le calendrier grégorien pour le champ **DATE**.

Pour les dates portées, on n'indique pas une date partiellement lisible, mais on donne l'information dans le commentaire historique (**HIST**).

Pour les dossiers collectifs communaux, les dates portées ne figurent pas dans le champ **DATE** de la notice mais uniquement dans le tableau des dates portées du dossier¹.

SCLE 1er quart 19e siècle
DATE 1824

SCLE 3e quart 18e siècle
DATE 1750

Si, pour une même campagne de construction², l'on connaît à la fois les dates de début et d'achèvement, on porte de préférence la première dans le champ **DATE**, car elle est la plus significative pour l'histoire des styles et des techniques.

DENO palais de justice
SCLE 1er quart 19e siècle
DATE 1819
JDAT daté par source
HIST Palais de justice construit de 1819
à 1824 par Jules
Dupont, architecte départemental.

¹ L'Inventaire topographique : guide, p. 65.

² On peut difficilement parler d'une seule et même campagne de construction lorsque celle-ci s'étend sur une décennie ou davantage.

Justification de la datation

Intitulé du champ : **JDAT**

Domaine : Inventaire.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique, avec contrôle lexical.

Séparateur : le point-virgule.

- *Lexique* : liste hiérarchisée.

Contenu :

Justification des datations présentées dans les champs **SCLE**, **SCLD** et **DATE**.

Relations avec les autres champs :

Le champ **JDAT** explicite le contenu du champ **DATE**. Si ce dernier est rempli, alors le premier l'est obligatoirement. Il explicite également les champs **SCLE** et **SCLD**, s'agissant de travaux historiques. Le champ **HIST** établit le lien entre les différentes dates pouvant figurer dans le champ **DATE** et leur justification dans le champ **JDAT**.

Dans le cas de campagnes de construction multiples, on indique dans le champ **HIST** de quelle manière est justifiée la datation de chaque partie .

Forme et usage :

Plusieurs réponses sont possibles. Une source est un document contemporain de l'oeuvre (texte manuscrit ou imprimé, document figuré) prouvant incontestablement la datation. Cette source peut avoir été découverte par le chercheur ou être connue seulement par la bibliographie. Les travaux historiques sont des hypothèses formulées en l'absence de sources précises et ne peuvent donc, logiquement, se rapporter qu'aux champs **SCLE** et **SCLD**.

Ne pas indiquer **daté par source** si le document ne fournit qu'un terminus, par exemple la mention sur le cadastre.

¹ Toutefois dans le cas d'un édifice complexe, aux campagnes de construction nombreuses, on a intérêt à rédiger, hors notice, un texte pour le dossier donnant pour chaque date avancée sa justification précise, ou encore à ouvrir des sous-dossiers pour les parties constituantes.

JDAT

On indique ici **porte la date**, même si la date, illisible, n'a pu être inscrite dans le champ **DATE**. L'emplacement de la date est précisément localisé sur la construction au moyen du champ **HIST**.

DENO **hôpital**
SCLE milieu 17e siècle ; 2e quart 18e siècle ; 3e quart 19e siècle
DATE 1733 ; 1856
JDAT daté par travaux historiques ; daté par source ; porte la date
HIST Le corps central a été élevé au milieu du 17e siècle (daté par travaux historiques). La porterie a été édifée en 1733 (daté par source) et les ailes furent construites vers 1856 (date portée sur les chaînes d'angle).

LEXIQUE JDAT

- < origine de la datation >
- porte la date = date portée
- < daté avec référence >
- daté par source = datation par source
- daté par travaux historiques = datation par travaux historiques
- daté par tradition orale = datation par tradition orale

² L'emploi des descripteurs **daté par source** ou **daté par travaux historiques** suppose bien évidemment que le dossier de l'oeuvre comprend un chapitre *Documentation*, avec indication précise des références bibliographiques ou archivistiques.

Auteur de l'oeuvre

Intitulé du champ : AUTR

Domaines : Inventaire, MH.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique, **obligatoire**, avec contrôle syntaxique et contrôle lexical sur les professions.

Séparateurs : le point-virgule, la virgule, les deux points, les parenthèses.

- *Lexique* : liste ouverte pour les noms propres et liste hiérarchisée pour les affixes.

Contenu :

Nom, prénom et profession du ou des créateurs et des intervenants sur l'oeuvre, y compris les architectes restaurateurs et les auteurs de projets non réalisés. Les auteurs de décors non étudiés dans la base Palissy sont également signalés ici. On évitera en revanche de noter le nom de simples entrepreneurs ou d'architectes ayant effectué des travaux mineurs .

Relations avec les autres champs :

Le commentaire historique **HIST** précise la nature et la date de l'intervention sur l'oeuvre effectuée par l'auteur cité dans le champ **AUTR**. Le champ **JATT** justifie l'attribution. Les autres personnes associées à l'histoire de l'oeuvre figurent dans le champ **PERS**.

Forme et usage :

Sont notés dans l'ordre : Nom Prénom (profession). En cas d'attribution incertaine, utiliser en affixe le point d'interrogation. La nature de l'incertitude est précisée dans le champ **HIST**.

AUTR Lisch Juste (? , architecte)
HIST Presbytère construit d'après un projet de 1880, signé Lisch, sans doute Juste Lisch, auteur du clocher de l'église voisine.

Lorsque l'auteur de l'édifice est inconnu, on ne porte aucune indication, et la mention **maître d'oeuvre inconnu** sera générée automatiquement lors des contrôles (pour les dossiers d'édifices ou d'édicules uniquement).

La profession mentionnée est celle sous laquelle l'auteur apparaît dans les documents concernant l'oeuvre. Ainsi, la même personne peut avoir le titre d'**architecte diocésain** pour une église et celui d'**architecte départemental** pour un tribunal.

Si la profession ne peut être précisée, utiliser le générique **maître de l'oeuvre**.

¹ En particulier pour les restaurations modernes au titre des Monuments historiques, dans la mesure où celles-ci ne modifient pas l'aspect de l'édifice.

AUTR

Si le propriétaire est l'auteur, indiquer **auteur commanditaire**. Si, de plus, il est architecte, employer un double descripteur séparé par une virgule :

DENO maison
AUTR Durand Jean-Nicolas-Louis
(auteur
commanditaire, architecte)
HIST Maison construite en 1805 par
l'architecte Jean-Nicolas-Louis
Durand pour son propre usage.

Pour l'orthographe des noms propres, on se référera aux dictionnaires biographiques. Pour les noms à particule, celle-ci est rejetée après le prénom, sauf précision contraire des dictionnaires ou annuaires d'architectes :

AUTR Soullignac Gabriel de (architecte)

Ne porter que l'initiale du prénom lorsque seule celle-ci est connue :

AUTR Lecoq A.-M. (maître maçon)

Lorsqu'un artiste est plus connu par son surnom ou son pseudonyme, on emploie la syntaxe suivante :

AUTR Jeanneret Charles-Edouard, dit :
Le Corbusier (architecte)

Dans le cas d'homonymie à l'intérieur d'une même dynastie d'artistes, préciser en chiffres romains le numéro donné à l'artiste :

AUTR Gravois Jacques II (maître de
l'oeuvre)

Pour les dossiers collectifs communaux, on indique dans le champ **AUTR** le nom des architectes connus d'édifices repérés³, à l'exclusion de ceux des édifices sélectionnés, afin d'éviter une double occurrence dans la base Mérimée.

² On se référera si possible à l'orthographe donnée dans : THIEME, Ulrich, BECKER, Felix (ed.). Allgemeines Lexicon der bildenden Künstler von der Antike bis zur Gegenwart. Leipzig, 1907-1954, ainsi que, pour les architectes des 19^e et 20^e siècles, à l'orthographe donnée par la base Archidoc de l'Inventaire.

Voir aussi : Lexique des règles typographiques..., p. 137 à 139.

³ Le dossier doit contenir alors sous forme de tableau la liste des édifices repérés dont on connaît l'auteur, leur localisation, le nom de l'architecte et enfin la nature de l'information (signature, source d'archives référencée, publication).

AUTR

LEXIQUE AUTR

- maître de l'oeuvre
 - = < auteur >
- agence d'architecture
- agent voyer
- architecte
 - architecte communal = architecte de la ville
 - = < architecte municipal >
 - architecte départemental
 - architecte diocésain
 - architecte urbaniste
 - architecte voyer
 - architecte d'arrondissement
 - architecte d'intérieur
 - = < architecte décorateur >
 - architecte de la province
 - architecte des Bâtiments civils
 - architecte des Monuments historiques
 - architecte paysagiste
 - = paysagiste
 - architecte de l'entreprise
 - = < architecte d'entreprise >
- auteur commanditaire
- charpentier
 - maître charpentier
 - maître des oeuvres de charpenterie
 - maître juré de charpenterie
 - entrepreneur de charpenterie
- conducteur de travaux
- entrepreneur
- fabricant = fabricants
- ferronnier
- fondeur
- fontainier
 - maître fontainier
- géomètre
- ingénieur
 - ingénieur civil
 - ingénieur militaire
 - ingénieur de l'entreprise
 - ingénieur de la province
- inspecteur des fortifications
- jardinier
 - horticulteur
 - pépiniériste
- maçon
 - entrepreneur de maçonnerie
 - maître maçon
 - maître des oeuvres de maçonnerie
 - maître juré de maçonnerie
 - tailleur de pierre
- maître d'oeuvre
 - maître juré
- menuisier
- mosaïste
- peintre
- sculpteur
- céramiste
- marbrier
- verrier
 - maître verrier

Justification de l'attribution

Intitulé du champ : **JATT**

Domaine : Inventaire.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique avec contrôle lexical et contrôle de cohérence.

Séparateur : le point-virgule.

- *Lexique* : liste hiérarchisée.

Contenu :

Justification des auteurs mentionnés dans le champ **AUTR**.

Relations avec les autres champs :

Pour les cas complexes, le champ **HIST** précise la réponse. Le champ **JATT** n'est pas utilisé pour les autres personnes liées à l'histoire de l'oeuvre (**PERS**).

Forme et usage :

Plusieurs réponses sont possibles. Une source est un document contemporain de l'oeuvre prouvant incontestablement l'attribution. Des travaux historiques sont des hypothèses formulées par les historiens en l'absence de sources précises. Les justifications d'attribution ne sont reprises dans le commentaire historique que si elles sont plusieurs et de nature différente. Dans le cas d'une signature, la localiser précisément.

DENO **église**

AUTR Latour (architecte) ; Durand (architecte diocésain)

JATT attribution par source ; signature

HIST Les plans pour une nouvelle église, donnés en 1866 par l'architecte Latour (justification par source), ne furent pas mis à exécution à cause de la guerre de 1870-1871. L'architecte diocésain Durand fournit un autre projet, réalisé en 1877 (signature et date portées sur un contrefort du clocher).

LEXIQUE JATT

- signature¹
- < attribution avec référence >
- - attribution par analyse stylistique
- - attribution par source = attribué par source
- - attribution par travaux historiques = attribué par travaux historiques
- - attribution par tradition orale = attribué par tradition orale

¹ **Signature** : le nom de l'auteur est porté sur la construction. Pour les plans signés, indiquer **attribution par source**.

PERS

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre

Intitulé du champ : **PERS**

Domaines : Inventaire, MH.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique avec contrôle syntaxique et contrôle lexical sur les affixes.

Séparateurs : le point-virgule, la virgule, les parenthèses, les deux points.

- *Lexique* : liste ouverte pour les noms propres et liste hiérarchisée pour les affixes.

Contenu :

Nom, prénom et qualificatif de personnes liées à l'histoire de l'oeuvre (commanditaires, habitants célèbres) à l'exclusion des auteurs, lesquels figurent dans le champ **AUTR**.

Relations avec les autres champs :

Le commentaire historique **HIST** précise la nature et la date de la participation à l'histoire de l'oeuvre. Si la demeure a abrité un habitant célèbre ou fut sa maison natale, il faut également l'indiquer dans le champ intérêt de l'oeuvre (**INTE**).

Forme et usage :

Sont notés dans l'ordre : Nom¹, Prénom (qualité).

*PERS Guise Claude de Lorraine, duc de
(commanditaire)*

*PERS Poquelin Jean-Baptiste, dit :
Molière (habitant célèbre)*

¹ Pour les personnages titrés et les souverains, on se référera aux principes exposés dans : France. Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France. L'édition des textes anciens XVIe -XVIIIe siècles. Réd. Jean-François Belhoste, Jean Delmas, Olivier Guyotjeannin et al. Paris : Inventaire général, 1990. 117 p. p. 26-27. (Documents et méthodes ; 1).

PERS

On veillera à ne pas confondre le destinataire de l'œuvre (voir champ **GENR**) et son commanditaire : l'existence d'un destinataire suppose une architecture spécifique liée à son statut ou à son activité, alors qu'un commanditaire peut passer commande d'une œuvre sans rapport avec son métier ou sa situation sociale.

DENO maison
TICO maison
PERS Delavaux Edouard
(commanditaire)
HIST Maison construite dans le 4e quart
du 19e siècle pour Edouard
Delavaux, notaire à Châteauroux
(36).

Ce qui est différent de :

DENO maison
GENR de notaire
TICO maison de notaire
DESC Les locaux de l'étude sont accolés
au logis.

LEXIQUE PERS

- commanditaire = maître d'ouvrage
- donateur
- personnage célèbre
- promoteur
- habitant célèbre

REMP

Remploi

Intitulé du champ : REMP

Domaine : Inventaire.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique avec contrôle syntaxique et de cohérence, contrôle lexical pour les termes introducteurs.

Séparateurs : la virgule, les deux points, le point-virgule.

- *Lexique* : liste hiérarchisée des termes introducteurs, et liste ouverte des termes géographiques.

Contenu :

Localisation d'origine des éléments architecturaux ou parties d'édifices employés dans l'oeuvre étudiée¹. Si le remploi concerne uniquement un élément de décor, il est préférable d'ouvrir une notice objet mobilier (base Palissy).

Relations avec les autres champs :

Le commentaire historique **HIST** précise la nature, la date, l'origine précise de l'élément remployé lorsqu'elle est connue.

Forme et usage :

Pour chaque remploi est porté dans l'ordre :

- un descripteur d'introduction suivi de deux points
- le numéro du département (ou le nom du pays) suivi d'une virgule
- le nom de la commune

REMP remploi provenant de :
41, Bracieux ; remploi provenant
de : 41, Romorantin

REMP remploi provenant de :
Ecosse, Dundee

Ne pas tenir compte des remplois *in situ*, provenant d'un édifice ayant précédé l'édifice étudié. S'il y a plusieurs remplois, donner plusieurs réponses.

Lorsque la provenance du remploi n'est pas connue, mentionner uniquement :

REMP : remploi.

Lorsque l'oeuvre a été déplacée dans son entier, utiliser le descripteur :
provenant de.

LEXIQUE REMP

- remploi
- remploi provenant de
- provenant de

¹ Les parties remployées seront dans la mesure du possible illustrées dans le dossier.

Partie déplacée

Intitulé du champ : DEPL

Domaine : Inventaire.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique avec contrôle syntaxique et de cohérence, contrôle lexical pour les termes introducteurs.

Séparateurs : la virgule, les deux points, le point-virgule.

- *Lexique* : liste hiérarchisée des termes introducteurs, et liste ouverte des termes géographiques.

Contenu :

Lieu de conservation actuel d'un élément architectural ou d'un décor déplacé¹. A la différence des décors remployés, pour lesquels il est possible d'ouvrir des notices Palissy, il est important de noter ici les décors déplacés, car c'est le seul moyen de retrouver l'information en attendant l'étude hypothétique du décor à son nouvel emplacement.

Relations avec les autres champs :

Le commentaire historique **HIST** précise la nature, la date, les circonstances du déplacement.

Forme et usage :

On emploie la même syntaxe que pour le champ **REMP**.

Pour chaque partie déplacée sont portés dans l'ordre :

- un descripteur d'introduction suivi de deux points
- le numéro du département (ou le nom du pays) suivi d'une virgule
- le nom de la commune.

DENO **château**

DEPL parties déplacées à : 41, Vallières-les-Grandes

HIST Château du milieu du 17^e siècle.

Une cheminée déplacée est conservée dans une maison au lieu-dit la Quantinière, commune de Vallières-les-Grandes.

DENO **cimetière**

PART croix monumentale

DEPL parties déplacées à : Etats-Unis, New-York

HIST Cimetière du Moyen Age dont une croix du 14^e siècle est actuellement conservée au musée des Cloisters à New-York.

Les oeuvres déplacées en leur entier sont étudiées à leur adresse actuelle

¹ Les parties déplacées seront dans la mesure du possible illustrées dans le dossier.

DEPL

lorsqu'elle est connue. On n'ouvre de dossier à l'adresse d'origine que dans le cas contraire en notant alors **œuvre déplacée**. De même lorsque la localisation de l'élément démonté n'est pas connue, on utilise le descripteur **parties déplacées** seul.

DENO **château**
DEPL parties déplacées
HIST Les lambris de la salle à manger
ont été vendus à un antiquaire
parisien vers 1930.

Lorsqu'une œuvre a été détruite mais certains de ses éléments réemployés sur d'autres constructions, on note en **DEPL : parties déplacées à** et en **ETAT : détruit**.

LEXIQUE DEPL

- œuvre déplacée = < œuvre disparue >
- parties déplacées
- parties déplacées à = < lieu de déplacement >

Commentaire historique

Intitulé du champ : HIST

Domaines : Inventaire, MH.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique, avec contrôle de cohérence.

Séparateurs : le point, le point-virgule, la virgule, les deux points, l'espace, la livre, les parenthèses, les guillemets, les crochets et la barre oblique.

- *Lexique* : texte libre indexé mot à mot.

Contenu :

Le commentaire historique constitue une synthèse sur l'histoire de l'oeuvre et, plus particulièrement, sur la chronologie des bâtiments (dates de construction, agrandissement, transformation). Il sert en outre à apporter des informations ne figurant pas ailleurs dans la notice, en particulier :

- la dénomination du premier édifice, détruit et non documenté, construit sur le fonds ;
- la date de fondation d'une église ou d'un établissement religieux ;
- la date de la première mention de l'édifice ;
- les circonstances de la création ;
- les dates de destructions ;
- le vocable et les appellations des parties constituantes.

Enfin ce commentaire peut permettre de faire appel à des notions de style (Renaissance, néo-gothique, etc.) trop ambiguës pour figurer dans un champ à mots-clés.

Organisation :

Texte libre respectant les règles typographiques. Les termes techniques employés sont empruntés aux lexiques de la base Mérimée ou au *Vocabulaire de l'architecture*.

Relations avec les autres champs :

Le commentaire historique fait le lien entre les informations contenues dans les différents champs concernant la désignation et l'histoire de l'oeuvre :

- pour la désignation, entre la dénomination (**DENO**, **PDEN**), le genre des destinataires (**GENR**), les vocables (**VOCA**), les appellations (**APPL**), les destinations actuelles (**ACTU**) et les parties constituantes (**PART**).

HIST

- pour l'histoire de l'oeuvre, entre les auteurs (**AUTR** et **JATT**), les propriétaires ou occupants célèbres (**PERS**), les emplois et parties déplacées (**REMP, DEPL**) et les datations (**SCLE, SCLD, DATE, JDAT**).

En outre, pour les édifices dont on a étudié à la fois l'état actuel et un état ancien restituable, l'historique peut faire le lien avec les champs descriptifs **DESC, MURS, TOIT**, etc.

Forme et usage :

Il y a lieu de rédiger un commentaire historique dès que deux descripteurs ou plus sont employés dans un au moins des champs mentionnés ci-dessus. Il reprend alors toutes les informations figurant dans les champs à mots-clés du chapitre Historique¹.

Le commentaire doit être rédigé dans un style à la fois concis et clair (si possible au présent de l'indicatif et au moyen de phrases comportant sujet, verbe et complément), étant donné son importance pour les éditions automatiques et les produits de publication de la collection *Indicateurs du Patrimoine*².

Afin de faciliter la restitution, on évitera les graphies anciennes (ou bien on signalera les deux orthographes). Toute inscription intéressant l'histoire de l'édifice (date, signature, monogramme, armoiries, etc.) doit être précisément localisée.

DENO *château fort ; château*
SCLE *1er quart 16e siècle ; 4e quart 19e siècle*
SCLD *milieu 18e siècle ; 3e quart 19e siècle*
DATE *1862 ; 1876*
AUTR *Hillaire Alphonse (architecte) ; Duban (architecte des Monuments historiques)*
PERS *Blois Thibaut dit : le Tricheur, comte de (habitant célèbre) ; Bochetel Florimond (commanditaire)*
JATT *Attribution par source*
HIST *Château fort appartenant à Thibaut le Tricheur, comte de Blois, mentionné en 1017, et sans doute détruit au 14e siècle. Reconstitué pour Florimond Bochetel, trésorier de France, peu avant 1515, il en subsiste le corps principal et l'aile gauche. L'escalier principal est refait au milieu du 18e siècle. Le château est restauré en 1862 par Duban, architecte des Monuments historiques. L'aile droite lui est ajoutée entre 1876 et 1878 par Alphonse Hillaire, architecte, élève de Viollet-le-Duc).*

DENO *château*
PART *ferme ; communs*
SCLE *limite 15e siècle 16e siècle ; 3e quart 17e siècle ; 4e quart 19e siècle*
SCLD *milieu 16e siècle*
DATE *1674 ; 1883*
JDAT *porte la date ; daté par source*
AUTR *Reynaud Albert (architecte)*
JATT *attribution par source*
REMP *emploi provenant de : 41, Romorantin*
HIST *Le château est édifié vers 1500. Les quatre lucarnes de la façade principale, datant de 1550 environ, proviennent du château de Verno à Romorantin (41). La ferme est construite vers 1674 (date portée sur le linteau de la porte principale). Les communs sont construits entre 1883 et 1887 par l'architecte Albert Reynaud (datation et attribution par source).*
REMA *lucarne*

¹ Les éditions du type Indicateur du Patrimoine ne comportent pas les informations contenues dans les champs à mots-clés du chapitre Historique lorsqu'un commentaire historique existe : seul ce dernier est alors édité.

² Du fait des limites imposées par certains logiciels de saisie, il est souhaitable pour les édifices et ensembles importants de rédiger un historique développé dans le dossier.

HIST

Pour les dossiers individuels, deux cas se présentent :

- pour un édifice simple, on suit strictement l'ordre chronologique.

DENO maison

SCLE 16e siècle

SCLD 2e moitié 18e siècle ; 1er quart 20e siècle

DATE 1924

JDAT porte la date

HIST Maison construite au 16e siècle. Son élévation sur rue est remaniée dans la 2e moitié du 18e siècle. La porte principale sur cour est élargie en 1924 (date portée sur le linteau).

- pour un édifice complexe, on procède bâtiment par bâtiment.

DENO château

PART communs ; écurie ; chenil ; ferme ; jardin d'agrément

SCLE 17e siècle ; 2e moitié 18e siècle ; 3e quart 19e siècle ; 1er quart 20e siècle

SCLD milieu 18e siècle ; 19e siècle

DATE 1863 ; 1912

JDAT daté par source ; porte la date

AUTR Aubin Rodolphe(auteur commanditaire)

JATT attribution par source

HIST Le château, construit au 17e siècle, a son grand escalier refait au milieu du 18e siècle. Une aile nord est ajoutée vers 1863 (date portée). Les communs, l'écurie et le chenil sont datables de la seconde moitié du 18e siècle. La ferme du 17e siècle est agrandie au 19e siècle. Un jardin d'agrément de plan irrégulier est dessiné en 1912 par Rodolphe Aubin, auteur commanditaire (date et attribution par source).

CAS PARTICULIERS

1) dossiers **ville, village** ou **ensemble urbain**

L'historique signale les grandes périodes de croissance ou de récession urbaine.

DENO ville

PART château fort ; gare

SCLE 2e moitié 14e siècle ; 16e siècle ; 2e moitié 19e siècle

HIST La ville s'est constituée autour du château fort à partir de 1350. Une croissance importante, due au commerce des draps, s'observe au cours du 16e siècle. L'arrivée du chemin de fer en 1860 développe un nouveau quartier industriel entre la gare et le château.

DENO place

SCLE 4e quart 18e siècle

HIST Une place est établie à la fin du 18e siècle devant l'hôtel de ville, bordée de maisons construites entre 1784 et 1790 sur les plans des architectes Paul et

2) patrimoine industriel

Ce champ est structuré en trois parties ou paragraphes séparés par le signe £ (livre sterling), précédé d'un point.

La première partie (historique), sert à établir le lien chronologique entre les champs de la dénomination (**DENO, PDEN**), les appellations et raisons sociales (**APPL**) et les destinations successives et actuelles (**ACTU**) de l'édifice étudié. Dans le cas d'une usine désaffectée, on mentionne ici la date de cessation d'activité. En tête de ce paragraphe doit figurer la dénomination du premier édifice, détruit et non documenté, construit sur le fonds. C'est là que l'on doit également inscrire les campagnes de construction, d'agrandissement ou de reconstruction de l'édifice industriel ainsi que les dates et les auteurs des principaux bâtiments.

La deuxième partie (technique) précise la source et la nature de l'énergie utilisée, ainsi que le moteur en place.

La troisième partie (sociale) est réservée aux précisions sur les effectifs (avec date des statistiques) ou, le cas échéant, sur les mouvements sociaux marquants (grèves), ainsi que sur les bâtiments de protection sociale construits à l'initiative de la direction de l'usine (crèche, coopérative, réfectoire, etc.).

Un quatrième paragraphe peut éventuellement être ajouté pour signaler l'existence d'une documentation spécifique, sous la forme : **existence d'un fonds d'archives privées**.

3) dossiers collectifs communaux ou collectifs d'aire d'étude

L'historique résume les principales périodes de construction des édifices de la famille étudiée. Il est bon d'indiquer là le " terminus ante quem " du repérage.

DENO chocolaterie

APPL chocolaterie Poulain, puis Menier

ACTU magasin de commerce ; entrepôt commercial

TICO chocolaterie Poulain, puis Menier

SCLE 4e quart 19e siècle ; 1er quart 20e siècle

DATE 1886 ; 1905

AUTR Triboulet(ingénieur civil)

HIST La chocolaterie, construite vers 1886 (datée par source) par l'ingénieur Triboulet pour la société Poulain frères, est détruite en partie par un incendie en 1902. Reconstruction et agrandissement de l'usine en 1905 pour la société Menier. Dépôt de bilan et cessation d'activité en 1953. Actuellement les bâtiments sont occupés par un magasin de commerce et un entrepôt communal.£Machine à vapeur attestée en 1890.£En 1895, 100 ouvriers dont 65 femmes. Une crèche de 30 lits et une coopérative sont mentionnées dès 1905.£Existence d'un fonds d'archives privées.

DENO maisons

COM Etampes

SCLE 16e siècle ; 17e siècle ; 18e siècle ; 19e siècle ; 1er quart 20e siècle

HIST 5% des maisons repérées datent du 16e siècle, 7% sont du 17e siècle, 32% du 18e siècle et du début du 19e siècle (avant 1818, date du premier cadastre) ; 56% ont été bâties entre 1818 et 1914. Les maisons bâties après 1914 n'ont pas été repérées.

HIST

4) dossier **généralités**

Le commentaire historique peut être utilisé pour des données historiques et administratives sur le territoire étudié.

DENO généralités

REG Rhône-Alpes

DPT 01

COM Trévoux

HIST Lorsqu'en 1475, Pierre II de Bourbon obtient l'apanage de la Dombes, il met en place une puissante organisation administrative qui comprend douze châtelainies dont Trévoux. C'est à Trévoux qu'un bailliage, puis, à partir de 1697, une juridiction d'appel sont mis en place. A la Révolution Trévoux devient chef-lieu de district avec quatre cantons. Le Premier Empire lui donne rang de sous-préfecture avec une juridiction étendue, jusqu'en 1926, sur sept cantons et cent onze communes. Depuis 1985 Trévoux est le chef-lieu d'un canton de six communes.

CHAPITRE V

Description

MURS	Matériau du gros-oeuvre et mise en oeuvre
TOIT	Matériau de la couverture
PLAN	Parti de plan
ETAG	Vaisseau et étage
VOUT	Type et nature du couvrement
ELEV	Parti d'élévation extérieure
COUV	Type de la couverture
ESCA	Emplacement, forme et structure de l'escalier
ENER	Source de l'énergie
VERT	Couvert et découvert de jardin
DESC	Commentaire descriptif
TECH	Technique du décor des immeubles par nature
REPR	Représentation
PREP	Précision sur la représentation
DIMS	Dimensions
TYPO	Typologie
ETAT	Etat de conservation

Contenu du chapitre :

La description analyse de manière synthétique l'édifice tel qu'il se présente au moment de l'enquête. Le commentaire descriptif reprend, lorsque c'est nécessaire, les informations contenues dans les différents champs à mots-clés et les articule entre elles.

V - Description

Il n'est pas, en principe, fait de restitution. On admet toutefois les exceptions suivantes :

1. Edifice non réalisé (**ETAT : oeuvre non réalisée**) : on décrit le projet tel que le présentent les documents figurés du dossier.
2. Oeuvre détruite ou presque détruite (**ETAT : détruit ou vestiges**) : on décrit l'oeuvre avant sa destruction telle que la présentent les documents figurés du dossier. La règle s'applique aussi aux édifices détruits étudiés dans un dossier à dénominations multiples.
3. Oeuvre non détruite dont d'importantes parties détruites (champs **PART** et **REMA**) sont connues par des documents figurés : on décrit les parties constituantes telles que les présentent les documents figurés du dossier.
4. Oeuvre très remaniée, mais dont l'état ancien est connu par les documents figurés joints au dossier : les deux états sont alors indiqués, en conservant toujours le principe d'une analyse synthétique.

Ainsi, les descripteurs du chapitre de la description se rapportent soit à une oeuvre existante, soit à une oeuvre restituable grâce à des documents joints au dossier.

Matériau du gros-oeuvre et mise en oeuvre

Intitulé du champ : MURS

Domaine : Inventaire.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique avec contrôle lexical et contrôle de cohérence.
Séparateur : le point-virgule, les parenthèses.
- *Lexique* : liste hiérarchisée avec affixe.

Contenu :

Matériaux et mise en oeuvre de la structure verticale (murs, supports) à l'exclusion du toit, des voûtes, des planchers.

Organisation :

Le lexique est hiérarchisé sous trois génériques :

- < matériau du gros oeuvre >
- < mise en oeuvre >
- < parement et revêtement >

Relations avec les autres champs :

Les informations multiples sont explicitées dans le commentaire descriptif **DESC**. Les matériaux connus d'un état ancien ou de parties détruites peuvent être notés, et l'information précisée dans le champ **HIST**.

Forme et usage :

Chaque matériau, ou groupe de matériaux, est suivi de sa mise en oeuvre et de son revêtement.

Le champ **MURS** étant un champ constitué de mots-clés pour l'interrogation, il n'est pas nécessaire de répéter un même descripteur (mise en oeuvre ou revêtement différent d'un même matériau sur deux bâtiments ou corps de bâtiments distincts). On utilisera alors le champ **DESC** pour expliciter ces informations.

Il n'est pas toujours possible d'identifier le matériau de gros-oeuvre (matériaux d'aspect voisin, difficultés d'approche, présence d'un crépi). Le facteur d'incertitude s'exprime alors par le point d'interrogation placé en affixe.

Dans les notices d'ensemble ou les notices individuelles comportant des parties constituantes étudiées, on ne précise pas les matériaux de ces dernières.

MURS calcaire ; silex ; appareil mixte ; moellon ; enduit ; brique ; brique et pierre en damier ; bois ; torchis ; pan de bois ; essentage d'ardoise
DESC Grange en appareil mixte de silex et de moellon de calcaire avec enduit. Logis en brique et moellon de calcaire en damier. Colombier en pan de bois et torchis avec essentage d'ardoise.

MURS

On ne signale pas les matériaux apportés par un remaniement secondaire.

Ne pas confondre matériaux de gros-oeuvre et matériaux de décor (par exemple, ne pas indiquer **fonte** pour une **croix de chemin** en **bois** ornée d'un Christ en fonte, voir le champ **TECH**).

LEXIQUE MURS

- < matériau du gros oeuvre >

- ciment
- béton
- ciment amiante
- matériau synthétique en gros oeuvre
- métal
- acier
- aluminium
- bronze
- cuivre
- fer
- fonte
- pierre
- alios
- basalte
- calcaire
- falun
- gneiss
- granite
- granulite
- kersantite
- grauwacke
- grès
- arkose
- molasse
- grison
- lave
- trachyte
- andésite
- brèche volcanique
- tuf volcanique
- marbre
- meulière
- migmatite
- pélite
- porphyre
- poudingue
- quartz

- quartzite
- schiste
- micaschiste
- silex
- tuf
- tufeau
- pierre artificielle
- plâtre
- résidu industriel en gros oeuvre
- terre
- brique
- brique creuse
- brique crue
- brique silico-calcaire
- pisé
- torchis
- tuile en gros oeuvre
- végétal en gros oeuvre
- bois
- paille
- verre

- < mise en oeuvre >

- appareil mixte
- appareil à assises alternées
- appareil en damier
- brique et brique crue
- brique avec brique crue en remplissage
- brique et brique₂ crue à assises alternées
- brique et pierre
- brique avec pierre en remplissage

¹ **Appareil mixte** : à employer quand plusieurs matériaux ou plusieurs types de pierre sont mis en oeuvre conjointement dans le même mur. Ne pas employer ce descripteur pour un solin établi dans un matériau différent des parties supérieures.

² **Brique et pierre** : à utiliser pour toute forme de mixité combinant la brique et la pierre. Ne pas l'utiliser cependant quand l'emploi de la pierre (ou de la brique) est très ponctuel et essentiellement décoratif (clef de plate-bande, cordon mouluré, corniche).

MURS

- brique et pierre à assises alternées
- brique et pierre en damier
- pierre avec brique en remplissage
- béton aggloméré = < ciment aggloméré >
- parpaing de béton
- béton armé = < ciment armé >
- béton précontraint³
- maçonnerie
- galet
- moellon
 - = < moellon avec chaîne en pierre de taille >
- moellon sans chaîne en pierre de taille⁴
- pierre de taille
- grand appareil
- moyen appareil
- petit appareil
- pan de béton armé
- pan de bois
- pan de métal
- pan de fer
- pierre sèche

- < parement et revêtement >

- bossage
- brique émaillée = brique glaçurée
- mur-rideau
- revêtement
- badigeon
- badigeon partiel
- carrelage mural⁵ = carrelage mural en céramique
- enduit
- crépi
- crépi moucheté
- enduit d'imitation
- faux pan de bois
- enduit partiel
- essentage
- essentage d'ardoise
- essentage de bardeaux
- essentage de chaume

³ **Maçonnerie** : toute mise en oeuvre en pierre ou en brique. A n'utiliser que lorsque l'enduit ne permet pas de connaître plus précisément le matériau

⁴ **Pierre de taille** : à employer uniquement quand la pierre est utilisée sur la surface entière d'une élévation ou au moins d'un avant-corps. Ne pas utiliser ce descripteur pour un solin ou un encadrement de baie en pierre de taille.

⁵ **Carrelage mural** : à condition qu'il ne s'agisse pas seulement d'un élément décoratif (frise, bandeau, etc. Voir champs TECH et REPR).

- essentage de ciment amiante
- essentage de matériau synthétique
- essentage de planches
- essentage de tôle
- essentage de tuile
- plaquis
- rocaille

TOIT

Matériau de la couverture

Intitulé du champ : TOIT

Domaine : Inventaire.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique avec contrôle lexical et contrôle de cohérence.
- Séparateur : le point-virgule, les parenthèses.
- *Lexique* : liste hiérarchisée avec affixe.

Contenu :

Matériaux de la couverture.

Organisation :

Le lexique est hiérarchisé sous les génériques suivants :

- terre en couverture
- pierre en couverture
- métal en couverture
- végétal en couverture
- verre en couverture
- matériau synthétique en couverture
- ciment en couverture

Relations avec les autres champs :

La plupart des descripteurs font aussi partie du lexique du champ **MURS**. Les informations multiples sont explicitées dans le commentaire descriptif **DESC**.

La couverture connue d'un état ancien ou de parties détruites peut être notée, et l'information précisée dans le champ **HIST**.

Forme et usage :

Le champ **TOIT** étant un champ constitué de mots-clés pour l'interrogation, il n'est pas nécessaire de répéter un même descripteur, si ce dernier renseigne des toits identiques pour deux ou plusieurs bâtiments ; on utilise le champ **DESC** pour expliciter ces informations.

Il n'est pas toujours possible d'identifier le matériau de couverture (matériaux d'aspect voisin, difficultés d'approche). Le facteur d'incertitude s'exprime alors par le point d'interrogation placé en affixe.

TOIT ardoise ; tuile creuse

DESC Toit à longs pans brisés en ardoise sur le brisis et tuile creuse sur le terrasson.

TOIT ardoise ; tuile creuse

DESC Château à logis couvert en ardoise et communs couverts en tuile creuse.

TOIT chaume ; tuile mécanique

DESC Grange à l'origine couverte en chaume, aujourd'hui couverte en tuile mécanique.

TOIT

Ne pas mentionner les matériaux portés par un élément secondaire (par exemple le toit d'un poulailler).

Pour les édifices troglodytiques, ne pas remplir ; les édifices troglodytiques ont un couvrement, mais pas de couverture (voir au champ **VOUT** : **roche en couvrement**). Le champ **TOIT** est également sans objet pour un grand nombre d'édicules et d'ouvrages d'art.

LEXIQUE TOIT

- terre en couverture

- - brique en couverture
- - tuile
- - - tuile creuse
- - - - tuile creuse mécanique¹
- - - - tuile creuse plombifère
 - = < tuile creuse à glaçure plombifère >
- - - tuile flamande
- - - - tuile flamande mécanique
- - - - tuile flamande plombifère
 - = < tuile flamande à glaçure plombifère >
- - - tuile mécanique
- - - - tuile mécanique plombifère²
 - = < tuile mécanique à glaçure plombifère >
- - - tuile plate
- - - - tuile en écaille
- - - - tuile plate mécanique
- - - - tuile plate plombifère = < tuile émaillée > = < tuile plate à glaçure plombifère >

- pierre en couverture

- - ardoise
- - basalte en couverture
- - calcaire en couverture
- - - falun en couverture
- - gneiss en couverture
- - granite en couverture
- - grès en couverture
- - grison en couverture
- - lave en couverture

¹ **Tuile creuse mécanique** : tuile ayant l'aspect d'une tuile creuse, fabriquée selon un procédé industriel (idem pour tuile flamande mécanique et tuile plate mécanique).

² **Tuile plombifère** : tuile à glaçure plombifère, souvent appelée, à tort, tuile émaillée.

- - - andésite en couverture
- - péliste en couverture
- - schiste en couverture
- - - micaschiste en couverture
- - tufeau en couverture

- métal en couverture

- - acier en couverture
- - cuivre en couverture
- - fer en couverture
- - - tôle nervurée
- - - tôle ondulée
- - plomb en couverture
- - zinc en couverture

- végétal en couverture

- - bardeau
- - bois en couverture
- - chaume
- - roseau

- verre en couverture

- matériau synthétique en couverture

- - pierre artificielle en couverture

- ciment en couverture

- - béton en couverture
- - ciment amiante en couverture

PLAN

Parti de plan

Intitulé du champ : PLAN

Domaine : Inventaire.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique avec contrôle lexical.

Séparateur : le point-virgule.

- *Lexique* : liste hiérarchisée.

Contenu :

Parti de plan propre à certains édifices, ensembles ou parties constituantes. Ce champ précise par exemple la présence d'un transept pour une église, le système bastionné d'une fortification ou le parti régulier d'un jardin.

Organisation :

Le lexique est hiérarchisé sous cinq génériques :

- < édifice autre qu'église >
- < église >
- < ensemble autre que militaire >
- < ensemble militaire >
- < jardin >

Relations avec les autres champs :

Certaines notions de plan apparaissent aussi dans les champs **DENO** et **PDEN**. Les cas complexes sont explicités dans le commentaire descriptif **DESC**. Le plan connu d'un état ancien ou de parties détruites peut être noté, et l'information précisée dans le champ **HIST**. Les plans remarquables sont notés dans le champ **REMA**.

Forme et usage :

A l'exception des églises, les descripteurs concernent le plan-masse d'un édifice à plusieurs bâtiments ou plusieurs corps de bâtiments.

Pour une **église** (édifice ou partie constituante), utiliser **plan massé** ou **plan allongé** pour les édifices sans transept, **plan en croix grecque** ou **plan en croix latine** pour les édifices à transept (même dans le cas de transept non saillant).

Pour un **jardin** (dénomination ou partie constituante), préciser **jardin régulier**, **jardin irrégulier**.

DENO église paroissiale
PLAN plan en croix latine

DENO prison ; hôpital
PLAN plan rectangulaire régulier

DENO château
REG Centre
DPT 37
COM Villandry
PART jardin d'agrément ; jardin potager
PLAN jardin régulier

PLAN

LEXIQUE PLAN

- < pour un édifice autre qu'église >

- plan centré ¹
- plan régulier
- plan carré régulier
- plan rectangulaire régulier
- plan régulier en H
- plan régulier en L
- plan régulier en U
- plan symétrique
- plan carré symétrique
- plan rectangulaire symétrique
- plan symétrique en H
- plan symétrique en L
- plan symétrique en U

- < pour une église >

- plan allongé
- plan en croix latine
- plan massé
- plan centré
- plan en croix grecque
- plan triflé
- rotonde

- < pour un ensemble autre que militaire >

- ensemble concerté
- ensemble régulier
- plan orthogonal
- plan en échiquier
- plan rayonnant
- plan radioconcentrique

- < pour un ensemble militaire >

- système bastionné
- système tenaillé

- < pour un jardin >

- jardin régulier
- jardin irrégulier
- jardin mixte

¹ **Plan régulier** : édifices à bâtiments ou corps de bâtiments parallèles ou en équerre (à 90°). Ne pas répondre pour des édifices ne répondant pas rigoureusement à ces critères.

Vaisseau et étage

Intitulé du champ : ETAG

Domaine : Inventaire.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique avec contrôle lexical et contrôle de cohérence.
Séparateur : le point-virgule.
- *Lexique* : liste hiérarchisée.

Contenu :

Nombre de vaisseaux ou d'étages de l'édifice.

Organisation :

Le lexique est hiérarchisé sous deux génériques :

< vaisseau >

< étage >

Relations avec les autres champs :

Les informations multiples sont explicitées dans le commentaire descriptif **DESC**. Dans le cas d'un édifice surélevé, on peut indiquer, en plus de l'état actuel, le nombre ancien d'étages et signaler la surélévation dans le champ **HIST**.

Les ouvrages remarquables sont notés dans le champ **REMA**.

Forme et usage :

Dans le cas d'un édifice possédant à la fois des vaisseaux et des étages (par exemple une abbaye), noter les deux.

Pour les édifices complexes ayant plusieurs bâtiments à vaisseaux (ex. : dans une abbaye, l'église et le réfectoire), ne retenir que les vaisseaux du bâtiment principal (l'église).

Pour les églises à transept, ne retenir que les vaisseaux longitudinaux. Ne pas décompter les étages des clochers ou des cryptes des églises.

Dénombrer les étages carrés et les sous-sols dans le corps où ils sont les plus nombreux. S'il ne s'agit pas du corps principal, le signaler dans le champ **DESC**.

DENO immeuble

ETAG sous-sol ; 6 étages carrés ; comble à surcroît

DENO abbaye

ETAG 1 vaisseau ; 2 étages carrés ; étage de comble

DESC église à vaisseau unique ; le logis de l'abbé est le corps de bâtiment le plus élevé (deux étages carrés, un étage de comble) ; celui abritant le réfectoire et les cellules des moines ne comprend qu'un étage carré et un étage de comble.

Ce champ est sans objet pour les édicules et les ensembles.

LEXIQUE ETAG

- < **vaisseau** > ¹
- 1 vaisseau
- 2 vaisseaux
- 3 vaisseaux
- 4 vaisseaux
- 5 vaisseaux
- 6 vaisseaux
- 7 vaisseaux
- 8 vaisseaux
- 9 vaisseaux
- 10 vaisseaux
- etc.

- < **étage** > ²
- sous-sol
- 2 étages de sous-sol
- 3 étages de sous-sol
- étage de soubassement ³
- 2 étages de soubassement
- 3 étages de soubassement
- rez-de-chaussée
- rez-de-chaussée surélevé
- en rez-de-chaussée ⁴
- en rez-de-chaussée surélevé
- entresol
- < étage carré >
- 1 étage carré
- 2 étages carrés
- 3 étages carrés

¹ Un **vaisseau** est un espace intérieur caractérisé par son développement dans la plus grande partie de la hauteur d'un bâtiment ou au moins sur la hauteur de plusieurs étages quand ce bâtiment en comporte (France. Inventaire général des richesses artistiques de la France. Architecture : méthode et vocabulaire. Réd. Jean-Marie PEROUSE de MONTCLOS. Paris : Imprimerie nationale, 1972, t. I, col. 22).

² Un **étage** est un espace habitable délimité à l'intérieur d'un bâtiment par des divisions horizontales, planchers ou voûtes. L'étage est un espace habitable, c'est-à-dire qu'il a au moins la hauteur d'un homme debout et qu'il reçoit de la lumière (PEROUSE de MONTCLOS, Jean-Marie, *op. cit.*, t. I, col. 22).

³ **étage de soubassement** : étage servant à racheter une dénivellation et portant un rez-de-chaussée surélevé ; il est enterré, comme un sous-sol, sur une face et entièrement dégagé, comme un rez-de-chaussée, sur la face opposée (PEROUSE de MONTCLOS, Jean-Marie, *op. cit.*, t. I, col. 23).

⁴ **En rez-de-chaussée** : à utiliser pour les édifices ne possédant pas d'étages carrés.

- 4 étages carrés
- 5 étages carrés
- 6 étages carrés
- 7 étages carrés
- 8 étages carrés
- 9 étages carrés
- 10 étages carrés
- etc.
- étage de comble ⁵
- 2 étages de comble
- 3 étages de comble
- étage en surcroît ⁶
- comble à surcroît

⁵ **étage de comble, étage en surcroît** : uniquement pour des étages, c'est-à-dire des espaces habitables.

⁶ **Comble à surcroît** : comble dont le sol est situé au-dessous du faite des murs gouttereaux (PEROUSE de MONTCLOS, Jean-Marie, *op. cit.*, t. I, col. 24).

Type et nature du couvrement

Intitulé du champ : VOUT

Domaine : Inventaire.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique avec contrôle lexical.

Séparateur : le point-virgule.

- *Lexique* : liste hiérarchisée avec synonymes.

Contenu :

Le couvrement est un organe ou ouvrage limitant par le haut un entrecolonnement, une baie, une pièce, un vaisseau ou un étage . Sont exclus ici les couvrements de colonnes et de baies (linteaux, plates-bandes et arcs) ainsi que les planchers. Les affixes servent à préciser la structure ou le type de la voûte. L'absence d'information dans ce champ sous-entend que l'intérieur de l'édifice est plafonné.

Organisation :

Le lexique est hiérarchisé sous les génériques suivants :

- < voûte >
- < fausse voûte >
- lambris de couvrement
- roche en couvrement
- < charpente apparente >
- < affixe >

DENO abbaye

VOUT voûte d'ogives

DESC L'église est voûtée d'ogives, ainsi que la salle capitulaire et le réfectoire.

Relations avec les autres champs :

Les réponses multiples sont explicitées dans le commentaire descriptif **DESC**. La voûte connue d'un état ancien ou de parties détruites peut être notée, et l'information précisée dans le champ **HIST**. Les ouvrages remarquables sont notés dans le champ **REMA**.

DENO église

VOUT voûte en berceau plein-cintre ; voûte en demi-berceau ; voûte d'ogives ; cul-de-four ; coupole en pendentifs

DESC Vaisseau central de la nef et transept voûtés en berceau plein-cintre ; voûte d'ogives à la croisée ; collatéraux de la nef voûtés en demi-berceau ; choeur et absidioles en cul-de-four ; chapelle latérale couverte d'une coupole en pendentifs.

Forme et usage :

Le champ **VOUT** étant un champ constitué de mots-clés pour l'interrogation, il n'est pas nécessaire de répéter un même descripteur si ce dernier renseigne des couvrements identiques pour deux ou plusieurs bâtiments ; dans ce cas, on utilisera le champ **DESC** pour expliciter ces informations.

¹ PEROUSE de MONTCLOS, Jean-Marie, *op. cit.*, col. 125.

LEXIQUE VOUT

- < **voûte** >¹
- - canonnière
- - coupole
- - - coupole à trompes
- - - - coupole sur pendentifs = coupole en pendentifs
- - - coupole sans trompe
- - cul-de-four
- - voûte à cantons
- - - voûte d'arêtes
- - - - voûte à arêtes doubles
- - - - voûte à arêtes triples
- - - voûte d'ogives
- - - voûte nervurée appareillée comme la voûte à arêtes doubles
- - - voûte nervurée appareillée comme la voûte à arêtes triples
- - voûte de type complexe
- - voûte en arc-de-cloître
- - voûte en berceau
- - - voûte en berceau brisé
- - - voûte en berceau en anse-de-panier
- - - voûte en berceau plein-cintre
- - - voûte en berceau segmentaire
- - - voûte en demi-berceau
- - voûte en éventails
- - voûte en pendentifs
- - voûte plate

- < **fausse voûte** >²
- - fausse coupole
- - - fausse coupole à trompes
- - - - fausse coupole sur pendentifs
- - - fausse coupole sans trompe
- - fausse voûte à cantons
- - - fausse voûte d'arêtes
- - - fausse voûte d'ogives
- - fausse voûte en arc-de-cloître
- - fausse voûte en berceau
- - - fausse voûte en anse-de-panier

¹ **Voûte** : ouvrage maçonné (brique, moellon, pierre et pierre de taille, etc.). (PEROUSE de MONTCLOS, Jean-Marie, *op. cit.*, col. 127).

² **Fausse voûte** : couverture non maçonné (plâtre sur lattis, lambris peint en fausse voûte, etc.) donnant l'illusion complète d'une voûte (PEROUSE de MONTCLOS, Jean-Marie, *op. cit.*, col. 127).

- - - fausse voûte en berceau brisé
- - - fausse voûte en berceau plein-cintre
- - - fausse voûte en berceau segmentaire
- - - fausse voûte en demi-berceau
- - fausse voûte en cul-de-four
- - fausse voûte de type complexe

- **lambris de couverture**

- **roche en couverture**³

- < **charpente apparente** >⁴
- - charpente en béton armé apparente
- - charpente en bois apparente
- - charpente métallique apparente
- - charpente mixte apparente

- < **affiche** >
- - à lunettes
- - en béton armé
- - en brique
- - en tas de charge

³ **Roche en couverture** : qualifie les édifices ou édicules troglodytiques.

⁴ N'utiliser les descripteurs de la charpente apparente que pour des bâtiments à vaisseaux.

Parti d'élévation extérieure

Intitulé du champ : **ELEV**

Domaine : Inventaire.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique avec contrôle lexical.

Séparateur : le point-virgule.

- *Lexique* : liste hiérarchisée.

Contenu :

Degré de régularité des élévations extérieures pour les édifices et les ensembles concertés. Pour les jardins, ce champ permet de qualifier le relief.

Relations avec les autres champs :

Les informations multiples sont explicitées dans le commentaire descriptif **DESC**. Les élévations à ordres sont notées dans le champ **REPR**. L'élévation connue d'un état ancien ou de parties détruites peut être notée, et l'information précisée dans le champ **HIST**. Les élévations remarquables sont notées dans le champ **REMA**.

Forme et usage :

Pour les églises, ne prendre en compte que l'élévation antérieure.

N'employer **élévation à travées** que lorsque ce parti est utilisé systématiquement sur l'élévation d'un corps de bâtiment au moins. Ne pas l'employer pour une seule travée.

L'ordonnance, c'est-à-dire la présence d'axe(s) de symétrie, peut ne concerner qu'une seule élévation et un seul corps de bâtiment.

Ne pas confondre élévation ordonnancée et élévation à ordres d'architecture (champ **REPR**). Ne pas confondre élévation ordonnancée et élévation remarquable (champ **REMA**).

DENO château

ELEV élévation ordonnancée

DENO jardin public

APPL parc des Buttes-Chaumont

TICO jardin public, parc des Buttes-Chaumont

PLAN jardin irrégulier

ELEV jardin accidenté

ELEV

LEXIQUE ELEV

- < **élévation d'édifice** ¹ >
- - élévation à travées
- - - élévation ordonnancée ² = < élévation ordonnancée à travées >
- - élévation ordonnancée sans travées ²

- < **relief de jardin** >
- - jardin de niveau
- - jardin en pente
- - jardin en terrasses
- - jardin accidenté

¹ **Travée** : superposition d'ouvertures réelles ou feintes placées sur le même axe vertical (PEROUSE de MONTCLOS, Jean Marie, op. cit., t. I, col. 30).

² **Ordonnancée** : élévation présentant un ou plusieurs axes de symétrie.

COUV

Type de la couverture

Intitulé du champ : COUV

Domaine : Inventaire.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique avec contrôle lexical et contrôle de cohérence.
Séparateur : le point-virgule.
- *Lexique* : liste hiérarchisée.

Contenu :

Type de la couverture et forme du toit.

Organisation :

Le lexique est organisé sous les génériques suivants :

- < type de couverture >
- < forme du toit >
- < partie de toit >

Relations avec les autres champs :

Les informations multiples sont explicitées dans le commentaire descriptif **DESC**. La couverture connue d'un état ancien ou de parties détruites peut être notée, et l'information précisée dans le champ **HIST**. Les ouvrages remarquables sont notés dans le champ **REMA**.

Forme et usage :

Le champ **COUV** étant un champ constitué de mots-clés pour l'interrogation, il n'est pas nécessaire de répéter un même descripteur si ce dernier renseigne des couvertures identiques pour deux ou plusieurs bâtiments ; dans ce cas utiliser le champ **DESC** pour expliciter ces informations.

DENO maison
COUV toit à longs pans ; croupe
polygonale

Pour les jardins en couverture (champ **PART**), préciser dans le champ **COUV** le type de toit sur lequel a été construit le jardin.

DENO immeuble
PART jardin en couverture
COUV terrasse
DESC La totalité de la terrasse est
occupée par un jardin d'agrément.

COUV

LEXIQUE COUV

- < type de couverture >

- extrados de voûte
- flèche en maçonnerie
- terrasse
- verrière

- < forme du toit >

- < couverture de plan allongé >
- < couverture galbée de plan allongé >
- toit bombé
- toit en carène
- < couverture non galbée de plan allongé >
- shed
- shed ovoïde
- toit à longs pans
- toit à longs pans brisés
- toit à longs pans inversés
- toit à un pan
- appentis
- < couverture de plan massé >
- < couverture galbée de plan massé >
- bulbe
- dôme
- dôme circulaire
- dôme ovale
- dôme polygonal
- dôme carré
- dôme rectangulaire
- toit à l'impériale
- < couverture non galbée de plan massé >
- toit à deux pans
- toit en bâtière
- toit en double bâtière
- toit en triple bâtière
- toit conique
- flèche conique
- toit polygonal
- flèche polygonale
- flèche carrée
- toit en pavillon
- toit brisé en pavillon
- toit rhomboïdal
- flèche rhomboïdale
- appentis massé

- appentis massé brisé

- < partie de toit >

- croupe
- croupe brisée
- croupe polygonale
- croupe ronde
- demi-croupe
- lanterneau
- noue
- pignon
- pignon couvert
- pignon découvert
- ruellée

Emplacement, forme et structure de l'escalier

Intitulé du champ : ESCA

Domaine : Inventaire.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique avec contrôle lexical.

Séparateur : le point-virgule, la virgule, les deux points.

- *Lexique* : liste hiérarchisée.

Contenu :

Emplacement, forme et structure de l'escalier principal ou des escaliers principaux. Ce champ permet aussi de signaler un autre organe de circulation (rampe d'accès, ascenseur, etc.)

Organisation :

Le lexique est organisé sous les génériques suivants :

- < emplacement >
- < forme >
- < structure >
- < autre organe de circulation >

Relations avec les autres champs :

Les informations multiples sont explicitées dans le commentaire descriptif **DESC**. L'escalier connu d'un état ancien ou de parties détruites peut être noté, et l'information précisée dans le champ **HIST**. Les ouvrages remarquables sont notés dans le champ **REMA**.

Forme et usage :

Pour chaque escalier doit être indiqué dans l'ordre, et à condition de détenir l'information, l'emplacement suivi, après les deux points, de la forme et de la structure.

ESCA escalier dans oeuvre : escalier en fer à cheval, en charpente

Lorsqu'un même édifice comprend plusieurs escaliers, on les décrit successivement. Si un même descripteur renseigne plusieurs escaliers, ne pas le répéter mais utiliser le champ **DESC**. Pour conserver une rédaction claire et concise, l'ensemble des informations du champ **ESCA** n'est pas repris dans le champ **DESC** mais seulement les plus significatives.

ESCA escalier dans oeuvre : escalier tournant à retours avec jour, en maçonnerie, sur voûte ; escalier hors oeuvre : escalier en vis

DESC Dans le corps central, escalier sur voûte ; sur l'aile en retour, escalier hors oeuvre en vis.

On ne note pas les escaliers extérieurs de quatre ou cinq marches rattachant un rez-de-chaussée surélevé qui ne sont nullement des escaliers principaux.

LEXIQUE ESCA

- < **escalier** >

-- < **emplacement** >

- escalier de distribution
- escalier de distribution extérieur
- escalier intérieur
- escalier dans-oeuvre
- escalier demi-hors-oeuvre
- escalier hors-oeuvre
- escalier isolé

-- < **forme** >

- échelle
- escalier droit
- escalier en équerre
- escalier tournant
- escalier en vis
- escalier en vis avec jour
- escalier en vis sans jour
- escalier tournant à retours
- escalier tournant à retours avec jour
- escalier tournant à retours sans jour
- escalier de type complexe
- escalier symétrique
- escalier en fer-à-cheval

-- < **structure** >

- cage ouverte
- en charpente
- en charpente métallique
- en maçonnerie
- sur voûte
- suspendu

- < **autre organe de circulation** >

- ascenseur
- monte-charge
- escalier mécanique
- rampe d'accès

¹ **Escalier isolé** : escalier qui ne distribue pas un bâtiment, par exemple un escalier au milieu d'un jardin. Penser alors à noter dans le champ PART : escalier indépendant.

Source de l'énergie

Intitulé du champ : **ENER**

Domaines : Inventaire, MH.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique avec contrôles lexical et de cohérence.

Séparateur : le point-virgule.

- *Lexique* : liste hiérarchisée.

Contenu :

Pour les édifices artisanaux et industriels ou présentant des parties artisanales ou industrielles, énergie servant ou ayant servi à faire fonctionner les machines de production. Le champ précise la nature de l'énergie utilisée, son origine et le type de moteur lorsqu'il est encore en place lors de l'enquête.

Organisation :

Le lexique est divisé en trois parties :

- < nature de l'énergie >
- < origine de l'énergie >
- < machine énergétique en place >

Pour une même source d'énergie, un descripteur peut être choisi dans chacune des trois parties du lexique.

DENO biscuiterie

*ENER énergie électrique ; achetée ;
moteur électrique*

Relations avec les autres champs :

Les moulins à eau et les moulins à vent sont indexés à la fois dans les champs **DENO** et **ENER**. Dans ce cas, on ne mentionne pas, volontairement, le descripteur **produite sur place**. Lorsque plusieurs sources d'énergie se sont succédées, on précisera l'ordre de succession dans le champ **HIST**.

DENO moulin à tan

*ENER énergie hydraulique ; roue
hydraulique verticale*

DENO moulin à blé

ENER énergie éolienne

Pour l'énergie hydraulique, le nom du cours d'eau est précisé dans le champ **HYDR**. Dans les cas complexes, les champ **HIST** et **DESC** assurent le lien entre les descripteurs.

Si le moteur en place fait l'objet d'une notice Palissy, rajouter dans le champ **REMA** le descripteur **machine énergétique (étudiée dans la base Palissy)**.

DENO moulin à farine

*ENER énergie hydraulique ; roue
hydraulique verticale*

*REMA machine énergétique (étudiée
dans la base Palissy)*

Si le moteur en place ne fait pas l'objet d'une notice Palissy (manque

ENER

d'informations techniques, inaccessibilité du moteur...), les quelques renseignements collectés lors de l'enquête sur ce moteur (date d'installation, constructeur ...) peuvent être mentionnés dans le paragraphe technique du champ **HIST**.

Forme et usage :

Il est possible d'indiquer plusieurs sources d'énergie. En ce cas, mentionner la nature, l'origine et le moteur de la source d'énergie la plus ancienne avant de passer à la suivante.

DENO filature

ENER énergie thermique ; produite sur place ; machine à vapeur ; énergie électrique ; achetée ; moteur électrique

LEXIQUE ENER

- < nature de l'énergie >

- énergie animale
- énergie électrique
- énergie éolienne
- énergie humaine
- énergie hydraulique
- énergie nucléaire
- énergie solaire
- énergie thermique

- < origine de l'énergie >

- achetée¹
- produite à distance²
- produite sur place³

- < machine énergétique en place >⁴

- amplificateur
- convertisseur
- générateur
- < moteur >
- moteur à énergie mécanique
- moteur à énergie animale
- moteur éolien
- moteur hydraulique
- roue hydraulique verticale
- roue hydraulique horizontale
- turbine hydraulique

- moteur pneumatique
- moteur électrique
- moteur thermique
- machine à vapeur à piston =< machine à vapeur >
- moteur thermique à combustion interne
- turbine à vapeur

¹ **Achetée** : énergie électrique achetée à une compagnie d'électricité.

² **Produite à distance** : source d'énergie particulière, mais localisée en dehors du site étudié (par exemple : une centrale thermique ou hydroélectrique desservant le site, ou un ensemble de sites, à distance).

³ **Produite sur place** : source d'énergie localisée sur le site étudié.

⁴ **Machine énergétique en place** : lors de l'enquête.

Pour les définitions de ces descripteurs, voir le thésaurus de la base PALISSY.

Couvert et découvert de jardin

Intitulé du champ : **VERT**

Domaines : Inventaire, MH.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique avec contrôle lexical.

Séparateur : le point-virgule.

- *Lexique* : liste hiérarchisée.

Contenu :

Champ utilisé essentiellement pour les notices **jardin** (en **DENO**) et donnant la composition du couvert et du découvert¹.

Relations avec les autres champs :

Les autres champs utilisés pour décrire le jardin sont les suivants : **PART** (parties constituantes, en particulier pour les fabriques et les eaux), **PLAN** (caractère de la composition régulière ou irrégulière), **ELEV** (traitement du relief), **INTE** (intérêt botanique). Le commentaire descriptif **DESC** permet d'explicitier les relations entre ces informations. Un état ancien restituable peut figurer ici, et l'information peut être précisée dans le champ **HIST**.

Forme et usage :

Ce champ peut également être utilisé pour les cimetières, les espaces libres urbains ainsi que pour les jardins figurant seulement en partie constituante d'une notice d'édifice, à condition que ce jardin présente une composition.

DENO jardin public

APPL parc de la Tête d'Or

TICO jardin public, parc de la Tête d'Or

VERT bosquet ; massif d'arbres ; groupe d'arbres ; arbre isolé ; prairie ornementale ; pelouse ; plate-bande ; planche de jardin ; massif de plantes fleuries ; corbeille de jardin ; rocaille de jardin

¹ Pour les définitions des termes, voir : France. Inventaire général des richesses artistiques de la France. Le jardin : vocabulaire typologique et technique. Réd. Marie-Hélène Bénétière. Paris : Imprimerie nationale (parution prévue : 2000).

VERT

LEXIQUE VERT

- < **couvert de jardin** >

- - arbre isolé
- - bocage de jardin
- - bois de jardin
- - bosquet
- - groupe d'arbres
- - labyrinthe de jardin = < labyrinthe >
- - massif d'arbres
- - quinconce

- < **découvert de jardin** >

- - bowlingrin
- - carré de jardin
- - clairière ornementale
- - massif de fleurs
- - - corbeille de jardin
- - parterre = < parterre de jardin >
- - - parterre de carrés
- - - parterre de gazon
- - - parterre de pièces coupées
- - - parterre en broderie
- - - parterre en mosaïciculture
- - pelouse
- - pièce de gazon
- - planche de jardin
- - plate-bande
- - prairie ornementale
- - rocaille de jardin
- - salle de verdure

Commentaire descriptif

Intitulé du champ : **DESC**

Domaines : Inventaire, MH.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique.

Séparateurs : le point, le point-virgule, la virgule, les deux points, l'espace, la livre, les parenthèses, les guillemets, les crochets et la barre oblique.

- *Lexique* : texte libre indexé mot à mot.

Contenu :

Le commentaire descriptif a pour but d'expliquer, si possible en un court paragraphe la forme générale de l'édifice (plan d'ensemble, matériaux, structure...) et de mettre en évidence ses caractères essentiels, ses parties remarquables. Outre les liens entre les différents champs descriptifs, il permet d'apporter des informations qui ne trouvent pas leur place dans ces derniers.

Organisation :

Texte libre respectant les règles typographiques. Les termes techniques sont empruntés aux lexiques de la base Mérimée ou au *Vocabulaire de l'architecture*.

Relations avec les autres champs :

Le commentaire descriptif fait le lien entre les descripteurs utilisés dans les champs à mots-clés de la description (**MURS, TOIT, PLAN, ETAG, VOUT, ELEV, COUV, ESCA**) et les différents bâtiments ou corps de bâtiments (**PART**) qu'ils décrivent.

Ce champ sert également à localiser les éléments remarquables (**REMA**).

Il n'est pas utilisé en principe pour les champs **TECH** et **REPR** pour lesquels existe le commentaire **PREP**.

Forme et usage :

Il y a lieu de rédiger un commentaire descriptif dès que deux descripteurs ou plus sont employés dans au moins un des champs à mots-clés du chapitre Description (à l'exception des champs **TECH** et **REPR**, qui concernent le décor, et possèdent leur propre champ de commentaire).

Ce commentaire doit être rédigé dans un style clair et concis (si possible au moyen de phrases comportant sujet, verbe et compléments), étant donné son importance dans les éditions automatiques et les produits de publication du type *Indicateur du Patrimoine*.

DESC

On n'oubliera pas de mentionner les caractères qui, quoique répétitifs, sont essentiels, comme les matériaux et la mise en oeuvre (pan de bois en Alsace). En revanche, pour éviter les lourdeurs de style, les informations contenues dans les champs à mots-clés n'ont pas besoin d'être reprises si elles sont suffisamment explicites par elles-mêmes et si elles ne signalent pas de fait remarquable.

DENO abbaye

DESC L'abbaye, entièrement construite en pierre de taille de grès et toits en bardeaux, se compose d'une église flanquée au sud de trois corps en U entourant un cloître. La tour de l'abbé fait saillie à l'angle sud-est du bâtiment conventuel. L'église, sans transept, présente une nef flanquée de bas-côtés, prolongée par un chœur à bas-côtés, déambulatoire et chapelles rayonnantes.

DENO ferme

PART grange ; étable

MURS bois ; pan de bois ; brique

TOIT ardoise

ETAG 1 étage carré

ELEV élévation à travées

COUV toit à longs pans ; croupe ; pignon couvert

ESCA escalier dans oeuvre : escalier tournant à retours sans jour ; en charpente

DESC Ferme à cour carrée avec passage couvert. La grange en pan de bois est alignée sur la rue. Le logis en brique est situé en fond de cour et l'étable, également en brique, sur le côté droit. La couverture du logis est à longs pans et croupes ; celle des parties agricoles est à pignon couvert. Tous les bâtiments ont un toit en ardoise.

Il est également possible de signaler dans le commentaire descriptif les éléments photographiés du décor intérieur (cheminées, portes...) qui n'auraient pas été notés ailleurs ni étudiés dans la base Palissy.

DESC Logis avec cuisine à cheminée et évier d'origine

REMA cheminée

Pour les oeuvres dont d'importantes parties détruites sont connues par les documents figurés, il est important d'établir le plus clairement possible la distinction entre les parties détruites et les parties subsistantes :

a) par le commentaire **HIST** seul, s'il s'agit d'un cas simple :

HIST La grange du 18e siècle était autrefois couverte en chaume (photo Atget). Elle est aujourd'hui couverte en tuile plate.

TOIT chaume ; tuile plate

DESC

b) par les commentaires **HIST** et **DESC**, s'il s'agit d'un cas complexe :

SCLE 16e siècle ; 2^e quart 19^e siècle
DATE 1839
HIST Le château du 16e siècle a été fortement remanié en 1839 (datation par source) : il est surélevé de deux niveaux et l'escalier reconstruit. La ferme du 18e siècle avec grange a été reconstruite après le bombardement de 1944.
TOIT ardoise ; tuile mécanique ; chaume
ETAG 1 étage carré ; 3 étages carrés
COUV toit à longs pans ; pignon découvert ; croupe
ESCA escalier hors oeuvre : escalier en vis sans jour ; escalier dans oeuvre : escalier tournant à retours avec jour
DESC Le château comportait à l'origine un étage carré, un toit à longs pans à pignons découverts, une couverture d'ardoise, un escalier en vis hors oeuvre. Aujourd'hui il a trois étages carrés, un toit à croupes, une couverture en tuile mécanique et un escalier dans oeuvre tournant à retours avec jour. La grange couverte en chaume (photo Atget) est détruite.
ETAT remanié

Pour les jardins, le commentaire descriptif doit permettre de relier entre eux les descripteurs retenus dans les champs à mots-clés **PART**, **PLAN**, **ELEV** et **VERT**.

Ce champ permet aussi de signaler les relations que le jardin entretient avec le paysage extérieur. Ainsi les vues de jardin (échappée, percée, vue panoramique, etc.), les perspectives artificielles et les trompe-l'œil peuvent être inscrits dans ce champ. Si ces relations constituent l'intérêt majeur du jardin, l'indiquer dans le champ **OBS**.

DENO **jardin public**
TICO jardin public, parc de la Tête d'Or
PART jardin botanique ; roseraie ; serre ; orangerie ; lac artificiel ; île artificielle ; monument aux morts ; jardin zoologique ; vélodrome ; terrain de jeu ; pergola
PLAN jardin irrégulier
VERT bosquet ; massif d'arbres ; arbre isolé ; prairie ornementale ; pelouse ; parterre ; plate-bande ; planche de jardin ; massif de fleurs ; corbeille de jardin ; rocaille de jardin
DESC Jardin irrégulier aménagé autour d'un lac artificiel au centre duquel se trouve une île artificielle accueillant un monument aux morts. Le jardin botanique comprend une école de botanique, une serre tropicale et de grandes serres chaudes, tempérées et froides. La roseraie est composée de parterres irréguliers et de pergolas en béton. Les allées irrégulières desservent les

DESC

différents espaces boisés et de grandes pelouses aménagées en terrains de jeu.

CAS PARTICULIERS

Patrimoine industriel

Lorsqu'un site industriel est desservi par une voirie particulière, une voie navigable ou un embranchement ferroviaire, l'indiquer en tête du champ descriptif sous la forme :

DESC Site industriel desservi par voie navigable et embranchement ferroviaire. Les trois ateliers de fabrication sont en brique. Le château d'eau est en béton. Le logement patronal couvert de tuiles plates compte un étage de comble.

On peut aussi signaler dans le champ **PART** la présence d'un canal, d'une voie ferrée, etc.

Dans le cas d'un édifice industriel monobloc dont les étages ont différentes affectations, il faut les mentionner, si possible, dans le commentaire descriptif.

DESC Le logement est situé à l'étage. Une pièce de séchage occupe l'étage de comble.

On peut également faire figurer dans le commentaire descriptif les surfaces au sol des édifices industriels ou des jardins.

DESC Surface du site : 2000 m² ; surface bâtie : 1600 m².

Dossiers généralités

Ce champ permet d'apporter des informations sur la géographie de la commune ou l'aire d'étude.

DOSS généralités

COM Trévoux

DESC La commune de Trévoux s'est développée sur une courbe convexe de la Saône et le coteau de la Dombes ; elle s'étend sur 572 hectares, en limite des communes de Saint-Bernard, Saint-Didier-de-Formans et Reyrieux.

Technique du décor des immeubles par nature

Intitulé du champ : TECH

Domaines : Inventaire, MH.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique avec contrôle lexical et syntaxique.

Séparateurs : le point-virgule et les parenthèses.

- *Lexique* : liste hiérarchisée avec synonymes.

Contenu :

Technique du décor porté des immeubles par nature et mention de leur éventuelle étude dans la base Palissy. "Immeuble par nature" s'entend de tout ce qui contribue au clos et au couvert de l'édifice. Ce qui n'est immeuble que par destination ne doit pas figurer ici, mais peut éventuellement être mentionné dans les champs **DEPL** et **HIST** (exemple : lambris déposés), s'il n'est pas possible de les étudier dans la base Palissy.

Par décor justifiant une sélection dans la base Palissy, on entend en premier lieu toutes les représentations figurées¹, sauf celles qui tendent à être purement ornementales.

En second lieu, le répertoire ornemental peut également justifier la rédaction d'une notice dans la base Palissy s'il présente un intérêt particulier, par exemple :

- lorsqu'il est de grande qualité (voûte de l'escalier de F. Mansart à Blois)
- lorsqu'il appartient à une catégorie d'oeuvres dont on ne connaît que peu d'exemples (chapiteaux mérovingiens à feuillages)
- lorsqu'il bénéficie d'une documentation exceptionnelle
- lorsqu'il fait appel à des techniques ou des matériaux rares.

Relations avec les autres champs :

S'il s'agit d'un décor non étudié dans la base Palissy, sa technique (**TECH**) est localisée et reliée à la représentation (**REPR**) dans le commentaire précision sur la représentation (**PREP**).

Forme et usage :

On notera uniquement les techniques des ouvrages portés (et non celles des oeuvres contenues).

¹ France. Inventaire général des richesses artistiques de la France. La sculpture : méthode et vocabulaire. Réd. Marie-Thérèse BAUDRY. Paris : Imprimerie nationale, 1978, p. 519.

² *Op. cit.*, p. 521.

TECH

- Inventaire :

Si le décor est étudié dans la base Palissy, on fait suivre le descripteur de l'affixe **étudié dans la base Palissy**. Dans l'exemple ci-contre, le premier terme **sculpture** indique que le décor est exclusivement décrit dans la base Mérimée (champs **REPR** et **PREP**). Le second terme : **sculpture (étudiée dans la base Palissy)** indique que le décor n'est pas décrit dans les champs **REPR** et **PREP** de la base Mérimée, mais qu'une notice figure dans la base Palissy.

TECH sculpture ; sculpture (étudiée dans la base Palissy)

- Monuments historiques :

Champ à remplir en fonction des informations contenues dans le champ **PPRO** ou dans le dossier de recensement et concernant des immeubles par nature : vitrail, peinture murale, sculpture...

*TECH peinture ; vitrail
MHPP décor intérieur*

Il est important de noter tous les vitraux figurés dans ce champ, même s'ils ne sont pas mentionnés dans l'arrêté de protection. Les termes **décor extérieur** et **décor intérieur** figurant dans les champs **MHPP** ou **PPRO** indiquent la présence d'un décor que l'on peut préciser dans le champ **TECH**.

*TECH menuiserie
PPRO lambris de la salle à manger*

LEXIQUE TECH

- < technique du décor porté >

- - céramique
- - décor rupestre
- - - gravure rupestre
- - - peinture rupestre
- - - sculpture rupestre
- - ferronnerie
- - - fonderie = fonte
- - maçonnerie
- - menuiserie
- - miroiterie
- - mosaïque
- - papier peint
- - peinture
- - sculpture
- - - décor stuqué = < gypserie >
- - vitrail

- < affixe pour décor étudié dans la base Palissy >

- - étudié dans la base Palissy
- - - étudiée dans la base Palissy

Représentation

Intitulé du champ : **REPR**

Domaine : Inventaire.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique avec contrôle lexical et contrôle de cohérence.
- Séparateurs : le point-virgule, la virgule, les deux points.
- *Lexique* : liste hiérarchisée avec synonymes.

Contenu :

Sujet du décor porté non étudié dans la base Palissy : figures d'ornement, décors non figurés (sauf s'ils constituent des ensembles importants ou remarquables).

Organisation :

Le lexique est organisé en deux parties :

- La 1^{ère} partie donne le sujet des représentations ornementales, la **représentation figurative** ne comprenant quant à elle que les représentations chrétiennes ou profanes les plus fréquentes, toutes les autres méritant a priori une étude dans la base Palissy.
- La 2^{ème} partie, < **symbole** >, permet de préciser l'éventuel contenu symbolique de la représentation :

- < représentation figurative >
- - < sujet chrétien >
- - < sujet mythologique >
- - < sujet profane >
- < armoiries et décorations >
- - armoiries
- - < décoration honorifique >
- < ornement >
- - ornement géométrique = < dessin géométrique >
- - < ornement à chiffre >
- - < ornement architectural >
- - < ornement en forme d'objet >
- - ornement végétal
- - ornement animal

¹ Pour les propositions de nouveaux descripteurs, on choisira de préférence des termes de l'ouvrage suivant : France. Ministère de la Culture. Thesaurus iconographique : système descriptif des représentations. Réd. François GARNIER. Paris : Le Léopard d'or, 1984. 239 p. Les descripteurs sont toujours au singulier.

REPR

- animal fantastique
- < élément animal >
- ornement minéral
- < ornement figuré >
- < figure fantastique humaine ou semi-humaine >
- < élément humain >
- < ornement mixte >
- < ornement cosmique >
- < symbole >
- symbole religieux
- symbole profane

Relations avec les autres champs :

La représentation (**REPR**) est localisée et reliée à la technique du décor (**TECH**) dans le commentaire précision sur la représentation (**PREP**).

Forme et usage :

Le sujet du décor peut être décrit par un seul ou plusieurs descripteurs¹. Les points-virgules sont employés pour séparer deux décors différents, les virgules pour séparer deux éléments d'un même décor. Le contenu symbolique éventuel de l'ornement suit les descripteurs qualifiant le sujet de l'ornement auxquels il est relié par les deux points.

*REPR charrue : symbole professionnel ;
tête de mort : symbole funéraire*

Afin de simplifier la rédaction, quelques symboles chrétiens d'usage fréquent sont répertoriés sous le générique **symbole** par des descripteurs qualifiant à la fois le sujet et le contenu symbolique (**aigle de saint Jean, agneau mystique**).

N.B. : la description de l'ornement doit être accompagnée de photographies dans le dossier. Dans le cas contraire, se contenter de génériques. Les armoiries non identifiées doivent également être illustrées.

REPR

LEXIQUE REPR

- < **représentation figurative** >

-- < **sujet chrétien** >

- ange
- tête d'ange
- calvaire
- Christ
- Christ en croix
- Bon Pasteur
- Vierge
- Vierge à l'Enfant
- saint
- sainte

-- < **sujet mythologique** >

- figure mythologique
- déesse = < déesses >
- dieu = < dieux >

-- < **sujet profane** >

- personnage profane
- portrait
- soldat
- scène profane

- < **armoiries et décorations** >

-- **armoiries** = < blason >

-- < **décoration honorifique** >

- couronne
- croix de guerre
- croix de Lorraine
- croix de Malte
- médaille de Sainte-Hélène
- ordre de la légion d'honneur = légion d'honneur
- ordre du Saint-Esprit
- ordre de saint Louis
- ordre de saint Michel
- ruban

- < **ornement** >

-- **ornement géométrique**

- arabesque
- bâton brisé
- billette
- carré
- cartouche
- cercle
- chevron
- chute
- coeur

---- coeur enflammé

---- coeur vendéen

--- crochet

--- cuir découpé

--- damier

--- dent de scie

--- denticule

--- enroulement

--- entrelac = entrelacs

--- fer de lance

--- feston

--- feuille d'eau

--- fleur de lys

--- fleuron

--- frette

--- godron

--- grecque

--- guirlande

--- losange

--- noeud

--- ove

--- palmette

--- perle

--- pirouette

--- pli en serviette

--- pointe de diamant

--- quadrilobe

--- rai de coeur

--- rinceau

--- rosace = rosette

--- rouelle

--- sphère

--- torsade

--- triangle

--- volute

-- < **ornement à chiffre** >

--- hiéroglyphe

--- monogramme

-- **ornement architectural**

--- accolade

--- balustre

--- colonne

--- fronton

--- obélisque

--- ordre antique

---- ordre colossal

---- ordre composite
 ---- ordre corinthien
 ---- ordre dorique
 ---- ordre ionique
 ---- ordres superposés
 ---- ordre toscan
 --- pilastre
 --- pinacle
 --- pyramide

 -- < **ornement en forme d'objet** >
 --- amphore
 --- ancre
 --- arme
 --- armure = cuirasse
 --- arrosoir
 --- baïonnette
 --- balance
 --- barrette
 --- bateau = barque
 --- bêche
 --- bonnet
 ---- bonnet à poils
 ---- bonnet phrygien
 --- bouclier
 --- boulet
 --- bouquet
 --- broc
 --- burette
 --- burin
 --- caducée
 --- calice
 --- candélabre
 --- canon
 --- casque
 --- carquois
 --- ceinturon
 --- chandelier
 --- chapeau
 --- chapeau de triomphe
 --- chapelet
 --- charrue
 --- chasuble
 --- chaussure
 --- ciboire
 --- cierge
 --- ciseau
 --- clé = clef
 --- corbeille
 --- corde
 ---- cordelière
 --- cor de chasse = trompe de chasse
 --- cordon

--- compas
 --- corne d'abondance
 --- cornemuse
 --- coupe
 --- couronne de laurier
 --- couronne mortuaire
 --- coutre
 --- croix
 ---- croix grecque
 ---- croix latine
 ---- croix pattée
 --- crosse
 --- cruche
 --- dé = jeu de dés
 --- diligence
 --- doloire
 --- drapeau
 ---- drapeau français
 --- draperie
 --- écharpe
 --- échelle
 --- écu¹
 --- encensoir
 --- équerre
 --- épée
 --- étole
 --- faux
 ---- faucille
 --- fer à cheval
 --- flambeau
 --- flèche
 --- fouet
 --- fourreau
 --- fusil
 --- glaive
 --- grenade
 --- grenade de tir
 --- hache
 --- heaume
 --- herse
 --- hostie
 --- instrument aratoire = outil agricole
 --- instrument de mesure
 --- instrument de musique
 --- jarre
 --- lance
 --- litre funéraire
 --- livre
 ---- livre de messe

¹ **Ecu** : uniquement pour un écu héraldique ne portant pas d'armoiries mais participant au décor.

REPR

--- lyre
--- maillet
--- mandoline
--- manipule
--- mappemonde = globe
--- marteau
--- masque
--- - masque de théâtre
--- médaillon
--- meuble
--- miroir
--- mitre
--- nid
--- objet de culte
--- objet funéraire
--- obus
--- ostensor
--- palette
--- panier
--- pichet
--- pinceau
--- pot à feu
--- portée de musique
--- pot
--- rabot
--- rame
--- râteau
--- ruche
--- sablier
--- sabot
--- sabre
--- serpe
--- sac
--- soc
--- tables de la Loi
--- tambour
--- tenaille
--- tiare
--- tonneau
--- torche
--- train
--- trident
--- trophée
--- trompette
--- urne
--- vase
--- vêtement liturgique
--- voile

-- **ornement végétal**
--- acanthe
--- algue
--- anémone

--- arbre
--- arbuste
--- arum
--- blé
--- cerise
--- chardon
--- châtaignier
--- chêne
--- chou
--- chrysanthème
--- couronne végétale
--- eucalyptus
--- feuillage
--- feuille
--- fleur
--- fougère
--- fruit
--- gland
--- houblon
--- houx
--- immortelle
--- iris
--- laurier
--- lierre
--- lilas
--- lys
--- mandragore
--- marguerite
--- marronnier
--- mimosa
--- muguet
--- myosotis
--- narcisse
--- nénuphar
--- olivier
--- orge
--- palme
--- palmier
--- pavot
--- pensée
--- plante
--- pomme
--- pomme de pin
--- raisin
--- rameau
--- rose
--- roseau
--- saule pleureur
--- tournesol
--- trèfle
--- tronc d'arbre
--- tulipe
--- vigne

-- ornement animal

--- abeille
 --- agneau
 --- aigle
 ---- aigle impérial
 --- animal
 --- baleine
 --- bélier
 --- boeuf
 --- canard
 --- cerf
 --- chameau
 --- chauve-souris
 --- cheval
 --- chèvre
 --- chien
 --- chouette
 --- cigale
 --- colombe
 --- congre
 --- coq
 ---- coq gaulois
 --- corbeau
 --- crabe
 --- cygne
 --- dauphin
 --- écureuil
 --- éléphant
 --- escargot
 --- faucon
 --- flamant
 --- hérisson
 --- insecte
 --- lapin
 --- léopard
 --- lévrier
 --- lézard
 --- lion
 ---- lion de Franche-Comté
 --- loup
 ---- louve romaine
 --- mouton
 --- oiseau
 --- ours
 --- paon
 --- papillon
 --- pélican
 --- pigeon
 --- poisson
 --- porc
 --- porc-épic
 ---- porc-épic de Louis XII

--- reptile
 --- salamandre
 ---- salamandre de François Ier
 --- sanglier
 --- serpent
 --- singe
 --- taureau
 --- tortue
 --- ver de terre
 --- animal fantastique
 ---- chimère
 ---- dragon
 ---- engoulant
 ---- griffon
 ---- licorne
 ---- phénix
 --- < élément animal >
 ---- aile
 ---- bucrane
 ---- coquillage
 ---- coquille
 ---- coquille de Saint-Jacques
 ---- crâne d'animal
 ---- mufle de lion
 ---- plume

-- < ornement minéral >

--- pierre
 ---- amas de pierres

-- ornement figuré = < être humain >

--- chanoine
 --- enfant
 --- être humain
 --- femme
 --- homme
 --- moine
 --- musicien
 --- roi
 --- soldat
 --- < figure fantastique humaine ou semi-humaine >
 ---- atlante
 ---- cariatide
 ---- centaure
 ---- figure engainée
 ---- humain fabuleux = figure fantastique
 ---- mascaron
 ---- nain de jardin
 ---- putto
 ---- - putto ailé
 ---- sirène
 ---- sphinx
 ---- terme

---- tête de feuille
 --- < élément humain >
 ---- buste = buste humain = en buste
 ---- buste de femme
 ---- buste d'homme
 ---- crâne
 ---- larme
 ---- main
 ---- pied
 ---- ossement
 ---- sang
 ---- squelette
 ---- tête = tête humaine
 ---- tête de femme
 ---- tête d'homme
 ---- tête de mort
 ---- tibia

-- < **ornement mixte** >
 --- candélabre peuplé
 --- cuir peuplé¹
 --- grotesque
 --- rinceau peuplé

-- < **ornement cosmique** >
 --- étoile
 ---- étoile à six branches
 ----- étoile de David
 --- lune
 ---- croissant de lune
 ----- croissant d'Henri II
 --- soleil
 ---- soleil de Louis XIV

- **symbole**
 -- **symbole religieux**
 --- symbole chrétien
 ---- triangle de la Trinité
 ---- symbole christique
 ----- agneau mystique
 ----- chrisme
 ----- IHS = I.H.S.
 ----- instruments de la Passion
 ----- instrument de la Passion
 ----- couronne d'épines
 ---- pélican mystique
 ----- Sacré Coeur

---- symbole liturgique
 ---- symbole marial
 ----- AM
 ----- MA
 ---- symbole d'ordre religieux
 ----- symbole jésuitique
 ---- Tétramorphe
 ----- aigle de saint Jean
 ----- boeuf de saint Luc
 ----- homme de saint Matthieu
 ----- lion de saint Marc
 ---- colombe du Saint-Esprit
 --- symbole de confrérie
 --- symbole funéraire
 ---- sépulcre
 --- symbole juif
 --- symbole musulman

-- **symbole profane**
 --- symbole des arts
 --- symbole d'association
 --- symbole maçonnique
 --- symbole militaire
 --- symbole monarchique
 --- symbole moral
 ---- symbole de la justice
 --- symbole national
 ---- symbole patriotique
 ----- la Marseillaise
 --- symbole de la nature
 ---- symbole des saisons
 ---- symbole des éléments
 --- symbole olympique
 --- symbole des parties du monde
 --- symbole personnel
 --- symbole professionnel
 --- symbole régional
 --- symbole républicain
 --- symbole révolutionnaire
 --- symbole des sciences
 --- symbole du zodiaque

¹ **Grotesque** : à ne pas confondre avec le décor en **candélabre** si fréquent à la Renaissance. Les grotesques sont des ornements imitant les grottes antiques, c'est-à-dire en fait la peinture murale romaine. Voir DACOS, Nicole. La découverte de la Domus Aurea et la formation des grotesques à la Renaissance. Londres, 1969.

Précision sur la représentation

Intitulé du champ : **PREP**

Domaine : Inventaire.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique, avec contrôle de cohérence.

Séparateurs : le point-virgule, les deux points, la virgule, l'espace, le point, les parenthèses.

- *Lexique* : texte libre indexé mot à mot.

Contenu :

Pour chaque ornement mentionné dans le champ **REPR**, précisions concernant le sujet et l'emplacement du décor ainsi que les éléments d'identification des armoiries.

TECH sculpture

REPR sphinx ; ordres superposés

PREP L'élévation antérieure est constituée d'ordres ioniques et corinthiens superposés. Sur la frise de l'ordre ionique sont sculptés des sphinx alternativement adossés et affrontés.

Relations avec les autres champs :

Le champ **PREP** permet de localiser le décor (**REPR**), et dans le cas de techniques différentes (**TECH**), de rapporter chaque technique à son décor.

Forme et usage :

Comme pour les autres champs à texte libre, on s'efforcera de rédiger de manière claire et concise, en rapportant chaque décor à sa technique et à son emplacement sur l'édifice. On évitera les développements visant à situer dans l'espace, les uns par rapport aux autres, les figures d'ornement, en se rappelant qu'une photographie vaut mieux qu'un long discours.

TECH sculpture ; vitrail

REPR pavot ; fleur de lys

PREP L'encadrement de la porte est sculpté d'une guirlande de fleurs de pavot. La baie d'axe de la chapelle est fermée d'une verrière représentant des fleurs de lys.

Lorsqu'elles sont lisibles, on doit s'efforcer d'identifier les armoiries¹.

TECH sculpture

REPR armoiries

PREP armoiries martelées, illisibles

TECH vitrail

REPR armoiries

PREP Sur la verrière d'une fenêtre du salon figurent des armoiries non identifiées : de gueules au chevron d'or accompagné de trois étoiles du même.

¹ A défaut, on " blasonne " selon le vocabulaire et l'ordre décrits dans : France. Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France. Les armoiries : lecture et identification. Dir. Michel Pastoureau, Michel Popoff. Réd. Emmanuel De Boos, Monique Châtenet, Christian Davy. Paris : Inventaire général, 1994. 102 p. (Documents et méthodes ; 3).

DIMS

Dimensions

Intitulé du champ : DIMS

Domaine : Inventaire.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique avec contrôle syntaxique.

Séparateur : le point-virgule.

- *Lexique* : liste ouverte.

Contenu :

Dimensions (hauteur, longueur, largeur, profondeur) des édicules. Ce champ ne concerne pas les ouvrages d'art.

Forme et usage :

Les dimensions des édicules sont toujours données en centimètres.

DIMS 200 l ; 24 la ; 184 h

On présente les chiffres sans virgule ni point de séparation. Les chiffres sont suivis d'un espace et de l'abréviation de la mesure considérée.

Les surfaces au sol des édifices industriels et des jardins peuvent être indiquées dans le commentaire descriptif (**DESC**).

LEXIQUE DIMS

- h = < hauteur >¹
- l = < longueur >²
- la = < largeur >³
- pr = < profondeur >⁴

¹ Hauteur : la plus grande dimension verticale.

² Longueur : la plus grande dimension horizontale.

³ Largeur : la plus petite dimension horizontale, sauf pour une oeuvre adossée.

⁴ Profondeur : la plus petite dimension horizontale d'une oeuvre adossée.

TYPO

Typologie

Intitulé du champ : **TYPO**

Domaine : Inventaire.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique.

Séparateurs : le point-virgule, les deux points, les parenthèses, la virgule, l'espace.

- *Lexique* : texte libre indexé mot à mot.

Contenu :

Commentaire libre, ouvert à des termes d'usage régional désignant des types ou des critères déterminant la typologie (emplacement sur la parcelle, organisation des espaces libres, distribution, particularités de la mise en oeuvre, etc.).

Il est souhaitable que les chercheurs des services régionaux établissent une liste des termes à utiliser, accompagnée de définitions.

Relations avec les autres champs :

Dans le cas d'un dossier **collectif** (champ **DOSS**), le champ **TYPO** permet de donner le nom des différents groupes dont est constituée la famille architecturale étudiée. Le champ **OBS** permet pour les dossiers individuels de situer l'édifice étudié par rapport au groupe (ou type) dont il relève.

Forme et usage :

Afin de faciliter la lecture et l'interrogation :

- On évitera les sigles (**type B6 BR**) ; on préférera une formule aisément compréhensible : **maison en pan de bois, à corps unique, couloir latéral et deux étages**.

- On emploiera de préférence les termes du *Vocabulaire de l'architecture* ou d'acception courante (penser aux consultations en réseau).

- Un même édifice peut s'inscrire dans plusieurs typologies, portant sur telle ou telle de ses parties.

DOSS individuel
DENO église
TYPO chevet plat ; clocher-porche

DOSS collectif
DENO maisons ; fermes
TYPO maison bloc en hauteur ; maison bloc à terre ; ferme à bâtiments distincts

DOSS individuel
DENO immeuble
TYPO immeuble avec commerce ou artisanat
OBS Un des rares immeubles à avoir conservé une activité artisanale dans le corps de bâtiment en fond de cour.

Etat de conservation

Intitulé du champ : ETAT

Domaines : Inventaire, MH.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique avec contrôle lexical.

Séparateur : le point-virgule.

- *Lexique* : liste hiérarchisée.

Contenu :

Etat de conservation général de l'oeuvre, ou de la dernière oeuvre dans le cas de dénominations successives. Ce champ mentionne aussi les oeuvres restées à l'état de projet. Le terme **vestiges** signale un édifice ruiné ou conservé dans un état très lacunaire.

Relations avec les autres champs :

Le champ **HIST** permet de donner la date et les circonstances des destructions ou des restaurations.

Forme et usage :

- *Consignes générales* : plusieurs descripteurs peuvent être employés simultanément, mais ceux de **détruit** et **oeuvre non réalisée** doivent être employés seuls.

Pour les oeuvres dont l'état de conservation est très bon, bon ou moyen, ne rien indiquer.

Les termes **détruit** et **vestiges** décrivent l'état d'ensemble de l'édifice ou du dernier édifice dans le cas de dénominations successives. Ainsi, pour un dossier portant la double dénomination **couvent ; hôpital**, on n'indiquera pas **vestiges** pour les vestiges du couvent si l'hôpital est intégralement conservé.

DENO **château**

GENR d'industriel

APPL Château bas

TICO château d'industriel, Château bas

HIST Château construit de 1880 à 1883 par l'architecte Léopold Gigoux de Nancy pour Jean Joseph Labbé, fondateur des forges de Gorcy. Gravement endommagé par un bombardement en 1940, il fut rasé en 1955 devant l'ampleur des travaux à réaliser.

ETAT détruit

DENO **maison**

APPL maison Pidault

TICO maison Pidault

AUTR Lurçat André (architecte)

HIST L'architecte André Lurçat conçut deux projets pour la maison de l'ingénieur Pidault sur un terrain situé rue des Ruisseaux à Meudon. Aucun de ces projets n'a été réalisé.

ETAT oeuvre non réalisée

ETAT

- Inventaire :

On ouvre un dossier pour une **oeuvre non réalisée** dans le cas d'un projet connu par une abondante documentation figurée et prévu pour un lieu précis (localisable au moins à l'aire d'étude). De même l'étude d'une oeuvre détruite suppose la présence dans le dossier d'au moins une représentation précise (photographie, relevé, etc.).

DENO **château**

HIST Château construit au 14^e siècle. Le logis a été abandonné au fermier dès le 18^e siècle. Les photos anciennes le montrent en mauvais état. La guerre de 1914-1918 acheva de le ruiner.

ETAT vestiges

- Monuments historiques :

Si l'édifice est **détruit**, le mentionner dans ce champ : les notices seront conservées dans la base Mérimée mais n'apparaîtront pas lors de la réédition des listes départementales.

LEXIQUE ETAT

- < état de conservation >

- - désaffecté
- - - établissement industriel désaffecté¹
- - détruit
- - - détruit après inventaire²
- - envahi par la végétation
- - mauvais état³
- - menacé⁴
- - vestiges⁴ = < en ruine >

- < restauration >

- - restauré⁵
- - - remanié⁶
- - - reconstruit à l'identique
- oeuvre non réalisée

-< gestion MH >

- - bon état
- - état moyen
- - inégal suivant les parties

¹ **Détruit** : signifie que tout l'édifice est détruit. On ne met pas : détruit ; vestiges.

² **Envahi par la végétation** : pour un jardin et ses spécifiques.

³ **Menacé** : désigne une oeuvre dont la destruction est prévisible (plan d'aménagement, ZAC, etc.) à plus ou moins long terme.

⁴ **Vestiges** : désigne un édifice dont ne subsiste qu'un élément mineur : une abbaye dont l'église est conservée n'est pas un vestige. Mais s'il ne subsiste qu'un bras du transept, alors c'est un vestige. Une demeure dont le logis a disparu est un vestige. Une ferme dont le logis ou les parties agricoles ont disparu est un vestige.

⁵ **Restauré** : désigne toute remise en état de l'oeuvre, que l'intervention soit jugée positive ou négative.

⁶ **Remanié** : désigne une oeuvre restaurée avec des modifications importantes pouvant aller jusqu'à une dénaturation.

CHAPITRE VI

Intérêt et protection

PROT	Nature de la protection MH
DPRO	Date de la protection MH
PPRO	Précisions sur la protection MH
APRO	Nature de l'acte de protection MH
MHPP	Eléments protégés MH
SITE	Site, secteur ou zone de protection
INTE	Intérêt de l'oeuvre
REMA	Eléments remarquables
OBS	Observations

Contenu du chapitre :

Evaluation de l'intérêt de l'oeuvre et renseignements sur la protection au titre des Monuments historiques ou des Sites.

PROT

Nature de la protection MH

Intitulé du champ : **PROT**

Domaines : Inventaire, MH.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique, **obligatoire**, avec contrôle lexical et contrôle de cohérence.

Séparateur : le point-virgule.

- *Lexique* : liste hiérarchisée avec synonymes.

Contenu du champ :

Nature et étendue de la protection de l'oeuvre au titre de la loi de 1913 sur les Monuments historiques.

Relations avec les autres champs :

Lexique commun aux champs **PROT** et **DPRO** pour les bases Palissy et Mérimée. Les protections zonales (sites, secteurs, zones de protection) sont mentionnées dans le champ **SITE**. Le champ **DPRO** reprend une partie du contenu du champ **PROT**. Le champ **PPRO** précise les éléments protégés.

Forme et usage :

- *Consignes générales* :

Plusieurs cas se présentent selon que l'édifice fait l'objet d'une seule ou de plusieurs mesures de protection.

1) Une seule mesure de protection :

Si cette mesure recouvre la totalité de l'édifice, on indique :

PROT classé MH

PROT inscrit MH

Dans le cas contraire, on indique :

PROT classé MH partiellement

PROT inscrit MH partiellement

2) Plusieurs mesures de protection :

Il faut déterminer si l'addition de ces mesures partielles conduit à une protection totale ou non de l'édifice.

Cas d'un château dont seule la chapelle est classée, et le parc inscrit :

DENO château

*PROT classé MH partiellement ; inscrit
MH partiellement ; protection
partielle*

MHPP chapelle ; parc

PROT

Cas d'un château dont le bâti est classé en totalité et le parc inscrit en totalité :

DENO **château**
PROT classé MH partiellement ; inscrit
MH partiellement ; protection
totale
MHPP château ; communs ; parc

Le champ **PPRO** permet d'explicitier la protection.

- *Inventaire* :

Lorsqu'un édifice n'est pas protégé au titre des monuments historiques (cas le plus fréquent), on ne porte aucune indication, et la mention **édifice non protégé MH** sera générée automatiquement lors des contrôles. La mention n'apparaîtra que pour les notices d'édifices.

LEXIQUE PROT

- - classé MH = classé M.H.
- - classé MH partiellement = classé M.H. partiellement = classé partiellement
- - inscrit MH = inscrit M.H.
- - inscrit MH partiellement = inscrit M.H. partiellement = inscrit partiellement
- - protection totale
- - protection partielle

DPRO

Date de la protection MH

Intitulé du champ : **DPRO**

Domaines : Inventaire, MH.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : date et alphanumérique avec contrôles syntaxique, lexical et de cohérence.

Séparateur : le point-virgule.

- *Lexique* : liste ouverte pour les dates et liste hiérarchique pour les affixes.

Contenu :

Date et nature de l'acte de protection au titre de la loi de 1913 sur les Monuments historiques.

Relations avec les autres champs :

Lexique commun avec le champ **PROT**. Lexique commun aux bases Palissy et Mérimée. Pour des raisons techniques d'interrogation des bases de données, il est nécessaire de dissocier le champ **PROT**, avec lexique, du champ **DPRO** qui est numérique et sans lexique.

Forme et usage :

On inscrit la date sous la forme < année > /< mois > /< jour > suivie de la nature de l'acte de protection :

DPRO 1907/08/23 classé MH

- Dans le cas de plusieurs mesures de protection successives, respecter l'ordre chronologique :

*DPRO 1932/02/12 inscrit MH ;
1984/05/18 classé MH
partiellement*

- Dans le cas des listes de protections du 19^e siècle ne mentionnant que l'année, il suffit de reprendre celle-ci sans les précisions mois et jour.

- Les mentions **protection totale** ou **protection partielle** (champ **PROT**) ne sont pas reprises dans le champ **DPRO**.

LEXIQUE DPRO

- - classé MH
- - classé MH partiellement
- - inscrit MH
- - inscrit MH partiellement

PPRO

Précisions sur la protection MH

Intitulé du champ : PPRO

Domaine : Inventaire, MH.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique.

Séparateurs : le point, le point-virgule, la virgule, les parenthèses, les deux points, l'espace.

- *Lexique* : texte libre indexé mot à mot.

Contenu :

Regroupe les différentes parties protégées telles qu'elles sont mentionnées dans l'article 1er de l'arrêté (ou des arrêtés) de protection.

Forme et usage :

Pour éviter toute confusion entre les parties protégées, le cadastre correspondant à chaque arrêté ainsi que la date et le type de la protection sont notés pour chaque partie protégée. Ce champ se présente sous la forme :

Partie protégée (cadastre correspondant) : < protection par acte > du < jour > /< mois > /< année > , en le répétant autant de fois qu'il y a d'arrêtés encore valides concernant l'immeuble.

En effet, seuls sont conservés les arrêtés encore en vigueur ; les anciens arrêtés annulés par les nouveaux sont mentionnés uniquement dans le champ **OBS** (les ajouter s'ils n'y figurent pas encore).

Si seule une partie de l'édifice a une utilisation particulière, le noter dans le champ **PPRO**.

TICO château du parc
PPRO façades et toitures (cad. 1972 AB 12) : classement par décret du 6 mars 1980 ; terrasses et jardins entourant le château (cad. 1972 AB 10, 13 a 15, 18) : inscription par arrêté du 8 juillet 1990.
OBS inscription 06 12 1954 (arrêté) annulée.

TICO ancien collège de jésuites
PPRO chapelle du lycée ou chapelle des jésuites, actuellement musée lapidaire : classement par arrêté du 25 mars 1945 ; arceau enjambant la rue Frédéric Mistral : inscription par arrêté du 23 juillet 1936.

Relations avec les autres champs : le champ **PPRO** reprend et précise les informations contenues dans **PROT** et **DPRO**.

Dans le cas d'édifices répartis sur plusieurs communes, l'intégralité des informations concernant la protection est notée dans le champ **PPRO** correspondant à la commune principale (ou à la première commune dans l'ordre alphabétique). Le champ **PPRO** concernant les communes secondaires est rempli sous la forme : **Voir commune de**/(commune principale) (voir le champ **PLOC**).

APRO

Nature de l'acte de protection MH

Intitulé du champ : APRO

Domaine : MH.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique avec contrôle lexical et contrôle de cohérence.

Séparateur : le point-virgule.

- *Lexique* : liste hiérarchisée.

Contenu :

Nature de l'acte de protection.

Forme et usage :

Plusieurs réponses sont possibles.

LEXIQUE APRO

- arrêté
- avis de classement
- certificat
- décret
- journal officiel
- liste
- loi

Eléments protégés MH

Intitulé du champ : MHPP

Domaine : MH.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique, avec contrôle lexical.

Séparateur : le point-virgule.

- *Lexique* : liste hiérarchisée.

Contenu :

Principaux éléments protégés qui peuvent être indifféremment des édifices (pour les ensembles), des bâtiments, corps de bâtiments, édicules, ouvrages ou éléments d'architecture.

Relations avec les autres champs :

Ce champ reprend les éléments indiqués dans l'arrêté de protection (champ **PPRO**) ou précisés dans le dossier.

Forme et usage :

Si un château est protégé avec ses communs, le détail des communs est rarement mentionné dans l'arrêté ; s'il est possible de le faire, préciser : **grange, pigeonnier, étable**, en suivant autant que possible les lexiques des champs **DENO** et **PART**.

La mention des différentes parties protégées dans ce champ permettra de réaliser des interrogations thématiques, des statistiques...

Ce champ comprend :

1/ les termes des lexiques des champs **DENO** et **PART**.

2/ d'autres termes correspondant à des parties protégées (mais n'existant pas dans le lexique), à des éléments d'architecture ou à des immeubles par destination protégés au titre des immeubles, par exemple : **autel, statue, grille, chaire, sol, terrain, toiture, mur...**

Ces termes ne sont à noter que s'ils présentent de l'intérêt pour la compréhension de l'oeuvre et pour les recherches thématiques.

LEXIQUE MHPP

- < **urbanisme** >
- agglomération = < habitat >
- bourg
- bourg castral
- civitas = < cité romaine > = < cité antique >
- écart = < hameau > = < lieu-dit >
- oppidum
- palafitte = < cité lacustre >
- station de villégiature = < village de vacances >
- station balnéaire
- station de sports d'hiver
- station thermale = < ville d'eau >
- village
- ville
- ville nouvelle

- < espace libre urbain >
- place
- esplanade
- secteur urbain
- ensemble d'édifices à cour commune
- ensemble d'édifices derrière façade
- faubourg
- forum
- îlot
- lotissement
- lotissement concerté
- cité = < grand ensemble >
- cité jardin
- cité ouvrière
- cité universitaire
- village olympique
- quartier
- zone d'aménagement concerté
- zone d'urbanisation prioritaire

- voirie
- passage couvert = < passage >
- rue
- avenue
- boulevard
- promenade

- < **architecture religieuse** >
- ensemble religieux
- ensemble canonial = < cloître (ensemble) >
- ensemble culturel
- mont calvaire = < chemin de croix >
- ensemble cathédral = < groupe cathédral >

- < édifice religieux > = < sanctuaire >
- < édifice religieux chrétien >
- baptistère
- église = < église catholique > = < église orthodoxe >
= < église luthérienne >
- basilique
- cathédrale = < primatiale >
- chapelle = < église dite chapelle >
- chapelle seigneuriale
- collégiale
- église paroissiale
- temple = < temple protestant >
- établissement conventuel = < monastère >
- abbaye
- béguinage
- commanderie
- couvent
- ermitage
- grange monastique
- prieuré
- édifice religieux non chrétien
- mosquée
- synagogue
- temple païen = < temple antique >
- fanum

- < édicule religieux >
- < édicule religieux chrétien >
- calvaire = < croix calvaire > = < calvaire extérieur >
- croix monumentale = < croix > = < croix votive
= < croix de mission >
- croix de chemin
- croix de cimetière
- fontaine de dévotion
- grotte de Lourdes
- oratoire = < ouradour >
- reposoir
- sanctuaire de plein-air

- < partie d'édifice religieux >
- bains rituels
- bâtiment conventuel = < partie conventuelle >
- cloître
- dortoir = < dortoir de couvent >
- lavabo de cloître
- salle capitulaire
- salle synodale
- réfectoire
- hôtellerie
- logis abbatial

--- logis prieural
 --- < partie d'église >
 ---- abside
 ----- absidiole
 ---- chaire à prêcher extérieure
 ---- chevet
 ---- choeur
 ---- clocher
 ----- campanile
 ---- clôture de chapelle
 ---- clôture de choeur
 ----- jubé
 ----- iconostase
 ---- collatéral = < bas-côté >
 ---- crypte
 ---- déambulatoire
 ---- massif antérieur
 ---- nef
 ---- niche crédence
 ---- parvis
 ---- porche
 ----- tour porche
 ---- sacristie
 ---- tour lanterne
 ---- transept
 ---- trésor = < salle du trésor >
 ---- tribune d'orgue

 - < **architecture funéraire, commémorative ou votive** >
 -- ensemble commémoratif
 -- ensemble funéraire
 --- alignement = < alignement de menhirs >
 --- cimetière = < nécropole >
 --- cromlech
 --- enclos funéraire

 -- édifice funéraire
 --- charnier
 --- mausolée = < martyrium >
 --- morgue
 --- ossuaire

 -- monument = < monument funéraire > = < édicule
 commémoratif > = < édicule votif > = < monument
 commémoratif > = < édicule funéraire >
 --- arc monumental = < arc commémoratif >
 = < arc funéraire >
 ---- arc de triomphe
 --- colonne monumentale = < colonne commémorative >
 = < colonne votive > = < colonne funéraire >
 = < pilier monumental > = < pilier funéraire >
 --- four crématoire = < crématorium >
 --- lanterne des morts

--- mégalithe
 ---- allée couverte
 ---- dolmen = < arca > = < caxa > = < cibournié >
 ---- menhir = < peulvan > = < peulven >
 ---- trilithe = < lichaven >
 ---- roche ornée
 --- monument aux morts
 --- monument sépulcral = < sépulcre >
 ---- chapelle funéraire
 ---- tombeau = < tombe > = < dalle funéraire >
 = < épitaphe >
 ----- enfeu
 --- obélisque = < obélisque de jardin >
 --- pierre des morts
 --- trophée
 --- tumulus = < barrow > = < montissel >
 ---- galgal = < cairn >

 - < **architecture de l'administration ou de la vie publique**
 > = < architecture publique >
 -- < édifice de l'administration ou de la vie publique >
 = < édifice public >
 --- ambassade
 ---- consulat
 --- beffroi = < beffroi communal >
 --- entrepôt public
 ---- grenier public
 --- établissement administratif = < service administratif >
 ---- établissement administratif communal
 ---- intendance
 ---- ministère
 ---- préfecture
 ----- sous-préfecture
 --- hôtel de département
 --- hôtel de région
 --- mairie
 ---- échevinage
 ---- hôtel de ville
 ---- maison commune
 ---- maison consulaire
 --- < siège d'association ou d'organisation >
 ---- bourse du travail
 ---- cercle = < club >
 ---- maison du peuple
 ---- siège d'organisation internationale
 ---- siège de parti politique
 ---- siège syndical = local syndical

 -- < édicule de l'administration ou de la vie publique >
 = < édicule public >
 --- banc public
 --- horloge publique = < horloge architecturale >
 --- latrines

--- lavoir
 --- porte de ville
 --- remise de matériel d'incendie =< remise de pompiers >
 =< remise de la pompe d'incendie >

 - < **architecture judiciaire, pénitentiaire ou de police** >
 -- < édifice judiciaire, pénitentiaire ou de police >
 --- chancellerie
 --- commissariat de police = < poste de police >
 --- prison = < maison d'arrêt > = < prison centrale >
 ---- bagne = < pénitencier >
 ---- camp de concentration
 ---- colonie pénitentiaire
 --- sergenterie
 --- tribunal = < justice de paix >
 ---- bailliage
 ---- officialité
 ---- palais de justice
 ---- parlement = < cour de parlement >
 ---- présidial
 ---- prévôté = < viguerie > = < vicomté >
 ---- sénéchaussée

 -- < édicule judiciaire, pénitentiaire ou de police >
 --- gibet
 --- mirador
 --- pilori

 -- < partie d'édifice judiciaire, pénitentiaire ou de police >
 --- salle d'audience = < auditoire > = < prétoire >

 - < **architecture fiscale ou financière** >
 -- < ensemble fiscal ou financier >
 --- octroi

 -- < édifice fiscal ou financier >
 --- banque de France
 --- bureau d'octroi
 --- douane = < hôtel des douanes >=< bureau de douane >
 --- établissement financier
 ---- banque
 ---- caisse d'épargne
 ---- caisse de retraite
 ---- cour des comptes = < chambre des comptes >
 ---- mont de piété
 ---- poste = < bureau de poste >
 --- hôtel des monnaies
 --- perception = < trésorerie > = < hôtel des impôts >
 ---- bureau des finances
 ---- grenier à sel
 ---- maison aux dîmes
 ---- grange aux dîmes
 --- station de péage = < péage >

-- < édicule fiscal ou financier >
 --- poids public

 - < **architecture hospitalière, d'assistance ou de protection sociale** >
 -- < édifice hospitalier, d'assistance ou de protection sociale >
 --- < édifice d'assistance ou de protection sociale >
 ---- atelier de charité
 ---- aumônerie
 ---- bureau d'embauche
 ---- colonie de vacances = < centre aéré >
 ---- dépôt de mendicité
 ---- établissement de bienfaisance
 =< maison de charité > = < établissement de charité >
 ---- foyer = < foyer de travailleurs >
 =< foyer de jeunes filles >
 ---- garderie d'enfants = < crèche >
 ---- institution pour les handicapés physiques
 ---- maison de retraite
 ---- orphelinat
 ---- ouvroir
 --- édifice hospitalier = < établissement hospitalier >
 --- établissement médical = < centre médical >
 =< institut médical >
 ---- dispensaire
 ---- infirmerie
 ---- hôpital
 ---- asile d'aliénés = < hôpital psychiatrique >
 ---- hôpital général
 ---- hospice = < hospice de vieillards >
 ---- hôtel-Dieu
 ---- maladrerie
 ---- léproserie
 ---- lazaret
 ---- maternité
 ---- sanatorium = < préventorium >
 --- < édifice d'une institution philanthropique >
 --- loge maçonnique

 -- < partie d'édifice hospitalier, d'assistance ou de protection sociale >
 --- pharmacie = < apothicairerie >

 - < **architecture scolaire** >
 -- < ensemble scolaire >
 --- campus universitaire

 -- < édifice scolaire > = < édifice d'enseignement >
 --- école
 --- école maternelle = < jardin d'enfants >
 --- école primaire
 --- école secondaire

----- collège
 ----- lycée
 ----- école professionnelle = < école technique >
 = < lycée technique >
 ----- école d'agriculture
 ----- école d'art = < école artistique >
 ----- conservatoire = < conservatoire de musique >
 = < école de théâtre >
 ----- école de danse
 ----- école de commerce = < école commerciale >
 ----- école militaire
 ----- groupe scolaire
 ----- noviciat
 ----- pensionnat = < internat >
 ----- salle d'asile
 ----- séminaire
 ----- petit séminaire
 --- < édifice d'enseignement supérieur >
 ---- collège universitaire
 ---- école normale = < école normale d'instituteurs >
 ---- école supérieure = < grande école >
 ---- université

 -- < partie d'édifice scolaire >
 --- amphithéâtre universitaire
 --- préau

 - < **architecture de culture, recherche, sport ou loisir** >
 -- < ensemble de culture, recherche, sport ou loisir >
 --- centre de loisirs = < club de loisirs >
 = < club de vacances >
 --- complexe sportif
 --- plage artificielle

 -- < édifice de culture, recherche, sport ou loisir >
 --- académie
 --- archives
 --- bibliothèque
 --- casino = < salle de jeu >
 --- édifice sportif
 ---- boudrome = < jeu de boule >
 ---- établissement de tir = < tir >
 ----- arquebuse
 ----- jeu d'arc
 ----- stand de tir
 ---- établissement nautique
 ---- golf
 ---- gymnase = < salle de sport >
 ---- hippodrome = < champ de courses >
 ---- jeu de paume
 ---- manège
 ---- patinoire
 ---- pelote basque

---- piscine
 ---- stade = < terrain de sport > = < stade de football >
 = < terrain de rugby > = < stade d'athlétisme >
 ---- tennis
 ---- vélodrome
 --- établissement de bains
 ---- bains publics
 ----- bains douches
 ---- établissement thermal = < thermes >
 --- < lieu d'exposition >
 ---- galerie d'art
 ---- pavillon d'exposition = < palais d'exposition >
 ---- salle d'exposition
 --- institut de recherche
 ---- laboratoire d'essais = < soufflerie aérodynamique >
 ---- observatoire
 ----- abri d'instrument équatorial
 = < coupole astronomique >
 ----- abri d'instrument méridien
 ----- station météorologique
 --- < lieu de production intellectuelle >
 ---- établissement de production audiovisuelle
 ---- siège de presse
 ---- studio de cinéma
 ---- studio d'enregistrement
 --- maison de la culture
 --- musée
 --- salle de billard = < billard >
 --- établissement de danse = < salle de danse >
 = < dancing > = < salle de bal >
 --- salle de spectacle = < lieu de spectacle >
 ---- amphithéâtre
 ----- arènes = < place de taureaux >
 ---- cabaret = < café concert > = < music-hall >
 ---- cinéma = < salle de cinéma >
 ---- cirque
 ---- opéra
 ---- salle de concert
 ---- théâtre
 --- salle des fêtes = < salle polyvalente >
 ---- salle paroissiale

 -- < édicule de culture, recherche, sport ou loisir >
 --- cabine de bain
 --- mire
 --- plongeoir
 --- poste d'affut

 -- < partie d'édifice de culture, recherche, sport ou loisir >
 --- piste d'athlétisme
 --- salle d'armes
 --- salle du théâtre
 --- tribune du public

--- vestiaire
 - < **architecture militaire** >
 -- < ensemble militaire >
 --- champ de bataille
 --- ensemble fortifié
 ---- fortification d'agglomération = < rempart de ville >
 = < enceinte de ville >
 ----- ceinture de forts
 ----- ligne fortifiée
 ----- place forte
 --- polygone de tir = < champ de tir >

 -- édifice militaire
 --- édifice fortifié
 ----- camp
 ----- château fort
 ----- fort
 ----- forteresse = < blocus >
 ----- citadelle
 --- édifice logistique
 ---- arsenal
 ---- caserne
 ----- gendarmerie
 ----- quartier de cavalerie
 ---- corps de garde = < poste de garde >
 ---- magasin de fourrage
 = < entrepôt militaire de fourrage >
 ---- magasin de munitions = < entrepôt de munitions >
 = < dépôt de munitions >
 ---- poudrière
 -- < ouvrage militaire > = < édicule militaire >
 -- < ouvrage fortifié > = < édicule fortifié >
 ---- batterie
 ---- blockhaus
 ---- casemate
 ---- donjon
 ---- double caponnière
 ---- mur défensif
 ---- ouvrage d'entrée = < châtelet d'entrée > = < châtelet >
 ----- porte de ville
 ---- ouvrage Maginot
 ----- ouvrage d'artillerie
 ----- ouvrage d'infanterie
 ----- ouvrage mixte
 ---- position

 -- parties fortifiées
 --- basse-cour
 ---- baile
 --- bastion
 --- bastillon
 --- bloc

--- chemin de ronde
 --- courtine
 --- enceinte = < rempart >
 --- éperon barré
 --- fossé
 ---- douves
 --- motte
 --- ouvrage extérieur
 ---- barbacane
 ---- demi-lune
 ---- ouvrage avancé
 ----- redan
 ----- redoute
 --- poste d'observation = < mirador > = < poste de guet >
 = < tour de guet > = < observatoire d'artillerie >
 --- poterne
 --- rampe de lancement
 --- réduit
 -- parties logistiques

 - < **architecture domestique** >
 -- < ensemble domestique >
 --- ensemble castral

 -- < édifice domestique > = < édifice d'habitation >
 --- abri
 ---- abri sous roche
 ---- < abri troglodytique >
 ---- cabane = < borie > = < chibotte > = < cadole >
 = < orry > = < hutte >
 ---- grotte = < grotte préhistorique >
 ----- grotte ornée
 ---- souterrain
 ----- souterrain refuge
 --- demeure = < habitation >
 ---- château = < maison de plaisance >
 ---- ferme
 ---- hôtel = < hôtel particulier >
 ---- immeuble = < immeuble d'habitation >
 = < immeuble collectif >
 ----- immeuble à logements
 ---- maison = < maison d'habitation >
 ---- maison forte
 ---- manoir = < maison noble > = < maison seigneuriale >
 ---- palais
 ----- évêché = < palais épiscopal >
 ----- archevêché
 ---- presbytère = < cure > = < maison curiale >
 ---- rendez-vous de chasse = < pavillon de chasse >
 ---- villa = < villa antique >

 -- < partie d'édifice domestique >
 --- communs

---- buanderie
 ---- bûcher = < séchoir à bois >
 ---- chenil
 ---- écurie
 ---- logement
 ----- conciergerie = < porterie > = < loge du concierge >
 ---- remise
 ----- garage = < remise automobile >
 ----- remise à bateau
 ---- resserre = < entrepôt domestique >
 ---- sellerie
 ---- volière
 --- logis
 ---- chambre
 ---- cuisine
 ---- salle
 ---- salle à manger
 ---- salle de bains
 ---- salon

 - < **architecture agricole** > = parties agricoles
 -- ensemble agricole
 --- installation aquicole = < exploitation conchylicole >
 = < exploitation ostréicole > = < exploitation piscicole >
 --- ensemble pastoral
 --- polder
 --- terrasse agricole = < terrasse de culture >

 -- édifice agricole
 --- entrepôt agricole
 ---- coopérative agricole
 ----- coopérative vinicole
 --- haras
 --- magnanerie
 --- silo

 -- < partie d'édifice agricole >
 --- abreuvoir
 --- aire à battre
 ---- aire à battre couverte
 --- aire à sécher
 --- cellier = chai
 --- cuvage = < cuvier >
 ---- hangar agricole = < hangar >
 ---- remise agricole
 ----- charretterie
 --- étable
 ---- bergerie
 ---- étable à chevaux
 ---- étable à vaches = toril
 ---- porcherie
 --- faisanderie

--- fenil
 --- garenne
 --- grange
 ---- grange aux dîmes
 --- pigeonnier = < fuie >
 ---- colombier = < pigeonnier à pied >
 --- poulailler
 --- pressoir = < pressoir édicule >
 ---- pressoir à cidre
 ---- pressoir à huile
 ---- pressoir à vin
 --- rucher
 --- séchoir
 ---- séchoir à chanvre
 ---- séchoir à châtaignes
 ---- séchoir à chicorée
 ---- séchoir à fromages = pièce d'affinage
 ---- séchoir à houblon
 ---- séchoir à maïs
 ---- séchoir à peaux
 ---- séchoir à tabac
 --- toit à porcs = < soue >
 --- vivier

 - < **architecture commerciale** > = parties commerciales
 -- < ensemble commercial >
 --- champ de foire

 -- édifice commercial = < édifice privé commercial >
 --- auberge
 --- bourse
 ---- bourse de commerce
 --- chambre de commerce
 ---- siège de corporation = < siège de confrérie >
 --- débit de boissons
 ---- café = < bar >
 ---- salon de thé
 --- entrepôt commercial
 ---- dock
 --- hôtel de voyageurs = < hôtel de tourisme >
 --- immeuble de bureaux
 --- magasin de commerce
 ---- centre commercial
 ---- échoppe
 ---- galerie marchande
 ---- grand magasin
 ---- hypermarché
 ---- superette
 ---- supermarché
 --- maison close = < bordel >
 --- marché
 ---- halle
 ---- boucherie
 --- parc de stationnement = < parking >

- refuge de montagne = < refuge >
- relais de poste = < poste aux chevaux >
- restaurant
- brasserie (restaurant)
- salle des ventes
- syndicat d'initiative = < office de tourisme >

- < partie d'édifice commercial >
- boutique
- devanture = < devanture de boutique >

- < **architecture artisanale** > = parties artisanales
- < édifice artisanal >
- abattoirs
- boucherie
- atelier
- blanchisserie
- forge
- fournil
- fromagerie
- garage de réparation automobile = < garage >
- station service
- laiterie
- boulangerie
- poterie

- < édicule artisanal >
- four
- four à chanvre
- four à pain
- four à prunes
- polissoir
- travail à ferrer = < maréchalerie >

- < **architecture industrielle** >
- = parties industrielles
- ensemble industriel
- ensemble générateur d'énergie
- ensemble d'industrie extractive
- ensemble métallurgique
- ensemble de fabrication des métaux
- ensemble de transformation des métaux
- ensemble de construction mécanique
- ensemble de construction automobile
- ensemble de construction aéronautique
- ensemble de construction navale
- ensemble de petite métallurgie
- ensemble de mécanique de précision
- ensemble de construction électrique
- ensemble de construction électronique
- ensemble d'industrie céramique
- ensemble d'industrie verrière
- ensemble de fabrication de matériaux de construction

- ensemble d'industrie chimique
- ensemble textile
- ensemble d'industrie alimentaire
- ensemble d'industrie du bois
- ensemble d'industrie du papier

- usine = < édifice industriel >
- moulin = < moulin édicule > = < moulin à eau >
- = < moulin à vent >

- usine génératrice d'énergie
- centrale électrique
- centrale hydroélectrique
- usine marémotrice
- centrale nucléaire = < centrale atomique >
- centrale solaire
- centrale thermique
- station d'air comprimé
- usine à gaz

- usine d'extraction
- carrière
- ardoisière
- carrière souterraine
- usine de taille de matériaux de construction
- usine de taille de pierre pour la joaillerie et l'industrie
- mine
- mine à ciel ouvert
- usine de préparation de produit minéral
- puits de pétrole
- puits de gaz naturel
- saline
- marais salant

- usine métallurgique
- usine de fabrication des métaux
- aciérie
- affinerie
- bas fourneau
- forge anglaise
- forge catalane
- haut fourneau
- usine électrométallurgique
- usine de traitement thermique des métaux
- usine de traitement de surface des métaux
- usine de transformation des métaux
- fenderie
- fonderie
- grosse forge
- laminoir
- martinet
- platinerie

----- tréfilerie
 ----- usine d'emboutissage
 ----- usine d'estampage

 --- usine de construction mécanique
 ---- usine d'appareils de levage et de manutention
 ---- usine d'armes
 ---- usine de construction aéronautique
 ---- usine de construction automobile
 ---- usine de construction métallique
 ---- usine de construction navale = < chantier naval >
 ---- usine de cycles
 ---- usine de matériel agricole
 ---- usine de matériel d'équipement industriel
 ---- usine de matériel ferroviaire

 --- usine de petite métallurgie
 ---- coutellerie
 ---- robinetterie
 ---- usine de chaudronnerie
 ---- usine de décolletage
 ---- usine de ferblanterie
 ---- usine de quincaillerie
 ---- usine de serrurerie
 ---- usine de taillanderie

 --- usine de mécanique de précision
 ---- usine d'horlogerie
 ---- usine d'instruments de mesure
 ---- usine d'instruments de musique
 ---- usine de matériel de bureau
 ---- usine de matériel médicochirurgical
 ---- usine de matériel optique
 ----- usine de lunetterie
 ----- usine de matériel photocinématographique
 ---- usine de roulements

 --- usine de construction électrique
 ---- câblerie
 ---- usine de matériel électrique industriel
 ---- usine de matériel électroménager
 ---- usine de matériel radioélectrique
 ---- usine de petit matériel électrique

 --- usine de construction électronique
 ---- usine de composants électroniques
 ---- usine de matériel électroacoustique
 ---- usine de matériel informatique
 ---- usine de matériel de télécommunication

 --- usine de céramique
 ---- briqueterie
 ---- faïencerie

---- tuilerie
 ---- usine de grès
 ---- usine de porcelaine
 ---- usine de poterie

 --- verrerie
 ---- cristallerie
 ---- usine de fibre de verre
 ----- usine de flaconnage
 ----- usine de verre destiné à la chimie
 ---- usine de verre plat
 ----- glacerie
 ---- usine de verre creux
 ---- usine de verres optiques

 --- usine de fabrication de matériaux de construction
 ---- cimenterie
 ---- plâtrière
 ---- usine d'agglomérés
 ---- usine de chaux
 ---- usine d'éléments préfabriqués

 --- usine de produits chimiques
 ---- parfumerie
 ----- usine de cosmétiques
 ---- raffinerie de pétrole
 ---- usine d'acide sulfurique
 ---- usine de caoutchouc
 ----- usine d'articles en caoutchouc
 ----- usine de pneumatiques
 ---- usine de colles
 ---- usine d'engrais
 ---- usine de produits explosifs = < usine d'explosifs >
 ----- usine d'allumettes
 ---- usine de fabrication et distillation des goudrons
 ---- usine de fibres artificielles et synthétiques
 ---- usine de gaz comprimés
 ---- usine de matières colorantes synthétiques
 ----- usine de peintures et vernis
 ----- usine d'encre
 ---- usine de matières plastiques
 ----- usine d'articles en matière plastique
 ----- usine d'éléments en matière plastique pour le bâtiment
 ----- usine d'emballages en matière plastique
 ----- usine d'ouvrages en matière plastique
 ----- usine de pièces détachées en matière plastique
 ---- usine d'ouvrages en amiante
 ---- usine de produits électrochimiques
 ---- usine de produits d'entretien
 ---- usine de produits pharmaceutiques
 ---- usine de produits photographiques et cinématographiques

----- usine de produits organiques de synthèse
 ----- usine de produits phytosanitaires
 ----- usine de soufre
 ----- usine de traitement des corps gras
 ----- savonnerie
 ----- stéarinerie
 ----- usine de bougies
 ----- usine de détergents

 --- usine de produits agro-alimentaires
 = usine de produits alimentaires
 ----- brasserie
 ----- brûlerie
 ----- chocolaterie
 ----- cidrerie
 ----- confiserie
 ----- conserverie
 ----- distillerie
 ----- établissement vinicole
 ----- établissement de vins spéciaux
 ----- féculerie
 ----- fromagerie industrielle
 ----- huilerie
 ----- laiterie industrielle
 ----- malterie
 ----- minoterie
 ----- moulin à farine
 ----- moulin à blé
 ----- moulin à huile
 ----- sucrerie
 ----- raffinerie de sucre
 ----- râperie
 ----- usine de boissons non alcoolisées
 ----- usine de mise en bouteilles
 ----- usine de mise en bouteilles des eaux minérales
 ----- usine de boulangerie
 ----- biscotterie
 ----- biscuiterie
 ----- usine frigorifique
 ----- usine à glace
 ----- usine de moutarde
 ----- usine de pâtes alimentaires
 ----- usine de produits pour l'alimentation animale
 ----- usine de sélection de semences
 ----- usine de tabac
 ----- vinaigrerie

 --- usine textile
 ----- blanchisserie industrielle
 ----- corderie
 ----- filature
 ----- moulinerie
 ----- tissage

----- usine de passementerie
 ----- usine de sparterie
 ----- usine d'apprêt des étoffes
 ----- usine de blanchiment
 ----- usine de feutre
 ----- moulin à foulon
 ----- usine de moirage
 ----- usine de bonneterie
 ----- usine de broderie mécanique
 ----- usine de dentelle mécanique
 ----- usine d'impression sur étoffes
 ----- usine de produit textile non tissé
 ----- usine d'ouate
 ----- usine de teinturerie

 --- usine de peausserie
 ----- chamoiserie
 ----- corroierie
 ----- tannerie
 ----- mégisserie
 ----- moulin à tan
 ----- usine de boyauderie
 ----- usine de délainage
 ----- usine de maroquinerie
 ----- usine de gainerie
 ----- usine de pelleterie

 --- usine d'habillement
 ----- ganterie
 ----- usine de boutons
 ----- usine de chapellerie
 ----- usine de chaussures
 ----- usine de confection
 ----- usine de parapluies et cannes

 --- usine liée au travail du bois
 ----- brosserie
 ----- scierie
 ----- tonnellerie
 ----- usine de bimmeloterie
 ----- usine de boissellerie
 ----- usine de contre-plaqué
 ----- usine d'ébénisterie
 ----- usine de fibre de bois
 ----- usine de menuiserie
 ----- usine de meubles
 ----- usine de tableterie
 ----- usine de traitement du bois
 ----- usine de transformation du liège
 ----- usine de bouchons

 --- usine de papeterie
 ----- cartonnerie

- - - - moulin à papier
 - - - - usine à papier
 - - - - usine de pâte à papier
 - - - - - usine de cellulose
 - - - - usine d'emballage et conditionnement

 - - - usine d'impression sur papier
 - - - - imprimerie
 - - - - usine de papiers peints

 - - < édicule industriel >
 - - - four à chaux

 - - < partie d'édifice industriel >
 - - - aire de concassage
 - - - aire des déchets
 - - - aire de fabrication
 - - - aire de lavage
 - - - aire des matières premières
 - - - aire des produits manufactures
 - - - aire de séchage
 - - - aire de stockage du combustible
 - - - aire de triage
 - - - atelier de conditionnement
 - - - atelier de fabrication
 - - - atelier de réparation
 - - - bassin de décantation
 - - - bassin de retenue
 - - - bâtiment d'eau
 - - - bâtiment de la machine d'extraction
 - - - bâtiment de recette
 - - - bâtiment de la soufflerie
 - - - bureau = < bâtiment administratif d'entreprise >
 = < bureau d'usine >
 - - - bureau d'études
 - - - cantine
 - - - chambre froide
 - - - chaufferie
 - - - cheminée d'usine
 - - - chevalement
 - - - - tour d'extraction
 - - - cokerie
 - - - derrick = < tour de forage >
 - - - entrepôt industriel
 - - - excavation
 - - - four industriel
 - - - galerie maçonnée
 - - - gazomètre
 - - - hangar industriel
 - - - laboratoire
 - - - lampisterie
 - - - local du comité d'entreprise
 - - - logement de contremaître

- - - logement d'ouvriers
 - - - logement patronal = logis patronal
 - - - < machinerie >
 - - - - machine de production
 - - - - machine à vapeur
 - - - - roue hydraulique verticale
 - - - magasin industriel
 - - - pièce d'affinage = séchoir à fromage
 - - - pièce de séchage
 - - - pièce de stockage du combustible
 - - - pont bascule
 - - - poste de chargement
 - - - puits d'aération
 - - - puits d'extraction
 - - - puits de service
 - - - puits de sondage
 - - - réservoir industriel
 - - - salle des machines
 - - - stationnement
 - - - terril
 - - - tour de réfrigération
 - - - transporteur automatique par câbles
 - - - vestiaire d'usine

 - < génie civil >
 - - ensemble du génie civil
 - - - aqueduc
 - - - canal
 - - - - canal de navigation
 - - - - - bief = < bief de navigation >
 - - - - - gare d'eau
 - - - - - chenal = < chenal de navigation >
 - - - - canal d'irrigation
 - - - chaîne d'écluses
 - - - chemin de halage
 - - - < équipement urbain >
 - - - - égout
 - - - - métropolitain = < métro >
 - - - - réseau urbain des eaux
 = < système d'adduction d'eau >
 - - - - système d'éclairage urbain
 - - - - tramway
 - - - port
 - - - - avant-port
 - - - - réseau de navigation
 - - - - rivière aménagée
 - - - route = < voie >
 - - - site d'écluse
 - - - téléphérique
 - - - voie ferrée = < chemin de fer > = < rail >
 - - - - funiculaire
 - - - voie navigable

-- < édifice du génie civil >
 --- central téléphonique
 --- dépôt de tramways
 --- établissement aéronautique
 ---- aéroport = < aérogare > = < aérodrome >
 ---- remise aéronautique = < hangar aéronautique >
 --- établissement des eaux
 ---- station de captage
 ---- station d'épuration
 ---- station de pompage
 ----- établissement élévateur des eaux
 --- établissement portuaire
 --- gare = < gare de chemin de fer >
 ---- gare maritime
 ---- station de métro
 --- gare routière
 --- phare
 --- remise ferroviaire = < rotonde ferroviaire >
 --- station de traitement des déchets
 ---- station d'incinération des déchets

 -- ouvrage d'art = < édicule du génie civil >
 = < ouvrage du génie civil >
 --- aiguillage = < poste d'aiguillage >
 --- ascenseur à bateau = < élévateur à bateau >
 = < écluse à sas mobile >
 --- ascenseur indépendant
 --- bac
 --- barrage = < barrage fixe >
 ---- barrage mobile = < barrage à fermettes >
 = < portereau >
 --- bassin de port
 ---- bassin à flot = < bassin de chasse >
 ---- bassin d'échouage
 ---- bassin de radoub = < radoub > = < cale sèche >
 = < forme de radoub >
 --- borne = < borne frontalière > = < borne de juridiction >
 ---- borne routière
 ----- milliaire = < borne milliaire >
 ---- montjoie
 --- brise-lames
 --- cale
 ---- cale de construction
 --- déversoir de fond
 --- déversoir de superficie = < épanchoir >
 = < déchargeoir >
 --- digue
 --- écluse
 --- écluse à sas
 ---- échelle d'écluses
 --- embarcadère
 --- émetteur radio

--- gué
 --- jetée = < môle >
 --- marégraphe
 --- < ouvrage lié à l'alimentation en eau >
 ---- bief de dérivation = < bief de moulin >
 ---- conduite forcée
 ---- éolienne
 ---- fontaine = < fontaine monumentale >
 ----- borne fontaine = < fontaine en borne >
 ---- noria
 ---- pont aqueduc
 ---- puits
 ---- regard
 ---- réservoir
 ----- château d'eau
 ----- citerne
 ---- rigole d'alimentation
 ---- vanne
 --- passage à niveau
 --- pente d'eau
 --- pont = < pont route > = < pont rail >
 ---- passerelle
 ---- pont mobile
 ---- viaduc
 --- pont canal
 --- quai
 --- station d'autobus = < abri bus > = < station d'autocar >
 --- télégraphe
 ---- sémaphore
 --- transformateur
 --- tunnel

- < architecture de jardin >

-- jardin
 --- jardin d'agrément
 ---- cour jardin
 ---- espace vert
 ---- jardin alpin
 ---- jardin d'attractions = < parc de loisirs >
 ---- jardin en couverture
 ---- jardin d'eau
 ---- jardin d'hiver
 ---- jardin public
 ----- square
 ---- terrain de jeu
 --- jardin botanique = < arboretum >
 ---- roseaie
 --- < jardin d'utilité >
 ---- garenne
 ---- jardin ouvrier = < jardin familial >
 ---- jardin fleuriste
 ---- verger = < jardin fruitier >
 ---- jardin de plantes médicinales
 ---- jardin potager

----- jardin maraîcher
 ---- jardin zoologique = < zoo >
 ---- pépinière
 --- parc
 ---- parc de chasse = < grand parc >
 ---- petit parc

 -- < construction de jardin >
 --- fabrique de jardin = < fabrique >
 ---- aquarium de jardin = < aquarium >
 ---- colonnade de jardin = < colonnade >
 ---- fabrique de treillage
 ----- tonnelle
 ---- fabrique en belvédère
 ---- grotte artificielle = < grotte de jardin >
 ---- kiosque
 ---- parnasse de jardin
 ---- pergola
 ---- portique de jardin
 ---- rocher artificiel
 ---- rotonde de jardin
 ---- ruine artificielle = < ruine >
 ---- temple de jardin
 ---- tente de jardin
 ---- théâtre de jardin
 ---- théâtre de verdure
 ---- tour de jardin
 --- folie
 --- glacière
 --- maison rustique
 --- ménagerie
 --- muette
 --- orangerie
 --- pavillon de jardin
 --- serre

 -- < eaux de jardin >
 --- buffet d'eau
 --- chute d'eau
 ---- cascade
 --- étang
 --- jeu d'eau
 --- lac de jardin
 --- naumachie
 --- nymphée
 --- pièce d'eau
 ---- bassin
 ---- canal de jardin
 ---- goulette de jardin
 ---- miroir d'eau
 ---- parterre d'eau
 --- pont de jardin = < pont décoré >
 --- rivière artificielle

-- < clôture et circulation de jardin >
 --- allée
 ---- allée couverte
 ---- allée régulière
 ---- allée irrégulière
 ---- mail
 --- avenue de jardin
 --- chemin de jardin
 ---- allée cavalière
 --- clôture de jardin
 ---- fossé de clôture de jardin
 --- entrée de jardin
 --- pas = < pas japonais >

 -- < relief artificiel de jardin >
 --- belvédère
 --- butte artificielle
 --- île artificielle
 --- montagne artificielle
 --- terrasse en terre-plein = < terrasse >
 --- vallon artificiel

 -- < couvert de jardin >
 --- arbre isolé
 --- bocage de jardin
 --- bois de jardin
 --- bosquet
 --- groupe d'arbres
 --- labyrinthe de jardin = < labyrinthe >
 --- massif d'arbres
 --- quinconce

 -- < découvert de jardin >
 --- bowlingrin
 --- carré de jardin
 --- clairière ornementale
 --- massif de fleurs
 ---- corbeille de jardin
 --- parterre = < parterre de jardin >
 ---- parterre de carrés
 ---- parterre de gazon
 ---- parterre de pièces coupées
 ---- parterre en broderie
 ---- parterre en mosaïciculture
 --- pelouse
 --- pièce de gazon
 --- planche de jardin
 --- plate-bande
 --- prairie ornementale
 --- rocaille de jardin
 --- salle de verdure

- < **descripteurs communs à toutes les oeuvres** >
 = < élément d'architecture > = < partie déplacée >
 -- ensemble non identifié = site archéologique
 -- édifice non identifié
 -- édicule non identifié = < ouvrage non identifié >

-- < divisions >
 --- ascenseur = < cage d'ascenseur >
 --- balcon
 --- couloir
 --- cour = < cour d'honneur >
 ---- atrium
 --- coursière
 --- échauguette
 --- élévation = < élévation extérieure > = < façade >
 ---- élévation intérieure
 --- enclos
 ---- mur de clôture
 --- escalier
 ---- escalier indépendant = escalier isolé
 ---- perron
 --- étage
 ---- sous-sol = < cave >
 --- galerie
 ---- galerie ouverte
 ---- galerie fermée
 ---- portique
 --- installation hydraulique
 --- logette
 --- loggia
 --- ordre = < ordre antique >
 --- oriel = < bow window >
 --- passage d'entrée
 ---- tour porte
 --- pavillon
 --- pièce
 --- porche
 --- rampe d'accès = < rampe d'accès indépendante >
 --- rampe d'appui
 --- tambour de porte
 --- tour
 --- tourelle
 --- tribune
 --- vaisseau
 --- véranda = < varangue >
 --- vestibule = < hall >

-- < construction en bois et en fer >
 --- charpente = < charpente de toit >
 ---- charpente en bois
 ---- charpente d'assemblage
 ---- charpente métallique

---- entrain
 ---- poutre
 ---- sablière
 --- pan de bois

-- < fondations et sols >
 --- parquet
 --- pavement

-- < mur garde-corps clôture >
 --- clôture
 --- garde-corps
 --- mur de soutènement
 --- pignon

-- baie
 --- devanture = < devanture de boutique >
 --- fenêtre
 --- niche
 --- porte
 ---- porte cochère
 ---- portail
 --- rose

-- < support et organe de stabilité >
 --- chapiteau
 --- colonne = < colonnette >
 --- colonnade
 ---- péristyle
 --- console = < console d'architecture >
 --- pilier

-- < couverture >
 --- lambris de couverture
 --- linteau
 --- plafond
 --- voûte
 ---- coupole
 ---- trompe = < trompe d'architecture >
 ---- voussure

-- < couverture >
 --- épi de faitage
 --- flèche
 --- girouette = < coq >
 --- lanternon
 --- lucarne = < devant de lucarne >
 --- souche de cheminée
 --- verrière en couverture

-- < décor d'architecture >
 --- cheminée
 --- fronton
 --- lambris = < lambris de revêtement >

SITE

Site, secteur ou zone de protection

Intitulé du champ : SITE

Domaines : Inventaire, MH.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique avec contrôle lexical.

Séparateur : le point-virgule.

- *Lexique* : liste hiérarchisée avec synonymes.

Contenu :

Ensemble des protections concernant le territoire sur lequel est située l'oeuvre étudiée : site protégé (loi de 1930) ; secteur sauvegardé (loi de 1962) ; ZPPAUP etc.

Forme et usage :

Plusieurs descripteurs peuvent être utilisés simultanément.

- *Inventaire* :

Les protections de site sont indiquées uniquement dans la notice **généralités** de la commune. La date de ces protections n'est à préciser que dans le champ **HIST** de cette notice.

DENO **généralités**

COM Tours

AIRE Tours centre

HIST ... ; un secteur sauvegardé daté du
18 octobre 1983 ...

SITE secteur sauvegardé

SITE

LEXIQUE SITE

- site¹
- - zone de protection²
- - site inscrit
- - site classé
- abords d'un monument historique³
- secteur sauvegardé⁴
- zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager = ZPPAUP⁵
- - zone de protection⁶ du patrimoine architectural et urbain = ZPPAU
- réserve naturelle
- zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique = ZNIEFF⁸
- parc naturel
- - parc naturel national⁹
- - parc naturel régional¹⁰
- liste du patrimoine mondial = bien inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO

¹ Espace protégé au titre de la loi du 2 mai 1930.

² La loi du 2 mai 1930 avait institué des zones de protection associant protection et prescriptions. Il existait environ 70 zones de protection lorsque cette procédure a été supprimée et remplacée par les ZPPAU en 1983. Les zones de protection existantes continuent à produire leurs effets jusqu'à leur remplacement par une ZPPAUP.

³ Protection systématique des "écrans des monuments" au titre de la loi du 25 février 1943. **Pour l'Inventaire, ne pas remplir.**

⁴ Espace urbain protégé au titre de la loi Malraux du 4 août 1962.

⁵ Espace protégé au titre de la loi Paysage du 8 janvier 1993 qui modifie la loi du 6 janvier 1983.

⁶ Espace protégé au titre de la loi du 6 janvier 1983. La loi Paysage a remplacé les ZPPAU par des ZPPAUP, mais les ZPPAU constituées de 1983 à 1993 continuent à produire leurs effets jusqu'à leur remplacement par une ZPPAUP.

⁷ Espace protégé au titre de la loi du 10 juillet 1976, jusqu'à cette date ces espaces étaient considérés comme une catégorie particulière de sites.

⁸ Lancé en 1982 à l'initiative du ministère de l'Environnement, l'inventaire des ZNIEFF doit constituer une des bases scientifiques majeures de la politique de protection de la nature.

⁹ Espace protégé au titre de la loi du 22 juillet 1960.

¹⁰ Espace protégé au titre de la loi du 5 juillet 1972.

Intérêt de l'oeuvre

Intitulé du champ : **INTE**

Domaine : Inventaire.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique avec contrôle lexical.

Séparateur : le point-virgule.

- *Lexique* : liste hiérarchisée avec synonymes.

Contenu :

Ce champ s'applique à des oeuvres protégées soit au titre des Monuments historiques soit au titre des Sites ou bien qui mériteraient de l'être en raison de leur qualité, leur rareté ou leur représentativité.

Relations avec les autres champs :

Le champ **OBS** permet d'explicitier la présence du descripteur à **signaler**. Lorsqu'il est employé conjointement avec un descripteur du champ **REMA**, le terme à **signaler** signifie que toute l'oeuvre mérite d'être protégée et, en particulier, les éléments mentionnés dans le champ **REMA**. S'il s'agit d'une demeure ayant abrité un habitant célèbre, celui-ci est nommé dans le champ **PERS**.

Forme et usage :

Plusieurs descripteurs peuvent être utilisés simultanément.

Le descripteur à **signaler** peut aussi être utilisé pour des oeuvres non réalisées (projet de Léonard de Vinci pour Romorantin), détruites (château de Madrid), ou très remaniées (Château-Neuf de Saint-Germain).

Un **intérêt botanique** permet de signaler la rareté des végétaux rencontrés, dans l'absolu ou par rapport à la station, ce que le champ **OBS** permet d'explicitier.

DENO **jardin d'agrément**
EDIF maison du Bois des Moutiers
REG Haute-Normandie
DPT 76
COM Varengeville-sur-Mer
INTE intérêt botanique
OBS Collection de plantes de terre de bruyère : azalées et rhododendrons.

DENO **presbytère**
APPL maison Claudel
ACTU musée
REG Picardie
DPT 02
COM Villeneuve-sur-Fère
PERS Claudel Paul (habitant célèbre)
HIST Paul Claudel est né en 1868 dans cet ancien presbytère construit au 18^e siècle. Un musée y fut aménagé en 1968, qui ne fonctionna que quelques années.
INTE maison natale

INTE

LEXIQUE INTE

- à signaler
- maison d'homme célèbre = maison de femme célèbre
- - maison natale
- site archéologique
- vestiges de guerre
- intérêt botanique

Eléments remarquables

Intitulé du champ : **REMA**

Domaine : Inventaire.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique avec contrôle lexical.

Séparateur : le point-virgule.

- *Lexique* : liste hiérarchisée avec synonymes.

Contenu :

Parties constituantes, ouvrages et éléments d'architecture jugés particulièrement remarquables par le chercheur.

Organisation :

Le lexique, harmonisé avec celui des champs **DENO** et **PART**, est organisé sous les génériques suivants :

- < urbanisme >
- < architecture religieuse >
- < architecture funéraire, commémorative ou votive >
- < architecture judiciaire, pénitentiaire ou de police >
- < architecture hospitalière, d'assistance ou de protection sociale >
- < architecture scolaire >
- < architecture de culture, recherche, sport, loisir >
- < architecture militaire >
- < architecture domestique >
- < architecture agricole >
- < architecture commerciale >
- < architecture artisanale >
- < architecture industrielle >
- < génie civil >
- < architecture de jardin >
- < descripteurs communs à toutes les oeuvres >
- < les divisions >
- < la construction en bois et en fer >
- < les fondations et les sols >
- < les murs, les garde-corps, la clôture >
- < la baie >
- < le support et l'organe de stabilité >
- < le couvrement >
- < la couverture >
- < le décor d'architecture >

REMA

Le classement des termes sous le générique < **descripteurs communs à tous les édifices** > reprend le plan du Vocabulaire de l'architecture .

Relations avec les autres champs :

Combinés à la mention **à signaler** dans le champ **INTE**, les descripteurs du champ **REMA** signalent des éléments particulièrement intéressants dans un édifice protégé ou digne d'être protégé au titre des Monuments historiques. Utilisés sans la rubrique **à signaler**, ils indiquent des parties intéressantes dans un édifice de qualité plus ordinaire. Le champ **OBS** permet d'explicitier en quoi l'élément indiqué ici est remarquable.

La hiérarchie est identique à celle du champ **PART** dont les descripteurs peuvent être utilisés à défaut. Certains descripteurs existent aussi dans le champ **DENO**. Le commentaire historique (**HIST**) précise la datation et la nature des éléments remarquables.

Forme et usage :

Ce champ a une grande importance pour les recherches thématiques. On signalera tous les éléments qui paraissent importants dans le cadre régional, même s'ils ne sont pas exceptionnels à l'échelle nationale. Bien que contrôlé, le lexique est susceptible de s'enrichir de termes du *Vocabulaire de l'architecture* ou de descripteurs du champ **PART**. Dans ce dernier cas, le même descripteur peut apparaître à la fois dans le champ **PART** et dans le champ **REMA**.

DENO chocolaterie
PART atelier de fabrication ; château d'eau ; salle des machines
REMA salle des machines

DENO château
PART jardin ; orangerie
REMA jardin ; élévation

DENO ferme
PART logis ; grange ; étable à chevaux ; colombier
REMA colombier
OBS Malgré la dénaturation des autres bâtiments, cette ferme conserve un colombier en brique et pierre du 17e siècle.

Une partie constituante faisant l'objet d'un sous-dossier (tel l'édicule contenu dans un édifice) ne peut être notée en **REMA** de l'ensemble ou de l'édifice contenant.

CAS PARTICULIER

Pour le patrimoine industriel : on note dans ce champ par le biais des descripteurs **machine de production (étudiée dans la base Palissy)** et/ou **machine énergétique (étudiée dans la base Palissy)** la présence dans la base Palissy de notices de machines liées à la production industrielle ou de machines énergétiques.

DENO filature
REMA salle des machines ; machine de production (étudiée dans la base Palissy) ; machine énergétique (étudiée dans la base Palissy)

N.B. : Les éléments remarquables doivent être illustrés dans le dossier.

¹ PEROUSE de MONTCLOS, Jean-Marie, op. cit.

LEXIQUE REMA

- < **urbanisme** >
 -- secteur urbain
 --- cité ouvrière
 -- voirie

- < **architecture religieuse** >
 -- < édifice religieux >
 --- < édifice religieux chrétien >
 ---- église = < église catholique >
 = < église luthérienne > = < église orthodoxe >
 ----- chapelle = < église dite chapelle >
 ----- chapelle seigneuriale

-- < édicule religieux >
 --- < édicule religieux chrétien >
 ---- grotte de Lourdes
 ---- oratoire

-- < partie d'édifice religieux >
 --- bâtiment conventuel = < partie conventuelle >
 ---- cloître
 ---- dortoir = < dortoir de couvent >
 ---- réfectoire
 ---- salle capitulaire
 --- < partie d'église >
 ---- abside
 ----- absidiole
 ---- chaire à prêcher extérieure
 ---- chevet
 ---- chœur
 ---- clocher
 ----- campanile
 ---- clôture de chapelle¹
 ---- clôture de chœur¹
 ----- iconostase¹
 ----- jubé¹
 ---- collatéral = < bas-côté >
 ---- crypte
 ---- déambulatoire
 ---- massif antérieur
 ---- nef
 ---- niche crédence
 ---- parvis
 ---- porche
 ----- tour porche
 ---- sacristie
 ---- tour lanterne

---- transept
 ---- trésor = < salle du trésor >
 ---- tribune d'orgue
 --- salle synodale

- < **architecture funéraire, commémorative ou votive** >
 -- monument = < monument funéraire > = < édicule commémoratif > = < édicule votif > = < monument commémoratif > = < édicule funéraire >
 --- < monument sépulcral > = < sépulcre >
 ---- tombeau = < tombe > = < dalle funéraire >
 = < épitaphe >
 ----- enfeu

- < **architecture judiciaire, pénitentiaire ou de police** >
 -- < partie d'édifice judiciaire, pénitentiaire ou de police >
 --- salle d'audience = < auditoire > = < prétoire >

- < **architecture hospitalière, d'assistance ou de protection sociale** >
 -- < partie d'édifice hospitalier, d'assistance ou de protection sociale >
 --- pharmacie = < apothicairerie >

- < **architecture scolaire** >
 -- < partie d'édifice scolaire >
 --- préau

- < **architecture de culture, recherche, sport ou loisir** >
 -- < édifice de culture, recherche, sport ou loisir >
 --- édifice sportif
 ---- piscine
 --- < lieu d'exposition >
 ---- galerie d'art
 ---- pavillon d'exposition = < palais d'exposition >
 ---- salle d'exposition

-- < édicule de culture, recherche, sport ou loisir >
 --- cabine de bain
 --- plongeur

-- < partie d'édifice de culture, recherche, sport ou loisir >
 --- salle du théâtre
 --- tribune du public
 --- vestiaire

- < **architecture militaire** >
 -- < ensemble militaire >
 --- < ensemble fortifié >

¹ S'il s'agit d'un élément remarquable, il convient de remplir une notice Palissy.

---- fortification d'agglomération = < rempart de ville >
= < enceinte de ville >

--- < ouvrage fortifié > = < édicule fortifié >
---- bastillon
---- bastion
---- chemin de ronde
---- courtine
---- donjon
---- éperon barré
---- fossé
---- ouvrage d'entrée = < châtelet d'entrée > = < châtelet >
----- porte de ville
---- poterne

- < **architecture domestique** >
-- < édifice domestique > = < édifice d'habitation >
--- abri
---- cabane = < borie > = < chibotte > = < cadole >
= < orry > = < hutte >
---- souterrain
--- demeure

-- < partie d'édifice domestique >
--- communs
---- bûcher
---- conciergerie = < porterie > = < loge du concierge >
---- écurie
---- remise
---- volière
--- logis
---- chambre
---- cuisine
---- latrine
---- salle
---- salle à manger
---- salle de bains
---- salon

- < **architecture agricole** > = parties agricoles
-- < partie d'édifice agricole >
--- cellier
---- chai
--- cuvage = < cuvier >
--- étable
---- étable à chevaux
---- porcherie
--- grange
--- pigeonnier = < fuie >
---- colombier = < pigeonnier à pied >
--- poulailler
--- pressoir
---- pressoir à cidre

---- pressoir à huile
--- séchoir à maïs

- < **architecture commerciale** > = parties commerciales
-- < partie d'édifice commercial >
--- boutique
--- devanture = < devanture de boutique >

- < **architecture artisanale** > = parties artisanales
-- < édifice artisanal >
--- atelier

- < **architecture industrielle** > = parties industrielles
-- < partie d'édifice industriel >
--- atelier de fabrication
--- atelier de réparation
--- bâtiment d'eau
--- bureau = < bâtiment administratif d'entreprise >
--- cheminée d'usine
--- chevalement
--- entrepôt industriel
--- four industriel
--- gazomètre
--- laboratoire
--- logement patronal = < logis patronal >
--- logement d'ouvriers
--- magasin industriel
--- moulin à farine
--- pièce de séchage
--- salle des machines
--- < machinerie >
---- machine de production
---- machine de production (étudiée dans la base Palissy)
---- machine énergétique
---- machine énergétique (étudiée dans la base Palissy)

- < **génie civil** >
-- < ensemble du génie civil >
--- voie ferrée

-- < ouvrage d'art > = < édicule du génie civil >
--- borne = < borne frontalière > = < borne de juridiction >
--- < ouvrage lié à l'alimentation en eau >
---- éolienne
---- fontaine = < fontaine monumentale >
---- noria
---- puits
---- réservoir
----- château d'eau
----- citerne

- < **architecture de jardin** >

- jardin
- jardin d'agrément
- parc
- < construction de jardin >
- fabrique de jardin = < fabrique >
- fabrique en belvédère
- orangerie
- pavillon de jardin
- serre
- jardin d'hiver
- < eaux de jardin >
- buffet d'eau
- étang
- < clôture et circulation de jardin >
- allée

- < **descripteurs communs à toutes les oeuvres** >

- = < élément d'architecture > = < partie déplacée >
- < divisions >
- ascenseur = < cage d'ascenseur >
- balcon
- couloir
- cour = < cour d'honneur >
- atrium
- coursière
- échauguette
- élévation = < élévation extérieure > = < façade >
- élévation intérieure
- enclos
- escalier
- escalier indépendant = < escalier isolé >
- perron
- étage
- sous-sol = < cave >
- galerie
- galerie ouverte
- galerie fermée
- portique
- installation hydraulique
- logette
- loggia
- ordre = < ordre antique >
- oriel = < bow window >
- passage d'entrée

- tour porte
- pavillon
- pièce
- rampe d'accès = < rampe d'accès indépendante >
- rampe d'appui
- tambour de porte
- tour
- tourelle
- tribune
- vaisseau
- véranda = < varangue >
- vestibule = < hall >

- < construction en bois et en fer >
- charpente = < charpente de toit >
- charpente en bois
- charpente d'assemblage = < charpente à la Philibert de l'Orme >
- charpente métallique
- entrain
- poutre
- sablière
- pan de bois

-- < fondations et sols >

- parquet
- pavement
- < mur garde-corps clôture >
- clôture¹
- mur de clôture²
- garde-corps²
- mur de soutènement
- pignon
- baie
- fenêtre
- niche
- porte
- portail
- porte cochère
- rose
- < support et organe de stabilité >
- chapiteau¹
- colonne = < colonnette >
- colonnade
- péristyle
- console = < console d'architecture >
- pilier
- < couverture >
- lambris de couverture

² S'il s'agit d'un élément remarquable, il convient de remplir une notice Palissy.

REMA

- linteau
- plafond
- voûte
- coupole
- trompe = < trompe d'architecture >
- voussure

- < couverture >
- épi de faitage¹
- flèche
- girouette¹ = < coq >
- lanternon
- lucarne = < devant de lucarne >
- souche de cheminée
- verrière en couverture

- < décor d'architecture¹ >
- cheminée
- fronton
- lambris = < lambris de revêtement >

Observations

Intitulé du champ : OBS

Domaine : Inventaire, MH.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique :

Séparateurs : le point, le point-virgule, la virgule, les deux points, l'espace, la livre, les parenthèses, les guillemets, les crochets et la barre oblique.

- *Lexique* : texte libre indexé mot à mot.

Contenu :

Pour le domaine Inventaire, ce champ doit permettre, en une phrase ou deux, de situer l'intérêt de l'oeuvre par rapport à sa famille architecturale mais aussi dans le contexte de sa création.

Pour le domaine MH, ce champ permet d'indiquer l'historique des protections Monuments historiques, la protection des meubles contenus dans l'oeuvre, et des précisions diverses : références à la carte archéologique, précisions sur la localisation, patrimoine mondial.

Relations avec les autres champs :

Pour le domaine Inventaire, ce champ permet d'explicitier la présence de **à signaler** dans le champ **INTE**. Le champ **OBS** peut constituer en outre une sorte de synthèse reprenant les informations les plus importantes des champs de commentaires (**HIST**, **DESC**) lorsqu'ils sont remplis, mais aussi celles fournies par les champs **TYPO** et **REMA**. La présence d'une date, d'une signature peut être reprise ici si le fait est rare dans l'aire d'étude, de même l'existence d'une documentation exceptionnelle sur l'oeuvre.

Pour le domaine MH, ce champ est destiné à compléter sous la forme d'un commentaire, les champs **PROT**, **PPRO**, **COM** et **PLOC**.

Forme et usage :

Inventaire :

Il convient de remplir le champ **OBS** si les champs **INTE** ou **REMA** le sont également. Cela permet d'explicitier en une phrase ce qui fait l'intérêt principal de l'oeuvre.

TICO hospice de Bicêtre

COM Kremlin-Bicêtre (Le)

INTE à signaler

REMA puits ; citerne

PROT classé MH partiellement ; inscrit MH partiellement

OBS L'élément le plus remarquable de l'ancien hospice est l'ensemble constitué par le puits (par sa profondeur et son diamètre) et la citerne (par la stéréotomie de son voûtement) édifié dans les années 1730 par l'architecte Germain Boffrand.

DENO ferme

REMA colombier

OBS Malgré la dénaturation des autres bâtiments, cette ferme conserve un colombier en brique et pierre du 17e siècle en bon état.

OBS

Ce champ permet également au chercheur qui le souhaite de justifier l'étude d'une maison ou d'une ferme parmi un grand nombre d'autres apparemment semblables, ou dont l'intérêt patrimonial n'est pas manifeste.

DENO maison

OBS Seule maison repérée sur la commune portant la plaque d'un architecte.

DENO ferme

TYPO ferme à cour fermée

OBS Représentative du groupe des fermes à cour fermée, et la seule du village à porter une date de construction.

DENO maison

REG Ile-de-France

DPT 94

COM Cachan

SCLE 1er quart 20e siècle

MURS bois ; pan de bois

OBS Un des rares témoins des maisons préfabriquées en pan de bois qui marquèrent la première phase d'urbanisation de cette commune de banlieue.

Enfin le champ **OBS** peut servir à indiquer des problèmes rencontrés lors de l'enquête, en particulier le **refus de visite**. Celui-ci peut expliquer que le dossier ne soit illustré que de vues anciennes.

Monuments historiques : Ce champ contient :

- l'historique des protections MH (arrêtés antérieurs annulés - ou non annulés), sous la forme : nature de protection/date (type d'acte annulé) :

OBS inscription : 24/5/1930 (arrêté) annulée.

- les protections au titre des objets sous la forme : objets mobiliers protégés, suivi d'une éventuelle précision : décor classé OM.

OBS objets mobiliers protégés : peintures murales classées OM : 01 12 1913 (arrêté).

- d'éventuelles précisions concernant les champs **COM** et **PLOC**.

¹ Les conditions de la sélection d'individus représentatifs de leur famille architecturale sur une aire d'étude donnée sont exposées dans le *Livret Architecture*, 1978, 1^{ère} partie : repérage et sélection .

CHAPITRE VII

Statut juridique

STAT	Statut de la propriété
PSTA	Précision sur le statut de la propriété
AFFE	Affectataire
PAFF	Précision sur l'affectataire
VISI	Ouverture au public

Contenu du chapitre :

Statut de la propriété et de l'affectataire, ouverture au public.

Statut de la propriété

Intitulé du champ : STAT

Domaines : Inventaire, MH.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique, **obligatoire**, avec contrôle lexical.

Séparateurs : le point-virgule, les parenthèses.

- *Lexique* : liste hiérarchisée avec affixes et synonymes.

Contenu :

Type de propriété, publique ou privée.

Forme et usage :

- *Consignes générales* :

Si l'édifice a deux statuts, utiliser deux descripteurs.

- *Inventaire* :

Mentionner le statut à la date de la rédaction du dossier. En cas d'incertitude faire suivre les descripteurs **propriété publique** ou **propriété privée** d'un point d'interrogation placé en affixe.

DENO **croix de chemin**
STAT *propriété publique (?)*

La mention du statut de la propriété n'est bien sûr obligatoire que pour les dossiers d'édifices et d'édicules.

- *Monuments historiques* :

Champ à remplir d'après les arrêtés de protection et les mutations de propriété.

Les précisions sont à reporter au champ **PSTA**.

STAT

LEXIQUE STAT

- propriété publique
- - propriété de l'Etat
- - propriété d'un pays étranger = propriété d'un état étranger
- - propriété de la région
- - propriété du département
- - propriété de la commune
- propriété d'un établissement public
- - propriété d'un établissement public de l'Etat
- - propriété d'un établissement public régional
- - propriété d'un établissement public départemental
- - propriété d'un établissement public communal
- propriété privée
- - propriété d'une personne physique
- - propriété d'une personne morale
- - propriété d'une association
- - - propriété d'une association culturelle
- - - - propriété d'une association diocésaine
- - propriété d'un organisme professionnel
- - propriété d'une société privée

- < affixe >
- - ?

Précisions sur le statut de la propriété

Intitulé du champ : PSTA

Domaine : MH.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique.

Séparateurs : le point, le point-virgule, les deux points, la virgule, les parenthèses, l'espace.

- *Lexique* : texte libre indexé mot à mot.

Contenu :

Précisions concernant le statut de la propriété dans le cas d'un état étranger, d'une copropriété, de plusieurs types de propriétaires, etc.

Relations avec les autres champs :

Commentaire du champ **STAT** (statut de la propriété).

Forme et usage :

Ce champ est utilisé dans les cas suivants :

- L'édifice appartient à un état étranger. **PSTA** précise le nom de cet état :

STAT propriété d'un pays étranger
PSTA propriété des États-Unis

- Il y a plusieurs propriétaires. **PSTA** précise le propriétaire de chaque partie :

DENO **abbaye**
STAT propriété de la commune ;
propriété d'une association ;
propriété d'une personne privée
PSTA propriété de la commune : église ;
propriété d'une association :
anciens bâtiments conventuels
(parcelles 1965 AB 4, 5) ;
propriété d'une personne privée :
anciens bâtiments conventuels
(parcelles 1965 AB 8, 10)

- La commune propriétaire est différente de celle où est localisé l'édifice :

DENO **parc**
REG Ile-de-France
DPT 92
COM Clamart
STAT propriété de la commune
PSTA propriété de la commune de
Sceaux

- Le propriétaire est l'Etat, mais l'affectataire est la commune ou une association.
PSTA précise le ministère :

STAT propriété de l'Etat
PSTA propriété du ministère chargé de
la culture
AFFE affecté à la commune

PSTA

Cas particulier des établissements publics : quand le propriétaire de l'édifice est un établissement public (essentiellement la RATP et la SNCF), remplir de la manière suivante :

STAT propriété d'un établissement public

PSTA propriété de la RATP

AFFE

Affectataire

Intitulé du champ : **AFFE**

Domaine : MH.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique avec contrôle lexical.

Séparateur : le point-virgule.

- *Lexique* : liste hiérarchisée.

Contenu :

Qualité de l'affectataire quand il n'est pas le propriétaire.

Relations avec les autres champs :

Précise **STAT**, **PSTA** et est complété par le champ **PAFF**.

Forme et usage :

Champ utilisé essentiellement dans deux cas :

1/ Le propriétaire est l'Etat :

STAT propriété de l'Etat
AFFE affecté au ministère chargé de
l'éducation nationale

Dans le cas où l'affectataire est le ministère de la culture, il est possible de préciser la direction chargée de la gestion de l'édifice.

STAT propriété de l'Etat
AFFE affecté au ministère chargé de la
culture, direction du patrimoine

2/ Le propriétaire est différent de l'affectataire :

STAT propriété de la commune
AFFE affecté à une association

AFFE

LEXIQUE AFFE

- affecté au clergé
 - affecté à l'Etat
 - - affecté à la présidence de la République
 - - affecté à l'Assemblée nationale
 - - affecté au Sénat
 - - affecté au Conseil constitutionnel
 - - affecté au Conseil d'Etat
 - - affecté au Conseil économique et social
 - - affecté au Conseil supérieur de la magistrature
 - - affecté aux services du Premier ministre
 - - affecté au ministère chargé de la culture
 - - - affecté à la direction des archives de France
 - - - affecté à la direction de l'administration générale
 - - - affecté à la direction du livre et de la lecture
 - - - affecté à la délégation aux arts plastiques
 - - - affecté à la direction de la musique et de la danse
 - - - affecté à la direction des musées de France = direction des musées de France
 - - - affecté à la direction du patrimoine = direction du patrimoine
 - - - affecté à la direction du théâtre et des spectacles
 - - affecté au ministère chargé des relations avec le Parlement
 - - affecté au ministère chargé des affaires étrangères
 - - affecté au ministère chargé de la coopération
 - - affecté au ministère chargé des départements et territoires d'outre-mer
 - - affecté au ministère chargé de l'agriculture
 - - - affecté à l'office national des forêts
 - - affecté au ministère chargé des anciens combattants
 - - affecté au ministère chargé de la défense
 - - affecté au ministère chargé de la fonction publique
 - - affecté au ministère chargé de l'industrie
 - - affecté au ministère chargé du tourisme
 - - affecté au ministère chargé de l'économie et des finances
 - - affecté au ministère chargé de l'éducation nationale
 - - affecté au ministère chargé de l'équipement
 - - affecté au ministère chargé du logement
 - - affecté au ministère chargé de l'intérieur
 - - affecté au ministère chargé de la justice
 - - affecté au ministère chargé de la mer
 - - affecté au ministère chargé des postes
 - - affecté au ministère chargé des télécommunications
 - - affecté au ministère chargé des affaires sociales
 - - affecté au ministère chargé de l'emploi
 - - affecté aux domaines = biens de l'Etat non affectés
 - affecté au département
 - affecté à la région
 - affecté à une personne privée
- affecté à une société privée
 - affecté à une association
 - affecté à un organisme professionnel
 - affecté à un établissement public
 - - affecté à un établissement public communal
 - - affecté à un établissement public départemental
 - - affecté à un établissement public régional
 - affecté à la commune
 - affecté à un état étranger

Précisions sur l'affectataire

Intitulé du champ : PAFF

Domaine : MH.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique.

Séparateurs : le point, le point-virgule, les deux points, les parenthèses, la virgule, l'espace.

- *Lexique* : texte libre indexé mot à mot.

Contenu :

Précisions concernant l'affectataire, s'il y en a plusieurs pour le même édifice.

Relations avec les autres champs :

Commentaire du champ **AFFE** (affectataire).

Forme et usage :

Champ rempli de la même façon que le champ **PSTA**.

VISI

Ouverture au public

Intitulé du champ : VISI

Domaine : MH.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique avec contrôle lexical.

Séparateur : le point-virgule.

- *Lexique* : liste hiérarchisée avec synonymes.

Contenu :

Précise les conditions d'ouverture au public.

Forme et usage :

Plusieurs réponses sont possibles.

LEXIQUE VISI

- < ouverture au public >
- - ouvert au public
- - - utilisation culturelle = ouvert pour le culte
- - - ouvert sur demande
- - - ouvert en partie
- - - ouvert occasionnellement
- - fermé au public

CHAPITRE VIII

Gestion documentaire

RFPA	Identifiant Patrimoine
DMIS	Date de chargement dans la base Mérimée
DMAJ	Date de mise à jour
MICR	Numéro de microfiche
MFICH	Accès microfiche

Identifiant patrimoine

Intitulé du champ : RFPA

Domaines : Inventaire, MH.

Caractéristiques techniques :

- Champ : numérique, monovaleur.
- Lexique : liste ouverte.

Contenu :

Identifiant patrimoine (base TROUVTOU) attribué par la mission technique et économique de la SDMH.

Le numéro unique pour chaque oeuvre patrimoniale, recensée par l'Inventaire ou les MH, se compose de huit chiffres : 5 chiffres pour le numéro INSEE de la commune, suivis de 3 chiffres séquentiels de l'oeuvre.

Forme et usage :

Numéro généré par le bureau des systèmes d'information et de la statistique. Ne pas répondre.

Date de chargement dans la base Mérimée

Intitulé du champ : **DMIS**

Domaines : Inventaire, MH.

Caractéristiques techniques :

- Champ : date, monovaleur.

- Lexique : liste ouverte.

Contenu :

Date d'enregistrement de la notice dans la base Mérimée.

Forme et usage :

Champ généré automatiquement. Ne pas remplir.

DMAJ

Date de la mise à jour

Intitulé du champ : DMAJ

Domaines : Inventaire, MH.

Caractéristiques techniques :

- Champ : date, monovaleur.

- Lexique : liste ouverte.

Contenu :

Date de la dernière correction de la notice dans la base Mérimée.

Forme et usage :

Champ généré automatiquement si une notice donne lieu à des compléments d'informations. Ne pas remplir.

MICR

Numéro de microfiche

Intitulé du champ : MICR

Domaine : Inventaire.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : alphanumérique.

Séparateurs : le point-virgule, les parenthèses.

- *Lexique* : liste ouverte.

Contenu :

Numéro de la microfiche correspondant à la première page du dossier.
L'information se présente de la manière suivante :

MICR microfiche (1/23 B 12)

1 = numéro de la microfiche dans la commune

23 = nombre total des microfiches de la commune

B 12 = coordonnées de la première page du dossier sur la microfiche (B = ligne, 12 = colonne).

Cette information est utilisée pour établir les index des microfiches de l'Inventaire. Elle sert à la consultation à partir d'un lecteur de microfiche manuel.

Pour les études thématiques (patrimoine industriel, patrimoine balnéaire...), on indique les initiales de l'étude au début de la parenthèse (PI, PB...).

*MICR microfiche (PI 1/23 B 12) ;
microfiche (2/3 D 4)*

Forme et usage :

Ne pas répondre, sauf si les dossiers ont été microfichés antérieurement à la rédaction de la notice.

Il peut y avoir plusieurs numéros de microfiches s'il y a des microfiches de complément.

Les dossiers d'opérations thématiques sont microfichés deux fois, une fois dans le cadre topographique par aire d'étude, une fois dans le cadre thématique par département.

MFICH

Accès microfiche

Intitulé du champ : MFICH

Domaine : Inventaire.

Caractéristiques techniques :

- *Champ* : numérique avec contrôle syntaxique.

Séparateur : le point-virgule.

- *Lexique* : liste ouverte.

Contenu :

Cette information est utilisée pour la connexion directe de la console de consultation de la base à un lecteur automatique de microfiches. L'information est codée sur 13 chiffres.

Le 1er chiffre définit le type d'étude :

0	: inventaire topographique
1	: patrimoine industriel
2	: vitrail
3	: patrimoine balnéaire

MFICH 0820021802121

0	= type d'étude (ici inventaire topographique)
82	= n° de département (ici le Tarn-et-Garonne)
002	= n° de cassette de rangement des microfiches
18	= position de la microfiche dans la cassette
02	= numéro de ligne (compris entre 01 et 07 ; 01=A, 02=B, ..., 07=G)
12	= numéro de colonne (compris entre 01 et 14)
1	= type de partition (1 = 98 vues)

Il peut y avoir plusieurs numéros d'accès aux microfiches s'il y a des microfiches de complément et dans le cas d'opérations thématiques où il y a double microfichage (cf. **MICR**).

Forme et usage :

Champ généré automatiquement à partir du champ **MICR**. Ne pas répondre.

INDEX

Seuls figurent dans l'index les termes des champs à mots-clés. Les mots en italiques sont des équivalents ou des termes génériques interdits à la saisie. Le mot est suivi de l'intitulé et du numéro de page de chaque champ pour lequel son emploi est autorisé.

à signaler : INTE p. 192
 abattoir : DENO p. 35 ; PART p. 69 ; MHPP p. 182
 abbaye : DENO p. 30 ; PART p. 65 ; MHPP p. 176
 abbé : GENR p. 45
 abeille : REPR p. 161
 abords d'un monument historique : SITE p. 190
 abreuvoir : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 181
 abri : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 180 ;
 REMA p. 196
abri bus : DENO p. 39 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186
 abri d'instrument équatorial : DENO p. 33 ; MHPP p. 179
 abri d'instrument méridien : DENO p. 33 ; MHPP p. 179
 abri sous roche : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 180
 abri troglodytique : DENO p. 34 ; PART p. 68 ;
 MHPP p. 180
 abside : MHPP p. 177 ; REMA p. 195
 absidiole : MHPP p. 177 ; REMA p. 195
 académie : DENO p. 32 ; MHPP p. 179
 acanthe : REPR p. 160
 accolade : REPR p. 158
 achetée : ENER p. 147
 acier : MURS p. 130
 acier en couverture : TOIT p. 133
 aciérie : DENO p. 35 ; PART p. 69 ; MHPP p. 182
 adoratrices du très précieux sang : GENR p. 44
 adoratrices du Verbe incarné : GENR p. 44
 adventistes du septième jour : GENR p. 45
aérodrome : DENO p. 38 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186
aérogare : DENO p. 38 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186
 aéroport : DENO p. 38 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186
 affecté à la commune : AFFE p. 207
 affecté à la délégation aux arts plastiques : AFFE p. 207
 affecté à la direction de la musique et de la danse :
 AFFE p. 207
 affecté à la direction de l'administration générale :
 AFFE p. 207
 affecté à la direction des archives de France : AFFE p. 207
 affecté à la direction des musées de France : AFFE p. 207
 affecté à la direction du livre et de la lecture : AFFE p. 207
 affecté à la direction du patrimoine : AFFE p. 207
 affecté à la direction du théâtre et des spectacles :
 AFFE p. 207
 affecté à la présidence de la République : AFFE p. 207
 affecté à la région : AFFE p. 207
 affecté à l'Assemblée nationale : AFFE p. 207
 affecté à l'Etat : AFFE p. 207
 affecté à l'office national des forêts : AFFE p. 207
 affecté à un établissement public : AFFE p. 207
 affecté à un établissement public communal : AFFE p. 207
 affecté à un établissement public départemental :
 AFFE p. 207
 affecté à un établissement public régional : AFFE p. 207
 affecté à un état étranger : AFFE p. 207
 affecté à un organisme professionnel : AFFE p. 207
 affecté à une association : AFFE p. 207
 affecté à une personne privée : AFFE p. 207
 affecté à une société privée : AFFE p. 207
 affecté au clergé : AFFE p. 207
 affecté au Conseil constitutionnel : AFFE p. 207
 affecté au Conseil d'Etat : AFFE p. 207
 affecté au Conseil économique et social : AFFE p. 207
 affecté au Conseil supérieur de la magistrature :
 AFFE p. 207
 affecté au département : AFFE p. 207
 affecté au ministère chargé de la coopération :
 AFFE p. 207
 affecté au ministère chargé de la culture : AFFE p. 207
 affecté au ministère chargé de la défense : AFFE p. 207
 affecté au ministère chargé de la fonction publique :
 AFFE p. 207
 affecté au ministère chargé de la justice : AFFE p. 207
 affecté au ministère chargé de la mer : AFFE p. 207
 affecté au ministère chargé de l'agriculture : AFFE p. 207
 affecté au ministère chargé de l'économie et des finances :
 AFFE p. 207
 affecté au ministère chargé de l'éducation nationale :
 AFFE p. 207
 affecté au ministère chargé de l'emploi : AFFE p. 207
 affecté au ministère chargé de l'équipement : AFFE p. 207
 affecté au ministère chargé de l'industrie : AFFE p. 207
 affecté au ministère chargé de l'intérieur : AFFE p. 207
 affecté au ministère chargé des affaires étrangères :
 AFFE p. 207
 affecté au ministère chargé des affaires sociales :
 AFFE p. 207
 affecté au ministère chargé des anciens combattants :
 AFFE p. 207
 affecté au ministère chargé des départements et territoires
 d'outremer : AFFE p. 207
 affecté au ministère chargé des postes : AFFE p. 207
 affecté au ministère chargé des relations avec le Parlement :
 AFFE p. 207
 affecté au ministère chargé des télécommunications :
 AFFE p. 207
 affecté au ministère chargé du logement : AFFE p. 207
 affecté au ministère chargé du tourisme : AFFE p. 207
 affecté au Sénat : AFFE p. 207
 affecté aux domaines : AFFE p. 207
 affecté aux services du Premier ministre : AFFE p. 207
 affinerie : DENO p. 35 ; PART p. 69 ; MHPP p. 182

âge du bronze : SCLE p. 106
 âge du bronze ancien : SCLE p. 106
 âge du bronze final : SCLE p. 106 ; 7
 âge du bronze moyen : SCLE p. 106
 âge du fer : SCLE p. 106 ; 7
 âge du fer 1 : SCLE p. 106 ; 7
 âge du fer 2 : SCLE p. 106 ; 7
 agence d'architecture : AUTR p. 115
 agent voyer : AUTR p. 115
 agglomération : DENO p. 30 ; PART p. 65 ; MHPP p. 176
 agneau : REPR p. 161
 agneau mystique : REPR p. 162
 agriculteur : GENR p. 46
 aigle : REPR p. 161
 aigle de saint Jean : REPR p. 162
 aigle impérial : REPR p. 161
 aiguillage : DENO p. 38 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186
 aile : REPR p. 161
 aire à battre : PART p. 68 ; MHPP p. 181
 aire à battre couverte : PART p. 68 ; MHPP p. 181
 aire à sécher : PART p. 68 ; MHPP p. 181
 aire de concassage : PART p. 70 ; MHPP p. 185
 aire de fabrication : PART p. 70 ; MHPP p. 185
 aire de lavage : PART p. 70 ; MHPP p. 185
 aire de séchage : PART p. 70 ; MHPP p. 185
 aire de stockage du combustible : PART p. 70 ;
 MHPP p. 185
 aire de triage : PART p. 70 ; MHPP p. 185
 aire des déchets : PART p. 70 ; MHPP p. 185
 aire des matières premières : PART p. 70 ; MHPP p. 185
 aire des produits manufactures : PART p. 70 ;
 MHPP p. 185
 alcantarins : GENR p. 43
 algue : REPR p. 160
 alignement : DENO p. 31 ; MHPP p. 177
alignement de menhirs : DENO p. 31 ; MHPP p. 177
 alios : MURS p. 130
 allée : PART p. 72 ; MHPP p. 187 ; REMA p. 197
 allée cavalière : PART p. 72 ; MHPP p. 187
 allée couverte : DENO p. 31 ; PART p. 72 ; MHPP p. 177 ;
 7
allée de jardin : PART p. 72 ; REMA p. 197
 allée irrégulière : PART p. 72 ; MHPP p. 187
 allée régulière : PART p. 72 ; MHPP p. 187
 alpiniste : GENR p. 47
 aluminium : MURS p. 130
 AM : REPR p. 162
 amas de pierres : REPR p. 161
 ambassade : DENO p. 31 ; MHPP p. 177
 ambrosiennes : GENR p. 44
 amphithéâtre : DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 179
 amphithéâtre universitaire : PART p. 67 ; MHPP p. 179
 amphore : REPR p. 159
 amplificateur : ENER p. 147
 ancre : REPR p. 159
 andésite : MURS p. 130
 andésite en couverture : TOIT p. 133
 anémone : REPR p. 160
 ange : REPR p. 158
 anglicans : GENR p. 43
 animal : REPR p. 161
 animal fantastique : REPR p. 161
 annonciades : GENR p. 44
 annonciades célestes : GENR p. 44
 annonciades turquines : GENR p. 44
 antiquité : SCLE p. 106 ; 7
 antonins : GENR p. 43
 apostoliques arméniens : GENR p. 43
 apothicaire : GENR p. 46
 apothicaiererie : PART p. 66 ; MHPP p. 178 ; REMA p. 195
 appareil à assises alternées : MURS p. 130
 appareil en damier : MURS p. 130
 appareil mixte : MURS p. 130
appartenance religieuse : GENR p. 43
 appentis : COUV p. 143
 appentis massé : COUV p. 143
 appentis massé brisé : COUV p. 143
 aquarium : PART p. 71 ; MHPP p. 187
 aquarium de jardin : PART p. 71 ; MHPP p. 187
 aqueduc : DENO p. 38 ; PART p. 70 ; MHPP p. 185
 arabesque : REPR p. 158
arboretum : DENO p. 39 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186
 arboriculteur : GENR p. 46
 arbre : REPR p. 160
 arbre isolé : VERT p. 149 ; MHPP p. 187
 arbuste : REPR p. 160
arc commémoratif : DENO p. 31 ; PART p. 65 ;
 MHPP p. 177
 arc de triomphe : DENO p. 31 ; PART p. 65 ; MHPP p. 177
arc funéraire : DENO p. 31 ; PART p. 65 ; MHPP p. 177
 arc monumental : DENO p. 31 ; PART p. 65 ;
 MHPP p. 177
arca : DENO p. 31 ; PART p. 65 ; MHPP p. 177
 archevêché : DENO p. 34 ; MHPP p. 180
 architecte : GENR p. 46 ; AUTR p. 115
 architecte communal : AUTR p. 115
 architecte d'arrondissement : AUTR p. 115
 architecte de la province : AUTR p. 115
 architecte de la ville : AUTR p. 115
 architecte de l'entreprise : AUTR p. 115
 architecte décorateur : AUTR p. 115
 architecte d'entreprise : AUTR p. 115
 architecte départemental : AUTR p. 115
 architecte des bâtiments civils : AUTR p. 115

architecte des Monuments historiques : AUTR p. 115
 architecte d'intérieur : AUTR p. 115
 architecte diocésain : AUTR p. 115
 architecte municipal : AUTR p. 115
 architecte paysagiste : AUTR p. 115
 architecte urbaniste : AUTR p. 115
 architecte voyer : AUTR p. 115
architecture agricole : DENO p. 34 ; PART p. 68 ;
 MHPP p. 181 ; REMA p. 196
architecture artisanale : DENO p. 35 ; PART p. 69 ;
 MHPP p. 182 ; REMA p. 196
architecture commerciale : DENO p. 34 ; PART p. 69 ;
 MHPP p. 181 ; REMA p. 196
architecture de culture, recherche, sport ou loisir :
 DENO p. 32 ; PART p. 67 ; MHPP p. 179 ;
 REMA p. 195
architecture de jardin : DENO p. 39 ; PART p. 71 ;
 MHPP p. 186 ; REMA p. 197
architecture de l'administration ou de la vie publique :
 DENO p. 31 ; PART p. 66 ; MHPP p. 177
architecture domestique : DENO p. 34 ; PART p. 68 ;
 MHPP p. 180 ; REMA p. 196
architecture fiscale ou financière : DENO p. 32 ;
 PART p. 66 ; MHPP p. 178
architecture funéraire, commémorative ou votive :
 DENO p. 31 ; PART p. 65 ; MHPP p. 177 ;
 REMA p. 195
*architecture hospitalière, d'assistance ou de protection
 sociale* : DENO p. 32 ; PART p. 66 ; MHPP p. 178 ;
 REMA p. 195
architecture industrielle : DENO p. 35 ; PART p. 69 ;
 MHPP p. 182 ; REMA p. 196
architecture judiciaire, pénitentiaire ou de police :
 DENO p. 31 ; PART p. 66 ; MHPP p. 178 ;
 REMA p. 195
architecture militaire : DENO p. 33 ; PART p. 67 ;
 MHPP p. 180 ; REMA p. 195
architecture publique : DENO p. 31 ; PART p. 66 ;
 MHPP p. 177
architecture religieuse : DENO p. 30 ; PART p. 65 ;
 MHPP p. 176 ; REMA p. 195
architecture scolaire : DENO p. 32 ; PART p. 66 ;
 MHPP p. 178 ; REMA p. 195
 archives : DENO p. 32 ; PART p. 67 ; MHPP p. 179
 ardoise : TOIT p. 133
 ardoisière : DENO p. 35 ; MHPP p. 182
 arène : DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 179
 arkose : MURS p. 130
 armateur : GENR p. 46
 arme : REPR p. 159
 armoiries : REPR p. 158
armoiries et décorations : REPR p. 158
 armure : REPR p. 159
 arquebuse : DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 179
 arrêté : APRO p. 174
 arrosoir : REPR p. 159
 arsenal : DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 180
 artisan : GENR p. 46
 artiste : GENR p. 46
 artiste dramatique : GENR p. 46
 arum : REPR p. 160
 ascenseur : ESCA p. 145 ; MHPP p. 188 ; REMA p. 197
 ascenseur à bateau : DENO p. 38 ; PART p. 71 ;
 MHPP p. 186
 ascenseur indépendant : DENO p. 38 ; MHPP p. 186
 asile d'aliénés : DENO p. 32 ; PART p. 66 ; MHPP p. 178
 atelier : DENO p. 35 ; PART p. 69 ; MHPP p. 182 ;
 REMA p. 196
 atelier de charité : DENO p. 32 ; MHPP p. 178
 atelier de conditionnement : PART p. 70 ; MHPP p. 185
 atelier de fabrication : PART p. 70 ; MHPP p. 185 ;
 REMA p. 196
 atelier de réparation : PART p. 70 ; MHPP p. 185 ;
 REMA p. 196
 atlante : REPR p. 161
 atrium : PART p. 72 ; MHPP p. 188 ; REMA p. 197
 attribué par source : JATT p. 116
 attribué par tradition orale : JATT p. 116
 attribué par travaux historiques : JATT p. 116
attribution avec référence : JATT p. 116
 attribution par analyse stylistique : JATT p. 116
 attribution par source : JATT p. 116
 attribution par tradition orale : JATT p. 116
 attribution par travaux historiques : JATT p. 116
 auberge : DENO p. 34 ; PART p. 69 ; MHPP p. 181
auditoire : PART p. 66 ; MHPP p. 178 ; REMA p. 195
 augustines : GENR p. 44
 augustines déchaussées : GENR p. 44
 augustines récollettes : GENR p. 44
 augustins : GENR p. 43
 augustins de la reine Marguerite : GENR p. 43
 augustins déchaussés : GENR p. 43
 augustins du Val-des-Ecoliers : GENR p. 43
 augustins récollets : GENR p. 43
 aumônerie : DENO p. 32 ; PART p. 66 ; MHPP p. 178
 auteur : AUTR p. 115
 auteur commanditaire : AUTR p. 115
 avant-port : DENO p. 38 ; PART p. 71 ; MHPP p. 185
 avec sous-dossier : DOSS p. 24
 avenue : DENO p. 30 ; MHPP p. 176
 avenue de jardin : PART p. 72 ; MHPP p. 187
 avis de classement : APRO p. 174
 bac : DENO p. 38 ; MHPP p. 186
 badigeon : MURS p. 131
 badigeon partiel : MURS p. 131
 bain : DENO p. 31 ; MHPP p. 178

baie : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
 baile : PART p. 67 ; MHPP p. 180
 bailli : GENR p. 47
 bailliage : DENO p. 31 ; PART p. 66 ; MHPP p. 178
 bains douches : DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 179
 bains publics : DENO p. 33 ; MHPP p. 179
 bains rituels : PART p. 65 ; MHPP p. 176
 baïonnette : REPR p. 159
 balance : REPR p. 159
 balcon : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
 baleine : REPR p. 161
 balustre : REPR p. 158
 banal : GENR p. 47
 banc public : DENO p. 31 ; MHPP p. 177
 banque : DENO p. 32 ; PART p. 66 ; MHPP p. 178
 banque de France : DENO p. 32 ; MHPP p. 178
 banquier : GENR p. 46
 baptistère : DENO p. 30 ; PART p. 65 ; MHPP p. 176
 baptistines : GENR p. 44
bar : DENO p. 34 ; PART p. 69 ; MHPP p. 181
 barbacane : MHPP p. 180
 barbier : GENR p. 46
 bardeau : TOIT p. 133
 barette : REPR p. 159
 barnabites : GENR p. 44
 barque : REPR p. 159
 barrage : DENO p. 38 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186
barrage à fermettes : DENO p. 38 ; PART p. 71 ;
 MHPP p. 186
barrage fixe : DENO p. 38 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186
 barrage mobile : DENO p. 38 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186
barrow : DENO p. 31 ; PART p. 66 ; MHPP p. 177
 bas fourneau : DENO p. 35 ; MHPP p. 182
 basalte : MURS p. 130
 basalte en couverture : TOIT p. 133
bas-côté : MHPP p. 177 ; REMA p. 195
 Bas-Empire : SCLE p. 106 ; 7
 basiliennes : GENR p. 44
 basiliens : GENR p. 43
 basilique : DENO p. 30 ; MHPP p. 176
 basse-cour : PART p. 67 ; MHPP p. 180
 bassin : PART p. 72 ; MHPP p. 187
 bassin à flot : DENO p. 38 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186
 bassin de chasse : DENO p. 38 ; MHPP p. 186
 bassin de décantation : PART p. 70 ; MHPP p. 185
 bassin de port : DENO p. 38 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186
 bassin de radoub : PART p. 71 ; MHPP p. 186
 bassin de retenue : PART p. 70 ; MHPP p. 185
 bassin d'échouage : DENO p. 38 ; PART p. 71 ;
 MHPP p. 186
 bastide : DENO p. 34 ; PART p. 68
 bastillon : MHPP p. 180 ; REMA p. 196
 bastion : MHPP p. 180 ; REMA p. 196
 bateau : REPR p. 159
 batelier : GENR p. 46
 bâti : COLL p. 76
 bâti dense : IMPL p. 103
 bâti INSEE : COLL p. 76
 bâti isolé : IMPL p. 103
 bâti lâche : IMPL p. 103
 bâtiment administratif d'entreprise : PART p. 70 ;
 MHPP p. 185 ; REMA p. 196
 bâtiment conventuel : DENO p. 30 ; PART p. 65 ;
 MHPP p. 176 ; REMA p. 195
 bâtiment de la machine d'extraction : PART p. 70 ;
 MHPP p. 185
 bâtiment de la soufflerie : MHPP p. 185
 bâtiment de recette : PART p. 70 ; MHPP p. 185
 bâtiment d'eau : PART p. 70 ; MHPP p. 185 ;
 REMA p. 196
 bâton brisé : REPR p. 158
 batterie : DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 180
 bêche : REPR p. 159
 beffroi : DENO p. 31 ; PART p. 66 ; MHPP p. 177
beffroi communal : DENO p. 31 ; PART p. 66 ;
 MHPP p. 177
 béguinage : DENO p. 30 ; MHPP p. 176
 béguines : GENR p. 45
 bélier : REPR p. 161
 belvédère : PART p. 72 ; MHPP p. 187
 bénédictines : GENR p. 44
 bénédictines camaldules : GENR p. 44
 bénédictines de l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement :
 GENR p. 44
 bénédictines missionnaires : GENR p. 44
 bénédictines olivétaines : GENR p. 44
 bénédictines vallombrosaines : GENR p. 44
 bénédictins : GENR p. 43
 bénédictins bleus : GENR p. 43
 bénédictins de la congrégation de saint Vanne :
 GENR p. 43
 berger : GENR p. 46
 bergerie : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 181
 bernardines : GENR p. 44
 béton : MURS p. 130
 béton aggloméré : MURS p. 131
 béton armé : MURS p. 131 ; VOUT p. 139
 béton en couverture : TOIT p. 133
 béton précontraint : MURS p. 131
 bibliothèque : DENO p. 32 ; PART p. 67 ; MHPP p. 179
 bief : DENO p. 38 ; PART p. 70 ; MHPP p. 185
 bief de dérivation : PART p. 71 ; MHPP p. 186
bief de moulin : PART p. 71 ; MHPP p. 186
bief de navigation : DENO p. 38 ; PART p. 70 ;
 MHPP p. 185

bien inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO : SITE p. 190
 biens de l'Etat non affectés : AFFE p. 207
 billard : DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 179
 billette : REPR p. 158
 billettes : GENR p. 43
 biscotterie : DENO p. 37 ; MHPP p. 184
 biscuiterie : DENO p. 37 ; MHPP p. 184
 blanchisserie : DENO p. 35 ; PART p. 69 ; MHPP p. 182
 blanchisserie industrielle : DENO p. 37 ; MHPP p. 184
 blancs-manteaux : GENR p. 43
blason : REPR p. 158
 blé : REPR p. 160
 bloc : PART p. 67 ; MHPP p. 180
 blockhaus : DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 180
blacus : DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 180
 bocage de jardin : VERT p. 149 ; MHPP p. 187
 boeuf : REPR p. 161
 boeuf de saint Luc : REPR p. 162
 bois : MURS p. 130
 bois de jardin : VERT p. 149 ; MHPP p. 187
 bois en couverture : TOIT p. 133
 bon état : ETAT p. 167
 Bon Pasteur : REPR p. 158
 bonnet : REPR p. 159
 bonnet à poils : REPR p. 159
 bonnet phrygien : REPR p. 159
bordel : DENO p. 35 ; MHPP p. 181
borie : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 180 ; REMA p. 196
 borne : DENO p. 38 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186 ; REMA p. 196
borne de juridiction : DENO p. 38 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186 ; REMA p. 196
 borne fontaine : DENO p. 39 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186
borne frontalière : DENO p. 38 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186 ; REMA p. 196
borne milliaire : DENO p. 38 ; MHPP p. 186
 borne routière : DENO p. 38 ; MHPP p. 186
 bosquet : VERT p. 149 ; MHPP p. 187
 bossage : MURS p. 131
 boucher : GENR p. 46
 boucherie : DENO p. 35 ; PART p. 69 ; MHPP p. 181
 bouclier : REPR p. 159
 boulanger : GENR p. 46
 boulangerie : DENO p. 35 ; PART p. 69 ; MHPP p. 182
 boulet : REPR p. 159
 boulevard : DENO p. 30 ; MHPP p. 176
 boulingrin : VERT p. 149 ; MHPP p. 187
 boulodrome : DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 179
 bouquet : REPR p. 159
 bourg : DENO p. 30 ; MHPP p. 176
 bourg castral : DENO p. 30 ; MHPP p. 176
 bourrelier : GENR p. 46
 bourse : DENO p. 34 ; PART p. 66 ; ; MHPP p. 181
 bourse de commerce : DENO p. 34 ; MHPP p. 181
 bourse du travail : DENO p. 31 ; MHPP p. 177
 boutique : PART p. 69 ; MHPP p. 182 ; REMA p. 196
bow window : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
 brasserie : DENO p. 37 ; PART p. 70 ; MHPP p. 184
 brasserie (restaurant) : DENO p. 35 ; PART p. 69 ; MHPP p. 182
 brasseur : GENR p. 46
 brèche volcanique : MURS p. 130
 brigittines : GENR p. 44
 brigittines du très Saint-Sauveur : GENR p. 44
 brigittines récollettes : GENR p. 44
 brique : MURS p. 130 ; VOUT p. 139
 brique avec brique crue en remplissage : MURS p. 130
 brique avec pierre en remplissage : MURS p. 130
 brique creuse : MURS p. 130
 brique crue : MURS p. 130
 brique émaillée : MURS p. 131
 brique en couverture : TOIT p. 133
 brique et brique crue : MURS p. 130
 brique et brique crue à assises alternées : MURS p. 130
 brique et pierre : MURS p. 130
 brique et pierre à assises alternées : MURS p. 131
 brique et pierre en damier : MURS p. 131
 brique glaçurée : MURS p. 131
 brique silico-calcaire : MURS p. 130
 briqueterie : DENO p. 36 ; PART p. 69 ; MHPP p. 183
 brise-lames : MHPP p. 186
 broc : REPR p. 159
 bronze : MURS p. 130
 broserie : DENO p. 37 ; MHPP p. 184
 brûlerie : DENO p. 37 ; MHPP p. 184
 buanderie : PART p. 68 ; MHPP p. 181
 bûcher : PART p. 68 ; MHPP p. 181 ; REMA p. 196
 bûcheron : GENR p. 46
 bucrane : REPR p. 161
 buffet d'eau : PART p. 72 ; MHPP p. 187 ; REMA p. 197
 bulbe : COUV p. 143
 bureau : PART p. 70 ; MHPP p. 185 ; REMA p. 196
bureau de douane : DENO p. 32 ; PART p. 66 ; MHPP p. 178
bureau de poste : DENO p. 32 ; PART p. 66 ; MHPP p. 178
 bureau d'embauche : DENO p. 32 ; MHPP p. 178
 bureau des finances : DENO p. 32 ; MHPP p. 178
 bureau d'études : PART p. 70 ; MHPP p. 185
 bureau d'octroi : DENO p. 32 ; PART p. 66 ; MHPP p. 178
bureau d'usine : PART p. 70 ; MHPP p. 185
 burette : REPR p. 159
 burin : REPR p. 159
 buste : REPR p. 162

buste de femme : REPR p. 162
 buste d'homme : REPR p. 162
 buste humain : REPR p. 162
 butte artificielle : PART p. 72 ; MHPP p. 187
 cabane : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 180 ;
 REMA p. 196
 cabaret : DENO p. 33 ; MHPP p. 179
 cabaretier : GENR p. 46
 cabine de bain : DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 179 ;
 REMA p. 195
 câblerie : DENO p. 36 ; MHPP p. 183
cadole : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 180 ;
 REMA p. 196
 cadre : GENR p. 46
 caducée : REPR p. 159
 café : DENO p. 34 ; PART p. 69 ; MHPP p. 181
café concert : DENO p. 33 ; MHPP p. 179
cage d'ascenseur : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
 cage ouverte : ESCA p. 145
cairn : DENO p. 31 ; MHPP p. 177
 caisse de retraite : DENO p. 32 ; MHPP p. 178
 caisse d'épargne : DENO p. 32 ; PART p. 66 ;
 MHPP p. 178
 calcaire : MURS p. 130
 calcaire en couverture : TOIT p. 133
 cale : PART p. 71 ; MHPP p. 186
 cale de construction : PART p. 71 ; MHPP p. 186
cale sèche : PART p. 71 ; MHPP p. 186
 calice : REPR p. 159
 calvaire : DENO p. 30 ; PART p. 65 ; REPR p. 158 ;
 MHPP p. 176
calvaire extérieur : DENO p. 30 ; PART p. 65 ;
 MHPP p. 176
 calvairiennes : GENR p. 45
 calvinistes : GENR p. 45
 camaldules : GENR p. 43
 camilliens : GENR p. 44
 camp : DENO p. 33 ; MHPP p. 180
 camp de concentration : DENO p. 31 ; MHPP p. 178
 campanile : MHPP p. 177 ; REMA p. 195
 campus universitaire : DENO p. 32 ; MHPP p. 178
 canal : DENO p. 38 ; PART p. 70 ; MHPP p. 185
 canal de jardin : PART p. 72 ; MHPP p. 187
 canal de navigation : DENO p. 38 ; PART p. 70 ;
 MHPP p. 185
 canal d'irrigation : DENO p. 38 ; PART p. 71 ;
 MHPP p. 185
 canard : REPR p. 161
 candélabre : REPR p. 159
 candélabre peuplé : REPR p. 162
 candélabre, REPR, p. 162
 canon : REPR p. 159
 canonnière : VOUT p. 139
 cantine : PART p. 70 ; MHPP p. 185
 cantonnier : GENR p. 46
 capucins : GENR p. 43
 caracciolins : GENR p. 44
 cariatide : REPR p. 161
 carmélites : GENR p. 44
 carmélites de la primitive observance : GENR p. 44
 carmélites déchaussées : GENR p. 44
 carmes : GENR p. 43
 carmes déchaussés : GENR p. 43
 carquois : REPR p. 159
 carrelage mural en céramique : MURS p. 131
 carré : REPR p. 158
 carré de jardin : VERT p. 149 ; MHPP p. 187
 carrelage mural : MURS p. 131
 carrier : GENR p. 46
 carrière : DENO p. 35 ; PART p. 69 ; MHPP p. 182
 carrière souterraine : DENO p. 35 ; PART p. 69 ;
 MHPP p. 182
 cartonnerie : DENO p. 38 ; MHPP p. 184
 cartouche : REPR p. 158
 cascade : PART p. 72 ; MHPP p. 187
 casemate : PART p. 67 ; MHPP p. 180
 caserne : DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 180
 casino : DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 179
 casque : REPR p. 159
 cathédrale : DENO p. 30 ; PART p. 65 ; MHPP p. 176
 catholiques : GENR p. 43
cave : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
caxa : DENO p. 31 ; PART p. 65 ; MHPP p. 177
 ceinture de forts : DENO p. 33 ; MHPP p. 180
 ceinturon : REPR p. 159
 célestines : GENR p. 44
 célestins : GENR p. 43
 cellier : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 181 ;
 REMA p. 196
 cellites : GENR p. 43
 centaure : REPR p. 161
 central téléphonique : DENO p. 38 ; MHPP p. 186
centrale atomique : DENO p. 35 ; MHPP p. 182
 centrale électrique : DENO p. 35 ; PART p. 69 ;
 MHPP p. 182
 centrale hydroélectrique : DENO p. 35 ; PART p. 69 ;
 MHPP p. 182
 centrale nucléaire : DENO p. 35 ; MHPP p. 182
 centrale solaire : DENO p. 35 ; MHPP p. 182
 centrale thermique : DENO p. 35 ; PART p. 69 ;
 MHPP p. 182
centre aéré : DENO p. 32 ; MHPP p. 178
 centre commercial : DENO p. 34 ; MHPP p. 181
 centre de loisirs : DENO p. 32 ; MHPP p. 179
centre médical : DENO p. 32 ; PART p. 66 ; MHPP p. 178
 céramique : TECH p. 155

céramiste : AUTR p. 115
 cercle : DENO p. 31 ; REPR p. 158 ; MHPP p. 177
 cerf : REPR p. 161
 cerise : REPR p. 160
 certificat : APRO p. 174
 chai : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 181 ;
 REMA p. 196
 chaîne d'écluses : DENO p. 38 ; MHPP p. 185
 chaire à prêcher extérieure : MHPP p. 177 ; REMA p. 195
 chalcolithique : SCLE p. 106
 chambre : MHPP p. 181 ; REMA p. 196
 chambre de commerce : DENO p. 34 ; PART p. 69 ;
 MHPP p. 181
 chambre des comptes : MHPP p. 178
 chambre froide : PART p. 70 ; MHPP p. 185
 chameau : REPR p. 161
 chamoiserie : DENO p. 37 ; MHPP p. 184
 champ de bataille : DENO p. 33 ; MHPP p. 180
champ de courses : DENO p. 33 ; PART p. 67 ;
 MHPP p. 179
 champ de foire : DENO p. 34 ; MHPP p. 181
 champ de tir : DENO p. 33 ; MHPP p. 180
 chancellerie : DENO p. 31 ; MHPP p. 178
 chandelier : REPR p. 159
 chanoine : REPR p. 161
 chanoines : GENR p. 43
 chanoines de la congrégation de saint Ruf : GENR p. 43
 chanoines de la congrégation de Saint-Victor : GENR p. 43
 chanoines de Prémontré : GENR p. 43
 chanoines réguliers : GENR p. 43
 chanoines réguliers de la Sainte-Croix : GENR p. 43
 chanoines réguliers de saint Augustin : GENR p. 43
 chanoines réguliers de Sainte-Geneviève : GENR p. 43
 chanoines réguliers du Grand-Saint-Bernard : GENR p. 43
 chanoinesses : GENR p. 44
 chanoinesses de Prémontré : GENR p. 44
 chanoinesses régulières de saint Augustin : GENR p. 44
 chanoinesses régulières de saint Laurent Justinien :
 GENR p. 44
 chanoinesses régulières de Saint-Victor : GENR p. 44
 chanoinesses régulières du Saint-Sépulcre de Jérusalem :
 GENR p. 44
chantier naval : DENO p. 36 ; MHPP p. 183
 chapeau de triomphe : REPR p. 159
 chapelain : GENR p. 45
 chapellet : REPR p. 159
 chapelle : DENO p. 30 ; PART p. 65 ; MHPP p. 176 ;
 REMA p. 195
 chapelle funéraire : DENO p. 31 ; PART p. 65 ;
 MHPP p. 177
 chapelle seigneuriale : MHPP p. 176 ; REMA p. 195
 chapiteau : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
 charbonnier : GENR p. 46
 chardon : REPR p. 160
 charnier : DENO p. 31 ; PART p. 65 ; MHPP p. 177
 charpente : ESCA p. 145 ; MHPP p. 188 ; REMA p. 197
charpente à la Philibert de l'Orme : REMA p. 197
charpente apparente : VOUT p. 139
 charpente d'assemblage : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
charpente de toit : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
 charpente en béton armé apparente : VOUT p. 139
 charpente en bois : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
 charpente en bois apparente : VOUT p. 139
 charpente métallique : ESCA p. 145 ; MHPP p. 188 ;
 REMA p. 197
 charpente métallique apparente : VOUT p. 139
 charpente mixte apparente : VOUT p. 139
 charpentier : GENR p. 46 ; AUTR p. 115
 charretterie : PART p. 68 ; MHPP p. 181
 charron : GENR p. 46
 charrue : REPR p. 159
 chartreuses : GENR p. 44
 chartreux : GENR p. 43
 chasseur : GENR p. 46
 chasuble : REPR p. 159
 châtaignier : REPR p. 160
 château : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 180
 château d'eau : DENO p. 39 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186 ;
 REMA p. 196
 château fort : DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 180
châtelet : DENO p. 33 ; PART p. 68 ; MHPP p. 180 ;
 REMA p. 196
châtelet d'entrée : DENO p. 33 ; PART p. 68 ;
 MHPP p. 180 ; REMA p. 196
 chaufferie : PART p. 70 ; MHPP p. 185
 chauffournier : GENR p. 46
 chaume : TOIT p. 133
 chaussure : REPR p. 159
 chauve-souris : REPR p. 161
chemin de croix : DENO p. 30 ; PART p. 65 ;
 MHPP p. 176
 chemin de fer : DENO p. 38 ; PART p. 71 ; MHPP p. 185
 chemin de halage : DENO p. 38 ; PART p. 71 ;
 MHPP p. 185
 chemin de jardin : PART p. 72 ; MHPP p. 187
 chemin de ronde : MHPP p. 180 ; REMA p. 196
 cheminée : MHPP p. 188 ; REMA p. 198
 cheminée d'usine : PART p. 70 ; MHPP p. 185 ;
 REMA p. 196
 cheminot : GENR p. 46
 chenal : DENO p. 38 ; PART p. 70 ; MHPP p. 185
chenal de navigation : DENO p. 38 ; PART p. 70 ;
 MHPP p. 185
 chêne : REPR p. 160
 chenil : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 181

cheval : REPR p. 161
 chevalement : PART p. 70 ; MHPP p. 185 ; REMA p. 196
 chevaliers de la milice du temple : GENR p. 43
 chevaliers de Malte : GENR p. 43
 chevaliers du Saint-Sépulcre : GENR p. 43
 chevaliers teutoniques : GENR p. 43
 chevet : MHPP p. 177 ; REMA p. 195
 chèvre : REPR p. 161
 chevron : REPR p. 158
chibotte : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 180 ;
 REMA p. 196
 chien : REPR p. 161
 chimère : REPR p. 161
 chocolaterie : DENO p. 37 ; MHPP p. 184
 choeur : MHPP p. 177 ; REMA p. 195
 chou : REPR p. 160
 chouette : REPR p. 161
 chrisme : REPR p. 162
 Christ : REPR p. 158
 Christ en croix : REPR p. 158
 chrysanthème : REPR p. 160
 chute : REPR p. 158
 chute d'eau : PART p. 72 ; MHPP p. 187
 ciboire : REPR p. 159
cibournié : DENO p. 31 ; PART p. 65 ; MHPP p. 177
 cidrerie : DENO p. 37 ; MHPP p. 184
 cierge : REPR p. 159
 cigale : REPR p. 161
 ciment : MURS p. 130
ciment aggloméré : MURS p. 131
 ciment amiante : MURS p. 130
 ciment amiante en couverture : TOIT p. 133
ciment armé : MURS p. 131
 ciment en couverture : TOIT p. 133
 cimenterie : DENO p. 36 ; MHPP p. 183
 cimetière : DENO p. 31 ; PART p. 65 ; MHPP p. 177
 cinéma : DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 179
 cirque : DENO p. 33 ; MHPP p. 179
 ciseau : REPR p. 159
 cisterciennes : GENR p. 44
 cisterciennes reformées : GENR p. 44
 cisterciens : GENR p. 43
 citadelle : DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 180
 cité : DENO p. 30 ; PART p. 65 ; MHPP p. 176
 cité antique : DENO p. 30 ; MHPP p. 176
 cité jardin : DENO p. 30 ; MHPP p. 176
 cité lacustre : DENO p. 30 ; MHPP p. 176
 cité ouvrière : DENO p. 30 ; PART p. 65 ; MHPP p. 176 ;
 REMA p. 195
 cité romaine : DENO p. 30 ; MHPP p. 176
 cité universitaire : DENO p. 30 ; MHPP p. 176
 citerne : DENO p. 39 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186 ;
 REMA p. 196
 civitas : DENO p. 30 ; MHPP p. 176
 clairière ornementale : VERT p. 149 ; MHPP p. 187
 clarisses : GENR p. 44
 clarisses capucines : GENR p. 44
 clarisses collettines : GENR p. 44
 clarisses urbanistes : GENR p. 44
 classé M.H. : PROT p. 171
 classé M.H. partiellement : PROT p. 171
 classé MH : PROT p. 171 ; DPRO p. 172
 classé MH partiellement : PROT p. 171 ; DPRO p. 172
 classé partiellement : PROT p. 171
 clef : REPR p. 159
 clercs réguliers : GENR p. 44
 clercs réguliers de la compagnie de Jésus : GENR p. 44
 clercs réguliers de la Mère de Dieu : GENR p. 44
 clercs réguliers de saint Paul : GENR p. 44
 clercs réguliers des écoles pies : GENR p. 44
 clercs réguliers mariens : GENR p. 44
 clercs réguliers mineurs : GENR p. 44
 clercs réguliers théatins : GENR p. 44
 clé : REPR p. 159
 clocher : MHPP p. 177 ; REMA p. 195
 cloître : DENO p. 30 ; PART p. 65 ; MHPP p. 176 ;
 REMA p. 195
cloître (ensemble) : DENO p. 30 ; MHPP p. 176
 clôture : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
 clôture de chapelle : MHPP p. 177 ; REMA p. 195
 clôture de choeur : MHPP p. 177 ; REMA p. 195
 clôture de jardin : PART p. 72 ; MHPP p. 187
clôture et circulation de jardin : PART p. 72 ;
 MHPP p. 187 ; REMA p. 197
 cloutier : GENR p. 46
club : DENO p. 31 ; MHPP p. 177
club de loisirs : DENO p. 32 ; MHPP p. 179
club de vacances : DENO p. 32 ; MHPP p. 179
 clunisiens : GENR p. 43
 coeur : REPR p. 158
 coeur enflammé : REPR p. 158
 coeur vendéen : REPR p. 158
 cokerie : PART p. 70 ; MHPP p. 185
 collatéral : MHPP p. 177 ; REMA p. 195
 collectif : DOSS p. 24
collectif cantonal : DOSS p. 24
collectif communal : DOSS p. 24
 collectif d'aire d'étude : DOSS p. 24
 collectif départemental : DOSS p. 24
 collectif régional : DOSS p. 24
 collège : DENO p. 32 ; PART p. 66 ; MHPP p. 179
 collège universitaire : DENO p. 32 ; MHPP p. 179
 collégiale : DENO p. 30 ; PART p. 65 ; MHPP p. 176
 collettins : GENR p. 43
 colombe : REPR p. 161
 colombe du Saint-Esprit : REPR p. 162

colombier : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 181 ;
REMA p. 196

colonie de vacances : DENO p. 32 ; MHPP p. 178

colonie pénitentiaire : DENO p. 31 ; MHPP p. 178

colonnade : PART p. 71 ; MHPP p. 187 ; 8 ; REMA p. 197

colonnade de jardin : PART p. 71 ; MHPP p. 187

colonne : REPR p. 158 ; MHPP p. 188 ; REMA p. 197

colonne commémorative : DENO p. 31 ; PART p. 65 ;
MHPP p. 177

colonne funéraire : DENO p. 31 ; PART p. 65 ;
MHPP p. 177

colonne monumentale : DENO p. 31 ; PART p. 65 ;
MHPP p. 177

colonne votive : DENO p. 31 ; PART p. 65 ; MHPP p. 177

colonnnette : MHPP p. 188 ; REMA p. 197

comble à surcroît : ETAG p. 137

commandatrices : GENR p. 44

commanderie : DENO p. 30 ; PART p. 65 ; MHPP p. 176

commanditaire : PERS p. 118

commerçant : GENR p. 46

commissariat de police : DENO p. 31 ; PART p. 66 ;
MHPP p. 178

communal : GENR p. 47

communale : GENR p. 47

communs : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 180 ;
REMA p. 196

compas : REPR p. 159

complexe sportif : DENO p. 32 ; MHPP p. 179

comtal : GENR p. 47

comtale : GENR p. 47

concierge : GENR p. 46

conciergerie : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 181 ;
REMA p. 196

conducteur de travaux : AUTR p. 115

conduite forcée : DENO p. 39 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186

confiserie : DENO p. 37 ; MHPP p. 184

congre : REPR p. 161

congrégationistes : GENR p. 44

conseil général : DENO p. 31

conseil régional : DENO p. 31

conservatoire : DENO p. 32 ; MHPP p. 179

conservatoire de musique : DENO p. 32 ; MHPP p. 179

conserverie : DENO p. 37 ; MHPP p. 184

console : MHPP p. 188 ; REMA p. 197

console d'architecture : MHPP p. 188 ; REMA p. 197

construction de jardin : DENO p. 39 ; PART p. 71 ;
REMA p. 197

construction en bois et en fer : MHPP p. 188 ;
REMA p. 197

consulat : DENO p. 31 ; MHPP p. 177

conventuels : GENR p. 43

convertisseur : ENER p. 147

coopérateurs : GENR p. 46

coopérative agricole : DENO p. 34 ; MHPP p. 181

coopérative vinicole : DENO p. 34 ; MHPP p. 181

coq : REPR p. 161 ; MHPP p. 188 ; REMA p. 198

coq gaulois : REPR p. 161

coquillage : REPR p. 161

coquille : REPR p. 161

coquille de Saint-Jacques : REPR p. 161

cor de chasse : REPR p. 159

corbeau : REPR p. 161

corbeille : REPR p. 159

corbeille de jardin : VERT p. 149 ; MHPP p. 187

corde : REPR p. 159

cordelière : REPR p. 159

cordelières : GENR p. 44

cordeliers : GENR p. 43

corderie : DENO p. 37 ; PART p. 70 ; MHPP p. 184

cordon : REPR p. 159

cordonnier : GENR p. 46

corne d'abondance : REPR p. 159

cornemuse : REPR p. 159

corps de garde : DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 180

corroierie : DENO p. 37 ; MHPP p. 184

corsaire : GENR p. 47

couloir : MHPP p. 188 ; REMA p. 197

coupe : REPR p. 159

coupole : VOUT p. 139 ; MHPP p. 188 ; REMA p. 198

coupole à trompes : VOUT p. 139

coupole astronomique : MHPP p. 179

coupole en pendentifs : VOUT p. 139

coupole sans trompe : VOUT p. 139

coupole sur pendentifs : VOUT p. 139

cour : PART p. 67 ; ; MHPP p. 188 ; REMA p. 197

cour de parlement : DENO p. 31 ; MHPP p. 178

cour des comptes : DENO p. 32 ; MHPP p. 178

cour d'honneur : PART p. 72 ; MHPP p. 188 ;
REMA p. 197

cour jardin : DENO p. 39 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186

couronne : REPR p. 158

couronne de laurier : REPR p. 159

couronne d'épines : REPR p. 162

couronne mortuaire : REPR p. 159

couronne végétale : REPR p. 160

coursière : MHPP p. 188 ; REMA p. 197

courtine : MHPP p. 180 ; REMA p. 196

coutellerie : DENO p. 36 ; MHPP p. 183

coutre : REPR p. 159

couvent : DENO p. 30 ; PART p. 65 ; MHPP p. 176

couvert de jardin : VERT p. 149 ; MHPP p. 187

couverture : MHPP p. 188 ; REMA p. 198

couverture de plan allongé : COUV p. 143

couverture de plan massé : COUV p. 143

couverture galbée de plan allongé : COUV p. 143
couverture galbée de plan massé : COUV p. 143
couverture non galbée de plan allongé : COUV p. 143
couverture non galbée de plan massé : COUV p. 143
couvrement : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
crabe : REPR p. 161
crâne : REPR p. 162
crâne d'animal : REPR p. 161
crèche : DENO p. 32 ; PART p. 66 ; MHPP p. 178
crématorium : DENO p. 31 ; PART p. 65 ; MHPP p. 177
crépi : MURS p. 131
crépi moucheté : MURS p. 131
cristallerie : DENO p. 36 ; MHPP p. 183
crochet : REPR p. 158
croisiers : GENR p. 43
croissant de lune : REPR p. 162
croissant d'Henri II : REPR p. 162
croix : DENO p. 30 ; PART p. 65 ; REPR p. 159 ;
 MHPP p. 176
croix calvaire : DENO p. 30 ; PART p. 65 ; MHPP p. 176
croix de chemin : DENO p. 30 ; PART p. 65 ;
 MHPP p. 176
croix de cimetière : DENO p. 30 ; PART p. 65 ;
 MHPP p. 176
croix de guerre : REPR p. 158
croix de Lorraine : REPR p. 158
croix de Malte : REPR p. 158
croix de mission : DENO p. 30 ; PART p. 65 ;
 MHPP p. 176
croix grecque : REPR p. 159
croix latine : REPR p. 159
croix monumentale : DENO p. 30 ; PART p. 65 ;
 MHPP p. 176
croix pattée : REPR p. 159
croix votive : DENO p. 30 ; PART p. 65 ; MHPP p. 176
cromlech : DENO p. 31 ; MHPP p. 177
crosse : REPR p. 159
croupe : COUV p. 143
croupe brisée : COUV p. 143
croupe polygonale : COUV p. 143
croupe ronde : COUV p. 143
cruche : REPR p. 159
crypte : PART p. 65 ; MHPP p. 177 ; REMA p. 195
cuir découpé : REPR p. 158
cuir peuplé : REPR p. 162
cuisine : MHPP p. 181 ; REMA p. 196
cuivre : MURS p. 130
cuivre en couverture : TOIT p. 133
cul-de-four : VOUT p. 139
cultivateur : GENR p. 46
cure : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 180
cuvage : PART p. 68 ; MHPP p. 181 ; REMA p. 196
cuvier : PART p. 68 ; MHPP p. 181 ; REMA p. 196
cygne : REPR p. 161
dalle funéraire : DENO p. 31 ; PART p. 66 ;
 MHPP p. 177 ; REMA p. 195
dames blanches : GENR p. 45
damier : REPR p. 158
dancing : DENO p. 33 ; MHPP p. 179
datation par source : JDAT p. 112
datation par tradition orale : JDAT p. 112
datation par travaux historiques : JDAT p. 112
daté avec référence : JDAT p. 112
daté par source : JDAT p. 112
daté par tradition orale : JDAT p. 112
daté par travaux historiques : JDAT p. 112
date portée : JDAT p. 112
dauphin : GENR p. 47 ; REPR p. 161
dé : REPR p. 159
déambulateur : MHPP p. 177 ; REMA p. 195
débit de boissons : DENO p. 34 ; PART p. 69 ;
 MHPP p. 181
déchargeoir : MHPP p. 186
décor d'architecture : MHPP p. 188 ; REMA p. 198
décor rupestre : TECH p. 155
décor stuqué : TECH p. 155
décoration honorifique : REPR p. 158
découvert de jardin : VERT p. 149 ; MHPP p. 187
décret : APRO p. 174
déesse : REPR p. 158
déeses : REPR p. 158
delphinal : GENR p. 47
demeure : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 180 ;
 REMA p. 196
demi-croupe : COUV p. 143
demi-lune : PART p. 67 ; MHPP p. 180
densité du bâti des abords : IMPL p. 103
dent de scie : REPR p. 158
denticule : REPR p. 158
dépôt de mendicité : DENO p. 32 ; MHPP p. 178
dépôt de munitions : DENO p. 33 ; PART p. 67 ;
 MHPP p. 180
dépôt de tramways : DENO p. 38 ; MHPP p. 186
derrick : PART p. 70 ; MHPP p. 185
désaffecté : ETAT p. 167
descripteurs communs à toutes les oeuvres : DENO p. 39 ;
 PART p. 72 ; MHPP p. 188 ; REMA p. 197
devant de lucarne : MHPP p. 188 ; REMA p. 198
devanture : MHPP p. 182 ; 8 ; REMA p. 196
devanture de boutique : MHPP p. 182 ; 8 ; REMA p. 196
déversoir de fond : PART p. 71 ; MHPP p. 186
déversoir de superficie : PART p. 71 ; MHPP p. 186
dieu : REPR p. 158
dieux : REPR p. 158
digue : DENO p. 38 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186
diligence : REPR p. 159

direction des musées de France : AFFE p. 207
 direction du patrimoine : AFFE p. 207
 dispensaire : DENO p. 32 ; PART p. 66 ; MHPP p. 178
 distillerie : DENO p. 37 ; PART p. 70 ; MHPP p. 184
divisions : DENO p. 39 ; PART p. 72 ; MHPP p. 188 ;
 REMA p. 197
 dock : DENO p. 35 ; PART p. 69 ; MHPP p. 181
 doctrinaires : GENR p. 44 ;
 dolmen : DENO p. 31 ; PART p. 65 ; MHPP p. 177
 doloire : REPR p. 159
 dôme circulaire : COUV p. 143
 dôme ovale : COUV p. 143
 dôme polygonal : COUV p. 143
 dôme rectangulaire : COUV p. 143
 domestique : GENR p. 46
 domestiques : GENR p. 46
 dôme : COUV p. 143
 dôme carré : COUV p. 143
 dominicaines : GENR p. 44
 dominicaines du Rosaire perpétuel : GENR p. 44
 dominicains : GENR p. 43
 donateur : PERS p. 118
 donjon : DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 180 ;
 REMA p. 196
 dortoir : MHPP p. 176 ; REMA p. 195
 dortoir de couvent : MHPP p. 176 ; REMA p. 195
 dossier de protection : DOSS p. 24
dossier Inventaire : DOSS p. 24
dossier MH : DOSS p. 24
dossier Monuments historiques : DOSS p. 24
dossier partie constituante : DOSS p. 24
 douane : DENO p. 32 ; PART p. 66 ; MHPP p. 178
 douaniers : GENR p. 46
 double caponnière : DENO p. 33 ; MHPP p. 180
 douves : PART p. 67 ; MHPP p. 180
 doyen : GENR p. 45
 dragon : REPR p. 161
 drapeau : REPR p. 159
 drapeau français : REPR p. 159
 draperie : REPR p. 159
 drapier : GENR p. 46
 ducal : GENR p. 47
 ducale : GENR p. 47
eaux de jardin : PART p. 72 ; MHPP p. 187
 ébéniste : GENR p. 46
 écart : DENO p. 30 ; MHPP p. 176
 écharpe : REPR p. 159
 échauquette : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
 échelle : ESCA p. 145 ; REPR p. 159
 échelle d'écluses : DENO p. 38 ; PART p. 71 ;
 MHPP p. 186
 échevinage : DENO p. 31 ; MHPP p. 177
 échoppe : DENO p. 35 ; MHPP p. 181
 écluse : DENO p. 38 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186
écluse à sas : DENO p. 38 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186
écluse à sas mobile : DENO p. 38 ; PART p. 71 ;
 MHPP p. 186
 éclusier : GENR p. 46
 école : DENO p. 32 ; PART p. 66 ; MHPP p. 178
école artistique : DENO p. 32 ; MHPP p. 179
 école commerciale : DENO p. 32 ; MHPP p. 179
 école d'agriculture : DENO p. 32 ; MHPP p. 179
 école d'art : DENO p. 32 ; MHPP p. 179
 école de commerce : DENO p. 32 ; MHPP p. 179
 école de danse : DENO p. 32 ; MHPP p. 179
école de théâtre : DENO p. 32 ; MHPP p. 179
 école maternelle : DENO p. 32 ; PART p. 66 ;
 MHPP p. 178
 école militaire : DENO p. 32 ; MHPP p. 179
 école normale : DENO p. 32 ; MHPP p. 179
école normale d'instituteurs : DENO p. 32 ; MHPP p. 179
 école primaire : DENO p. 32 ; PART p. 66 ; MHPP p. 178
 école professionnelle : DENO p. 32 ; PART p. 66 ;
 MHPP p. 179
 école secondaire : DENO p. 32 ; PART p. 66 ;
 MHPP p. 178
 école supérieure : DENO p. 32 ; MHPP p. 179
école technique : DENO p. 32 ; PART p. 66 ;
 MHPP p. 179
 écrivain : GENR p. 46
 écu : REPR p. 159
 écurie : REPR p. 161
 écurie : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 181 ;
 REMA p. 196
édicule artisanal : DENO p. 35 ; PART p. 69 ;
 MHPP p. 182
édicule commémoratif : DENO p. 31 ; PART p. 65 ;
 MHPP p. 177 ; REMA p. 195
édicule de culture, recherche, sport ou loisir :
 DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 179 ;
 REMA p. 195
édicule de l'administration ou de la vie publique :
 DENO p. 31 ; PART p. 66 ; MHPP p. 177
édicule des eaux : REMA p. 197
édicule du génie civil : DENO p. 38 ; PART p. 71 ;
 MHPP p. 186 ; REMA p. 196
édicule fiscal ou financier : DENO p. 32 ; PART p. 66
édicule fortifié : DENO p. 33 ; PART p. 67 ;
 MHPP p. 180 ; REMA p. 196
édicule funéraire : DENO p. 31 ; PART p. 65 ;
 MHPP p. 177 ; REMA p. 195
édicule industriel : DENO p. 38 ; PART p. 70 ;
 MHPP p. 185
édicule judiciaire, pénitentiaire ou de police :
 DENO p. 31 ; PART p. 66 ; MHPP p. 178

édicule militaire : DENO p. 33 ; PART p. 67 ;
 MHPP p. 180
édicule non identifié : DENO p. 39 ; MHPP p. 188
édicule public : MHPP p. 177
édicule religieux : DENO p. 30 ; PART p. 65 ;
 MHPP p. 176 ; REMA p. 195
édicule religieux chrétien : DENO p. 30 ; PART p. 65 ;
 MHPP p. 176 ; REMA p. 195
édicule votif : DENO p. 31 ; PART p. 65 ; MHPP p. 177 ;
 REMA p. 195
édifice agricole : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 181
édifice artisanal : DENO p. 35 ; PART p. 69 ;
 MHPP p. 182 ; REMA p. 196
édifice commercial : DENO p. 34 ; PART p. 69 ;
 MHPP p. 181
édifice d'assistance ou de protection sociale :
 DENO p. 32 ; PART p. 66 ; MHPP p. 178
édifice de culture, recherche, sport ou loisir :
 DENO p. 32 ; PART p. 67 ; MHPP p. 179 ;
 REMA p. 195
édifice de l'administration ou de la vie publique :
 DENO p. 31 ; PART p. 66 ; MHPP p. 177
édifice d'enseignement : DENO p. 32 ; PART p. 66 ;
 MHPP p. 178
édifice d'enseignement supérieur : DENO p. 32 ;
 PART p. 66 ; MHPP p. 179
édifice d'habitation : DENO p. 34 ; PART p. 68 ;
 MHPP p. 180 ; REMA p. 196
édifice domestique : DENO p. 34 ; PART p. 68 ;
 MHPP p. 180 ; REMA p. 196
édifice du génie civil : DENO p. 38 ; PART p. 71 ;
 MHPP p. 186
édifice d'une institution philanthropique : DENO p. 32 ;
 PART p. 66 ; MHPP p. 178
édifice fiscal ou financier : DENO p. 32 ; PART p. 66 ;
 MHPP p. 178
édifice fortifié : DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 180
édifice funéraire : DENO p. 31 ; PART p. 65 ;
 MHPP p. 177
édifice hospitalier : DENO p. 32 ; PART p. 66 ;
 MHPP p. 178
édifice hospitalier, d'assistance ou de protection sociale :
 DENO p. 32 ; PART p. 66 ; MHPP p. 178
édifice industriel : DENO p. 35 ; PART p. 69 ;
 MHPP p. 182
édifice judiciaire, pénitentiaire ou de police :
 DENO p. 31 ; PART p. 66 ; MHPP p. 178
édifice logistique : DENO p. 33 ; PART p. 67 ;
 MHPP p. 180
édifice militaire : DENO p. 33 ; PART p. 67 ;
 MHPP p. 180
édifice non identifié : DENO p. 39 ; MHPP p. 188
édifice privé commercial : DENO p. 34 ; PART p. 69 ;
 MHPP p. 181
édifice public : DENO p. 31 ; PART p. 66 ; MHPP p. 177
édifice religieux : DENO p. 30 ; PART p. 65 ;
 MHPP p. 176 ; REMA p. 195
édifice religieux chrétien : DENO p. 30 ; PART p. 65 ;
 MHPP p. 176 ; REMA p. 195
édifice religieux non chrétien : DENO p. 30 ; PART p. 65 ;
 MHPP p. 176
édifice scolaire : DENO p. 32 ; PART p. 66 ; MHPP p. 178
édifice sportif : DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 179 ;
 REMA p. 195
église : DENO p. 30 ; PART p. 65 ; MHPP p. 176 ;
 REMA p. 195
église catholique : DENO p. 30 ; PART p. 65 ;
 MHPP p. 176 ; REMA p. 195
église dite chapelle : DENO p. 30 ; PART p. 65 ;
 MHPP p. 176 ; REMA p. 195
église luthérienne : DENO p. 30 ; PART p. 65 ;
 MHPP p. 176 ; REMA p. 195
église orthodoxe : DENO p. 30 ; PART p. 65 ;
 MHPP p. 176 ; REMA p. 195
église paroissiale : DENO p. 30 ; MHPP p. 176
égout : DENO p. 38 ; MHPP p. 185
élément animal : REPR p. 161
élément d'architecture : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
élément humain : REPR p. 162
éléphant : REPR p. 161
élévateur à bateau : DENO p. 38 ; PART p. 71 ;
 MHPP p. 186
élévation : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
élévation à travées : ELEV p. 141
élévation extérieure : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
élévation intérieure : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
élévation ordonnancée : ELEV p. 141
élévation ordonnancée à travées : ELEV p. 141
élévation ordonnancée sans travées : ELEV p. 141
embarcadère : PART p. 71 ; MHPP p. 186
émetteur radio : DENO p. 38 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186
empereur : GENR p. 47
en agglomération : IMPL p. 103
en buste : REPR p. 162
en écart : IMPL p. 103
en village : IMPL p. 103
en ville : IMPL p. 103
enceinte : PART p. 67 ; MHPP p. 180
enceinte de ville : DENO p. 33 ; PART p. 67 ;
 MHPP p. 180 ; REMA p. 196
encensoir : REPR p. 159
enclos : PART p. 72 ; MHPP p. 188 ; REMA p. 197
enclos funéraire : DENO p. 31 ; MHPP p. 177
enduit : MURS p. 131

enduit d'imitation : MURS p. 131
 enduit partiel : MURS p. 131
 énergie animale : ENER p. 147
 énergie électrique : ENER p. 147
 énergie éolienne : ENER p. 147
 énergie humaine : ENER p. 147
 énergie hydraulique : ENER p. 147
 énergie nucléaire : ENER p. 147
 énergie solaire : ENER p. 147
 énergie thermique : ENER p. 147
 enfant : REPR p. 161
 enfeu : MHPP p. 177 ; REMA p. 195
 engoulant : REPR p. 161
enquête de l'Inventaire : ETUD p. 20
enquête des Monuments historiques : ETUD p. 20
 enquête externe : ETUD p. 20
 enquête partielle : ETUD p. 20
enquête thématique de l'Inventaire : ETUD p. 20
 enquête thématique départementale : ETUD p. 20
enquête thématique nationale : ETUD p. 20
 enquête thématique régionale : ETUD p. 20
enquête topographique de l'Inventaire : ETUD p. 20
 enroulement : REPR p. 158
 ensemble : DOSS p. 24
 ensemble agricole : DENO p. 34 ; PART p. 68 ;
 MHPP p. 181
ensemble canonial : DENO p. 30 ; PART p. 65 ;
 MHPP p. 176
 ensemble cantonal : DOSS p. 24
 ensemble castral : DENO p. 34 ; MHPP p. 180
 ensemble cathédral : DENO p. 30 ; MHPP p. 176
 ensemble commémoratif : DENO p. 31 ; MHPP p. 177
 ensemble commercial : DENO p. 34 ; MHPP p. 181
ensemble communal : DOSS p. 24
 ensemble concerté : PLAN p. 135
 ensemble culturel : DENO p. 30 ; PART p. 65 ;
 MHPP p. 176
 ensemble d'aire étude : DOSS p. 24
 ensemble de construction aéronautique : DENO p. 35 ;
 MHPP p. 182
 ensemble de construction automobile : DENO p. 35 ;
 MHPP p. 182
 ensemble de construction électrique : DENO p. 35 ;
 MHPP p. 182
 ensemble de construction électronique : DENO p. 35 ;
 MHPP p. 182
 ensemble de construction mécanique : DENO p. 35 ;
 MHPP p. 182
 ensemble de construction navale : DENO p. 35 ;
 MHPP p. 182
 ensemble de culture, recherche, sport ou loisir :
 DENO p. 32 ; PART p. 67 ; MHPP p. 179
 ensemble de fabrication de matériaux de construction :
 DENO p. 35 ; MHPP p. 182
 ensemble de fabrication des métaux : DENO p. 35 ;
 MHPP p. 182
 ensemble de mécanique de précision : DENO p. 35 ;
 MHPP p. 182
 ensemble de petite métallurgie : DENO p. 35 ;
 MHPP p. 182
 ensemble de transformation des métaux : DENO p. 35 ;
 MHPP p. 182
 ensemble d'édifices à cour commune : DENO p. 30 ;
 MHPP p. 176
 ensemble d'édifices derrière façade : DENO p. 30 ;
 MHPP p. 176
 ensemble départemental : DOSS p. 24
 ensemble d'industrie agro-alimentaire : DENO p. 35
 ensemble d'industrie alimentaire : DENO p. 35 ;
 MHPP p. 182
 ensemble d'industrie céramique : DENO p. 35 ;
 MHPP p. 182
 ensemble d'industrie chimique : DENO p. 35 ;
 MHPP p. 182
 ensemble d'industrie du bois : DENO p. 35 ; MHPP p. 182
 ensemble d'industrie du papier : DENO p. 35 ;
 MHPP p. 182
 ensemble d'industrie extractive : DENO p. 35 ;
 MHPP p. 182
 ensemble d'industrie verrière : DENO p. 35 ; MHPP p. 182
 ensemble domestique : DENO p. 34 ; MHPP p. 180
 ensemble du génie civil : DENO p. 38 ; PART p. 70 ;
 MHPP p. 185 ; REMA p. 196
 ensemble fiscal ou financier : DENO p. 32 ; MHPP p. 178
 ensemble fortifié : DENO p. 33 ; PART p. 67 ;
 MHPP p. 180 ; REMA p. 195
 ensemble funéraire : DENO p. 31 ; PART p. 65 ;
 MHPP p. 177
 ensemble générateur d'énergie : DENO p. 35 ;
 MHPP p. 182
 ensemble industriel : DENO p. 35 ; MHPP p. 182
 ensemble métallurgique : DENO p. 35 ; MHPP p. 182
 ensemble militaire : DENO p. 33 ; PART p. 67 ;
 MHPP p. 180 ; REMA p. 195
 ensemble non identifié : DENO p. 39 ; MHPP p. 188
 ensemble pastoral : DENO p. 34 ; MHPP p. 181
 ensemble régional : DOSS p. 24
 ensemble régulier : PLAN p. 135
 ensemble religieux : DENO p. 30 ; PART p. 65 ;
 MHPP p. 176
 ensemble scolaire : DENO p. 32 ; MHPP p. 178
 ensemble textile : DENO p. 35 ; MHPP p. 182
 ensemble urbain : DENO p. 30
 extrait : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
 entrée de jardin : PART p. 72 ; MHPP p. 187

entrelac : REPR p. 158
 entrelacs : REPR p. 158
 entrepôt agricole : DENO p. 34 ; PART p. 68 ;
 MHPP p. 181
 entrepôt commercial : DENO p. 35 ; PART p. 69 ;
 MHPP p. 181
entrepôt de munitions : DENO p. 33 ; PART p. 67 ;
 MHPP p. 180
entrepôt domestique : DENO p. 34 ; PART p. 68 ;
 MHPP p. 181
 entrepôt industriel : PART p. 70 ; MHPP p. 185 ;
 REMA p. 196
entrepôt militaire de fourrage : DENO p. 33 ;
 PART p. 67 ; MHPP p. 180
 entrepôt public : DENO p. 31 ; PART p. 66 ; MHPP p. 177
 entrepreneur : GENR p. 46 ; AUTR p. 115
 entrepreneur de charpenterie : AUTR p. 115
 entrepreneur de maçonnerie : AUTR p. 115
 entrepreneur de roulage : GENR p. 46
 entresol : ETAG p. 137
 envahi par la végétation : ETAT p. 167
 éolienne : DENO p. 39 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186 ;
 REMA p. 196
épanchoir : PART p. 71 ; MHPP p. 186
 épée : REPR p. 159
 éperon barré : PART p. 67 ; MHPP p. 180 ; REMA p. 196
 épi de faitage : MHPP p. 188 ; REMA p. 198
 épipaléolithique : SCLE p. 106
 épiscopal : GENR p. 46
épitaphe : PART p. 66 ; MHPP p. 177 ; REMA p. 195
 Epoque contemporaine : SCLE p. 106 ; 7
 équerre : REPR p. 159
 équipement urbain : DENO p. 38 ; MHPP p. 185
 ermitage : DENO p. 30 ; PART p. 65 ; MHPP p. 176
 ermites ambrosiennes : GENR p. 44
 ermites baptistines : GENR p. 44
 ermites de saint Augustin : GENR p. 43
 ermites de saint Jérôme : GENR p. 43
 escalier : DENO p. 39 ; ESCA p. 145 ; MHPP p. 188 ;
 REMA p. 197
 escalier dans-oeuvre : ESCA p. 145
 escalier de distribution : ESCA p. 145
 escalier de distribution extérieur : ESCA p. 145
 escalier de type complexe : ESCA p. 145
 escalier demi-hors-oeuvre : ESCA p. 145
 escalier droit : ESCA p. 145
 escalier en équerre : ESCA p. 145
 escalier en fer-à-cheval : ESCA p. 145
 escalier en vis : ESCA p. 145
 escalier en vis avec jour : ESCA p. 145
 escalier en vis sans jour : ESCA p. 145
 escalier hors-oeuvre : ESCA p. 145
 escalier indépendant : DENO p. 39 ; PART p. 72 ;
 MHPP p. 188 ; REMA p. 197
 escalier intérieur : ESCA p. 145
escalier isolé : DENO p. 39 ; PART p. 72 ; MHPP p. 188 ;
 REMA p. 197
 escalier isolé : ESCA p. 145
 escalier mécanique : ESCA p. 145
 escalier symétrique : ESCA p. 145
 escalier tournant : ESCA p. 145
 escalier tournant à retours : ESCA p. 145
 escalier tournant à retours avec jour : ESCA p. 145
 escalier tournant à retours sans jour : ESCA p. 145
 escargot : REPR p. 161
 espace libre urbain : DENO p. 30 ; PART p. 65 ;
 MHPP p. 176
 espace vert : DENO p. 39 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186
 esplanade : DENO p. 30 ; MHPP p. 176
 essentage : MURS p. 131
 essentage d'ardoise : MURS p. 131
 essentage de bardeaux : MURS p. 131
 essentage de chaume : MURS p. 131
 essentage de ciment amiante : MURS p. 131
 essentage de matériau synthétique : MURS p. 131
 essentage de planches : MURS p. 131
 essentage de tôle : MURS p. 131
 essentage de tuile : MURS p. 131
 étable : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 181 ;
 REMA p. 196
 étable à chevaux : DENO p. 34 ; PART p. 68 ;
 MHPP p. 181 ; REMA p. 196
 étable à vaches : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 181
 établissement administratif : DENO p. 31 ; PART p. 66 ;
 MHPP p. 177
 établissement administratif communal : DENO p. 31 ;
 MHPP p. 177
 établissement administratif d'entreprise : DENO p. 38
 établissement aéronautique : DENO p. 38 ; PART p. 71 ;
 MHPP p. 186
 établissement conventuel : DENO p. 30 ; PART p. 65 ;
 MHPP p. 176
 établissement de bains : DENO p. 33 ; PART p. 67 ;
 MHPP p. 179
 établissement de bienfaisance : DENO p. 32 ; MHPP p. 178
établissement de charité : DENO p. 32 ; MHPP p. 178
 établissement de danse : DENO p. 33 ; MHPP p. 179
 établissement de production audiovisuelle : DENO p. 33 ;
 MHPP p. 179
 établissement de tir : DENO p. 33 ; PART p. 67 ;
 MHPP p. 179
 établissement de vins spéciaux : DENO p. 37 ;
 MHPP p. 184

établissement des eaux : DENO p. 38 ; PART p. 71 ;
 MHPP p. 186
 établissement élévateur des eaux : DENO p. 38 ;
 PART p. 71 ; MHPP p. 186
 établissement financier : DENO p. 32 ; PART p. 66 ;
 MHPP p. 178
établissement hospitalier : DENO p. 32 ; PART p. 66 ;
 MHPP p. 178
 établissement industriel désaffecté : ETAT p. 167
 établissement médical : DENO p. 32 ; PART p. 66 ;
 MHPP p. 178
 établissement nautique : DENO p. 33 ; PART p. 67 ;
 MHPP p. 179
 établissement portuaire : DENO p. 38 ; MHPP p. 186
 établissement thermal : DENO p. 33 ; PART p. 67 ;
 MHPP p. 179
 établissement vinicole : DENO p. 37 ; MHPP p. 184
 étage : ETAG p. 137 ; MHPP p. 188 ; REMA p. 197
 étage carré : ETAG p. 137
 étage de comble : ETAG p. 137
 étage de soubassement : ETAG p. 137
 étage en surcroît : ETAG p. 137
 étages de sous-sol : ETAG p. 137
 étang : PART p. 72 ; MHPP p. 187 ; REMA p. 197
état de conservation : ETAT p. 167
 état moyen : ETAT p. 167
 étoile : REPR p. 162
 étoile à six branches : REPR p. 162
 étoile de David : REPR p. 162
 étrole : REPR p. 159
être humain : REPR p. 161
 étude d'inventaire : ETUD p. 20
 étudié : PART p. 72 ; COLL p. 76
 étudié dans la base Palissy : TECH p. 155
 étudiée : PART p. 72 ; COLL p. 76
 étudiée dans la base Palissy : TECH p. 155
 étudiées : COLL, p. 76
 étudiés : COLL p. 76
 eucalyptus : REPR p. 160
 eudistes : GENR p. 44
 évangélistes : GENR p. 45
 évêché : DENO p. 34 ; MHPP p. 180
 évêque : GENR p. 46
 excavation : PART p. 70 ; MHPP p. 185
exploitation agricole : DENO p. 34 ; PART p. 68
 exploitation conchylicole : DENO p. 34 ; PART p. 68 ;
 MHPP p. 181
 exploitation ostréicole : DENO p. 34 ; PART p. 68 ;
 MHPP p. 181
 exploitation piscicole : DENO p. 34 ; PART p. 68 ;
 MHPP p. 181
 extradados de voûte : COUV p. 143
 fabricant : AUTR p. 115
 fabricants : AUTR p. 115
fabrique : PART p. 71 ; MHPP p. 187 ; REMA p. 197
 fabrique de jardin : DENO p. 39 ; PART p. 71 ;
 MHPP p. 187 ; REMA p. 197
 fabrique de treillage : PART p. 71 ; MHPP p. 187
 fabrique en belvédère : DENO p. 39 ; PART p. 72 ;
 MHPP p. 187 ; REMA p. 197
façade : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
 faïencerie : DENO p. 36 ; PART p. 69 ; MHPP p. 183
 faisanderie : PART p. 68 ; MHPP p. 181
 falun : MURS p. 130
 falun en couverture : TOIT p. 133
 fantassins : GENR p. 46
 fanum : DENO p. 30 ; MHPP p. 176
 faubourg : DENO p. 30 ; MHPP p. 176
 faucille : REPR p. 159
 faucon : REPR p. 161
 fausse coupole : VOUT p. 139
 fausse coupole à trompes : VOUT p. 139
 fausse coupole sans trompe : VOUT p. 139
 fausse coupole sur pendentifs : VOUT p. 139
 fausse rivière : PART p. 72
fausse voûte : VOUT p. 139
 fausse voûte à cantons : VOUT p. 139
 fausse voûte d'arêtes : VOUT p. 139
 fausse voûte de type complexe : VOUT p. 139
 fausse voûte d'ogives : VOUT p. 139
 fausse voûte en anse de panier : VOUT p. 139
 fausse voûte en arc-de-cloître : VOUT p. 139
 fausse voûte en berceau : VOUT p. 139
 fausse voûte en berceau brisé : VOUT p. 139
 fausse voûte en berceau plein-cintre : VOUT p. 139
 fausse voûte en berceau segmentaire : VOUT p. 139
 fausse voûte en cul-de-four : VOUT p. 139
 fausse voûte en demi-berceau : VOUT p. 139
 faux : REPR p. 159
 faux pan de bois : MURS p. 131
 féculerie : DENO p. 37 ; MHPP p. 184
 femme : REPR p. 161
 fenderie : DENO p. 36 ; MHPP p. 182
 fenêtre : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
 fenil : PART p. 68 ; MHPP p. 181
 fer : MURS p. 130
 fer à cheval : REPR p. 159
 fer de lance : REPR p. 158
 fer en couverture : TOIT p. 133
 ferme : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 180
 fermé au public : VISI p. 209
 ferronnerie : TECH p. 155
 ferronnier : AUTR p. 115
 feston : REPR p. 158
 feuillage : REPR p. 160
 feuillantines : GENR p. 44

feuillants : GENR p. 43
 feuille : REPR p. 160
 feuille d'eau : REPR p. 158
 figure engainée : REPR p. 161
 figure fantastique : REPR p. 161
figure fantastique humaine ou semi-humaine :
 REPR p. 161
 figure mythologique : REPR p. 158
 filature : DENO p. 37 ; PART p. 70 ; MHPP p. 184
 filles : GENR p. 47
 filles bleues : GENR p. 44
 filles de la Charité de saint Vincent de Paul : GENR p. 45
 filles de la Miséricorde : GENR p. 45
 filles de la Passion : GENR p. 44
 filles de l'Union chrétienne : GENR p. 45
 filles de saint François : GENR p. 45
 filles de saint Thomas : GENR p. 45
 filles Dieu : GENR p. 45
 fin du Moyen Age : SCLE p. 106 ; 7
 flamand : REPR p. 161
 flambeau : REPR p. 159
 flèche : REPR p. 159 ; MHPP p. 188 ; REMA p. 198
 flèche carrée : COUV p. 143
 flèche conique : COUV p. 143
 flèche en maçonnerie : COUV p. 143
 flèche polygonale : COUV p. 143
 flèche rhomboïdale : COUV p. 143
 fleur : REPR p. 160
 fleur de lys : REPR p. 158
 fleuron : REPR p. 158
 folie : DENO p. 39 ; PART p. 72 ; MHPP p. 187
fondations et sols : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
 fonderie : DENO p. 36 ; PART p. 69 ; TECH p. 155 ;
 MHPP p. 182
 fondeur : GENR p. 46 ; AUTR p. 115
 fontaine : DENO p. 39 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186 ;
 REMA p. 196
 fontaine de dévotion : DENO p. 30 ; PART p. 65 ;
 MHPP p. 176
fontaine en borne : DENO p. 39 ; PART p. 71 ;
 MHPP p. 186
fontaine monumentale : DENO p. 39 ; PART p. 71 ;
 MHPP p. 186 ; REMA p. 196
 fontainier : AUTR p. 115
 fonte : MURS p. 130 ; TECH p. 155
 fontevristes : GENR p. 43 ;
 forestier : GENR p. 46
 forge : DENO p. 35 ; PART p. 69 ; MHPP p. 182
 forge anglaise : DENO p. 35 ; MHPP p. 182
 forge catalane : DENO p. 36 ; MHPP p. 182
 forgeron : GENR p. 46
 forgeron d'armes : GENR p. 46
forme de radoub : PART p. 71 ; MHPP p. 186
forme du toit : COUV p. 143
 fort : DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 180
 forteresse : DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 180
 fortification d'agglomération : DENO p. 33 ; PART p. 67 ;
 MHPP p. 180 ; REMA p. 196
 forum : DENO p. 30 ; PART p. 65 ; MHPP p. 176
 fossé : PART p. 67 ; MHPP p. 180 ; REMA p. 196
 fossé de clôture de jardin : PART p. 72 ; MHPP p. 187
 fouet : REPR p. 159
 fougère : REPR p. 160
 foulon : GENR p. 46
 four : DENO p. 35 ; PART p. 69 ; MHPP p. 182
 four à chanvre : DENO p. 35 ; PART p. 69 ; MHPP p. 182
 four à chaux : DENO p. 38 ; PART p. 70 ; MHPP p. 185
 four à pain : DENO p. 35 ; PART p. 69 ; MHPP p. 182
 four à prunes : PART p. 69 ; MHPP p. 182
 four crématoire : DENO p. 31 ; PART p. 65 ;
 MHPP p. 177
 four industriel : PART p. 70 ; MHPP p. 185 ;
 REMA p. 196
 fournil : DENO p. 35 ; PART p. 69 ; MHPP p. 182
 fourreau : REPR p. 159
 foyer : DENO p. 32 ; PART p. 66 ; MHPP p. 178
foyer de jeunes filles : DENO p. 32 ; PART p. 66 ;
 MHPP p. 178
foyer de travailleurs : DENO p. 32 ; PART p. 66 ;
 MHPP p. 178
 franciscaines : GENR p. 44
 franciscaines conceptionnistes : GENR p. 44
 franciscaines du très saint Sacrement : GENR p. 44
 franciscaines missionnaires de Marie : GENR p. 44
 franciscains : GENR p. 43
 frères de la Charité : GENR p. 43
 frères de la colombe : GENR p. 43
 frères de la congrégation de Marie : GENR p. 44
 frères de la congrégation des hommes : GENR p. 44
 frères de la Merci : GENR p. 43
 frères de la Pénitence : GENR p. 43
 frères de Notre-Dame du Mont-Carmel : GENR p. 43
 frères de Picpus : GENR p. 44
 frères des écoles chrétiennes : GENR p. 44
 frères maristes : GENR p. 44
 frères mineurs : GENR p. 43
 frères pontifes : GENR p. 43
 frères prêcheurs : GENR p. 43
 frères réguliers du tiers-ordre de saint François :
 GENR p. 44
 frette : REPR p. 158
 fromagerie : DENO p. 35 ; PART p. 69 ; MHPP p. 182
 fromagerie industrielle : DENO p. 37 ; MHPP p. 184
 fronton : REPR p. 158 ; MHPP p. 188 ; REMA p. 198
 fruit : REPR p. 160

fuite : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 181 ;
 REMA p. 196
funiculaire : DENO p. 38 ; MHPP p. 185
fusil : REPR p. 159
galerie : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
galerie d'art : DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 179 ;
 REMA p. 195
galerie fermée : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
galerie maçonnée : PART p. 70 ; MHPP p. 185
galerie marchande : DENO p. 35 ; MHPP p. 181
galerie ouverte : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
galet : MURS p. 131
galgal : DENO p. 31 ; MHPP p. 177
gallo-romain : SCLE p. 106 ; 7
ganterie : DENO p. 37 ; MHPP p. 184
garage : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 181
garage de réparation automobile : DENO p. 35 ;
 PART p. 69
garçons : GENR p. 47
garde : GENR p. 46
garde forestier : GENR p. 46
garde-barrière : GENR p. 46
garde-chasse : GENR p. 46
garde-corps : REMA p. 197 ; MHPP p. 188
garde-côte : GENR p. 46
garde-frontière : GENR p. 46
garderie d'enfants : DENO p. 32 ; PART p. 66 ;
 MHPP p. 178
garde-vigne : GENR p. 46
gardien : GENR p. 46
gardiens : GENR p. 46
gare : DENO p. 38 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186
gare de chemin de fer : DENO p. 38 ; PART p. 71 ;
 MHPP p. 186
gare d'eau : DENO p. 38 ; PART p. 70 ; MHPP p. 185
gare maritime : DENO p. 38 ; MHPP p. 186
gare routière : DENO p. 38 ; MHPP p. 186
garenne : PART p. 71 ; MHPP p. 181 ; 6
Gauss Laborde : ZONE p. 97
gazomètre : PART p. 70 ; MHPP p. 185 ; REMA p. 196
gendarmerie : DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 180
gendarmes : GENR p. 46
généralités : DOSS p. 24 ; DENO p. 30
généralités communales : DOSS p. 24
généralités d'aire d'étude : DOSS p. 24
généralités départementales : DOSS p. 24
généralités régionales : DOSS p. 24
générateur : ENER p. 147
génie civil : DENO p. 38 ; PART p. 70 ; MHPP p. 185 ;
 REMA p. 196
génovéfains : GENR p. 43
géomètre : AUTR p. 115
gestion MH : ETAT p. 167

gibet : DENO p. 31 ; PART p. 66 ; MHPP p. 178
gilbertins : GENR p. 43
girouette : MHPP p. 188 ; REMA p. 198
glacerie : DENO p. 36 ; MHPP p. 183
glacière : DENO p. 39 ; PART p. 72 ; MHPP p. 187
glaive : REPR p. 159
gland : REPR p. 160
globe : REPR p. 160
gneiss : MURS p. 130
gneiss en couverture : TOIT p. 133
godron : REPR p. 158
golf : DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 179
goulette de jardin : PART p. 72 ; MHPP p. 187
gouverneur : GENR p. 47
grand appareil : MURS p. 131
grand ensemble : DENO p. 30 ; PART p. 65 ;
 MHPP p. 176
grand magasin : DENO p. 35 ; MHPP p. 181
grand parc : DENO p. 39 ; PART p. 71 ; MHPP p. 187
grande école : DENO p. 32 ; MHPP p. 179
grandmontains : GENR p. 43
grands augustins : GENR p. 43
grands carmes : GENR p. 43
grange : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 181 ;
 REMA p. 196
grange aux dîmes : DENO p. 32 ; PART p. 66 ;
 MHPP p. 178
grange monastique : DENO p. 30 ; MHPP p. 176
granite : MURS p. 130
granite en couverture : TOIT p. 133
granulite : MURS p. 130
grauwacke : MURS p. 130
gravure rupestre : TECH p. 155
grecque : REPR p. 158
grenade : REPR p. 159
grenade de tir : REPR p. 159
grenier à sel : DENO p. 32 ; PART p. 66 ; MHPP p. 178
grenier public : DENO p. 31 ; PART p. 66 ; MHPP p. 177
grès : MURS p. 130
grès en couverture : TOIT p. 133
griffon : REPR p. 161
grison : MURS p. 130
grison en couverture : TOIT p. 133
grosse forge : DENO p. 36 ; PART p. 69 ; MHPP p. 182
grotesque : REPR p. 162
grotte : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 180
grotte artificielle : PART p. 72 ; MHPP p. 187
grotte de jardin : PART p. 72 ; MHPP p. 187
grotte de Lourdes : DENO p. 30 ; PART p. 65 ;
 MHPP p. 176 ; REMA p. 195
grotte ornée : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 180
grotte préhistorique : DENO p. 34 ; PART p. 68 ;
 MHPP p. 180

groupe cathédral : DENO p. 30 ; MHPP p. 176
groupe d'arbres : VERT p. 149 ; MHPP p. 187
groupe scolaire : DENO p. 32 ; PART p. 66 ; MHPP p. 179
gué : DENO p. 38 ; MHPP p. 186
guillemites : GENR p. 43
guillemites : GENR p. 43
guirlande : REPR p. 158
gymnase : DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 179
gypserie : TECH p. 155
h : DIMS p. 164
habitant célèbre : PERS p. 118
habitat : DENO p. 30 ; MHPP p. 176
habitation : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 180
hache : REPR p. 159
hall : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
halle : DENO p. 35 ; PART p. 69 ; MHPP p. 181
hameau : DENO p. 30 ; MHPP p. 176
hameau de jardin : DENO p. 39
hangar : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 181
hangar aéronautique : DENO p. 38 ; PART p. 71 ;
 MHPP p. 186
hangar agricole : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 181
hangar industriel : PART p. 70 ; MHPP p. 185
haras : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 181
haut fourneau : DENO p. 36 ; PART p. 69 ; MHPP p. 182
haut Moyen Age : SCLE p. 106 ; 7
Haut-Empire : SCLE p. 106 ; 7
hauteur : DIMS p. 164
heaume : REPR p. 159
hérisson : REPR p. 161
herse : REPR p. 159
hiéroglyphe : REPR p. 158
hiéronymites : GENR p. 43
hippodrome : DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 179
homme : REPR p. 161
homme de saint Mathieu : REPR p. 162
hôpital : DENO p. 32 ; PART p. 66 ; MHPP p. 178
hôpital général : DENO p. 32 ; MHPP p. 178
hôpital psychiatrique : DENO p. 32 ; PART p. 66 ;
 MHPP p. 178
horloge architecturale : DENO p. 31 ; PART p. 66 ;
 MHPP p. 177
horloge édicule : DENO p. 31 ; PART p. 66
horloge publique : DENO p. 31 ; PART p. 66 ;
 MHPP p. 177
horticulteur : GENR p. 46 ; AUTR p. 115
hospice : DENO p. 32 ; PART p. 66 ; MHPP p. 178
hospice de vieillards : DENO p. 32 ; PART p. 66 ;
 MHPP p. 178
hospitalières : GENR p. 45
hospitalières de saint François : GENR p. 45
hospitalières de saint Joseph de la Flèche : GENR p. 45
hospitalières de sainte Marthe : GENR p. 45
hospitaliers : GENR p. 43
hospitaliers croisiers : GENR p. 43
*hospitaliers de la Sainte-Trinité et de la rédemption des
 captifs* : GENR p. 43
hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel : GENR p. 43
hospitaliers de saint Antoine : GENR p. 43
hospitaliers de saint Augustin : GENR p. 43
hospitaliers de saint Jean-de-Dieu : GENR p. 43
hospitaliers de saint Michel : GENR p. 43
hospitaliers de sainte Brigitte : GENR p. 43
hospitaliers de Saint-Jacques-de-l'Épée : GENR p. 43
hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem : GENR p. 43
hospitaliers de Saint-Jean-de-Rhodes : GENR p. 43
hospitaliers de Saint-Lazare-de-Jérusalem : GENR p. 43
hospitaliers du Saint-Esprit : GENR p. 43
hospitaliers pontifes : GENR p. 43
hospitaliers porte-croix : GENR, p. 43
hostie : REPR p. 159
hôtel : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 180
hôtel de département : DENO p. 31 ; MHPP p. 177
hôtel de région : DENO p. 31 ; MHPP p. 177
hôtel de tourisme : DENO p. 35 ; PART p. 69 ;
 MHPP p. 181
hôtel de ville : DENO p. 31 ; PART p. 66 ; MHPP p. 177
hôtel de voyageurs : DENO p. 35 ; PART p. 69 ;
 MHPP p. 181
hôtel des douanes : DENO p. 32 ; PART p. 66 ;
 MHPP p. 178
hôtel des impôts : DENO p. 32 ; PART p. 66 ;
 MHPP p. 178
hôtel des monnaies : DENO p. 32 ; MHPP p. 178
hôtel particulier : DENO p. 34 ; PART p. 68 ;
 MHPP p. 180
hôtel-Dieu : DENO p. 32 ; PART p. 66 ; MHPP p. 178
hôtellerie : DENO p. 30 ; PART p. 65 ; MHPP p. 176
houblon : REPR p. 160
houx : REPR p. 160
huilerie : DENO p. 37 ; PART p. 70 ; MHPP p. 184
humain fabuleux : REPR p. 161
hutte : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 180 ;
 REMA p. 196
hypermarché : DENO p. 35 ; MHPP, p. 181
I.H.S. : REPR p. 162
iconostase : MHPP p. 177 ; REMA p. 195
IHS : REPR p. 162
île artificielle : PART p. 72 ; MHPP p. 187
îlot : DENO p. 30 ; MHPP p. 176
immeuble : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 180
immeuble à logements : DENO p. 34 ; PART p. 68 ;
 MHPP p. 180
immeuble collectif : MHPP p. 180

immeuble de bureaux : DENO p. 35 ; MHPP p. 181
immeuble d'habitation : DENO p. 34 ; PART p. 68 ;
 MHPP p. 180
 immortelle : REPR p. 160
 impérial : GENR p. 47
 impériale : GENR p. 47
 imprimerie : DENO p. 38 ; PART p. 70 ; MHPP p. 185
 individuel : DOSS p. 24
individuel cantonal : DOSS p. 24
 individuel d'aire d'étude : DOSS p. 24
 industriel : GENR p. 46
 inégal suivant les parties : ETAT, p. 167
 infirmerie : PART p. 66 ; MHPP p. 178
 ingénieur : GENR p. 46 ; AUTR p. 115
 ingénieur civil : AUTR p. 115
 ingénieur de la province : AUTR p. 115
 ingénieur de l'entreprise : AUTR p. 115
 ingénieur militaire : AUTR p. 115
 inscrit M.H. : PROT p. 171
 inscrit M.H. partiellement : PROT p. 171
 inscrit MH : PROT p. 171 ; DPRO p. 172
 inscrit MH partiellement : PROT p. 171 ; DPRO p. 172
 inscrit partiellement : PROT p. 171
 insecte : REPR p. 161
 inspecteur des fortifications : AUTR p. 115
 installation aquicole : DENO p. 34 ; PART p. 68 ;
 MHPP p. 181
 installation hydraulique : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
 institut de recherche : DENO p. 33 ; PART p. 67 ;
 MHPP p. 179
institut médical : DENO p. 32 ; PART p. 66 ;
 MHPP p. 178
 institution pour les handicapés physiques : DENO p. 32 ;
 MHPP p. 178
 instrument aratoire : REPR p. 159
 instrument de la Passion : REPR p. 162
 instrument de mesure : REPR p. 159
 instrument de musique : REPR p. 159
 instruments de la Passion : REPR p. 162
 intendance : DENO p. 31 ; MHPP p. 177
 intérêt botanique : INTE p. 192
internat : DENO p. 32 ; PART p. 66 ; MHPP p. 179
Inventaire : ETUD p. 20
inventaire fondamental : ETUD p. 20
 inventaire préliminaire : ETUD p. 20
 inventaire topographique : ETUD p. 20
 iris : REPR p. 160
 isolé : IMPL p. 103
 jacobins : GENR p. 43
 jardin : DENO p. 39 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186 ;
 REMA p. 197
 jardin accidenté : ELEV p. 141
 jardin alpin : DENO p. 39 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186
 jardin botanique : DENO p. 39 ; PART p. 71 ;
 MHPP p. 186
 jardin d'agrément : DENO p. 39 ; PART p. 71 ;
 MHPP p. 186 ; REMA p. 197
 jardin d'attractions : DENO p. 39 ; PART p. 71 ;
 MHPP p. 186
 jardin de collection : DENO p. 39
 jardin de niveau : ELEV p. 141
 jardin de plantes médicinales : DENO p. 39 ; PART p. 71 ;
 MHPP p. 186
 jardin d'eau : DENO p. 39 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186
jardin d'enfants : DENO p. 32 ; PART p. 66 ;
 MHPP p. 178
 jardin d'hiver : PART p. 72 ; MHPP p. 186 ; REMA p. 197
jardin d'utilité : DENO p. 39 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186
 jardin en couverture : DENO p. 39 ; PART p. 71 ;
 MHPP p. 186
 jardin en pente : ELEV p. 141
 jardin en terrasses : ELEV p. 141
jardin familial : DENO p. 39 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186
 jardin fleuriste : DENO p. 39 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186
jardin fruitier : DENO p. 39 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186
 jardin irrégulier : PLAN p. 135
 jardin maraîcher : DENO p. 39 ; PART p. 71 ;
 MHPP p. 187
 jardin mixte : PLAN p. 135
 jardin ouvrier : DENO p. 39 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186
 jardin potager : DENO p. 39 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186
 jardin public : DENO p. 39 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186
 jardin régulier : PLAN p. 135
 jardin zoologique : DENO p. 39 ; PART p. 71 ;
 MHPP p. 187
 jardinier : GENR p. 46 ; AUTR p. 115
 jarre : REPR p. 159
 jeanbonites : GENR p. 43
 jéromines : GENR p. 44
 jérominites : GENR p. 43
 jésuites : GENR p. 44
 jetée : PART p. 71 ; MHPP p. 186
 jeu d'arc : DENO p. 33 ; PART p. 67
jeu de boule : DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 179
 jeu de paume : DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 179
 jeu d'eau : PART p. 72 ; MHPP p. 187
 johannites : GENR p. 43 ;
 journal officiel : APRO p. 174
 journalier : GENR p. 46
 jubé : MHPP p. 177 ; REMA p. 195
 juifs : GENR p. 45
 juriste : GENR p. 46
justice de paix : DENO p. 31 ; PART p. 66 ; MHPP p. 178
 justiniennes : GENR p. 44
 kersantite : MURS p. 130
 kiosque : DENO p. 39 ; PART p. 72 ; MHPP p. 187

kiosque à musique : DENO p. 39 ; PART p. 72
 l : DIMS p. 164
 la : DIMS p. 164
 la Marseillaise : REPR p. 162
 laboratoire : PART p. 70 ; MHPP p. 185 ; REMA p. 196
 laboratoire d'essais : DENO p. 33 ; PART p. 67 ;
 MHPP p. 179
labyrinthe : VERT p. 149 ; MHPP p. 187
 labyrinthe de jardin : VERT p. 149 ; MHPP p. 187
 lac de jardin : PART p. 72 ; MHPP p. 187
 laïcs : GENR p. 45
 laiterie : DENO p. 35 ; PART p. 69 ; MHPP p. 182
 laiterie industrielle : DENO p. 37 ; MHPP p. 184
 Lambert0 : ZONE p. 97
 Lambert1 : ZONE p. 97
 Lambert2 : ZONE p. 97
Lambert2 étendu : ZONE p. 97
 Lambert3 : ZONE p. 97
 Lambert4 : ZONE p. 97
 lambris : MHPP p. 188 ; REMA p. 198
 lambris de couverture : VOUT p. 139 ; MHPP p. 188 ;
 REMA p. 197
lambris de revêtement : MHPP p. 188 ; REMA p. 198
 laminoir : DENO p. 36 ; PART p. 69 ; MHPP p. 182
 lampisterie : PART p. 70 ; MHPP p. 185
 lance : REPR p. 159
 lanterne des morts : DENO p. 31 ; PART p. 65 ;
 MHPP p. 177
 lanterneau : COUV p. 143
 lanternon : MHPP p. 188 ; REMA p. 198
 lapin : REPR p. 161
largeur : DIMS p. 164
 larme : REPR p. 162
 latrine : REMA p. 196
 latrines : DENO p. 31 ; MHPP p. 177
 laurier : REPR p. 160
 lavabo de cloître : DENO p. 30 ; PART p. 65 ;
 MHPP p. 176
 lave : MURS p. 130
 lave en couverture : TOIT p. 133
 lavoir : DENO p. 31 ; PART p. 66 ; MHPP p. 178
 lazaret : DENO p. 32 ; PART p. 66 ; MHPP p. 178
 lazarisistes : GENR p. 44
 légion d'honneur : REPR p. 158
 léopard : REPR p. 161
 léproserie : DENO p. 32 ; PART p. 66 ; MHPP p. 178
 lévrier : REPR p. 161
 lézard : REPR p. 161
lichaven : DENO p. 31 ; MHPP p. 177
 licorne : REPR p. 161
 lierre : REPR p. 160
lieu de déplacement : DEPL p. 121
lieu de production intellectuelle : DENO p. 33 ;
 MHPP p. 179
lieu de spectacle : DENO p. 33 ; PART p. 67 ;
 MHPP p. 179
lieu d'exposition : DENO p. 33 ; PART p. 67 ;
 MHPP p. 179 ; REMA p. 195
 lieu-dit : DENO p. 30 ; MHPP p. 176
 ligne fortifiée : DENO p. 33 ; MHPP p. 180
 liguoristes : GENR p. 44
 lilas : REPR p. 160
 linteau : MHPP p. 188 ; REMA p. 198
 lion : REPR p. 161
 lion de Franche-Comté : REPR p. 161
 lion de saint Marc : REPR p. 162
 liste : APRO p. 174
 liste du patrimoine mondial : SITE p. 190
 liste immeubles protégés MH : ETUD p. 20
 litre funéraire : REPR p. 159
 livre : REPR p. 159
 livre de messe : REPR p. 159
 local du comité d'entreprise : PART p. 70 ; MHPP p. 185
 local syndical : PART p. 70 ; MHPP p. 177
loge du concierge : PART p. 68 ; MHPP p. 181 ;
 REMA p. 196
 loge maçonnique : DENO p. 32 ; PART p. 66 ;
 MHPP p. 178
 logement : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 181
 logement de contremaître : DENO p. 38 ; PART p. 70 ;
 MHPP p. 185
 logement d'ouvriers : DENO p. 38 ; PART p. 70 ;
 MHPP p. 185 ; REMA p. 196 ;
 logement patronal : DENO p. 38 ; PART p. 70 ;
 MHPP p. 185 ; REMA p. 196
 logette : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
 loggia : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
 logis : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 181 ;
 REMA p. 196
 logis abbatial : DENO p. 31 ; PART p. 65 ; MHPP p. 176
 logis patronal : PART p. 70 ; MHPP p. 185 ; REMA p. 196
 logis prieural : DENO p. 31 ; PART p. 65 ; MHPP p. 177
 loi : APRO p. 174
longueur : DIMS p. 164
 losange : REPR p. 158
 lotissement : DENO p. 30 ; PART p. 65 ; MHPP p. 176
 lotissement concerté : DENO p. 30 ; PART p. 65 ;
 MHPP p. 176
 loup : REPR p. 161
 louve romaine : REPR p. 161
 lucarne : MHPP p. 188 ; REMA p. 198
 lune : REPR p. 162
 lunettes : VOUT p. 139
 luthériens : GENR p. 45

lycée : DENO p. 32 ; PART p. 66 ; MHPP p. 179
lycée technique : DENO p. 32 ; PART p. 66 ;
 MHPP p. 179
 lyre : REPR p. 160
 lys : REPR p. 160
 MA : REPR p. 162
machine à vapeur : ENER p. 147 ; MHPP p. 185
 machine à vapeur à piston : ENER p. 147
 machine de production : MHPP p. 185 ; REMA p. 196
 machine énergétique : REMA p. 196
machine énergétique en place : ENER p. 147
 machinerie : MHPP p. 185 ; REMA p. 196
 maçon : GENR p. 46 ; AUTR p. 115
 maçonnerie : MURS p. 131 ; ESCA p. 145 ; TECH p. 155
 magasin coopératif : DENO p. 35 ; PART p. 69
 magasin de commerce : DENO p. 35 ; PART p. 69 ;
 MHPP p. 181
 magasin de fourrage : DENO p. 33 ; PART p. 67 ;
 MHPP p. 180
 magasin de munitions : DENO p. 33 ; PART p. 67 ;
 MHPP p. 180
 magasin industriel : PART p. 70 ; MHPP p. 185 ;
 REMA p. 196
 magistrat : GENR p. 46
 magnanerie : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 181
 mail : PART p. 72 ; MHPP p. 187
 maillet : REPR p. 160
 main : REPR p. 162
 mairie : DENO p. 31 ; PART p. 66 ; MHPP p. 177
 maison : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 180
 maison aux dîmes : DENO p. 32 ; PART p. 66 ;
 MHPP p. 178
 maison close : DENO p. 35 ; MHPP p. 181
 maison commune : DENO p. 31 ; MHPP p. 177
 maison consulaire : DENO p. 31 ; MHPP p. 177
maison curiale : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 180
maison d'arrêt : DENO p. 31 ; PART p. 66 ; MHPP p. 178
maison de charité : DENO p. 32 ; MHPP p. 178
 maison de femme célèbre : INTE p. 192
 maison de la culture : DENO p. 33 ; PART p. 67 ;
 MHPP p. 179
maison de plaisance : DENO p. 34 ; PART p. 68 ;
 MHPP p. 180
 maison de retraite : DENO p. 32 ; MHPP p. 178
maison d'habitation : DENO p. 34 ; PART p. 68 ;
 MHPP p. 180
 maison d'homme célèbre : INTE p. 192
 maison du peuple : DENO p. 31 ; PART p. 66 ;
 MHPP p. 177
 maison forte : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 180
 maison natale : INTE p. 192
maison noble : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 180
 maison rustique : DENO p. 39 ; PART p. 72 ;
 MHPP p. 187
maison seigneuriale : DENO p. 34 ; PART p. 68 ;
 MHPP p. 180
 maître : GENR p. 47
 maître charpentier : AUTR p. 115
 maître de l'oeuvre : AUTR p. 115
 maître des oeuvres de charpenterie : AUTR p. 115
 maître des oeuvres de maçonnerie : AUTR p. 115
 maître d'oeuvre : AUTR p. 115
 maître d'ouvrage : PERS p. 118
 maître fontainier : AUTR p. 115
 maître juré : AUTR p. 115
 maître juré de charpenterie : AUTR p. 115
 maître juré de maçonnerie : AUTR p. 115
 maître maçon : AUTR p. 115
 maître-verrier : AUTR p. 115
 maladrerie : DENO p. 32 ; PART p. 66 ; MHPP p. 178
 malterie : DENO p. 37 ; PART p. 70 ; MHPP p. 184
 mandoline : REPR p. 160
 mandragore : REPR p. 160
 manège : DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 179
 manipule : REPR p. 160
 manoir : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 180
 manufacturier : GENR p. 46
 mappemonde : REPR p. 160
 maraîcher : GENR p. 46
 marais salant : DENO p. 35 ; PART p. 69 ; MHPP p. 182
 marbre : MURS p. 130
 marbrier : AUTR p. 115
 marchand forain : GENR p. 46
 marché : DENO p. 35 ; PART p. 69 ; MHPP p. 181
 maréchal ferrant : GENR p. 46
maréchalerie : DENO p. 35 ; PART p. 69 ; MHPP p. 182
 marégraphe : MHPP p. 186
 marguerite : REPR p. 160
 mariens : GENR p. 44
 marinier : GENR p. 46
 marins : GENR p. 47
 marronnier : REPR p. 160
 marteau : REPR p. 160
 martinet : DENO p. 36 ; PART p. 69 ; MHPP p. 182
martyrium : DENO p. 31 ; PART p. 65 ; MHPP p. 177
 mascaron : REPR p. 161
 masque : REPR p. 160
 masque de théâtre : REPR p. 160
 massif antérieur : MHPP p. 177 ; REMA p. 195
 massif d'arbres : VERT p. 149 ; MHPP p. 187
 massif de fleurs : VERT p. 149 ; MHPP p. 187
matériau du gros oeuvre : MURS p. 130
 matériau synthétique en couverture : TOIT p. 133
 matériau synthétique en gros oeuvre : MURS p. 130
 maternité : DENO p. 32 ; MHPP p. 178

mathurins : GENR p. 43
 mauristes : GENR p. 43
 mausolée : DENO p. 31 ; PART p. 65 ; MHPP p. 177
 mauvais état : ETAT p. 167
 mécanicien : GENR p. 46
 médaille de Sainte-Hélène : REPR p. 158
 médaillon : REPR p. 160
 médecin : GENR p. 46
 mégalithe : DENO p. 31 ; PART p. 65 ; MHPP p. 177
 mégisserie : DENO p. 37 ; MHPP p. 184
 menacé : ETAT p. 167
 ménagerie : DENO p. 39 ; PART p. 72 ; MHPP p. 187
 menhir : DENO p. 31 ; PART p. 65 ; MHPP p. 177
 mennonites : GENR p. 45
 menuiserie : TECH p. 155
 menuisier : GENR p. 46 ; AUTR p. 115
 mercédaires : GENR p. 43 ;
 mercédaires déchaussés : GENR p. 44
 mercédaires déchaussés : GENR p. 43
 mercier : GENR p. 46
 mésolithique : SCLE p. 106
 mess : DENO p. 34 ; PART p. 68
 métal : MURS p. 130
 métal en couverture : TOIT p. 133
 méthodistes : GENR p. 45
métro : DENO p. 38 ; MHPP p. 185
 métropolitain : DENO p. 38 ; MHPP p. 185
 meuble : REPR p. 160
 meulière : MURS p. 130
 meunier : GENR p. 46
 MH : ETUD p. 20
 micaschiste : MURS p. 130
 micaschiste en couverture : TOIT p. 133
 migmatite : MURS p. 130
 milieu du Moyen Age : SCLE p. 106 ; 7
 militaires : GENR p. 46
 milliaire : DENO p. 38 ; MHPP p. 186
 mimosa : REPR p. 160
 mine : DENO p. 35 ; PART p. 69 ; MHPP p. 182
 mine à ciel ouvert : DENO p. 35 ; MHPP p. 182
 mineur : GENR p. 46
 minimales : GENR p. 43 ;
 ministère : DENO p. 31 ; MHPP p. 177
 minoterie : DENO p. 37 ; PART p. 70 ; MHPP p. 184
 minotier : GENR p. 46
mirador : DENO p. 31 ; ; PART p. 68 ; MHPP p. 178 ; 0
 mire : DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 179
mire astronomique : DENO p. 33 ; PART p. 67
 miroir : REPR p. 160
 miroir d'eau : PART p. 72 ; MHPP p. 187
 miroiterie : TECH p. 155
mise en oeuvre : MURS p. 130
 mitre : REPR p. 160
 moellon : MURS p. 131
 moellon avec chaîne en pierre de taille : MURS p. 131
 moellon sans chaîne en pierre de taille : MURS p. 131
 moine : REPR p. 161
 moines : GENR p. 43
 moines blancs : GENR p. 43
 moines de saint Paul premier ermite : GENR p. 43
 moines noirs : GENR p. 43
 molasse : MURS p. 130
môle : PART p. 71 ; MHPP p. 186
monastère : DENO p. 30 ; PART p. 65 ; MHPP p. 176
 moniales : GENR p. 44
 moniales de l'ordre de Notre-Dame de la Charité-du-
 Refuge : GENR p. 44
 moniales de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem :
 GENR p. 44
 moniales de l'ordre du très saint Sacrement et de Notre-
 Dame : GENR p. 44
 monogramme : REPR p. 158
 mont calvaire : DENO p. 30 ; PART p. 65 ; MHPP p. 176
 mont de piété : DENO p. 32 ; MHPP p. 178
 montagne artificielle : PART p. 72 ; MHPP p. 187
 monte-charge : ESCA p. 145
 montfortains : GENR p. 44
montissel : DENO p. 31 ; PART p. 66 ; MHPP p. 177
 montjoie : DENO p. 38 ; MHPP p. 186
 monument : DENO p. 31 ; PART p. 65 ; MHPP p. 177 ;
 REMA p. 195
 monument aux morts : DENO p. 31 ; PART p. 65 ;
 MHPP p. 177
monument commémoratif : DENO p. 31 ; PART p. 65 ;
 MHPP p. 177 ; REMA p. 195
monument funéraire : DENO p. 31 ; PART p. 65 ;
 MHPP p. 177 ; REMA p. 195
 monument sépulcral : DENO p. 31 ; PART p. 65 ;
 MHPP p. 177 ; REMA p. 195
 morgue : DENO p. 31 ; MHPP p. 177
 mosaïque : TECH p. 155
 mosaïste : AUTR p. 115
 mosquée : DENO p. 30 ; MHPP p. 176
moteur : ENER p. 147
 moteur à énergie animale : ENER p. 147
 moteur à énergie mécanique : ENER p. 147
 moteur électrique : ENER p. 147
 moteur éolien : ENER p. 147
 moteur hydraulique : ENER p. 147
 moteur pneumatique : ENER p. 147
 moteur thermique : ENER p. 147
 moteur thermique à combustion interne : ENER p. 147
 motte : PART p. 67 ; MHPP p. 180
 moulin : DENO p. 35 ; PART p. 69 ; MHPP p. 182
 moulin à blé : DENO p. 37 ; PART p. 70 ; MHPP p. 184
moulin à eau : DENO p. 35 ; PART p. 69 ; MHPP p. 182

moulin à farine : DENO p. 37 ; PART p. 70 ;
 MHPP p. 184 ; REMA p. 196
 moulin à foulon : DENO p. 37 ; PART p. 70 ;
 MHPP p. 184
 moulin à huile : DENO p. 37 ; MHPP p. 184
 moulin à papier : DENO p. 38 ; MHPP p. 185
 moulin à tan : DENO p. 37 ; PART p. 70 ; MHPP p. 184
moulin à vent : DENO p. 35 ; PART p. 69 ; MHPP p. 182
 moulin édicule : DENO p. 35 ; MHPP p. 182
 moulinerie : DENO p. 37 ; PART p. 70 ; MHPP p. 184
 mouton : REPR p. 161
 Moyen Age : SCLE p. 106 ; 7
 moyen appareil : MURS p. 131
 muette : DENO p. 39 ; PART p. 72 ; MHPP p. 187
 mufle de lion : REPR p. 161
 muguet : REPR p. 160
 mur de clôture : DENO p. 39 ; PART p. 72 ;
 MHPP p. 188 ; REMA p. 197
 mur de soutènement : DENO p. 39 ; MHPP p. 188 ;
 REMA p. 197
 mur défensif : DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 180
mur garde-corps clôture : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
 mur-rideau : MURS p. 131
 musée : DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 179
music-hall : DENO p. 33 ; MHPP p. 179
 musicien : GENR p. 46 ; REPR p. 161
 musulmans : GENR p. 45
 myosotis : REPR p. 160
 nain de jardin : REPR p. 161
 narcisse : REPR p. 160
nature de l'énergie : ENER p. 147
 naumachie : PART p. 72 ; MHPP p. 187
nécropole : DENO p. 31 ; PART p. 65 ; MHPP p. 177
 nef : MHPP p. 177 ; REMA p. 195
 négociant : GENR p. 46
 négociant en vin : GENR p. 46
 nénuphar : REPR p. 160
 néolithique : SCLE p. 106
 néolithique ancien : SCLE p. 106
 néolithique moyen : SCLE p. 106
 néolithique récent : SCLE p. 106
 niche : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
 niche crédence : MHPP p. 177 ; REMA p. 195
 nid : REPR p. 160
 noeud : REPR p. 158
*nombre des immeubles au dernier recensement de
 l'INSEE* : COLL p. 76
nombre d'oeuvres étudiées : COLL p. 76
nombre d'oeuvres repérées : COLL p. 76
 norbertines : GENR p. 44
 noria : DENO p. 39 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186 ;
 REMA p. 196
 notable : GENR p. 47
 notaire : GENR p. 46
 notice de renvoi : DOSS p. 24
 noue : COUV p. 143
 nouvelles catholiques : GENR p. 44
 noviciat : DENO p. 32 ; PART p. 66 ; MHPP p. 179
 nymphée : DENO p. 39 ; PART p. 72 ; MHPP p. 187
 obélisque : DENO p. 31 ; REPR p. 158 ; MHPP p. 177
 obélisque de jardin : DENO p. 31 ; MHPP p. 177
 objet de culte : REPR p. 160
 objet funéraire : REPR p. 160
 observants : GENR p. 43
 observants déchaussés : GENR p. 43
 observatoire : DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 179
observatoire d'artillerie : DENO p. 34 ; PART p. 68 ;
 MHPP p. 180
 obus : REPR p. 160
 octroi : DENO p. 32 ; MHPP p. 178
 oeuvre déplacée : DEPL p. 121
oeuvre disparue : DEPL p. 121
 oeuvre non réalisée : ETAT p. 167
 oeuvre sur plusieurs communes : DENO p. 39
 office de tourisme : MHPP p. 182
office du tourisme : DENO p. 35
 officialité : DENO p. 31 ; MHPP p. 178
 officier : GENR p. 46
 officiers : GENR p. 46
 oiseau : REPR p. 161
 olivetains : GENR p. 43
 olivier : REPR p. 160
 opéra : DENO p. 33 ; MHPP p. 179
 opération d'urgence : ETUD p. 20
 opération ponctuelle : ETUD p. 20
opération ponctuelle de l'Inventaire : ETUD p. 20
 oppidum : DENO p. 30 ; PART p. 65 ; MHPP p. 176
 orangerie : DENO p. 39 ; PART p. 72 ; MHPP p. 187 ;
 REMA p. 197
 oratoire : DENO p. 30 ; PART p. 65 ; MHPP p. 176 ;
 REMA p. 195
 oratoriens : GENR p. 44
 ordre : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
ordre antique : REPR p. 158 ; MHPP p. 188 ;
 REMA p. 197
 ordre colossal : REPR p. 158
 ordre composite : REPR p. 159
 ordre corinthien : REPR p. 159
 ordre de la légion d'honneur : REPR p. 158
 ordre de saint Louis : REPR p. 158
 ordre de saint Michel : REPR p. 158
 ordre dorique : REPR p. 159
 ordre du Saint-Esprit : REPR p. 158
 ordre ionique : REPR p. 159
 ordre toscan : REPR p. 159
 ordres superposés : REPR p. 159

orge : REPR p. 160
 oriel : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
origine de la datation : JDAT p. 112
origine de l'énergie : ENER p. 147
ornement : REPR p. 158
ornement à chiffre : REPR p. 158
 ornement animal : REPR p. 161
 ornement architectural : REPR p. 158
ornement cosmique : REPR p. 162
ornement en forme d'objet : REPR p. 159
 ornement figuré : REPR p. 161
 ornement géométrique : REPR p. 158
ornement minéral : REPR p. 161
ornement mixte : REPR p. 162
 ornement végétal : REPR p. 160
 orphelinat : DENO p. 32 ; PART p. 66 ; MHPP p. 178
orry : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 180 ;
 REMA p. 196
 orthodoxes : GENR p. 45
 ossement : REPR p. 162
 ossuaire : DENO p. 31 ; PART p. 65 ; MHPP p. 177
 ostensor : REPR p. 160
ouradour : DENO p. 30 ; PART p. 65 ; MHPP p. 176
 ours : REPR p. 161
 outil agricole : REPR p. 159
 ouvert au public : VISI p. 209
 ouvert en partie : VISI p. 209
 ouvert occasionnellement : VISI p. 209
 ouvert pour le culte : VISI p. 209
 ouvert sur demande : VISI p. 209
 ouverture au public : VISI p. 209
 ouvrage avancé : DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 180
 ouvrage d'art : DENO p. 38 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186 ;
 REMA p. 196
 ouvrage d'artillerie : DENO p. 33 ; PART p. 68 ;
 MHPP p. 180
 ouvrage d'entrée : DENO p. 33 ; PART p. 68 ;
 MHPP p. 180 ; REMA p. 196
 ouvrage d'infanterie : DENO p. 33 ; PART p. 68 ;
 MHPP p. 180
ouvrage du génie civil : DENO p. 38 ; PART p. 71 ;
 MHPP p. 186
 ouvrage extérieur : MHPP p. 180
ouvrage fortifié : DENO p. 33 ; PART p. 67 ;
 MHPP p. 180 ; REMA p. 196
ouvrage lié à l'alimentation en eau : DENO p. 39 ;
 PART p. 71 ; MHPP p. 186 ; REMA p. 196
 ouvrage Maginot : DENO p. 33 ; PART p. 68 ;
 MHPP p. 180
ouvrage militaire : DENO p. 33 ; PART p. 67 ;
 MHPP p. 180
 ouvrage mixte : DENO p. 33 ; PART p. 68 ; MHPP p. 180
 ouvrage non identifié : DENO p. 39 ; MHPP p. 188
 ouvrier : GENR p. 46
 ouvrier agricole : GENR p. 46
 ouvroir : DENO p. 32 ; MHPP p. 178
 ove : REPR p. 158
 paille : MURS p. 130
 palafitte : DENO p. 30 ; MHPP p. 176
 palais : DENO p. 34 ; MHPP p. 180
 palais de justice : DENO p. 31 ; PART p. 66 ;
 MHPP p. 178
palais d'exposition : DENO p. 33 ; MHPP p. 179 ;
 REMA p. 195
palais épiscopal : DENO p. 34 ; MHPP p. 180
 paléolithique : SCLE p. 106
 paléolithique ancien : SCLE p. 106
 paléolithique moyen : SCLE p. 106
 paléolithique supérieur : SCLE p. 106
 palette : REPR p. 160
 palme : REPR p. 160
 palmette : REPR p. 158
 palmier : REPR p. 160
 pan de béton armé : MURS p. 131
 pan de bois : MURS p. 131 ; MHPP p. 188 ; REMA p. 197
 pan de fer : MURS p. 131
 pan de métal : MURS p. 131
 panier : REPR p. 160
 paon : REPR p. 161
 papier peint : TECH p. 155
 papillon : REPR p. 161
 parc : DENO p. 39 ; PART p. 71 ; MHPP p. 187 ;
 REMA p. 197
 parc de chasse : DENO p. 39 ; PART p. 71 ; MHPP p. 187
parc de loisirs : DENO p. 39 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186
 parc de stationnement : DENO p. 35 ; MHPP p. 181
 parc d'exposition : DENO p. 32
 parc naturel : SITE p. 190
 parc naturel national : SITE p. 190
 parc naturel régional : SITE p. 190
parement et revêtement : MURS p. 131
 parfumerie : DENO p. 36 ; MHPP p. 183
parking : DENO p. 35 ; MHPP p. 181
 parlement : DENO p. 31 ; MHPP p. 178
 parlementaire : GENR p. 47
 parnasse de jardin : PART p. 72 ; MHPP p. 187
 parpaing de béton : MURS p. 131
 parquet : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
 parterre : VERT p. 149 ; MHPP p. 187
 parterre de carrés : VERT p. 149 ; MHPP p. 187
 parterre de gazon : VERT p. 149 ; MHPP p. 187
parterre de jardin : VERT p. 149 ; MHPP p. 187
 parterre de pièces coupées : VERT p. 149 ; MHPP p. 187
 parterre d'eau : PART p. 72 ; MHPP p. 187
 parterre en broderie : VERT p. 149 ; MHPP p. 187

parterre en mosaïculture : VERT p. 149 ; MHPP p. 187
partie conventuelle : PART p. 65 ; MHPP p. 176 ;
 REMA p. 195
 partie d'édifice agricole : DENO p. 34 ; PART p. 68 ;
 MHPP p. 181 ; REMA p. 196
partie de toit : COUV p. 143
partie d'édifice commercial : PART p. 69 ; MHPP p. 182 ;
 REMA p. 196
partie d'édifice de culture, recherche, sport ou loisir :
 PART p. 67 ; MHPP p. 179 ; REMA p. 195
partie d'édifice domestique : PART p. 68 ; MHPP p. 180 ;
 REMA p. 196
*partie d'édifice hospitalier, d'assistance ou de protection
 sociale* : PART p. 66 ; MHPP p. 178 ; REMA p. 195
partie d'édifice industriel : DENO p. 38 ; PART p. 70 ;
 MHPP p. 185 ; REMA p. 196
partie d'édifice judiciaire, pénitentiaire ou de police :
 PART p. 66 ; MHPP p. 178 ; REMA p. 195
partie d'édifice militaire : DENO p. 34
partie d'édifice religieux : DENO p. 30 ; PART p. 65 ;
 MHPP p. 176 ; REMA p. 195
partie d'édifice scolaire : PART p. 67 ; MHPP p. 179 ;
 REMA p. 195
partie d'église : PART p. 65 ; MHPP p. 177 ;
 REMA p. 195
partie déplacée : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
 parties agricoles : PART p. 68 ; MHPP p. 181 ;
 REMA p. 196
 parties artisanales : PART p. 69 ; MHPP p. 182 ;
 REMA p. 196
 parties commerciales : PART p. 69 ; MHPP p. 181 ;
 REMA p. 196
 parties d'édifice militaire : PART p. 68
 parties déplacées : DEPL p. 121
 parties déplacées à : DEPL p. 121
 parties fortifiées : MHPP p. 180
 parties industrielles : PART p. 69 ; MHPP p. 182 ;
 REMA p. 196
 parties logistiques : MHPP p. 180
 parvis : PART p. 65 ; MHPP p. 177 ; REMA p. 195
 pas : PART p. 72 ; MHPP p. 187
pas japonais : PART p. 72 ; MHPP p. 187
passage : DENO p. 30 ; PART p. 65 ; MHPP p. 176
 passage à niveau : DENO p. 39 ; MHPP p. 186
 passage couvert : DENO p. 30 ; PART p. 65 ;
 MHPP p. 176
 passage d'entrée : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
 passerelle : DENO p. 39 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186
 passionistes : GENR p. 44
 pasteur : GENR p. 45
 patinoire : DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 179
 patrimoine de la villégiature : ETUD p. 20
 patrimoine industriel : ETUD p. 20
 paulins : GENR p. 43
 pauvres clercs réguliers de la Mère de Dieu : GENR p. 44
 pauvres dames : GENR p. 44
 pavement : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
 pavillon : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
pavillon de chasse : DENO p. 34 ; PART p. 68 ;
 MHPP p. 180
 pavillon de jardin : DENO p. 39 ; PART p. 72 ;
 MHPP p. 187 ; REMA p. 197
 pavillon d'exposition : DENO p. 33 ; MHPP p. 179 ;
 REMA p. 195
 pavot : REPR p. 160
 paysagiste : AUTR p. 115
péage : DENO p. 32 ; MHPP p. 178
 pécheur : GENR p. 47
 peintre : GENR p. 46 ; AUTR p. 115
 peinture : TECH p. 155
 peinture rupestre : TECH p. 155
 pélican : REPR p. 161
 pélican mystique : REPR p. 162
 pelite : MURS p. 130
 pélite en couverture : TOIT p. 133
 pelote basque : DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 179
 pelouse : VERT p. 149 ; MHPP p. 187
pénitencier : DENO p. 31 ; MHPP p. 178
 pénitentes : GENR p. 45
 pénitentes récollettes de saint François : GENR p. 44
 pénitents : GENR p. 45
 pénitents blancs : GENR p. 45
 pénitents blancs de l'ordre de Notre-Dame de Gonfalons :
 GENR p. 45
 pénitents bleus : GENR p. 45
 pénitents du tiers ordre de saint François : GENR p. 45
 pénitents gris : GENR p. 45
 pénitents noirs : GENR p. 45
 pensée : REPR p. 160
 pensionnat : DENO p. 32 ; PART p. 66 ; MHPP p. 179
 pente d'eau : DENO p. 39 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186
 pépinière : DENO p. 39 ; PART p. 71 ; MHPP p. 187
 pépiniériste : AUTR p. 115
 perception : DENO p. 32 ; PART p. 66 ; MHPP p. 178
 pergola : PART p. 72 ; MHPP p. 187
 péristyle : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
 perle : REPR p. 158
 perron : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
 personnage célèbre : PERS p. 118
 personnage profane : REPR p. 158
 petit appareil : MURS p. 131
 petit parc : DENO p. 39 ; PART p. 71 ; MHPP p. 187
 petit séminaire : DENO p. 32 ; MHPP p. 179
 petites soeurs de l'Assomption : GENR p. 45
 petites soeurs des pauvres : GENR p. 45
 petits augustins : GENR p. 43

petits frères de Marie : GENR p. 44
peulvan : DENO p. 31 ; PART p. 65 ; MHPP p. 177
peulven : DENO p. 31 ; PART p. 65 ; MHPP p. 177
 phare : DENO p. 38 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186
 pharmacie : PART p. 66 ; MHPP p. 178 ; REMA p. 195
 pharmacien : GENR p. 46
 phénix : REPR p. 161
 piaristes : GENR p. 44
 pichet : REPR p. 160
 pièce : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
 pièce d'affinage : PART p. 68 ; MHPP p. 181 ; 5
 pièce de gazon : VERT p. 149 ; MHPP p. 187
 pièce de séchage : PART p. 70 ; MHPP p. 185 ;
 REMA p. 196
 pièce de stockage du combustible : PART p. 70 ;
 MHPP p. 185
 pièce d'eau : PART p. 72 ; MHPP p. 187
 pied : REPR p. 162
 pierre : MURS p. 130 ; REPR p. 161
 pierre artificielle : MURS p. 130
 pierre artificielle en couverture : TOIT p. 133
 pierre avec brique en remplissage : MURS p. 131
 pierre des morts : DENO p. 31 ; MHPP p. 177
 pierre en couverture : TOIT p. 133
 pierre sèche : MURS p. 131
 pigeon : REPR p. 161
 pigeonier : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 181 ;
 REMA p. 196
pigeonnier à pied : DENO p. 34 ; PART p. 68 ;
 MHPP p. 181 ; REMA p. 196
 pignon : COUV p. 143 ; MHPP p. 188 ; REMA p. 197
 pignon couvert : COUV p. 143
 pignon découvert : COUV p. 143
 pilastre : REPR p. 159
 pilier : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
pilier funéraire : DENO p. 31 ; PART p. 65 ;
 MHPP p. 177
pilier monumental : DENO p. 31 ; PART p. 65 ;
 MHPP p. 177
 pilori : DENO p. 31 ; MHPP p. 178
 pinacle : REPR p. 159
 pinceau : REPR p. 160
 pirouette : REPR p. 158
 pisciculteur : GENR p. 47
 piscine : DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 179 ;
 REMA p. 195
 pisé : MURS p. 130
 piste d'athlétisme : PART p. 67 ; MHPP p. 179
 piste d'atterrissage : PART p. 71
 place : DENO p. 30 ; PART p. 65 ; MHPP p. 176
place de taureaux : DENO p. 33 ; PART p. 67 ;
 MHPP p. 179
 place forte : DENO p. 33 ; MHPP p. 180
 plafond : MHPP p. 188 ; REMA p. 198
 plage artificielle : DENO p. 32 ; PART p. 67 ;
 MHPP p. 179
 plan allongé : PLAN p. 135
 plan carré régulier : PLAN p. 135
 plan carré symétrique : PLAN p. 135
 plan centré : PLAN p. 135
 plan en croix grecque : PLAN p. 135
 plan en croix latine : PLAN p. 135
 plan en échiquier : PLAN p. 135
 plan massé : PLAN p. 135
 plan orthogonal : PLAN p. 135
 plan radioconcentrique : PLAN p. 135
 plan rayonnant : PLAN p. 135
 plan rectangulaire régulier : PLAN p. 135
 plan rectangulaire symétrique : PLAN p. 135
 plan régulier : PLAN p. 135
 plan régulier en H : PLAN p. 135
 plan régulier en L : PLAN p. 135
 plan régulier en U : PLAN p. 135
 plan symétrique : PLAN p. 135
 plan symétrique en H : PLAN p. 135
 plan symétrique en L : PLAN p. 135
 plan symétrique en U : PLAN p. 135
 plan triflé : PLAN p. 135
 planche de jardin : VERT p. 149 ; MHPP p. 187
 plante : REPR p. 160
 plaquis : MURS p. 131
 plate-bande : VERT p. 149 ; MHPP p. 187
 platinerie : DENO p. 36 ; MHPP p. 182
 plâtre : MURS p. 130
 plâtrière : DENO p. 36 ; MHPP p. 183
 pli en serviette : REPR p. 158
 plomb en couverture : TOIT p. 133
 plongeoir : MHPP p. 179 ; REMA p. 195
 plume : REPR p. 161
 poids public : DENO p. 32 ; PART p. 66 ; MHPP p. 178
 pointe de diamant : REPR p. 158
 poisson : REPR p. 161
 polder : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 181
 polissoir : DENO p. 35 ; MHPP p. 182
 polygone de tir : DENO p. 33 ; MHPP p. 180
 pomme : REPR p. 160
 pomme de pin : REPR p. 160
 pompiers : GENR p. 46
 pont : DENO p. 39 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186
 pont aqueduc : DENO p. 39 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186
 pont bascule : PART p. 70 ; MHPP p. 185
 pont canal : DENO p. 39 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186
 pont de jardin : PART p. 72 ; MHPP p. 187
pont décoré : PART p. 72 ; MHPP p. 187
 pont mobile : DENO p. 39 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186
 pont rail : MHPP p. 186

pont route : MHPP p. 186
 ponts et chaussées : PART p. 70
 porc : REPR p. 161
 porc-épic : REPR p. 161
 porc-épic de Louis XII : REPR p. 161
 porche : MHPP p. 177 ; 8 ; REMA p. 195
 porcherie : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 181 ;
 REMA p. 196
 porphyre : MURS p. 130
 port : DENO p. 38 ; PART p. 71 ; MHPP p. 185
 portail : DENO p. 39 ; PART p. 72 ; MHPP p. 188 ;
 REMA p. 197
 porte : DENO p. 39 ; PART p. 72 ; MHPP p. 188 ;
 REMA p. 197
 porte cochère : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
 porte de ville : DENO p. 33 ; PART p. 68 ; MHPP p. 178 ;
 REMA p. 196
 porte la date : JDAT p. 112
 portée de musique : REPR p. 160
portereau : DENO p. 38 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186
porterie : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 181 ;
 REMA p. 196
 portier : GENR p. 46
 portique : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
 portique de jardin : PART p. 72 ; MHPP p. 187
 portrait : REPR p. 158
 position : DENO p. 33 ; PART p. 68 ; MHPP p. 180
 poste : DENO p. 32 ; PART p. 66 ; MHPP p. 178
poste aux chevaux : DENO p. 35 ; MHPP p. 182
 poste d'aiguillage : DENO p. 38
 poste d'affut : DENO p. 33 ; MHPP p. 179
poste d'aiguillage : PART p. 71 ; MHPP p. 186
 poste de chargement : PART p. 70 ; MHPP p. 185
poste de garde : DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 180
poste de guet : PART p. 68 ; MHPP p. 180
poste de police : DENO p. 31 ; PART p. 66 ; MHPP p. 178
 poste d'observation : DENO p. 34 ; PART p. 68 ;
 MHPP p. 180
 pot : REPR p. 160
 pot à feu : REPR p. 160
 poterie : DENO p. 35 ; PART p. 69 ; MHPP p. 182
 poterne : MHPP p. 180 ; REMA p. 196
 potier : GENR p. 46
 poudingue : MURS p. 130
 poudrière : DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 180
 poulailler : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 181 ;
 REMA p. 196
 poutre : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
 pr : DIMS p. 164
 prairie ornementale : VERT p. 149 ; MHPP p. 187
 préau : MHPP p. 179
 préau : PART p. 67 ; REMA p. 195
 préfecture : DENO p. 31 ; PART p. 66 ; MHPP p. 177
 préhistoire : SCLE p. 106
 pré-inventaire : ETUD p. 20
pré-inventaire normalisé : ETUD p. 20
 prémontrées : GENR p. 44
 prémontrés : GENR p. 43
 presbytère : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 180
 présidial : DENO p. 31 ; MHPP p. 178
 pressoir : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 181 ;
 REMA p. 196
 pressoir à cidre : PART p. 68 ; MHPP p. 181 ;
 REMA p. 196
 pressoir à huile : PART p. 68 ; MHPP p. 181 ;
 REMA p. 196
 pressoir à vin : PART p. 68 ; MHPP p. 181
 pressoir édicule : MHPP p. 181
prétoire : PART p. 66 ; MHPP p. 178 ; REMA p. 195
 prêtre : GENR p. 45
 prêtres de la congrégation de la Mission : GENR p. 44
 prêtres de la Doctrine chrétienne : GENR p. 44
préventorium : DENO p. 32 ; MHPP p. 178
 prévôt : GENR p. 47
 prévôté : DENO p. 31 ; MHPP p. 178
 prieur : GENR p. 45
 prieuré : DENO p. 30 ; PART p. 65 ; MHPP p. 176
primatiale : DENO p. 30 ; PART p. 65 ; MHPP p. 176
 princier : GENR p. 47
 princière : GENR p. 47
 prison : DENO p. 31 ; PART p. 66 ; MHPP p. 178
prison centrale : DENO p. 31 ; PART p. 66 ; MHPP p. 178
 produite à distance : ENER p. 147
 produite sur place : ENER p. 147
 professionnel : GENR p. 46
 professionnel de la forêt : GENR p. 46
 professionnel de la mer et du fleuve : GENR p. 46
profondeur : DIMS p. 164
 promenade : DENO p. 30 ; PART p. 65 ; MHPP p. 176
 promoteur : PERS p. 118
 propriété de la commune : STAT p. 203
 propriété de la région : STAT p. 203
 propriété de l'Etat : STAT p. 203
 propriété du département : STAT p. 203
 propriété d'un établissement public : STAT p. 203
 propriété d'un établissement public communal :
 STAT p. 203
 propriété d'un établissement public de l'Etat : STAT p. 203
 propriété d'un établissement public départemental :
 STAT p. 203
 propriété d'un établissement public régional : STAT p. 203
 propriété d'un état étranger : STAT p. 203
 propriété d'un organisme professionnel : STAT p. 203
 propriété d'un pays étranger : STAT p. 203

propriété d'une association : STAT p. 203
 propriété d'une association culturelle : STAT p. 203
 propriété d'une association diocésaine : STAT p. 203
 propriété d'une personne morale : STAT p. 203
 propriété d'une personne physique : STAT p. 203
 propriété d'une société privée : STAT p. 203
 propriété privée : STAT p. 203
 propriété publique : STAT p. 203
 protection partielle : PROT p. 171
 protection totale : PROT p. 171
 protestants : GENR p. 45
 protohistoire : SCLE p. 106
 provenant de : REMP p. 119
 puits : DENO p. 39 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186 ;
 REMA p. 196
 puits d'aéragé : PART p. 70 ; MHPP p. 185
 puits de gaz naturel : DENO p. 35 ; MHPP p. 182
 puits de pétrole : DENO p. 35 ; PART p. 69 ; MHPP p. 182
 puits de service : PART p. 70 ; MHPP p. 185
 puits de sondage : PART p. 70 ; MHPP p. 185
 puits d'extraction : PART p. 70 ; MHPP p. 185
 purificandines : GENR p. 44
 putto : REPR p. 161
 putto ailé : REPR p. 161
 pyramide : REPR p. 159
 quadrilobe : REPR p. 158
 quai : DENO p. 39 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186
 quartier : DENO p. 30 ; MHPP p. 176
 quartier de cavalerie : DENO p. 33 ; MHPP p. 180
 quartz : MURS p. 130
 quartzite : MURS p. 130
 quinconce : VERT p. 149 ; MHPP p. 187
 rabbin : GENR p. 45
 rabot : REPR p. 160
radoub : PART p. 71 ; MHPP p. 186
 raffinerie de pétrole : DENO p. 36 ; PART p. 69 ;
 MHPP p. 183
 raffinerie de sucre : DENO p. 37 ; MHPP p. 184
 rai de coeur : REPR p. 158
rail : DENO p. 38 ; PART p. 71 ; MHPP p. 185
 raisin : REPR p. 160
 rame : REPR p. 160
 rameau : REPR p. 160
 rampe d'accès : PART p. 72 ; ESCA p. 145 ; MHPP p. 188 ;
 REMA p. 197
rampe d'accès indépendante : PART p. 72 ;
 MHPP p. 188 ; REMA p. 197
 rampe d'appui : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
 rampe de lancement : DENO p. 34 ; MHPP p. 180
 râperie : DENO p. 37 ; MHPP p. 184
 rateau : REPR p. 160
recensement du patrimoine de la villégiature :
 ETUD p. 20
recensement du patrimoine industriel : ETUD p. 20
 recensement immeubles MH : ETUD p. 20
 recluses : GENR p. 45
 récollets : GENR p. 43
 reconstruit à l'identique : ETAT p. 167
 redan : PART p. 67 ; MHPP p. 180
 rédemptoristes : GENR p. 44
 rédemptoristines : GENR p. 44
 redoute : DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 180
 réduit : PART p. 68 ; MHPP p. 180
 réfectoire : MHPP p. 176 ; REMA p. 195
refuge : DENO p. 35 ; MHPP p. 182
 refuge de montagne : DENO p. 35 ; MHPP p. 182
 regard : DENO p. 39 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186
 relais de poste : DENO p. 35 ; MHPP p. 182
relief artificiel de jardin : PART p. 72 ; MHPP p. 187
relief de jardin : ELEV p. 141
 religieuses : GENR p. 44
 religieuses non cloîtrées : GENR p. 45
religieux : GENR p. 43
 religieux mendiants : GENR p. 43
 remanié : ETAT p. 167
 remise : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 181 ;
 REMA p. 196
 remise à bateau : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 181
remise aéronautique : DENO p. 38 ; PART p. 71 ;
 MHPP p. 186
 remise agricole : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 181
remise automobile : DENO p. 34 ; PART p. 68 ;
 MHPP p. 181
remise de la pompe d'incendie : DENO p. 31 ;
 PART p. 66 ; MHPP p. 178
 remise de matériel d'incendie : DENO p. 31 ; PART p. 66 ;
 MHPP p. 178
remise de pompiers : DENO p. 31 ; PART p. 66 ;
 MHPP p. 178
 remise ferroviaire : DENO p. 38 ; PART p. 71 ;
 MHPP p. 186
rempart : PART p. 67 ; MHPP p. 180
rempart de ville : DENO p. 33 ; PART p. 67 ;
 MHPP p. 180 ; REMA p. 196
 remploi : REMP p. 119
 emploi provenant de : REMP p. 119
 rendez-vous de chasse : DENO p. 34 ; PART p. 68 ;
 MHPP p. 180
 repenties : GENR p. 45
repérage du patrimoine industriel : ETUD p. 20
 repéré : COLL p. 76
 repérée : COLL p. 76
 repérées, COLL, p. 76
 repérés : COLL p. 76

reposoir : DENO p. 30 ; PART p. 65 ; MHPP p. 176
 reptile : REPR p. 161
 République romaine : SCLE p. 106 ; 7
 réseau de navigation : DENO p. 38 ; MHPP p. 185
 réseau urbain des eaux : DENO p. 38 ; MHPP p. 185
 réserve naturelle : SITE p. 190
 réservoir : DENO p. 39 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186 ;
 REMA p. 196
 réservoir industriel : PART p. 70 ; MHPP p. 185
 résidu industriel en gros oeuvre : MURS p. 130
 resserre : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 181
 restaurant : DENO p. 35 ; PART p. 69 ; MHPP p. 182
restauration : ETAT p. 167
 restauré : ETAT p. 167
 revêtement : MURS p. 131
 rez-de-chaussée : ETAG p. 137
 rez-de-chaussée surélevé : ETAG p. 137
 rigole d'alimentation : PART p. 71 ; MHPP p. 186
 rinceau : REPR p. 158
 rinceau peuplé : REPR p. 162
 rivière aménagée : DENO p. 38 ; MHPP p. 185
 rivière artificielle : PART p. 72 ; MHPP p. 187
 robinetterie : DENO p. 36 ; PART p. 69 ; MHPP p. 183
 rocaille : MURS p. 131
 rocaille de jardin : VERT p. 149 ; MHPP p. 187
 roche en couverture : VOUT p. 139
 roche ornée : DENO p. 31 ; MHPP p. 177
 rocher artificiel : PART p. 72 ; MHPP p. 187
 roi : REPR p. 161
 rosace : REPR p. 158
 rose : REPR p. 160 ; MHPP p. 188 ; REMA p. 197
 roseau : TOIT p. 133 ; REPR p. 160
 roseraie : DENO p. 39 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186
 rosette : REPR p. 158
 rotonde : PLAN p. 135
 rotonde de jardin : PART p. 72 ; MHPP p. 187
rotonde ferroviaire : DENO p. 38 ; PART p. 71 ;
 MHPP p. 186
 roue hydraulique horizontale : ENER p. 147
 roue hydraulique verticale : ENER p. 147 ; MHPP p. 185
 rouelle : REPR p. 158
 route : DENO p. 38 ; MHPP p. 185
 royal : GENR p. 47
 royale : GENR p. 47
 ruban : REPR p. 158
 ruche : REPR p. 160
 rucher : PART p. 68 ; MHPP p. 181
 rue : DENO p. 30 ; PART p. 65 ; MHPP p. 176
 ruellée : COUV p. 143
ruine : PART p. 72 ; ETAT p. 167 ; MHPP p. 187
 ruine artificielle : PART p. 72 ; MHPP p. 187
 sablier : REPR p. 160
 sablière : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
 sabot : REPR p. 160
 sabotier : GENR p. 46
 sabre : REPR p. 160
 sac : REPR p. 160
 sacramentines : GENR p. 44
 Sacré-Coeur : REPR p. 162
 sacristie : MHPP p. 177 ; REMA p. 195
 saint : REPR p. 158
 sainte : REPR p. 158
 salamandre : REPR p. 161
 salamandre de François Ier : REPR p. 161
 salésiens : GENR p. 44
 saline : DENO p. 35 ; PART p. 69 ; MHPP p. 182
salle : MHPP p. 181 ; REMA p. 196
 salle à manger : MHPP p. 181 ; REMA p. 196
 salle capitulaire : PART p. 65 ; MHPP p. 176 ;
 REMA p. 195
 salle d'armes : PART p. 67 ; MHPP p. 179
 salle d'asile : DENO p. 32 ; PART p. 66 ; MHPP p. 179
 salle d'audience : PART p. 66 ; MHPP p. 178 ;
 REMA p. 195
 salle de bains : MHPP p. 181 ; REMA p. 196
salle de bal : DENO p. 33 ; MHPP p. 179
 salle de billard : DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 179
salle de cinéma : DENO p. 33 ; PART p. 67 ;
 MHPP p. 179
 salle de concert : DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 179
salle de danse : DENO p. 33 ; MHPP p. 179
salle de jeu : DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 179
 salle de spectacle : DENO p. 33 ; PART p. 67 ;
 MHPP p. 179
salle de sport : DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 179
 salle de verdure : VERT p. 149 ; MHPP p. 187
 salle des fêtes : DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 179
 salle des machines : PART p. 70 ; MHPP p. 185 ;
 REMA p. 196
 salle des ventes : DENO p. 35 ; MHPP p. 182
 salle d'exposition : PART p. 67 ; MHPP p. 179 ;
 REMA p. 195
 salle du théâtre : MHPP p. 179 ; REMA p. 195
salle du trésor : MHPP p. 177 ; REMA p. 195
 salle paroissiale : PART p. 67 ; 9
salle polyvalente : DENO p. 33 ; PART p. 67 ;
 MHPP p. 179
 salle synodale : MHPP p. 176 ; REMA p. 195
 salon : MHPP p. 181 ; REMA p. 196
 salon de thé : DENO p. 35 ; PART p. 69 ; MHPP p. 181
 sanatorium : DENO p. 32 ; MHPP p. 178
sanctuaire : DENO p. 30 ; PART p. 65 ; MHPP p. 176
 sanctuaire de plein air : PART p. 65 ; MHPP p. 176
 sang : REPR p. 162
 sanglier : REPR p. 161

saule pleureur : REPR p. 160
 savant : GENR p. 47
 savonnerie : DENO p. 37 ; PART p. 69 ; MHPP p. 184
 scène profane : REPR p. 158
 schiste : MURS p. 130
 schiste en couverture : TOIT p. 133
 scierie : DENO p. 37 ; PART p. 70 ; MHPP p. 184
 scolopes : GENR p. 44
 sculpteur : GENR p. 46 ; AUTR p. 115
 sculpture : TECH p. 155
 sculpture rupestre : TECH p. 155
 séchoir : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 181
séchoir à bois : PART p. 68 ; MHPP p. 181
 séchoir à chanvre : DENO p. 34 ; PART p. 68 ;
 MHPP p. 181
 séchoir à châtaignes : DENO p. 34 ; PART p. 68 ;
 MHPP p. 181
 séchoir à chicorée : DENO p. 34 ; PART p. 68 ;
 MHPP p. 181
 séchoir à fromages : DENO p. 34 ; PART p. 68 ;
 MHPP p. 181
 séchoir à houblon : DENO p. 34 ; PART p. 68 ;
 MHPP p. 181
 séchoir à maïs : PART p. 69 ; MHPP p. 181 ;
 REMA p. 196
 séchoir à peaux : PART p. 69 ; MHPP p. 181
 séchoir à tabac : DENO p. 34 ; PART p. 69 ; MHPP p. 181
 secteur sauvegardé : SITE p. 190
 secteur urbain : DENO p. 30 ; PART p. 65 ; MHPP p. 176 ;
 REMA p. 195
 secteur urbain concerté : DENO p. 30
 seigneurial : GENR p. 47
 seigneuriale : GENR p. 47
 sellerie : PART p. 68 ; MHPP p. 181
 sellier : GENR p. 46
 sémaphore : DENO p. 39 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186
 séminaire : DENO p. 32 ; PART p. 66 ; MHPP p. 179
 sénéchal : GENR p. 47
 sénéchaussée : DENO p. 31 ; PART p. 66 ; MHPP p. 178
sépulcre : DENO p. 31 ; PART p. 65 ; REPR p. 162 ;
 MHPP p. 177 ; REMA p. 195
 sergenterie : DENO p. 31 ; MHPP p. 178
 serpe : REPR p. 160
 serpent : REPR p. 161
 serre : DENO p. 39 ; PART p. 72 ; MHPP p. 187 ;
 REMA p. 197
service administratif : DENO p. 31 ; MHPP p. 177
 servites : GENR p. 43 ;
 shed : COUV p. 143
 shed ovoïde : COUV p. 143
 siège d'association ou d'organisation : DENO p. 31 ;
 PART p. 66 ; MHPP p. 177
 siège de confrérie : DENO p. 34 ; PART p. 69 ;
 MHPP p. 181
 siège de corporation : DENO p. 34 ; PART p. 69 ;
 MHPP p. 181
 siège de parti politique : DENO p. 31 ; MHPP p. 177
 siège de presse : DENO p. 33 ; MHPP p. 179
 siège d'organisation internationale : DENO p. 31 ;
 MHPP p. 177
 siège syndical : DENO p. 31 ; MHPP p. 177
 signature : JATT p. 116
 silex : MURS p. 130
 silo : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 181
 singe : REPR p. 161
 sirène : REPR p. 161
 site : SITE p. 190
 site archéologique : DENO p. 39 ; MHPP p. 188 ;
 INTE p. 192
 site classé : SITE p. 190
 site d'écluse : DENO p. 38 ; MHPP p. 185
 site inscrit : SITE p. 190
 soc : REPR p. 160
 soeurs compassionistes : GENR p. 45
 soeurs de Jeanne Antide Thouret : GENR p. 45
 soeurs de Jeanne de Lestonnac : GENR p. 45
 soeurs de la Charité : GENR p. 45
 soeurs de la Charité de saint Charles : GENR p. 45
 soeurs de la Compassion de la très Sainte-Vierge :
 GENR p. 45
 soeurs de la congrégation de la croix dite de saint André :
 GENR p. 45
 soeurs de la congrégation de Notre-Dame : GENR p. 45
 soeurs de la congrégation de saint Joseph : GENR p. 45
 soeurs de la congrégation de saint Joseph de Cluny :
 GENR p. 45
 soeurs de la congrégation des femmes : GENR p. 45
 soeurs de la Doctrine chrétienne : GENR p. 45
 soeurs de la Miséricorde : GENR p. 45
 soeurs de la Nativité : GENR p. 45
 soeurs de la Providence : GENR p. 45
 soeurs de la Providence de Peltre : GENR p. 45
 soeurs de la Providence de Portrieux : GENR p. 45
 soeurs de la Providence de saint Jean-de-Bassel :
 GENR p. 45
 soeurs de la Providence de saint Vincent-de-Paul :
 GENR p. 45
 soeurs de la Providence de Saintes : GENR p. 45
 soeurs de la Sagesse : GENR p. 45
 soeurs de la Sainte-Famille : GENR p. 45
 soeurs de la Sainte-Union du Sacré-Coeur : GENR p. 45
 soeurs de la Visitation : GENR p. 45
 soeurs de l'Assomption : GENR p. 45
 soeurs de l'Education chrétienne : GENR p. 45
 soeurs de l'ordre de Notre-Dame du Calvaire : GENR p. 45

soeurs de Marie-Joseph et de la Miséricorde : GENR p. 45
 soeurs de Notre-Dame de la Compassion : GENR p. 45
 soeurs de saint Charles d'Angers : GENR p. 45
 soeurs de saint Paul de Chartres : GENR p. 45
 soeurs de saint Régis : GENR p. 45
 soeurs de saint Roch : GENR p. 45
 soeurs de saint Thomas de Villeneuve : GENR p. 45
 soeurs de saint Vincent de Paul : GENR p. 45
 soeurs de sainte Anne de la Providence : GENR p. 45
 soeurs des écoles chrétiennes : GENR p. 45
 soeurs du Bon-Pasteur : GENR p. 45
 soeurs du Bon-Secours de Paris : GENR p. 45
 soeurs du précieux sang : GENR p. 45
 soeurs du Sacré-Coeur : GENR p. 45
 soeurs du Sacré-Coeur de Jésus et de Marie : GENR p. 45
 soeurs du Saint-Coeur de Marie : GENR p. 45
 soeurs du Saint-Nom de Jésus : GENR p. 45
 soeurs du très Saint-Sauveur : GENR p. 45
 soeurs grises : GENR p. 45
 soeurs mineures : GENR p. 44
 soldat : REPR p. 158 ; 1
 soleil : REPR p. 162
 soleil de Louis XIV : REPR p. 162
 somasques : GENR p. 44
 souche de cheminée : MHPP p. 188 ; REMA p. 198
 soue : DENO p. 34 ; PART p. 69 ; MHPP p. 181
 soufflerie aérodynamique : DENO p. 33 ; PART p. 67 ;
 MHPP p. 179
 sous-dossier : DOSS p. 24
 sous-préfecture : DENO p. 31 ; PART p. 66 ; MHPP p. 177
 sous-sol : ETAG p. 137 ; MHPP p. 188 ; REMA p. 197
 souterrain : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 180 ;
 REMA p. 196
 souterrain refuge : DENO p. 34 ; PART p. 68 ;
 MHPP p. 180
 sphère : REPR p. 158
 sphinx : REPR p. 161
 spiritains : GENR p. 44
 sportif : GENR p. 47
 square : DENO p. 39 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186
 squelette : REPR p. 162
 stade : DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 179
stade d'athlétisme : DENO p. 33 ; PART p. 67 ;
 MHPP p. 179
stade de football : DENO p. 33 ; PART p. 67 ;
 MHPP p. 179
 stand de tir : PART p. 67 ; MHPP p. 179
 station balnéaire : DENO p. 30 ; MHPP p. 176
 station d'air comprimé : DENO p. 35 ; MHPP p. 182
 station d'autobus : DENO p. 39 ; PART p. 71 ;
 MHPP p. 186
station d'autocar : DENO p. 39 ; PART p. 71 ;
 MHPP p. 186
 station de captage : DENO p. 38 ; MHPP p. 186
 station de métro : DENO p. 38 ; MHPP p. 186
 station de péage : DENO p. 32 ; MHPP p. 178
 station de pompage : DENO p. 38 ; PART p. 71 ;
 MHPP p. 186
 station de sports d'hiver : DENO p. 30 ; MHPP p. 176
 station de traitement des déchets : DENO p. 38 ;
 MHPP p. 186
 station de villégiature : DENO p. 30 ; MHPP p. 176
 station d'épuration : DENO p. 38 ; PART p. 71 ;
 MHPP p. 186
 station d'incinération des déchets : DENO p. 38 ;
 MHPP p. 186
 station météorologique : DENO p. 33 ; MHPP p. 179
 station service : DENO p. 35 ; MHPP p. 182
 station thermale : DENO p. 30 ; MHPP p. 176
 stationnement : PART p. 70 ; MHPP p. 185
statut social administratif ou politique : GENR p. 47
 stéarinerie : DENO p. 37 ; MHPP p. 184
 studio de cinéma : DENO p. 33 ; MHPP p. 179
 studio d'enregistrement : DENO p. 33 ; MHPP p. 179
 sucrerie : DENO p. 37 ; MHPP p. 184
sujet chrétien : REPR p. 158
sujet mythologique : REPR p. 158
sujet profane : REPR p. 158
 superette : DENO p. 35 ; MHPP p. 181
 supermarché : DENO p. 35 ; MHPP p. 181
support et organe de stabilité : MHPP p. 188 ;
 REMA p. 197
 suspendu : ESCA p. 145
 sylvestrins : GENR p. 43
 symbole : REPR p. 162
 symbole chrétien : REPR p. 162
 symbole christique : REPR p. 162
 symbole d'association : REPR p. 162
 symbole de confrérie : REPR p. 162
 symbole de la justice : REPR p. 162
 symbole de la nature : REPR p. 162
 symbole des arts : REPR p. 162
 symbole des éléments : REPR p. 162
 symbole des parties du monde : REPR p. 162
 symbole des saisons : REPR p. 162
 symbole des sciences : REPR p. 162
 symbole d'ordre religieux : REPR p. 162
 symbole du zodiaque : REPR p. 162
 symbole funéraire : REPR p. 162
 symbole jésuitique : REPR p. 162
 symbole juif : REPR p. 162
 symbole liturgique : REPR p. 162
 symbole maçonnique : REPR p. 162
 symbole marial : REPR p. 162

symbole militaire : REPR p. 162
 symbole monarchique : REPR p. 162
 symbole moral : REPR p. 162
 symbole musulman : REPR p. 162
 symbole national : REPR p. 162
 symbole olympique : REPR p. 162
 symbole patriotique : REPR p. 162
 symbole personnel : REPR p. 162
 symbole profane : REPR p. 162
 symbole professionnel : REPR p. 162
 symbole régional : REPR p. 162
 symbole religieux : REPR p. 162
 symbole républicain : REPR p. 162
 symbole révolutionnaire : REPR p. 162
 synagogue : DENO p. 30 ; PART p. 65 ; MHPP p. 176
 syndicat d'initiative : DENO p. 35 ; MHPP p. 182
 système bastionné : PLAN p. 135
système d'adduction d'eau : DENO p. 38 ; MHPP p. 185
 système d'éclairage urbain : DENO p. 38 ; MHPP p. 185
 système tenaillé : PLAN p. 135
 tabellion : GENR p. 46
 table d'orientation : DENO p. 33
 tables de la Loi : REPR p. 160
 taillandier : GENR p. 46
 tailleur : GENR p. 46
 tailleur de pierre : GENR p. 46 ; AUTR p. 115
 tambour : REPR p. 160
 tambour de porte : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
 tannerie : DENO p. 37 ; PART p. 70 ; MHPP p. 184
 tanneur : GENR p. 46
 tapissier : GENR p. 46
 tas de charge, VOUT, p. 139
 taureau : REPR p. 161
technique du décor porté : TECH p. 155
 téléférique : DENO p. 38 ; MHPP p. 185
 télégraphe : DENO p. 39 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186
 temple : DENO p. 30 ; PART p. 65 ; MHPP p. 176
temple antique : DENO p. 30 ; PART p. 65 ; MHPP p. 176
 temple de jardin : PART p. 72 ; MHPP p. 187
 temple païen : DENO p. 30 ; PART p. 65 ; MHPP p. 176
temple protestant : DENO p. 30 ; PART p. 65 ;
 MHPP p. 176
 templiers : GENR p. 43
 Temps modernes : SCLE p. 106 ; 7
 tenaille : REPR p. 160
 tennis : DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 179
 tente de jardin : PART p. 72 ; MHPP p. 187
 terme : REPR p. 161
 terrain de jeu : PART p. 71 ; MHPP p. 186
terrain de rugby : DENO p. 33 ; PART p. 67 ;
 MHPP p. 179
terrain de sport : DENO p. 33 ; PART p. 67 ;
 MHPP p. 179
 terrasse : PART p. 72 ; COUV p. 143 ; MHPP p. 187
 terrasse agricole : DENO p. 34 ; PART p. 68 ;
 MHPP p. 181
terrasse de culture : DENO p. 34 ; PART p. 68 ;
 MHPP p. 181
 terrasse en terre-plein : PART p. 72 ; MHPP p. 187
 terre : MURS p. 130
 terre en couverture : TOIT p. 133
 terril : PART p. 70 ; MHPP p. 185
 tertiaires franciscaines élisabéthaines : GENR p. 44
 tertiaires régulières franciscaines : GENR p. 44
 tête : REPR p. 162
 tête d'ange : REPR p. 158
 tête de femme : REPR p. 162
 tête de feuille : REPR p. 162
 tête de mort : REPR p. 162
 tête d'homme : REPR p. 162
 tête humaine : REPR p. 162
 Tétramorphe : REPR p. 162
 théatins : GENR p. 44
 théâtre de jardin : PART p. 72 ; MHPP p. 187
 théâtre : DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 179
 théâtre de verdure : PART p. 72 ; MHPP p. 187
thématique : ETUD p. 20
 thermes : MHPP p. 179
 tiare : REPR p. 160
 tibia : REPR p. 162
 tiercelines : GENR p. 44
 tiercelins : GENR p. 44
 tir : DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 179
 tissage : DENO p. 37 ; PART p. 70 ; MHPP p. 184
 tisserand : GENR p. 46
titulaire d'une fonction religieuse : GENR p. 45
 toit à deux pans : COUV p. 143
 toit à l'impériale : COUV p. 143
 toit à longs pans : COUV p. 143
 toit à longs pans brisés : COUV p. 143
 toit à longs pans inversés : COUV p. 143
 toit à porcs : DENO p. 34 ; PART p. 69 ; MHPP p. 181
 toit à un pan : COUV p. 143
 toit bombé : COUV p. 143
 toit brisé en pavillon : COUV p. 143
 toit conique : COUV p. 143
 toit en bâtière : COUV p. 143
 toit en carène : COUV p. 143
 toit en double bâtière : COUV p. 143
 toit en pavillon : COUV p. 143
 toit en triple bâtière : COUV p. 143
 toit polygonal : COUV p. 143
 toit rhomboïdal : COUV p. 143
 tôle nervurée : TOIT p. 133
 tôle ondulée : TOIT p. 133

tombe : DENO p. 31 ; PART p. 66 ; MHPP p. 177 ;
 REMA p. 195
tombeau : DENO p. 31 ; PART p. 66 ; MHPP p. 177 ;
 REMA p. 195
tonneau : REPR p. 160
tonnelier : GENR p. 46
tonnelle : PART p. 71 ; MHPP p. 187
tonnellerie : DENO p. 37 ; PART p. 70 ; MHPP p. 184
topographique : ETUD p. 20
torche : REPR p. 160
torchis : MURS p. 130
toril : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 181
torsade : REPR p. 158
tortue : REPR p. 161
tour : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
tour de forage : PART p. 70 ; MHPP p. 185
tour de guet : MHPP p. 180
tour de jardin : PART p. 72 ; MHPP p. 187
tour de réfrigération : PART p. 70 ; MHPP p. 185
tour d'extraction : PART p. 70 ; MHPP p. 185
tour lanterne : MHPP p. 177 ; REMA p. 195
tour porche : MHPP p. 177 ; REMA p. 195
tour porte : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
tourelle : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
tournesol : REPR p. 160
trachyte : MURS p. 130
train : REPR p. 160
tramway : DENO p. 38 ; MHPP p. 185
transept : MHPP p. 177 ; REMA p. 195
transformateur : DENO p. 39 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186
transporteur automatique par câbles : PART p. 70 ;
 MHPP p. 185
trappistes : GENR p. 43
trappistines : GENR p. 44
travail à ferrer : DENO p. 35 ; PART p. 69 ; MHPP p. 182
tréfilerie : DENO p. 36 ; MHPP p. 183
trèfle : REPR p. 160
trésor : MHPP p. 177 ; REMA p. 195
trésorerie : DENO p. 32 ; PART p. 66 ; MHPP p. 178
triangle : REPR p. 158
triangle de la Trinité : REPR p. 162
tribunal : DENO p. 31 ; PART p. 66 ; MHPP p. 178
tribune : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
tribune d'orgue : MHPP p. 177 ; REMA p. 195
tribune du public : PART p. 67 ; MHPP p. 179 ;
 REMA p. 195
trident : REPR p. 160
trilithe : DENO p. 31 ; MHPP p. 177
trinitaires : GENR p. 43 ;
trinitaires déchaussées : GENR p. 45
trinitaires déchaussés : GENR p. 43
trinitaires réformés : GENR p. 43
trompe : MHPP p. 188 ; REMA p. 198
trompe d'architecture : MHPP p. 188 ; REMA p. 198
trompe de chasse : REPR p. 159
trompette : REPR p. 160
tronc d'arbre : REPR p. 160
trophée : DENO p. 31 ; REPR p. 160 ; MHPP p. 177
tuf : MURS p. 130
tuf volcanique : MURS p. 130
tufeau : MURS p. 130
tufeau en couverture : TOIT p. 133
tuile : TOIT p. 133
tuile creuse : TOIT p. 133
tuile creuse à glaçure plombifère : TOIT p. 133
tuile creuse mécanique : TOIT p. 133
tuile creuse plombifère : TOIT p. 133
tuile émaillée : TOIT p. 133
tuile en écaille : TOIT p. 133
tuile en gros oeuvre : MURS p. 130
tuile flamande : TOIT p. 133
tuile flamande à glaçure plombifère : TOIT p. 133
tuile flamande mécanique : TOIT p. 133
tuile flamande plombifère : TOIT p. 133
tuile mécanique : TOIT p. 133
tuile mécanique à glaçure plombifère : TOIT p. 133
tuile mécanique plombifère : TOIT p. 133
tuile plate : TOIT p. 133
tuile plate à glaçure plombifère : TOIT p. 133
tuile plate mécanique : TOIT p. 133
tuile plate plombifère : TOIT p. 133
tuilerie : DENO p. 36 ; PART p. 69 ; MHPP p. 183
tuilier : GENR p. 46
tulipe : REPR p. 160
tumulus : DENO p. 31 ; PART p. 66 ; MHPP p. 177
tunnel : DENO p. 39 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186
turbine à vapeur : ENER p. 147
turbine hydraulique : ENER p. 147
type de couverture : COUV p. 143
université : DENO p. 32 ; PART p. 66 ; MHPP p. 179
urbanisme : DENO p. 30 ; PART p. 65 ; MHPP p. 176 ;
 REMA p. 195
urne : REPR p. 160
ursulines : GENR p. 44
usine : DENO p. 35 ; PART p. 69 ; MHPP p. 182
usine à gaz : DENO p. 35 ; PART p. 69 ; MHPP p. 182
usine à glace : DENO p. 37 ; MHPP p. 184
usine à papier : DENO p. 38 ; MHPP p. 185
usine d'acide sulfurique : DENO p. 36 ; MHPP p. 183
usine d'agglomérés : DENO p. 36 ; MHPP p. 183
usine d'allumettes : DENO p. 36 ; MHPP p. 183
usine d'appareils de levage et de manutention :
 DENO p. 36 ; MHPP p. 183
usine d'apprêt des étoffes : DENO p. 37 ; PART p. 70 ;
 MHPP p. 184
usine d'armes : DENO p. 36 ; PART p. 69 ; MHPP p. 183

usine d'articles en caoutchouc : DENO p. 36 ;
 MHPP p. 183
 usine d'articles en matière plastique : DENO p. 37 ;
 MHPP p. 183
 usine de bimbeloterie : DENO p. 37 ; MHPP p. 184
 usine de blanchiment : DENO p. 37 ; PART p. 70 ;
 MHPP p. 184
 usine de boissellerie : DENO p. 37 ; MHPP p. 184
 usine de boissons non alcoolisées : DENO p. 37 ;
 MHPP p. 184
 usine de bonneterie : DENO p. 37 ; MHPP p. 184
 usine de bouchons : DENO p. 38 ; MHPP p. 184
 usine de bougies : DENO p. 37 ; MHPP p. 184
 usine de boulangerie : DENO p. 37 ; PART p. 70 ;
 MHPP p. 184
 usine de boutons : DENO p. 37 ; MHPP p. 184
 usine de boyauderie : DENO p. 37 ; MHPP p. 184
 usine de broderie mécanique : DENO p. 37 ; MHPP p. 184
 usine de caoutchouc : DENO p. 36 ; MHPP p. 183
 usine de cellulose : DENO p. 38 ; MHPP p. 185
 usine de céramique : DENO p. 36 ; PART p. 69 ;
 MHPP p. 183
 usine de chapellerie : DENO p. 37 ; MHPP p. 184
 usine de chaudronnerie : DENO p. 36 ; PART p. 69 ;
 MHPP p. 183
 usine de chaussures : DENO p. 37 ; MHPP p. 184
 usine de chaux : DENO p. 36 ; MHPP p. 183
 usine de colles : DENO p. 36 ; MHPP p. 183
 usine de composants électroniques : DENO p. 36 ;
 MHPP p. 183
 usine de confection : DENO p. 37 ; MHPP p. 184
 usine de construction aéronautique : DENO p. 36 ;
 PART p. 69 ; MHPP p. 183
 usine de construction automobile : DENO p. 36 ;
 PART p. 69 ; MHPP p. 183
 usine de construction électrique : DENO p. 36 ;
 MHPP p. 183
 usine de construction électronique : DENO p. 36 ;
 MHPP p. 183
 usine de construction mécanique : DENO p. 36 ;
 PART p. 69 ; MHPP p. 183
 usine de construction métallique : DENO p. 36 ;
 MHPP p. 183
 usine de construction navale : DENO p. 36 ; MHPP p. 183
 usine de contre-plaqué : DENO p. 38 ; MHPP p. 184
 usine de cosmétiques : DENO p. 36 ; MHPP p. 183
 usine de cycles : DENO p. 36 ; MHPP p. 183
 usine de décolletage : DENO p. 36 ; MHPP p. 183
 usine de délainage : DENO p. 37 ; MHPP p. 184
 usine de dentelle mécanique : DENO p. 37 ; MHPP p. 184
 usine de détergents : DENO p. 37 ; MHPP p. 184
 usine de fabrication de matériaux de construction :
 DENO p. 36 ; MHPP p. 183
 usine de fabrication des métaux : DENO p. 35 ;
 PART p. 69 ; MHPP p. 182
 usine de fabrication et distillation des goudrons :
 DENO p. 36 ; MHPP p. 183
 usine de ferblanterie : DENO p. 36 ; MHPP p. 183
 usine de feutre : DENO p. 37 ; MHPP p. 184
 usine de fibre de bois : DENO p. 38 ; MHPP p. 184
 usine de fibre de verre : DENO p. 36 ; MHPP p. 183
 usine de fibres artificielles et synthétiques : DENO p. 36 ;
 MHPP p. 183
 usine de flaconnage : DENO p. 36 ; PART p. 69 ;
 MHPP p. 183
 usine de gainerie : DENO p. 37 ; MHPP p. 184
 usine de gaz comprimés : DENO p. 36 ; MHPP p. 183
 usine de grès : DENO p. 36 ; MHPP p. 183
 usine de lunetterie : DENO p. 36 ; MHPP p. 183
 usine de maroquinerie : DENO p. 37 ; MHPP p. 184
 usine de matériel agricole : DENO p. 36 ; MHPP p. 183
 usine de matériel de bureau : DENO p. 36 ; MHPP p. 183
 usine de matériel de télécommunication : DENO p. 36 ;
 MHPP p. 183
 usine de matériel d'équipement industriel : DENO p. 36 ;
 MHPP p. 183
 usine de matériel électrique industriel : DENO p. 36 ;
 MHPP p. 183
 usine de matériel électroacoustique : DENO p. 36 ;
 MHPP p. 183
 usine de matériel électroménager : DENO p. 36 ;
 MHPP p. 183
 usine de matériel ferroviaire : DENO p. 36 ; MHPP p. 183
 usine de matériel informatique : DENO p. 36 ;
 MHPP p. 183
 usine de matériel médicochirurgical : DENO p. 36 ;
 MHPP p. 183
 usine de matériel optique : DENO p. 36 ; MHPP p. 183
 usine de matériel photocopier : DENO p. 36 ;
 MHPP p. 183
 usine de matériel radioélectrique : DENO p. 36 ;
 MHPP p. 183
 usine de matières colorantes synthétiques : DENO p. 36 ;
 PART p. 69 ; MHPP p. 183
 usine de matières plastiques : DENO p. 36 ; MHPP p. 183
 usine de mécanique de précision : DENO p. 36 ;
 MHPP p. 183
 usine de menuiserie : DENO p. 38 ; PART p. 70 ;
 MHPP p. 184
 usine de meubles : DENO p. 38 ; MHPP p. 184
 usine de mise en bouteilles : DENO p. 37 ; MHPP p. 184
 usine de mise en bouteilles des eaux minérales :
 DENO p. 37 ; MHPP p. 184
 usine de moirage : DENO p. 37 ; MHPP p. 184
 usine de moutarde : DENO p. 37 ; MHPP p. 184

usine de papeterie : DENO p. 38 ; PART p. 70 ;
 MHPP p. 184
 usine de papiers peints : DENO p. 38 ; MHPP p. 185
 usine de parapluies et cannes : DENO p. 37 ; MHPP p. 184
 usine de passementerie : DENO p. 37 ; MHPP p. 184
 usine de pâte à papier : DENO p. 38 ; MHPP p. 185
 usine de pâtes alimentaires : DENO p. 37 ; MHPP p. 184
 usine de peausserie : DENO p. 37 ; PART p. 70 ;
 MHPP p. 184
 usine de peintures et vernis : DENO p. 36 ; PART p. 69 ;
 MHPP p. 183
 usine de pelleterie : DENO p. 37 ; MHPP p. 184
 usine de petit matériel électrique : DENO p. 36 ;
 MHPP p. 183
 usine de petite métallurgie : DENO p. 36 ; PART p. 69 ;
 MHPP p. 183
 usine de pièces détachées en matière plastique :
 DENO p. 37 ; MHPP p. 183
 usine de pneumatiques : DENO p. 36 ; MHPP p. 183
 usine de porcelaine : DENO p. 36 ; MHPP p. 183
 usine de poterie : DENO p. 36 ; PART p. 69 ;
 MHPP p. 183
 usine de préparation de produit minéral : DENO p. 35 ;
 PART p. 69 ; MHPP p. 182
 usine de produit textile non tissé : DENO p. 37 ;
 MHPP p. 184
 usine de produits agro-alimentaires : DENO p. 37 ;
 PART p. 70 ; MHPP p. 184
usine de produits alimentaires : DENO p. 37 ;
 PART p. 70 ; MHPP p. 184
 usine de produits chimiques : DENO p. 36 ; PART p. 69 ;
 MHPP p. 183
 usine de produits d'entretien : DENO p. 37 ; MHPP p. 183
 usine de produits électrochimiques : DENO p. 37 ;
 MHPP p. 183
 usine de produits explosifs : DENO p. 36 ; MHPP p. 183
 usine de produits organiques de synthèse : DENO p. 37 ;
 MHPP p. 184
 usine de produits pharmaceutiques : DENO p. 37 ;
 MHPP p. 183
 usine de produits photographiques et cinématographiques :
 DENO p. 37 ; MHPP p. 183
 usine de produits phytosanitaires : DENO p. 37 ;
 MHPP p. 184
 usine de produits pour l'alimentation animale :
 DENO p. 37 ; MHPP p. 184
 usine de quincaillerie : DENO p. 36 ; MHPP p. 183
 usine de roulements : DENO p. 36 ; MHPP p. 183
 usine de sélection de semences : DENO p. 37 ;
 MHPP p. 184
 usine de serrurerie : DENO p. 36 ; MHPP p. 183
 usine de soufre : DENO p. 37 ; MHPP p. 184
 usine de sparterie : DENO p. 37 ; MHPP p. 184
 usine de tabac : DENO p. 37 ; MHPP p. 184
 usine de tableterie : DENO p. 38 ; MHPP p. 184
 usine de taillanderie : DENO p. 36 ; MHPP p. 183
 usine de taille de matériaux de construction : DENO p. 35 ;
 MHPP p. 182
 usine de taille de pierre pour la joaillerie et l'industrie :
 DENO p. 35 ; MHPP p. 182
 usine de teinturerie : DENO p. 37 ; PART p. 70 ;
 MHPP p. 184
 usine de traitement de surface des métaux : DENO p. 36 ;
 MHPP p. 182
 usine de traitement des corps gras : DENO p. 37 ;
 PART p. 69 ; MHPP p. 184
 usine de traitement du bois : DENO p. 38 ; MHPP p. 184
 usine de traitement thermique des métaux : DENO p. 36 ;
 MHPP p. 182
 usine de transformation des métaux : DENO p. 36 ;
 PART p. 69 ; MHPP p. 182
 usine de transformation du liège : DENO p. 38 ;
 MHPP p. 184
 usine de verre creux : DENO p. 36 ; PART p. 69 ;
 MHPP p. 183
 usine de verre destiné à la chimie : DENO p. 36 ;
 MHPP p. 183
 usine de verre plat : DENO p. 36 ; MHPP p. 183
 usine de verres optiques : DENO p. 36 ; MHPP p. 183
 usine d'ébénisterie : DENO p. 38 ; MHPP p. 184
 usine d'éléments en matière plastique pour le bâtiment :
 DENO p. 37 ; MHPP p. 183
 usine d'éléments préfabriqués : DENO p. 36 ;
 MHPP p. 183
 usine d'emballage et conditionnement : DENO p. 38 ;
 MHPP p. 185
 usine d'emballages en matière plastique : DENO p. 37 ;
 MHPP p. 183
 usine d'emboutissage : DENO p. 36 ; MHPP p. 183
 usine d'encres : DENO p. 36 ; MHPP p. 183
 usine d'engrais : DENO p. 36 ; MHPP p. 183
 usine d'estampage : DENO p. 36 ; MHPP p. 183
usine d'explosifs : DENO p. 36 ; MHPP p. 183
 usine d'extraction : DENO p. 35 ; PART p. 69 ;
 MHPP p. 182
 usine d'habillement : DENO p. 37 ; MHPP p. 184
 usine d'horlogerie : DENO p. 36 ; MHPP p. 183
 usine d'impression sur étoffes : DENO p. 37 ;
 MHPP p. 184
 usine d'impression sur papier : DENO p. 38 ; PART p. 70 ;
 MHPP p. 185
 usine d'incinération des déchets : DENO p. 38
 usine d'instruments de mesure : DENO p. 36 ;
 MHPP p. 183
 usine d'instruments de musique : DENO p. 36 ;
 MHPP p. 183

usine d'ouate : DENO p. 37 ; MHPP p. 184
 usine d'ouvrages en amiante : DENO p. 37 ; MHPP p. 183
 usine d'ouvrages en matière plastique : DENO p. 37 ;
 MHPP p. 183
 usine électrométallurgique : DENO p. 36 ; MHPP p. 182
usine élévatrice des eaux : DENO p. 38
 usine frigorifique : DENO p. 37 ; MHPP p. 184
 usine génératrice d'énergie : DENO p. 35 ; PART p. 69 ;
 MHPP p. 182
 usine liée au travail du bois : DENO p. 37 ; PART p. 70 ;
 MHPP p. 184
 usine marémotrice : DENO p. 35 ; MHPP p. 182
 usine métallurgique : DENO p. 35 ; PART p. 69 ;
 MHPP p. 182
 usine textile : DENO p. 37 ; PART p. 70 ; MHPP p. 184
 utilisation culturelle : VISI p. 209
 vaisseau : ETAG p. 137 ; MHPP p. 188 ; REMA p. 197
 vallombrosains : GENR p. 43
 vallon artificiel : PART p. 72 ; MHPP p. 187
 vanne : PART p. 71 ; MHPP p. 186
varangue : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
 vase : REPR p. 160
 végétal en couverture : TOIT p. 133
 végétal en gros oeuvre : MURS p. 130
 vélodrome : DENO p. 33 ; PART p. 67 ; MHPP p. 179
 ver de terre : REPR p. 161
 véranda : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
 verger : DENO p. 39 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186
 verre : MURS p. 130
 verre en couverture : TOIT p. 133
 verrerie : DENO p. 36 ; PART p. 69 ; MHPP p. 183
 verrier : AUTR p. 115
 verrière : COUV p. 143
 verrière en couverture : MHPP p. 188 ; REMA p. 198
 vestiaire : MHPP p. 180 ; REMA p. 195
 vestiaire d'usine : PART p. 70 ; MHPP p. 185
 vestibule : MHPP p. 188 ; REMA p. 197
 vestiges : ETAT p. 167
 vestiges de guerre : INTE p. 192
 vêtement liturgique : REPR p. 160
 viaduc : DENO p. 39 ; PART p. 71 ; MHPP p. 186
vicomté : DENO p. 31 ; MHPP p. 178
 Vierge : REPR p. 158
 Vierge à l'Enfant : REPR p. 158
 vigne : REPR p. 160
 vigneron : GENR p. 46
viguerie : DENO p. 31 ; MHPP p. 178
 villa : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 180
villa antique : DENO p. 34 ; PART p. 68 ; MHPP p. 180
 village : DENO p. 30 ; MHPP p. 176
 village de vacances : DENO p. 30 ; MHPP p. 176
 village olympique : DENO p. 30 ; MHPP p. 176
 ville : DENO p. 30 ; MHPP p. 176
ville d'eau : DENO p. 30 ; MHPP p. 176
ville neuve : DENO p. 30
 ville nouvelle : DENO p. 30 ; MHPP p. 176
 vinaigrerie : DENO p. 37 ; MHPP p. 184
 vinaigrier : GENR p. 46
 vincentines : GENR p. 45
 visitandines : GENR p. 45
 vitrail : TECH p. 155
 vivier : DENO p. 34 ; PART p. 69 ; MHPP p. 181
 voie : DENO p. 38 ; MHPP p. 185
 voie ferrée : DENO p. 38 ; PART p. 71 ; MHPP p. 185 ;
 REMA p. 196
 voie navigable : DENO p. 38 ; MHPP p. 185
 voile : REPR p. 160
 voirie : DENO p. 30 ; PART p. 65 ; MHPP p. 176 ;
 REMA p. 195
 volièrre : PART p. 68 ; MHPP p. 181 ; REMA p. 196
 volute : REPR p. 158
 voussure : MHPP p. 188 ; REMA p. 198
voûte : VOUT p. 139 ; ESCA p. 145 ; MHPP p. 188 ;
 REMA p. 198
 voûte à arêtes doubles : VOUT p. 139
 voûte à arêtes triples : VOUT p. 139
 voûte à cantons : VOUT p. 139
 voûte d'arêtes : VOUT p. 139
 voûte de type complexe : VOUT p. 139
 voûte d'ogives : VOUT p. 139
 voûte en arc-de-cloître : VOUT p. 139
 voûte en berceau : VOUT p. 139
 voûte en berceau brisé : VOUT p. 139
 voûte en berceau en anse-de-panier : VOUT p. 139
 voûte en berceau plein-cintre : VOUT p. 139
 voûte en berceau segmentaire : VOUT p. 139
 voûte en demi-berceau : VOUT p. 139
 voûte en éventails : VOUT p. 139
 voûte en pendentifs : VOUT p. 139
 voûte nervurée appareillée comme la voûte à arêtes
 doubles : VOUT p. 139
 voûte nervurée appareillée comme la voûte à arêtes triples :
 VOUT p. 139
 voûte plate : VOUT p. 139
 ZAC : DENO p. 30
 zinc en couverture : TOIT p. 133
 ZNIEFF : SITE p. 190
 zone : ZONE p. 97
 zone d'aménagement concerté : DENO p. 30 ;
 MHPP p. 176
 zone de protection : SITE p. 190
 zone de protection du patrimoine architectural et urbain :
 SITE p. 190
 zone de protection du patrimoine architectural urbain et
 paysager : SITE p. 190

zone d'urbanisation prioritaire : DENO p. 30 ;
MHPP p. 176
zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et
floristique : SITE p. 190

zoo : DENO p. 39 ; PART p. 71 ; MHPP p. 187
ZPPAU : SITE p. 190
ZPPAUP, SITE, p. 190
ZUP : DENO p. 30

ANNEXES

Caractéristiques techniques des champs de la base Mérimée

Définition des termes techniques utilisés

- *affiche* : terme figurant entre parenthèses, il complète une information (par exemple, dans le champ AUTR : chaque auteur est suivi de sa fonction).
- *alphanumérique* : champ pouvant contenir à la fois des valeurs alphabétiques et numériques (par exemple, dans le champ SCLE : 19e siècle).
- *numérique* : champ ne contenant que des valeurs numériques (par exemple : les champs DATE, DENQ, etc.).
- *contrôle lexical* : contrôle automatique des termes utilisés dans la rédaction par rapport au lexique du champ.
- *contrôle syntaxique* : vérification par rapport à la structuration des données à l'intérieur d'un champ (par exemple, dans le champ AUTR : le nom est suivi éventuellement du prénom puis de la fonction entre parenthèses).
- *contrôle de cohérence* : vérification de la présence d'information dans un champ supposé en contenir. Ce contrôle permet d'alerter le chercheur sur un oubli éventuel. Par exemple, le champ TOIT est habituellement rempli ; néanmoins il peut arriver qu'il ne le soit pas, comme dans le cas d'un cimetière.
- *liste hiérarchisée* : liste de termes (mots simples ou composés) organisés en fonction d'un ordre hiérarchique (par exemple, le champ DENO). L'introduction d'un nouveau terme nécessite une intervention manuelle pour le placer correctement dans la hiérarchie. Un suivi des nouveaux termes est assuré à la sous-direction à partir des demandes faites par les chercheurs.
- *liste ouverte* : liste alphabétique enrichie automatiquement par les termes contenus dans les notices (par exemple, le champ AUTR).
- *texte libre indexé mot à mot* : cette indexation concerne les champs de commentaire (par exemple, le champ HIST). Ces champs sont interrogeables mot à mot car tous les espaces entre les mots sont déclarés comme séparateurs.
- *monovaleur* : une seule valeur doit figurer dans le champ (par exemple : le champ DENQ).
- *obligatoire* : champ devant être obligatoirement renseigné pour que la notice puisse figurer dans la base Mérimée (par exemple, le champ COOR ou COORM).
- *séparateurs* : dans les champs à mots-clés, le séparateur principal est le point-virgule. Les parenthèses sont utilisées pour encadrer les affixes. Cependant dans les champs COM, AIRE et CANT les parenthèses ne sont pas déclarées comme séparateur. La livre (£) précédée d'un point permet de structurer l'information en paragraphes.

Liste générale des séparateurs de descripteurs

liste hiérarchisée ou liste ouverte ; : , () / £
texte libre . : , ; () espace £ " [] /
numérique ;

Fonctions spécifiques de certains champs

Certains champs de la base de données remplissent une ou plusieurs fonctions spécifiques :

- Lien (entre plusieurs notices d'une même base ou avec des notices d'autres bases)
- Tri des notices (pour le classement des dossiers)

CHAMP	TYPE	SAISIE	CONTROLES	SEPARATEURS	LEXIQUE	FONCTION SPECIFIQUE
	alphanum. numérique date	champ obligatoire	lexical de cohérence syntaxique	types de séparateur ou champ monovaleur	hiérarchie liste ouverte texte libre affixe	lien ou tri
<i>Références documentaires</i>						
REF	alphanum.	obligatoire	cohérence syntaxique	monovaleur	liste ouverte	Lien autre dossier, domaine ou base
RENV	alphanum.		cohérence syntaxique	;	liste ouverte	Lien autre domaine
ARCHEO	alphanum.			;	liste ouverte	Lien autre base
DENQ	numérique	obligatoire	syntaxique	monovaleur	liste ouverte	
COPY	alphanum.	obligatoire	lexical	;	hiérarchie	
DBOR	numérique	obligatoire	syntaxique	;	liste ouverte	
NOMS	alphanum.			;	liste ouverte	
ETUD	alphanum.	obligatoire	lexical	; : , ()	hiérarchie affixe	
DOSS	alphanum.	obligatoire	cohérence lexical	;	hiérarchie	Tri des notices
<i>Désignation</i>						
DENO	alphanum.	obligatoire	lexical	;	hiérarchie	Tri des notices
GENR	alphanum.		lexical	;	hiérarchie	
PDEN	alphanum.			;	liste ouverte	
VOCA	alphanum.			;	liste ouverte	
APPL	alphanum.			; , () esp.	texte libre	
ACTU	alphanum.			;	liste ouverte	
TICO	alphanum.	obligatoire		; , () esp.	texte libre	
PART	alphanum.		lexical	; ()	hiérarchie	
REFP	alphanum.		cohérence syntaxique	;	liste ouverte	Lien entre notices
COLL	alphanum.		cohérence syntaxique	; esp.	liste ouverte	
<i>Localisation</i>						
REG	alphanum.	obligatoire	lexical	monovaleur	hiérarchie	Tri des notices
DPT	alphanum.	obligatoire	lexical	monovaleur	hiérarchie	Tri des notices
COM	alphanum.		lexical	monovaleur	hiérarchie	Tri des notices
INSEE	alphanum.	obligatoire	lexical cohérence	monovaleur	hiérarchie	
PLOC	alphanum.		lexical	; : ,	hiérarchie liste ouverte	
AIRE	alphanum.	obligatoire	lexical	monovaleur	hiérarchie	Tri des notices
CANT	alphanum.			monovaleur	liste ouverte	
LIEU	alphanum.			; , () esp.	texte libre	Tri des notices
ADRS	alphanum.			; , () esp.	texte libre	Tri des notices
EDIF	alphanum.			; , () esp.	texte libre	

CHAMP	TYPE	SAISIE	CONTROLES	SEPARATEURS	LEXIQUE	FONCTION SPECIFIQUE
	alphanum. numérique date	champ obligatoire	lexical de cohérence syntaxique	types de séparateur ou champ monovaleur	hiérarchie liste ouverte texte libre affiche	lien ou tri
REFE	alphanum.		cohérence syntaxique	monovaleur	liste ouverte	Lien entre notices
CADA	alphanum.			; , esp.	texte libre	
ZONE	alphanum.	obligatoire	lexical	monovaleur	hiérarchie	
COOR	numérique	obligatoire	syntaxique	;	liste ouverte	
COORM	numérique	obligatoire	syntaxique	; / £	liste ouverte	
IMPL	alphanum.		lexical	;	hiérarchie	Tri des notices
HYDR	alphanum.			; , () esp.	texte libre	
<i>Historique</i>						
SCLE	alphanum.	obligatoire	lexical	; , ()	hiérarchie affiche	
SCLD	alphanum.		lexical	; , ()	hiérarchie affiche	
DATE	numérique		syntaxique	;	liste ouverte	
JDAT	alphanum.		lexical	;	hiérarchie	
AUTR	alphanum.	obligatoire	lexical syntaxique	; : , ()	hiérarchie affiche liste ouverte	
JATT	alphanum.		cohérence lexical	;	hiérarchie	
PERS	alphanum.		lexical syntaxique	; : , ()	hiérarchie affiche liste ouverte	
REMP	alphanum.		lexical syntaxique cohérence	; : ,	hiérarchie liste ouverte	
DEPL	alphanum.		lexical syntaxique cohérence	; : ,	hiérarchie liste ouverte	
HIST	alphanum.		cohérence	. ; : , () esp. £ " [] /	texte libre	
<i>Description</i>						
MURS	alphanum.		lexical cohérence	; ()	hiérarchie	
TOIT	alphanum.		lexical cohérence	; ()	hiérarchie	
PLAN	alphanum.		lexical	;	hiérarchie	
ETAG	alphanum.		lexical cohérence	;	hiérarchie	
VOUT	alphanum.		lexical	;	hiérarchie	
ELEV	alphanum.		lexical	;	hiérarchie	

CHAMP	TYPE	SAISIE	CONTROLES	SEPARATEURS	LEXIQUE	FONCTION SPECIFIQUE
	alphanum. numérique date	champ obligatoire	lexical de cohérence syntaxique	types de séparateur ou champ monovaleur	hiérarchie liste ouverte texte libre affiche	lien ou tri
COUV	alphanum.		lexical cohérence	;	hiérarchie	
ESCA	alphanum.		lexical	; ; ,	hiérarchie	
ENER	alphanum.		lexical cohérence	;	hiérarchie	
VERT	alphanum.		lexical	;	hiérarchie	
DESC	alphanum.			. ; : , () esp. £ " [] /	texte libre	
TECH	alphanum.		lexical syntaxique	; ()	hiérarchie	
REPR	alphanum.		lexical cohérence	; ; ,	hiérarchie	
PREP	alphanum.		cohérence	. ; : , () esp.	texte libre	
DIMS	alphanum.		syntaxique	;	liste ouverte	
TYPO	alphanum.			. ; : , () esp.	texte libre	
ETAT	alphanum.		lexical	;	hiérarchie	
<i>Intérêt et protection</i>						
PROT	alphanum.	obligatoire	cohérence lexical	;	hiérarchie	
DPRO	alphanum date		cohérence lexical syntaxique	;	liste ouverte	
PPRO	alphanum.			. ; : , () esp.	texte libre	
APRO	alphanum.		cohérence lexical	;	hiérarchie	
MHPP	alphanum.		lexical	;	hiérarchie	
SITE	alphanum.		lexical	;	hiérarchie	
INTE	alphanum.		lexical	;	hiérarchie	
REMA	alphanum.		lexical	;	hiérarchie	
OBS	alphanum.			. ; : , () esp. £ " [] /	texte libre	
<i>Statut juridique</i>						
STAT	alphanum.	obligatoire	lexical	; ()	hiérarchie affiche	
PSTA	alphanum.			. ; : , () esp.	texte libre	
AFFE	alphanum.		lexical	;	hiérarchie	
PAFF	alphanum.			. ; : , () esp.	texte libre	
VISI	alphanum.		lexical	;	hiérarchie	
<i>Gestion documentaire</i>						
RFPA	numérique			monovaleur	liste ouverte	Lien autre base
DMIS	date			monovaleur	liste ouverte	
DMAJ	date			monovaleur	liste ouverte	
MICR	alphanum.		cohérence	; ()	liste ouverte	
MFICH	numérique		cohérence	;		Lien dossiers microfichés

NOTICE MINIMUM

A l'exception de certains types de dossiers (généralités, collectifs pour l'essentiel), les champs qui apparaissent en gras dans la liste ci-dessous sont obligatoires et constituent la notice minimum Mérimée. La plupart de ces champs sont des constantes au niveau de l'aire d'étude ou de la commune, certains autres pouvant être générés automatiquement lors des contrôles (INSEE, AUTR, PROT). Les notices dont l'un ou l'autre de ces champs serait absent ne pourraient être versées dans la base Mérimée.

Cette notice minimum est la traduction dans le système documentaire Mérimée et dans l'organisation de ses champs de la fiche d'indexation minimale résultant de la recommandation R (95) 3 du Conseil de l'Europe, à laquelle le service de l'Inventaire général a pris une part active.

CHAPITRE I : REFERENCES DOCUMENTAIRES

REF	Référence informatique
RENV	Numéro de renvoi au domaine MH ou au domaine INVENTAIRE
ARCHEO	Référence dans la base Patriarche
DENQ	Date de l'enquête
COPY	Copyright
DBOR	Date de rédaction de la notice
NOMS	Noms des rédacteurs de la notice et du dossier
ETUD	Cadre de l'étude
DOSS	Type de dossier

CHAPITRE II : DESIGNATION

DENO	Dénomination
GENR	Genre du destinataire
PDEN	Précision sur la dénomination
VOCA	Vocable
APPL	Appellation et titre
ACTU	Destinations successives et actuelle
TICO	Titre courant
PART	Parties constituantes
REFP	Références des parties constituantes étudiées
COLL	Décompte des oeuvres recensées

CHAPITRE III : LOCALISATION

REG	Région
DPT	Département
COM	Commune
INSEE	Numéro INSEE de la commune
PLOC	Précision sur la localisation
AIRE	Aire d'étude
CANT	Canton
LIEU	Lieu-dit
ADRS	Adresse
EDIF	Edifice de conservation
REFE	Référence de l'édifice de conservation
CADA	Référence cadastrale
ZONE	Zone Lambert ou autres
COOR	Coordonnées Lambert (ou autres) d'un point

COORM	Coordonnées Lambert (ou autres) multiples
IMPL	Milieu d'implantation
HYDR	Cours d'eau

CHAPITRE IV : HISTORIQUE

SCLE	Datation des campagnes principales de construction
SCLD	Datation des campagnes secondaires de construction
DATE	Datation en années
JDAT	Justification de la datation
AUTR	Auteur de l'oeuvre
JATT	Justification de l'attribution
PERS	Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre
REMP	Remploi
DEPL	Partie déplacée
HIST	Commentaire historique

CHAPITRE V : DESCRIPTION

MURS	Matériau du gros-oeuvre et mise en oeuvre
TOIT	Matériau de la couverture
PLAN	Parti de plan
ETAG	Vaisseau et étage
VOUT	Type et nature du couvrement
ELEV	Parti d'élévation extérieure
COUV	Type de la couverture
ESCA	Emplacement, forme et structure de l'escalier
ENER	Source de l'énergie
VERT	Couvert et découvert de jardin
DESC	Commentaire descriptif
TECH	Technique du décor des immeubles par nature
REPR	Représentation
PREP	Précision sur la représentation
DIMS	Dimensions
TYPO	Typologie
ETAT	Etat de conservation

CHAPITRE VI : INTERET ET PROTECTION

PROT	Nature de la protection MH
DPRO	Date de la protection MH
PPRO	Précisions sur la protection MH
APRO	?Nature de l'acte de protection MH
MHPP	Eléments protégés MH
SITE	Site, secteur ou zone de protection
INTE	Intérêt de l'oeuvre
REMA	Eléments remarquables
OBS	Observations

CHAPITRE VII : STATUT JURIDIQUE

STAT	Statut de la propriété
PSTA	Précisions sur le statut de la propriété
AFFE	Affectataire
PAFF	Précisions sur l'affectataire
VISI	Ouverture au public